QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12059 – VENDREDI 4 NOVEMBRE 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le voyage de M. Mitterrand en Poitou-Charentes

« Les charges supportées par les Français préparent la France de demain », déclare le président de la République à Niort.

LIRE PAGE 32

Une initiative de M. Trudeau

Fidèle à l'idée qu'il se fait du rôle international de son pays, M. Pierre Elliott Trudeau entreprend la semaine prochaine une tournée en Europe au cours de laquelle il va proposer ses bons offices pour tenter de rétablir la confiance entre l'Est et l'Ouest. Le chef du gouvernement canadien se rendra successivement à Paris, où il sera reçu mardi 8 novembre par M. Mitterrand, La Haye, Bruxelles, Rome, Bonn et Londres. M. Trudeau est persuadé que la tension a atteint un niveau « alarmant » et qu'il est temps de rétablir le contact avec Moscou.

Cette démarche constitue une critique implicite de l'attitude de l'administration Reagan. Si M. Trudeau s'adresse en priorité aux Européens, c'est qu'il n'espère rien pour le moment, ou pas grand-chose, de M. Reagan. Certes, Ottawa appuie la décision de l'OTAN d'installer en Europe les Pershing-2 et les missiles de croisière et permet l'expérimentation de ces derniers sur son territoire, malgré les protestations des pacifistes ; mais le Canada estime en même temps que Washington devrait éviter d'avoir recours, à chaque occasion, à la « diplomatie du mégaphone ».

Dans un récent discours prononcé à l'université de Guelph, dans l'Ontario, M. Trudeau a voulu aller au-delà du problème militaire spécifique qui se pose actuellement pour ébaucher une philosophie des relations globales entre l'Est et l'Ouest. Les divergences, à ce niveau, sont flagrantes avec l'administration Reagan. M. Trudeau souhaite l'instauration d'« un climat de compréhension stable entre l'Est et l'Ouest, qui suppose la reconnaissance réciproque des besoins légitimes de sécurité, un dialogue permanent à un haut niveau et une attitude ferme dans la gestion des crises ». Seul ce dernier point recevrait l'assentiment sans restriction de M. Reagan.

Le premier ministre canadien se veut donc un partenaire « loyal », mais non pas « silencieux », de l'alliance atlantique. Il estime que la détente, contrairement à une opinion assez répandue dans l'entourage du président américain, « a eu des effets bénéfiques évidents ». Il refuse l'idée qu'une sorte de blocus économique, politique et moral de l'Union soviétique puisse produire des résultats constructifs. Sa visite en Europe, s'il la juge positive, sera peut-être suivie d'un voyage à Moscou, prélude à ce sommet entre MM. Reagan et Andropov que M. Trudeau appelle de ses vœux, mais qui, à l'heure actuelle, paraît plus éloigné que jamais.

L'origine de la démarche du premier ministre canadien remonte à l'affaire du Boeing sud-coréen. Seule voix discordante dans le concert occidental, M. Trudeau avait estimé alors qu'il ne fallait pas traiter les dirigeants soviétiques « comme des meurtriers de sang-froid » et qu'en les considérant au contraire comme « des êtres humains » on favoriserait une « désescalade dans la guerre froide ». M. Trudeau avait été frappé, lors de ce qu'il avait qualifié de « tragique accident », par la dégradation manifeste des relations entre l'Est et l'Ouest.

Le premier ministre canadien dispose de quelques atouts pour la mission dont il s'est lui-même investi. Tout d'abord, Washington n'a pas élevé d'objection. Le Canada dispose d'une marge d'autonomie par rapport aux Etats-Unis, qui lui permet de lancer, sans risquer de se ridiculiser, ce genre d'initiative. M. Trudeau devrait d'autre part trouver quelques oreilles favorables en Europe, à commencer par celle de M. Mitterrand. Le président français est un des partenaires occidentaux les plus fermes à l'égard de l'U.R.S.S., mais il ne peut que souscrire aux efforts sincères d'un pays qui refuse la logique des blocs.

Reste l'essentiel, c'est-à-dire M. Andropov. Toute la construction de M. Trudeau repose sur l'hypothèse que ce dernier souhaite, lui aussi, rétablir un dialogue politique avec l'Ouest. Rien, pour l'instant, ne permet de le supposer.

Les dissidents palestiniens lancent une vaste offensive contre les positions de M. Arafat

Des forces syriennes et libyennes appuient l'assaut qui a pour objectif principal deux camps au nord du Liban

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a lancé le jeudi 3 novembre un appel aux pays arabes, non-alignés, socialistes et amis, les exhortant à intervenir *« pour mettre fin à l'agression des forces syriennes et libyennes, aidées par les dissidents du Fatah »*, contre les positions palestiniennes loyalistes au Nord-Liban.

Un porte-parole de M. Arafat a déclaré à Tripoli, chef-lieu du Nord-Liban, que des forces syriennes et libyennes, aidées par des dissidents du Fatah (principale composante de l'O.L.P.) dirigés par Abou Moussa et par le bataillon Hittine de l'Armée de libération de la Palestine (réguliers palestiniens sous commandement syrien), ont lancé ce jeudi à l'aube une vaste offensive sur trois axes contre les positions des forces loyalistes au Nord-Liban.

Selon l'agence palestinienne d'information Wafa (loyaliste), les bombardements ont visé, à partir du djebel Tourbel, les camps palestiniens loyalistes de Nahr-el-Bared et Baddaoui (à quelques kilomètres au nord de Tripoli), le quartier Al Mina de Tripoli, où se trouve notamment le port contrôlé par les alliés des loyalistes, et, enfin, les quartiers est de Tripoli et le secteur de Zghortha, village chrétien maronite de M. Soleiman Frangié, ancien président de la République. Celui-ci se trouve en ce moment à Genève où il participe à la conférence sur le dialogue au Liban.

Selon les correspondants dans la région, des chars, des batteries d'artillerie et des roquettes à longue portée sont utilisés dans les combats. Des « orgues de Staline » entrent en action toutes les minutes environ forçant les habitants de la région à se réfugier dans les abris de leurs immeubles, indiquent encore les correspondants. Quatre habitants de Tripoli, dont la maison a été détruite par un obus ont été tués. Un autre obus, a explosé dans la raffinerie de Tripoli à la périphérie de la ville, non loin de Baddaoui, provoquant un gigantesque incendie.

De nombreux blessés civils ont été hospitalisés à Tripoli. Aucun bilan, même approximatif, n'était disponible en fin de matinée. Les combats continuaient en milieu de matinée.

La radio palestinienne La voix de la Palestine, qui est installée sur les flancs du djebel Tourbel, a cessé de fonctionner sans que l'on sache encore si elle a été occupée par des assaillants ou détruite par les bombardements. Les deux camps palestiniens du Nord-Liban constituent le dernier réduit de M. Arafat au Liban. Le chef de l'O.L.P., qui est retranché depuis le mois de septembre, a dit à de nombreuses reprises s'attendre que les dissidents, soutenus par la Syrie, lancent un *« assaut final »* contre les positions dans ces deux camps. – *(A.F.P.-Reuter.)*

Un nouveau pouvoir s'installe à la Grenade

Des élections pourraient être organisées dans six mois

De notre envoyé spécial

Saint-George's. – Et maintenant, la démocratie ? Le gouverneur général de la Grenade, sir Paul Scoon, a pris les affaires en main. Il doit annoncer la semaine prochaine la formation d'un gouvernement intérimaire. Il a décidé d'expulser les diplomates cubains et veut en faire autant avec les Soviétiques et les Libyens. Les Américains, eux, vont retirer une partie de leurs troupes et se heurtent toujours à des *« actes individuels de résistance »*, selon l'expression de leur porte-parole.

Mercredi, on a vu trois de leurs prisonniers débarquer à l'aéroport de Point-Salines : des Noirs – selon toute apparence des Grenadins, – le sourire aux lèvres, les mains liées par une cordelette. L'un d'entre eux avait des nattes. Une semaine après le débarquement, les Grenadins continuent de « digérer » l'invasion de leur pays. Ils ne sont pas fatigués de dire leur sentiment.

« P.R.A. ! », crie un gamin sur la route. Affalé sur une remorque tirée par une Jeep, le ranger américain sourit. Voici un quart d'heure que nous suivons un convoi militaire sur la route principale de l'île entre Saint-George's et Grenville. Le paysage est fastueux : des nappes de verdure viennent mourir sur la chaussée qui chemine par de multiples grimpettes entre les bananiers et les flamboyants. Les gens sur la route saluent les soldats. C'est alors que le gamin crie : *« P.R.A. ! »*. L'homme assis à côté explique : c'est le sigle qui était utilisé sous Bishop pour désigner l'armée révolutionnaire (People's revolutionary army) ; il sert maintenant – peut-être avec malice – à baptiser les Américains.

Plus loin, des livreurs ont écrit sur leurs camions : *« Merci aux U.S.A. ! »* Nous rencontrons un journaliste américain qui appartient à un comité de protection des journalistes. *« Avant d'arriver ici*, dit-il, *j'étais hostile à l'intervention. Mais je n'ai trouvé personne dans l'île qui soit contre. »*

Dans un hôpital, une infirmière nous demande quelle est la position du gouvernement français. Apprenant qu'il a voté contre à l'ONU, elle a une moue de degoût : comme les Noirs en ont, sous ces tropiques, quand on ouvre devant eux un camembert.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 6.)

L'application de la nouvelle loi sur les contrôles d'identité

Lire page 11 l'article de BERTRAND LE GENDRE :

« Le délit de faciès »

Les médecins généralistes réclament une revalorisation de leurs tarifs

Lire page 12 l'article de JEAN-YVES NAU :

« Les débuts difficiles »

La question nationale en Yougoslavie et les relations entre les pays balkaniques

Lire page 7 un entretien avec M. MARKOVITCH *président de la Ligue des communistes*

Point de vue

La France, sujet de l'histoire

par MAX GALLO (*)

« Une période volcanique », « Nous entrons dans la tourmente ». Voilà des mois déjà que le président de la République, avec une lucidité que retiendra l'histoire, attire l'attention sur les dangers de cette fin d'année 1983 et des premiers mois de 1984, alors que se poursuit la conférence de Genève sur les euromissiles, dont l'échec, indiquait encore le président, serait *« l'une des dates les plus importantes de l'Europe depuis 1945 »*.

Les faits, à l'évidence, confirment ce diagnostic. La logique de l'affrontement armé (Tchad, affaire du Boeing, attentats de Beyrouth, invasion de la Grenade) s'est associée à des manifestations pacifistes que provoquent l'illusion généreuse, l'ignorance, la désinformation ou la manipulation, manifestations qui affaiblissent unilatéralement certains pays et en renforcent d'autres.

Si l'on va au-delà de cet événementiel dramatique et significatif, la situation mondiale, dès lors qu'on veut bien s'abstraire un moment des considérations morales ou idéologiques, peut s'analyser comme un emboîtement, une intersection de contradictions d'âge et de nature différents.

On veut dire par là que la poussée de l'islam intégriste vient croiser la question de l'approvisionnement en pétrole des économies industrialisées, que les haines ethnico-religieuses au Liban sont traversées par les rivalités Est-Ouest, que les revendications nationales ou sociales en Amérique centrale sont, elles aussi, enrichies par ce même conflit Est-Ouest, que la crise économique mondiale (avec l'endettement abyssal de pays aussi différents que le Brésil, la Pologne, et même Israël...) exacerbe les tensions ; que les problèmes internes des régimes les plus rigides ou de leur sphère d'influence, et d'autant plus qu'ils ont des responsabilités mondiales (couple U.R.S.S.-Pologne), constituent un facteur supplémentaire de déséquilibre. Si l'on ajoute à ces paramètres le surarmement nucléaire et celui des moyens conventionnels, les dérèglements monétaires ou l'augmentation du nombre des chômeurs et la crise d'identité nationale que cette situation nouvelle provoque dans des pays clés, on mesure à quel point le panorama mondial est sombre.

(Lire la suite page 4.)

(*) Porte-parole du gouvernement.

AU JOUR LE JOUR

Débats

Les députés français ont consacré quelques minutes de leur précieux temps, mercredi, à la désormais fameuse émission de télévision « Psy-show ». Un membre de l'opposition, M. Cousté, a mis le feu aux poudres en tonnant contre le caractère « déplacé et scandaleux » *de cette émission où l'on invite des couples à exposer leurs difficultés sexuelles.*

C'est au secrétaire d'État chargé... des techniques de la communication qu'il revint de défendre l'attitude du pouvoir dans cette grave affaire. Il monta sur ses grands chevaux, insensible au chahut, aux rires ambigus qu'il déchaîna, et affirma que « le monde nous envie notre télévision ». *On se demande si certains ébats de l'Assemblée nationale ne donneraient pas, eux aussi, matière à un épisode de « Psy-show ».*

BRUNO FRAPPAT.

L'Algérie de Chadli

I. – *« Pour une vie meilleure »*

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Alger. – Il s'appelle Bendjedid mais tout le monde le désigne par son prénom : Chadli. Et, bien qu'un communiqué officiel ait précisé lors de son élection à la magistrature suprême, il y aura bientôt cinq ans, qu'il convenait d'utiliser son patronyme, la presse algérienne a pris l'habitude d'écrire familièrement « le président Chadli ». Ainsi la glace a-t-elle été rompue d'emblée entre les Algériens et l'homme qu'ils venaient d'élire mais qu'ils ne connaissaient guère, sauf dans l'Ouest où il avait été chef de la région militaire d'Oran.

Rompant avec la tradition un peu guindée qui présidait à la célébration de l'anniversaire de la révolution au Palais du peuple, il avait, le 1er novembre 1979, offert une réception à l'hôtel Aurassi (Les Aurès, en français). Pour la première fois depuis l'indépendance, ministres et hauts fonctionnaires avaient été conviés avec leurs épouses et s'étaient mêlés aux invités tandis que le président allait souriant de groupe en groupe au lieu de rester confiné comme son prédécesseur dans un petit salon. *« Voilà comment on crée le style Chadli »*, avait fait observer, médusé, un diplomate en poste à Alger depuis plusieurs années. En moins d'un an, l'Algérie était passée de la tension à la décrispation.

Mohamed Boukharrouba – l'homme au caroubier, – auquel a succédé M. Chadli, s'était forgé un nom de guerre : Houari Boumediène. Il avait créé l'Etat et doté le pays d'institutions stables ; surtout, il se faisait « une certaine idée de l'Algérie » – comme de Gaulle se faisait « une certaine idée de la France » – et voulait lui *« rendre son rang »* dans le monde. Fier, austère, autoritaire, ombrageux, ce moine-soldat était, lui aussi, préoccupé de grandeur.

De tous les pays du Maghreb, c'est l'Algérie qui avait connu la colonisation la plus contraignante et la plus longue : cent trente-deux ans. Sa personnalité avait été niée par le colonisateur et souvent contestée par ses propres voisins. Boumediène voulait lui donner sa revanche sur l'histoire. Il en avait donc fait l'Etat le plus puissant et le plus dynamique de la région, le chef de file des non-alignés et, dès 1974, l'initiateur du nouvel ordre international. Mais ces résultats avaient été obtenus à marche forcée et au prix d'une dure austérité.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde

idées

Le « dire » et le « faire » culturels

par MARCEL LANDOWSKI (*)

TOUTE grande et vraie politique culturelle part d'une vision de l'homme et de sa destinée. Or sa destinée la plus haute ne peut s'accomplir que par l'épanouissement harmonieux de chaque individu en tant que tel. C'est pourquoi la culture est devenue — aujourd'hui où l'homme occidental est parvenu, au moins dans son immense majorité, à dominer les besoins vitaux essentiels — un des éléments majeurs de notre civilisation, toutes catégories confondues.

C'est dans cet esprit que le général de Gaulle et André Malraux avaient conçu le ministère des affaires *culturelles* et non de la culture. Il me semble en effet qu'il y a à la fois contresens et danger à vouloir administrer la culture, contresens parce qu'elle est par essence d'un domaine qui échappe à toute règle, donc à toute administration. *N'est-elle pas avant tout le* monde du rêve et de l'affectivité ! Danger parce que si l'on peut et doit administrer les affaires de la culture, jamais la culture elle-même ne peut l'être sauf pour conduire, même inconsciemment, vers un art *officiel, antichambre du totalitarisme.*

C'est bien pourquoi les promoteurs de la Vᵉ République avaient créé le ministère des affaires culturelles, et qu'André Malraux lui avait donné pour mission dans son beau rêve visionnaire de *« rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ».*

Cette phrase, cette pensée généreuse et lucide, sont plus d'actualité que jamais. *Certes,* depuis vingt-cinq ans, beaucoup de réalisations importantes ont vu le jour : après les maisons de la culture, les lois sur le patrimoine et les fondations, celles sur les espaces protégés, les multiples aides à la création, la politique *pour la musique, un important effort* pour le développement du livre et la création du Centre national du livre, les chartes culturelles qui ont permis de donner existence légale à la décentralisation, etc.

Mais l'essentiel reste encore à faire, parce que le but que s'était fixé Malraux n'a pas, et de loin, été encore atteint, et je crains fort que nous ne soyons pas sur la bonne voie en ce moment, malgré les excellentes intentions.

En effet, venant de divers milieux, notamment ceux de l'éducation nationale, des rumeurs persistantes font état depuis 1982 de nombreuses suppressions de postes dans les enseignements artistiques et de diminutions considérables d'heures de travaux pratiques (notamment de chant choral) dans presque toutes les académies de France.

Une révolution des esprits

Un grand effort est à faire, non pas sur le plan financier mais d'abord sur nous-mêmes, car cet effort nécessite de profondes remises en cause de certaines structures, mais surtout d'habitudes de pensée, de pesanteurs héritées du dix-neuvième siècle.

Je vois trois options fondamentales qui supposent, en une certaine mesure, une véritable *révolution des esprits.*

1) L'égalité des chances devant la culture. — L'égalité des chances devant la vie culturelle exige une refonte profonde du cycle primaire de toutes les écoles de France. Il ne *s'agit pas de la « énième » réforme* du système éducatif : il s'agit d'une remise en cause des méthodes, d'une partie des objectifs et des horaires. La proposition est claire, mais résolument révolutionnaire.

Pour tout le cycle primaire et sans doute *les classes de sixième et de* cinquième, l'enseignement des matières intellectuelles de base (écriture, lecture, sciences, histoire, etc.) devra être dispensé le matin et tous les après-midi consacrés aux disciplines d'éveil (botanique, sciences *naturelles, arts plastiques, musique,* photographie, visites de musée, concerts, etc.). Ces disciplines d'éveil devant être abordées non pas de manière passive mais, bien, active.

Cette décision, relevant d'une décision politique, est le *postulat* de base de toute vraie égalité devant la culture.

2) Un grand ministère des arts et des affaires culturelles. — La création d'un grand ministère des arts et des affaires culturelles est indispensable, une de ses missions prioritaires sera de regrouper en son sein tout ce qui a trait à la formation des enseignants des disciplines artistiques, car ce domaine, pour plusieurs années, sera la clef de voûte de toute notre vie culturelle à venir. Aujourd'hui l'anarchie règne sur ce point capital : trois ministères plus la radio officielle y entreprennent des actions parfois contradictoires et divergentes sans compter les mille initiatives prises par les collectivités locales devant la terrible faiblesse du ministère de l'éducation nationale.

Il y a des professeurs formés par la culture, d'autres par l'éducation, d'autres encore par jeunesse et sports, trois filières qui se méconnaissent bien souvent les unes les autres et créent des situations conflictuelles, d'où déperdition de forces, de talents et d'argent. C'est donc au moins une harmonisation, probablement une fusion, des efforts qu'il faut envisager pour susciter dans tout le corps social, l'appel, et pouvoir apporter la réponse.

3) Décentraliser, désétatiser, multiplier les foyers culturels autonomes. — Si l'État doit conserver un certain rôle incitateur pour la diffusion, la création et la mise en valeur du patrimoine, une *liberté* de décision et de contrôle pour tout ce qui touche aux enseignements (notamment la formation et le recrutement des maîtres), ce qui implique certaines dotations financières, il ne doit surtout pas être le seul gouvernant ou mécène — un tel rôle unique, tel qu'il est la loi dans les pays totalitaires, est la négation de la culture. Celle-ci doit être bouillonnement, initiatives privées, en bref elle doit être impérativement *pluraliste.* C'est pourquoi il faut lui donner une vie nouvelle par trois formes d'actions principales :

a) *Développer le principe des fondations.* — Revoir profondément, en lui donnant de beaucoup plus grandes possibilités incitatrices, donc financières, la loi Malraux concernant les fondations et les dégrèvements fiscaux pour motifs culturels. Il y a là les bases d'un formidable moteur pour toute la vie culturelle, dont, en fin de compte, même les finances publiques, par les retombées d'une activité très largement accrue, seraient bénéficiaires.

b) *Créer des organismes régionaux de culture.* — Inciter à la mise en place, à l'échelon régional, d'« instituts » régionaux de culture regroupant en leur sein, avec des moyens financiers suffisants, personnes privées et publiques ayant voix au chapitre culturel dans leur région. Ceux-ci seront de nouveaux relais dynamiques pour toutes les activités culturelles. Ils diversifieront les initiatives, les personnaliseront, et feront perdre ainsi le quasi-monopole de l'Etat que le centralisme excessif de nos successives Républiques a peu à peu instauré.

c) *Permettre des télévisions et des radios privées.* — Favoriser la création de chaînes de télévision et de radio privées avec des moyens financiers libres, permettant une émulation salutaire pour les télévisions et les radios d'État. L'importance prise par les médias audiovisuels nécessite, là aussi, diversification, pluralisme et liberté.

Telles sont les très grandes lignes d'un projet culturel qui est, économiquement, parfaitement raisonnable. Pour une société française très figée dans de vieilles habitudes de pensée, ce projet doit apporter un ferment révolutionnaire, parce qu'il secoue le centralisme étatique et permettrait l'épanouissement démocratique d'une vie culturelle enfin vraiment décentralisée, apportant l'égalité des chances à tous les enfants de France pour leur accès au domaine culturel. Il libère, d'autre part, toutes les initiatives privées et locales de l'emprise ou de la tutelle de l'Etat, celui-ci ne devant être que le garant de la qualité des enseignements, l'incitateur et le promoteur des grands desseins nationaux.

Ce que tous les artistes, le monde des arts et de la pensée et la population attendent de l'Etat, c'est que, dans la voie haute et ambitieuse tracée par André Malraux, une nouvelle étape soit franchie. Cette nouvelle étape, c'est maintenant la nécessité, non seulement par le « dire » mais par le « faire », de sensibiliser tous les enfants de France au domaine des arts et de la culture. C'est aussi que le monde d'aujourd'hui soit toujours pensé en fonction de nos racines : c'est, par conséquent, *former tous les instituteurs,* c'est créer les emplois de professeurs qui manquent cruellement, c'est aider à s'épanouir les *innombrables mouvements amateurs* qui sont le « sel de la terre ».

C'est pourquoi nous croyons à la nécessité impérieuse d'une vie culturelle active pour donner une âme à notre société industrielle, et cela dans un esprit de *total libéralisme.* Ceci doit être un des grands thèmes de réflexion de notre société, par-delà les préoccupations économiques, en cette fin de vingtième siècle.

Nous croyons que si notre société réussit cette véritable révolution, elle aura accompli une aussi grande œuvre que celle née de l'instruction publique obligatoire à la fin du dix-neuvième siècle.

Ces propositions non limitatives, bien entendu, peuvent permettre de réussir cette grande entreprise. Si, par malheur, notre société n'en comprenait pas à temps la nécessité, si elle n'en dégageait pas les vrais moyens, elle s'enfoncerait dans le matérialisme et la désespérance jusqu'à la mort.

Aussi est-ce dans un esprit d'espérance, en repoussant toute polémique, que j'ai essayé, en établissant les grandes lignes d'une politique toute nouvelle, de proposer les vrais moyens d'une profonde et nécessaire mutation culturelle, dans un esprit de liberté toujours élargie.

(*) Membre de l'Institut.

LU

« LA FOLLE DU LOGIS »

de Jean-Louis Missika et Dominique Wolton

LA télévision, *« objet le plus démocratique de la démocratie » ?* Pour en arriver à cette conclusion volontairement provocatrice, Jean-Louis Missika et Dominique Wolton ont dû faire justice d'un certain nombre de lieux communs qui traînent depuis des années sur le petit écran. *Non,* la télévision n'est pas le tout-puissant instrument de manipulation des masses fantasmé par les politiques. Plus que l'écrit, l'image garantit, par sa pluralité de significations, la liberté individuelle. Non, la télévision n'est pas responsable de l'uniformisation culturelle, de l'homogénéisation des modes de vie. Pas plus, en tout cas, que la radio, le cinéma ou l'école. Elle ne saurait être non plus le vecteur transparent d'une communication directe entre citoyens telle que l'ont rêvé les chantres de la télévision communautaire.

Au terme de ce décapage salutaire, que reste-t-il de la télévision ? Un objet complexe, hétérogène, mouvant, traversé par les contradictions des professionnels qui l'animent, des lois qui la régissent, des technologies qui la bouleversent sans cesse. Un lieu d'échanges, aussi, entre les modèles sociaux, les projections *individuelles ou collectives,* un lieu où le sens s'élabore dans une secrète alchimie de l'imaginaire. Un espace de représentation, enfin, qui, après avoir contribué à la reproduction élargie des contenus culturels, travaille maintenant à la *désacralisation du politique, à la laïcisation du spectacle du pouvoir.*

C'est sur ce dernier thème que les auteurs de *la Folle du logis* sont *le plus* passionnants. *Le reste, ils nous l'avaient déjà livré* dans leur rapport à Antenne 2 il y a trois ans *(les Futurs de la télévision)* et, surtout, *les Réseaux pensants.* Dans les deux derniers chapitres du livre la problématique *devient plus pressante, plus* actuelle, et les questions font mouche. L'information, programme fétiche de la télévision, ne *risque-t-elle pas de devenir* son talon d'Achille ?

C'est sur elle en effet que se concentrent toutes les contradictions. La multiplication des canaux, la montée d'une information spécialisée et payante, ne menacent-elles pas directement cet espace créé par la télévision de masse ? Que devient la fonction du journaliste, médiateur entre le public et les acteurs sociaux, si les progrès technologiques et le développement des réseaux permettent à chacun d'élaborer sa propre information ? Que pèse le trop-*plein d'images sur la guerre lu Liban,* face à l'absence de documents sur le conflit d'Afghanistan ?

Autant de questions qui, au-delà de la télévision, concernent directement le destin de la démocratie. *« La quête éperdue de l'information va dans le sens de la démocratie et tous les partenaires jouent le même jeu. La limite de l'idéologie occidentale de l'information, c'est l'état de fait. Dès qu'un pouvoir joue le silence, la logique de l'information s'épuise, car elle suppose la réciprocité, et là réside sa principale source de faiblesse. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ Gallimard, 338 p., 90 F.

LETTRES AU Monde

Du Collège de pierre au Collège de pensée

L'initiative du Collège international de philosophie n'est venue de nulle part ailleurs que *des philosophes eux-mêmes.*

A partir du projet qui en fut dessiné le 7 octobre 1981 — je rappelais les termes de ma proposition, le 10 octobre dernier, au cours de la séance inaugurale tenue deux ans plus tard presque exactement, — un processus s'est amorcé, bien plus long que nous ne l'imaginions, mais qui avait cette qualité : d'être réel.

Il a commencé par cheminer durant plusieurs *mois,* par des voies multiples, au cours de la préparation du colloque national sur la recherche. Jusqu'au jour où le ministre de *la recherche fixait un rendez-vous* à l'initiateur de la proposition, le 12 février 1982, pour me demander de préparer la naissance de la mission d'étude qui allait mettre en œuvre la création du Collège. La mission fut constituée à l'issue d'une réunion collective, le 13 mars 1982. C'est à cette date que commence une seconde phase, durant laquelle Jacques Derrida, avec François Châtelet, Dominique Lecourt et moi-même, coordonnait une ample correspondance adressée à des interlocuteurs extérieurs, d'où nous sont revenues près d'un millier de réponses en forme de documents, lettres simples ou projets augmentés. La troisième phase allait consister en la mise au point de la formule entre trois administrations — recherche, éducation, culture, — pour déboucher *sur la journée* inaugurale du 10 octobre, ouverte par leurs trois représentants les plus qualifiés.

Reprendre les étapes de cette première histoire dans notre projet n'est pas une préoccupation superflue. Il importe de souligner que son *invention* n'est en rien une commande du « pouvoir ». Fût-ce d'un pouvoir amical, attentif, généreux, comme celui qui en a rendu possible la *réalisation.*

(...) Il faudra maintenant émettre un vœu. Que la ville où commence ce projet en réseau lui confie le monument de pierre cistercienne qui fut le siège central de la première université philosophique au monde : celle de Paris — *Universitas magistrorum et auditorum,* universalité des enseigants et des étudiants. Ce siège de l'assemblée de l'Université de Paris, construit en 1245 et que la monarchie déclinante a légué en 1845 aux sapeurs-pompiers, a un nom peu connu des Parisiens et des Français : c'est le Collège universitaire des bernardins. Souhaitons que Paris manifeste sa générosité, au sens le plus fort et le plus cartésien de ce mot. En refaisant de ce Collège de pierre un Collège de pensée et de création en effet.

Paris, capitale de la philosophie ? Oui, ou plutôt : la philosophie comme capitale commune aux villes du monde.

JEAN-PIERRE FAYE,
secrétaire général du Haut Conseil du Collège international de philosophie.

Turner et la peinture abstraite

Depuis 1976-1977, la scène internationale de la peinture est marquée par ce qu'on appelle (sous des labels-étiquettes et marques divers) le « retour à la figuration ». Cette réalité appelle au moins deux remarques. Premièrement, elle n'est pas nouvelle ; à la fin des années 30, on a assisté de la même manière à des revirements et à des renoncements d'artistes engagés quelques années plus tôt dans le pari de la modernité. Deuxièmement, elle n'est pas complètement étonnante ; les choses, le monde, les hommes étant ce qu'ils sont, il est normal qu'une large majorité préfère un paysage, un bouquet de fleurs ou une grosse dame à un carré blanc sur fond blanc.

Ce qui est moins normal, c'est de vérifier comment ce « retour à la figuration » peut avoir, dirons-nous, des effets « rétroactifs ». Les nombreux articles et commentaires qui accompagnent la magnifique exposition Turner du Grand Palais en sont une très inquiétante illustration.

En effet, tous rédigés par d'éminents journalistes ou historiens d'art, ils développent dans leur très large majorité le point de vue suivant : ceux qui avaient cru pouvoir faire de Turner le prophète de la peinture abstraite se sont trompés ; Turner n'annonce ni *la Montagne Sainte-Victoire* de Cézanne ni *les Nymphéas* de Monet, il est le continuateur génial de la « grande » peinture classique, le Titien, Rembrandt, Poussin, le Lorrain, etc.

Faut-il rappeler à des personnalités si savantes que, si effectivement il peint à vingt-huit ans des *Vendanges à Mâcon* très classiques, sept ans plus tard on trouve *l'Avalanche des Grisons* qui reste, quoi qu'on puisse en dire, plus près de Nicolas de Staël que d'Hubert Robert ? Faut-il leur rappeler encore ces vues de Venise sur le mur de gauche du second étage où déjà se vérifie la phrase-manifeste de l'architecte du Bauhaus Mies van der Rohe, qui définit assez fortement l'aventure moderne : *« Less is more » ?*

Faut-il leur demander de regarder plus attentivement ces « tempêtes » (numéros 56, 57 et 58 du catalogue) et leur demander alors comment il est possible de penser qu'elles ne concourent pas infiniment plus à la gloire et au génie de ce peintre que la pitoyable et néanmoins rembrandesque *Jessica* ? (...)

Turner, Kandinsky, même combat ? Pas *mécaniquement, bien sûr,* et ce n'est pas le propos de ces lignes, qui veulent simplement, à travers l'exemple Turner qui en est un des plus forts, contribuer à poser le problème de l'abstraction, c'est-à-dire d'une de ces réalités de cette modernité, *attaquée et menacée en* nos temps frileux, mais que ni les modes ni les malheurs du présent ne pourront réellement refouler plus longtemps.

JACQUES MARTINEZ.

Des oublis dans l'histoire du P.C.F.

Votre page sur le P.C.F. en 1940 parue le 13 octobre est fort intéressante. Permettez-moi de vous signaler des oublis dans le livre de F. Crémieux et J. Estager qui m'empêchent de croire à la vérité vraie dont ils se targuent. Pas un mot de la position de Paul Nizan en septembre 39. Pas un mot de l'appel à la Résistance de Charles Tillon, en juillet 40 à Bordeaux. Pour eux, je veux bien croire qu'ils sont devenus des « traîtres au parti ». Mais pourquoi pas une ligne ni même le nom de Marcel Paul, fidèle jusqu'au bout celui-là, qui, fin juillet début août, organisait la Résistance en Loire-Atlantique ?

Est-ce donc une tare d'avoir été contre l'occupant allemand avant juin 41 même pour les vieux du parti ?

PIERRE LE ROLLAND,
déporté résistant
(Gardes).

De son côté, M. Jacques Arnault, ancien journaliste à l'Humanité, nous écrit :

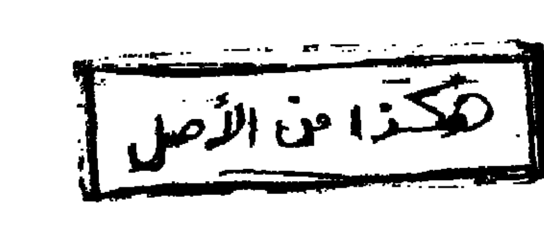
Je souhaiterais que les historiens qui scrutent les textes — c'est leur métier — n'omettent pas, pour l'information complète de leurs lecteurs sur cette époque, d'ajouter une simple note en bas de page qui pourrait être rédigée comme suit : *« Cependant (ou : c'est pourquoi) 26,1 % des Français apporteront leurs suffrages au P.C.F. lors des élections générales qui suivirent la fin de l'occupation. »*

L'Etat a-t-il deux paroles ?

« Le gouvernement a fermement réagi à la proposition d'un des partis de la majorité de remettre en cause les avantages consentis aux souscripteurs de l'emprunt Giscard indexé sur l'or. *« Il n'est pas question,* est-il précisé, *de remettre en question les engagements pris par l'Etat. »* On ne saurait mieux parler, et cette fidélité aux engagements antérieurs honore le gouvernement.

En 1972, sous la présidence de Georges Pompidou, tous ceux qui accédaient à la propriété se voyaient *exonérés pour une durée de vingt ans* de la taxe foncière. Or voici que, dans le projet de budget de 1984, le gouvernement supprime cette exonération. Y aurait-il donc deux types d'engagements pris par l'Etat, ceux qui *s'appliquent* aux gros épargnants, qu'il n'est pas question de léser, et ceux pris envers tous les naïfs qui, sur la foi de l'irréversibilité des engagements pris par l'Etat, ont cru qu'en accédant à la propriété, ils conserveraient vingt ans durant des avantages que le gouvernement ne semble apparemment pas avoir scrupule à abroger ? La fidélité à la parole donnée ne serait-elle pas, comme la République, une et indivisible ?

ROGER BISMUT
Paris.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE ET LA PRÉSENCE FRANÇAISE AU LIBAN

L'accord entre Beyrouth et Jérusalem serait soit abrogé, soit « gelé »

De notre envoyé spécial

Genève. – La conférence sur le dialogue au Liban a atteint un seuil critique. Les deux camps sont convenus que l'accord de normalisation israélo-libanais conclu le 17 mai dernier ne devrait pas être mis en œuvre. Sera-t-il abrogé unilatéralement, comme l'exige l'opposition, ou seulement *« gelé »* en attendant des accommodements négociés, selon le vœu des progouvernementaux ? De l'issue du débat qui s'engage ce jeudi 3 novembre dépend la réconciliation nationale et, partant, la paix ou la guerre dans le pays du Cèdre.

Encouragés par les succès qu'ils ont enregistrés, dont deux d'importance capitale, dans la journée de mercredi, les représentants du Front du salut national (opposition) ont la ferme intention de ne pas transiger. Ils devaient présenter jeudi diverses propositions, dont certaines consignées par écrit comportant les arguments juridiques et politiques qui permettraient au gouvernement de justifier la dénonciation du traité.

Grâce à des indiscrétions, on connaît les thèses que les deux parties ont développées au cours des discussions qui se sont déroulées dans la journée de mercredi. Le président Amine Gemayel, et MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, les deux animateurs du Front libanais, ont fait valoir que le Liban ne pouvait pas se désengager après avoir négocié pendant huit mois la rédaction d'un document dont la valeur internationale a été sanctionnée par les Etats-Unis. Le chef de l'Etat a évoqué les graves conséquences qu'entraînerait la remise en cause de l'accord et s'est référé aux menaces d'Israël de se livrer à des représailles, notamment en coupant le Sud-Liban, occupé par l'armée de Jérusalem, du reste du pays. Ainsi serait consacré le partage du Liban, lequel se retrouverait dans la situation prévalant au lendemain de l'invasion israélienne, à l'automne 1982.

En l'absence de toute solution de rechange crédible conduisant au retrait de toutes les forces étrangères, israéliennes, syriennes et palestiniennes, disent encore les partisans du chef de l'Etat, ne vaudrait-il pas mieux surseoir à l'exécution du traité afin de renégocier un règlement qui serait, cette fois-ci, acceptable pour tous les protagonistes du conflit ?

Accord sur l'« arabité » du Liban

Les plaidoiries des progouvernementaux ont été vaines. Les dirigeants de l'opposition, les uns après les autres, ont soutenu que le maintien de l'accord, fût-il « gelé », était plus dangereux pour l'avenir du Liban que son abrogation. Il divise profondément la nation et ne manquerait donc pas de relancer la guerre civile sur une grande échelle. Ses principales dispositions entament la souveraineté du pays, l'isolent du reste du monde arabe et interdisent tout règlement avec les voisins syriens et les « frères » palestiniens. Le traité étant vicié dans ses fondements, il ne servirait à rien de l'amender, à supposer qu'Israël soit disposé à le renégocier.

L'accord de normalisation du 17 mai, ont argumenté encore les chefs de l'opposition, est juridiquement indéfendable. Il est en contradiction flagrante avec la résolution du Conseil de sécurité qui exige le retrait inconditionnel de l'armée israélienne, coupable d'une agression caractérisée contre le Liban ; il a été imposé au gouvernement de Beyrouth sous le régime de l'occupation ; il viole les attributs, internationalement reconnus, d'un Etat souverain. Le chef de l'Etat ne l'ayant pas encore ratifié, rien ne devrait l'empêcher de le récuser légalement et de le renvoyer au Parlement pour un nouvel examen. Le président Gemayel n'a pas le choix, ont conclu les représentants de l'opposition, puisque les dispositions du traité contesté sont contraires à l'« arabité » du Liban dont la définition détaillée avait été approuvée à l'unanimité au cours de la séance du mercredi 2 novembre.

Les progouvernementaux avaient, en effet, battu en retraite après avoir refusé la veille de souscrire à un texte qu'ils jugeaient abusif concernant le caractère culturel et politique du peuple et de l'Etat libanais (*le Monde* du 3 novembre). Ils souhaitaient initialement une formulation ambiguë se référant au *« visage arabe »* du pays, laissant ainsi à celui-ci une marge de liberté à l'égard des pays « frères ». Le président du Front libanais, M. Camille Chamoun, a commencé, mercredi, par lâcher du lest en proposant d'ajouter une phrase indiquant que le Liban *« appartenait »* de surcroît au monde arabe. La concession a été jugée *« dérisoire »* par M. Nabih Berri, le chef de l'organisation chiite politico-militaire Amal, qui a répliqué que même un pays comme Israël pourrait un jour, s'il devait adhérer à la Ligue arabe, se prévaloir d'une telle *« appartenance »*. *« Non !* a-t-il lancé. *Il nous faut un texte précis et détaillé confirmant que l'identité, les intérêts et les engagements de notre pays sont exclusivement arabes. »*

La résistance du camp gouvernemental a été brève. La résolution adoptée, et qui devrait être incorporée dans un éventuel accord global, stipule notamment : *« Le Liban est un pays souverain, libre et indépendant (...), d'appartenance et d'identité arabes qui, de par sa qualité de membre fondateur et toujours actif de la Ligue arabe, est tenu à respecter toutes ses conventions (...), et cela dans tous les domaines, sans exception. »* En d'autres termes, Beyrouth est tenu à ne conclure aucun accord avec Israël qui violerait l'un ou l'autre des engagements pris dans le cadre de la Ligue arabe, dont l'une des vocations fondamentales est de poursuivre le combat contre l'État juif jusqu'à la conclusion d'un *« règlement durable et global »*.

C'est grâce à ce texte que les chefs de l'opposition ont pu arracher à leurs adversaires, dans la soirée de mercredi, une deuxième concession de taille, bien qu'ils l'estiment encore insuffisante, celle ayant trait au « gel » de l'accord de normalisation israélo-libanais. Il est vrai que les Etats-Unis n'ont pas été étrangers à ce résultat, que certains considèrent comme le premier pas vers une *« totale capitulation »* du président Gemayel et de ses alliés. Le médiateur américain, M. Richard Fairbanks, aurait *« recommandé »* avec insistance à ces derniers d'ajourner l'exécution du traité afin de négocier ultérieurement des amendements susceptibles de satisfaire les *« intérêts légitimes »* de la Syrie. M. Fairbanks n'a pas réussi, en revanche, à prodiguer des conseils analogues de modération à M. Abdel Halim Khaddam, le chef de la diplomatie de Damas, qui a refusé net de le rencontrer.

Il n'a pas pu non plus ébranler deux dirigeants de l'opposition, MM. Walid Joumblatt et Nabih Berri, avec lesquels il s'est entretenu, séparément, à deux reprises en quarante-huit heures. Et pour cause. M. Berri est soumis, dit-on, à une forte pression de sa base chiite, surtout dans le Sud-Liban, qui serait dans une *« humeur insurrectionnelle »*. Le chef d'Amal l'a admis implicitement en déclarant, au cours de la séance de mercredi soir : *« Nous préférons résister les armes à la main à l'occupation israélienne plutôt que de vivre en paix à l'ombre d'une hégémonie déguisée que sanctionnerait un accord dit de normalisation. »*

Une lutte inégale

Quant à M. Walid Joumblatt, sa marge de manœuvre est tout autant étroite. La délégation qu'il dirige comprend des représentants non seulement du parti socialiste progressiste, dont il est le chef, mais aussi du parti communiste (M. Karim Mroué), du Rassemblement patriotique nassérien (M. Samir Sabbagh), et du Baas prosyrien (M. Abdallah El Amin), toutes formations vouées à une lutte implacable contre les Etats-Unis et Israël. Les autres alliés de M. Joumblatt, MM. Rachid Karamé (sunnite de Tripoli) et Soleiman Frangié (le chef des maronites de Zoghta) sont trop liés à la Syrie pour s'écarter du programme commun du front de l'opposition.

En revanche, le bloc progouvernemental paraissait mercredi se lézarder. Ses membres musulmans, MM. Salam (sunnite de Beyrouth) et Osseirane (chiite), pourtant résolument conservateurs, ont souvent adopté des positions proches de celles de l'opposition. M. Chamoun n'a pas fait preuve d'une solidarité à toute épreuve envers M. Pierre Gemayel, le chef phalangiste, pour des considérations relevant sans doute d'une ancienne et tenace rivalité personnelle. Le président Amine Gemayel manifestait, pour sa part, des signes d'impatience à l'égard de son père, et, le jugeant trop intransigeant, lui a refusé à plus d'une reprise, au cours des débats, le droit à la parole.

Divers autres facteurs de caractère plus fondamental – en particulier le rapport de forces au Liban même – contribuent à rendre la lutte inégale à Genève. Il faudrait cependant se garder de conclusions hâtives. Même si tout paraît indiquer que le camp gouvernemental devra céder une fois de plus à ses adversaires en acceptant le principe de l'abrogation du traité israélo-libanais, les jeux ne sont pas faits. D'autres acteurs du drame, ceux-là dans les coulisses, ont les moyens de peser sur la suite des événements. Israël et les Etats-Unis ont encore leur mot à dire. L'Amérique du président Reagan, en particulier, peut difficilement accepter de reculer devant la Syrie et ses alliés libanais, perdant ainsi toute crédibilité au Proche-Orient. Il n'en reste pas moins qu'elle souhaite ardemment un règlement à Genève, qui ferait l'économie d'un conflit élargi, impliquant directement les forces américaines.

L'Arabie Saoudite, dont les relations sont étroites avec Washington et Damas, pourrait, théoriquement, contribuer à un compromis. Si l'impasse devait persister, rapporte-t-on dans les couloirs, le chef de la diplomatie de Ryad, le prince Saoud, viendrait à Genève pour jouer les médiateurs. Rien ne dit cependant qu'il réussirait.

ERIC ROULEAU.

REGAIN D'AGITATION EN CISJORDANIE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. – Célébré chaque année par des manifestations d'hostilité envers l'administration israélienne, l'anniversaire de la déclaration Balfour coïncidait cette année avec un regain d'agitation en Cisjordanie. L'armée avait imposé un couvre-feu dans les principaux camps de réfugiés, notamment à Kalandia, près de Ramallah, et à Balata, près de Naplouse. Des incidents ont néanmoins éclaté ici et là. Dans un village proche d'Hébron, un jeune manifestant qui jetait des pierres sur les soldats et n'avait pas obtempéré a été blessé par balles. L'université de Bethléem a été fermée (*le Monde* du 3 novembre).

Le coordinateur des activités israéliennes dans les territoires occupés a menacé, mercredi 2 novembre, de réprimer fermement toute atteinte à l'ordre public. Les tribunaux militaires ont prononcé ces jours-ci des peines très sévères – entre deux et quatre ans et demi de prison ferme – contre des Palestiniens reconnus coupables d'avoir lancé des bouteilles incendiaires sur des véhicules israéliens. A Jérusalem-Est, qui n'est pas sous administration militaire, les commerçants arabes ont partiellement suivi le mot d'ordre de grève lancé à l'occasion de la Journée Balfour. Enfin, l'ancien maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, n'a pas été autorisé à se rendre aux Etats-Unis. Il devait y recevoir des soins médicaux et être fait citoyen d'honneur d'une petite ville du Michigan. Selon l'administration, son voyage avait en fait un but politique. – J.-P. L.

De nouvelles mesures de sécurité ont été prises par le contingent français

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – Déjà le 25 septembre, lorsqu'un contingent du premier régiment français de chasseurs parachutistes était venu relever la légion étrangère, la première préoccupation du général François Cann avait été de faire renforcer tous azimuts les protections mises en place par ses prédécesseurs contre les tirs d'artillerie et les engins sol-sol. Dans son bureau de la résidence des Pins, où est installé son quartier général, le commandant du contingent français de la force multinationale nous a expliqué les raisons qui lui avaient fait retenir cette priorité : *« Pendant les opérations de relève, qui ont duré en tout cinq jours pour s'achever le 1er octobre, nous avons été presque continuellement soumis à des tirs d'artillerie et de roquettes. C'est dire qu'au moment même où nous nous installions, il était à la fois urgent et indispensable de mettre tout en œuvre pour nous protéger toujours plus efficacement contre des agresseurs inconnus et invisibles, capables à tout instant de nous porter des coups dangereux... »*

Et puis il y a eu, le matin du dimanche 23 octobre, le double attentat. *« Jusqu'à ce que survienne la tragédie du poste Drakkar,* reprend le général Cann, *nous avions, comme nos prédécesseurs, recensé et examiné l'un après l'autre tous les dangers susceptibles de nous menacer. Si nous avions placé en tête de liste les attentats à l'explosif – et comment aurions-nous pu ne pas le faire dans un pays où, avec ou sans voiture piégée, ce mode de terrorisme est monnaie courante ? – en revanche le véhicule conduit par un kamikaze n'était pas au nombre des hypothèses retenues. »*

Douze jours après le drame, qu'a-t-on fait pour éviter, autant que faire se peut, de nouvelles agressions meurtrières ? *« Il n'y avait pas moins de sept mille sacs de sable autour et dans Drakkar qui ont joué souvent un rôle protecteur en stoppant dans leur chute de lourds éléments de béton et en sauvant ainsi des vies humaines. Nous avons installé de nouveaux sacs partout où cela a été nécessaire. En outre, en de nombreux endroits, nous avons disposé des remparts de fûts emplis de terre et nous avons façonné, là où il le fallait, des buttes de terre destinées à protéger tous nos véhicules. Enfin, nous avons installé un grand nombre de filets d'acier antiroquettes. »*

« Cela est une chose, poursuit le général Cann. *Pour éviter que ne se renouvelle l'action d'un véhicule-suicide, nous avons systématiquement modifié le système de chicanes qui existait avant le 23 octobre. Pour cela nous avons allongé considérablement tous les parcours en chicanes donnant accès à nos installations et renforcé les éléments même qui constituent les points d'appui de ces chicanes. De telle sorte que tout véhicule qui tenterait de refaire ce qui a été fait n'aurait désormais aucune chance d'atteindre son but, les sentinelles ayant à présent tout le temps nécessaire pour le neutraliser sitôt que son attitude serait jugée suspecte. »*

En nous rendant au quartier général du contingent français, nous avions en effet trouvé bien du changement. Un long couloir entièrement clos de barbelés et semé de postes où veillent derrière leurs murettes de sacs de sable des parachutistes aux aguets contraint dorénavant tout piéton – et *a fortiori* tout véhicule – après qu'il a été déjà stoppé et éventuellement fouillé par les soldats libanais à cheminer longuement avant d'atteindre le portail. Mais il ne saurait en être ainsi pour tous les postes et notamment pour ce qui concerne ceux implantés au cœur ou en bordure des quartiers sud du Grand-Beyrouth. *« Certaines de nos installations,* explique le général Cann, *restent vulnérables : si les militaires libanais ont toute latitude pour fouiller qui ils veulent, il n'en va pas de même pour nous qui ne pouvons que surveiller les suspects, voire les faire rebrousser chemin. Or les effectifs de l'armée libanaise ne lui permettent pas de renforcer tous les postes des quatre armées étrangères présentes à Beyrouth... Il faut savoir aussi que les postes installés dans la capitale proprement dite restent vulnérables dans la mesure où nous nous refusons à couper la circulation, estimant qu'il ne faut en rien perturber la vie de la capitale. »*

Les souterrains de Beyrouth

Ce que le général Cann déplore, c'est que *« tout ce temps dépensé à parfaire notre autoprotection soit autant de temps qui n'aura pu être consacré à la vraie mission de la force multinationale »*. Et sa crainte du moment, il nous l'avoue, se porte aujourd'hui *« sur ces voitures piégées et télécommandées qui attendent tout le temps nécessaire que leur objectif passe à proximité »*. D'autant que des renseignements provenant des sources les plus sûres feraient état de la présence *« quelque part dans Beyrouth »* du reliquat d'explosifs non utilisés lors du double attentat du 23 octobre. Aussi les patrouilles fixent-elles un œil très vigilant sur les plaques d'immatriculation de *« certains véhicules »*, dont les Q.G. français et américain ont diffusé les listes auprès de leurs officiers.

Dernier point faisant lui aussi l'objet d'une surveillance particulièrement attentive : les réseaux de voirie souterraine, redoutables voies d'accès que pourraient emprunter les poseurs de machines infernales. Le général croit même à *« l'existence de souterrains n'ayant rien à voir avec les égouts »*. *« Beyrouth,* dit-il, *est un immense gruyère dont il nous appartient de trouver et de boucher chaque trou. »*

Depuis le 31 octobre, une fois achevés les travaux de déblaiement des décombres de Drakkar, les soldats ont repris les activités habituelles – patrouilles, rondes et surveillance, – augmentées maintenant de travaux de terrassement et de la pose de milliers de mètres de barbelés. Harassés de besogne et de chagrin, près de deux mille hommes encore en état de choc font donc tout ce qu'il est possible pour éviter que ne se renouvelle un tel assassinat collectif. Même les batteries anti-aériennes restent en alerte de jour comme de nuit. Comme le dit le général Cann : *« A compter du moment où l'on a affaire à des superprofessionnels du crime, rien ne doit être négligé. »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA FRANCE ENVOIE A BEYROUTH DE NOUVEAUX APPELÉS VOLONTAIRES

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a annoncé, le mercredi 2 novembre, à Paris, qu'une compagnie du 1er régiment de chasseurs parachutistes de Pau ira renforcer, à partir du 8 novembre prochain, le contingent français de la force multinationale de sécurité à Beyrouth. Ce sont des appelés volontaires de ce même régiment qui ont trouvé la mort, le 23 octobre dernier, dans l'attentat que M. Hernu a qualifié de *« crime odieux et lâche »*, contre les forces américaines et françaises dans la capitale libanaise.

Il s'agit, là aussi, d'appelés volontaires : après l'agression dont les cinquante-cinq parachutistes de ce même régiment ont été l'objet, une soixantaine de recrues du 1er R.C.P. se sont déclarées volontaires pour remplacer à Beyrouth leurs camarades disparus.

Le ministre de la défense a affirmé que la France était en passe d'appliquer à Beyrouth *« des mesures d'appui renforcé avec l'armée régulière libanaise »*. Dans le secteur géographique qui est le sien, le contingent français devrait bénéficier d'une présence plus active et plus importante de l'armée régulière libanaise qui, seule, est habilitée à exercer des pouvoirs de police et de fouille en avant du dispositif de la force multinationale de sécurité.

M. Hernu a estimé que *« les soldats de la paix à Beyrouth sont en état de légitime défense »* et que l'attentat du 23 octobre avait été commis *« scientifiquement et militairement »*, ce qui donne des idées sur leurs auteurs, a ajouté le ministre de la défense sans toutefois se résoudre à identifier plus précisément ces auteurs.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

- MANIFESTATIONS D'ETUDIANTS. – De violents affrontements se sont produits, le mercredi 2 novembre pendant trois heures, à l'université de Séoul entre policiers et étudiants de gauche qui dénonçaient la *« dictature militaire »* du président Chun Doo Hwan et le soutien que lui apporte, selon eux, le président Reagan en se rendant en Corée du Sud la semaine prochaine. Un policier a été grièvement blessé. Une quarantaine d'arrestations ont été opérées.

Egypte

- DES MANŒUVRES MILITAIRES COMBINÉES EGYPTO-BRITANNIQUES à l'ouest d'Alexandrie, ont pris fin mercredi 2 novembre. Ces manœuvres, les premières avec des Britanniques depuis le retrait de leurs bases du canal de Suez en juin 1955, ont rassemblé du côté anglais le porte-avions Hermes, des chasseurs Harrier et une unité de huit cents commandos, tous vétérans de la guerre des Malouines, tandis que la partie égyptienne alignait, notamment, des Mirage. – *(Correspondance.)*

R.F.A.

- MORT D'UN CRIMINEL NAZI. – Le criminel de guerre, Helmut Rauca, est mort samedi 29 octobre à l'hôpital de la prison de Kassel à l'âge de soixante-quatorze ans. Helmut Rauca devait être jugé au début de l'année prochaine pour le massacre de onze mille cinq cents juifs en Lituanie en octobre 1941. Rauca avait vécu sous son propre nom au Canada à partir de 1950 et avait été extradé en mai dernier, à la suite d'un avis de recherche lancé par le parquet de Francfort. – *(A.F.P.)*

Tchad

- VISITE D'UN RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN. – M. Pierre Shoatal, directeur de la division Afrique centrale au département d'État américain, a été reçu, mercredi 2 novembre, par le président Hissène Habré, puis par le ministre des affaires étrangères, M. Idriss Miskine. Les conversations ont porté sur les besoins du Tchad en matière d'aide militaire, économique, et alimentaire. – *(Reuter.)*

Tunisie

- RECTIFICATIF. – M. Moncher Gargouri et non Moudher Gargouri, comme nous l'avions écrit par erreur dans *le Monde* daté 27-28 octobre, qui est l'auteur d'un article sur l'économie tunisienne, est professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Tunis.

PROCHE-ORIENT

La France, sujet de l'histoire

(Suite de la première page.)

La révolution technologique et les redistributions géographiques et sociales qu'elle opère ne sont pour l'heure, dans cette période de transition, qu'un élément de plus de déstabilisation. Ces jeux de contradictions accentuent l'écart qui sépare les pôles développés des autres. Les enfants et les mères affamés du Brésil pillent les supermarchés, cependant qu'ici l'on stocke par milliers de tonnes la poudre de lait dont on ne sait que faire.

Ce monde scandaleux est encore *ossifié* par les aveuglements idéologiques, le refus de prendre en compte la *totalité* des problèmes qui concernent *toute* l'espèce humaine, les certitudes messianiques et la volonté bureaucratique de domination des uns ou la bonne conscience orgueilleuse des autres.

Dans un monde déchiré par ces inégalités, menacé par un potentiel énorme de destruction, ce qui frappe c'est l'inadaptation des réponses des super-puissances, l'archaïsme de leurs initiatives, leur prise en compte d'un *seul* aspect des problèmes, comme si l'intérêt global de l'espèce humaine, en cette fin du vingtième siècle, était d'être soumis à la logique *idéologique*, militaire et bureaucratique du système soviétique, chaque nation uniformisée et enrégimentée, ou bien entraîné par le laisser-faire économique et financier.

Un rôle d'équilibre et de cohérence

Nous l'affirmons nettement, la politique conduite par le président de la République, la politique de la France est la seule qui soit à la hauteur des enjeux *et* de la situation dramatique du monde. Qu'on ne nous fasse pas dire que la France peut seule influer sur le cours du monde, l'infléchir de manière déterminante, mais à sa place, avec son poids, elle joue un rôle d'équilibre et de cohérence.

D'abord, il faut s'en prendre aux contradictions de fond. Sur le déséquilibre du monde (Nord-Sud), sur la crise financière (proposition de conférence monétaire internationale), les initiatives de la France sont connues. Verbales ? Il suffit de connaître le taux de sa contribution à l'aide du tiers-monde pour refuser ce mot. Mais de toute manière, dire, répéter, alerter, est déjà un acte.

De plus, comment ne pas voir que le sommet franco-africain de Vittel, ce rassemblement des vingt-sept chefs d'Etat, outre qu'il rapproche le Nord du Sud, *est* une tentative pour surmonter les contradictions Est-Ouest dans la zone africaine.

Quand la France intervient au Tchad ou en Amérique centrale, diplomatiquement et même militairement, pour bloquer un processus, soit de déstabilisation, soit de réduction d'un problème « local » à sa donnée internationale, comment ne pas voir que c'est la même logique de tentative de résolution des contradictions qui est proposée ? Quand le président de la République affirme sa fidélité à l'alliance atlantique, ensemble de nations ayant une origine commune de civilisation, tout en maintenant l'autonomie de la dissuasion française, c'est, ici aussi, contre la logique unilatérale réductrice et dangereuse qu'il s'affirme, sans pour autant, on l'a vu (discours du Bundestag, position sur le développement des Pershing), renoncer aux solidarités, sans pour autant cesser d'affirmer la volonté de paix, sans pour autant non plus adhérer aux illusions simplificatrices.

C'est donc à la fois une vision globale des problèmes du monde, un choix de civilisation, et une réponse graduée jouant sur toute la palette des moyens qui est mise en œuvre.

On le perçoit clairement au Liban. Rares sont ceux qui ont signalé la similitude angoissante entre la situation au Moyen-Orient et celle des Balkans en 1912-1914. Aujourd'hui comme hier, des groupes terroristes manipulés par les grandes puissances ; aujourd'hui comme hier, des minorités ethniques, des communautés religieuses, enfermées dans leur passion et décidées, pour imposer leurs vues, à attirer dans leur guêpier les grands protecteurs ; une pathologie *du* comportement de ces groupes aveuglés par la violence ; et, pour aggraver le tout par rapport à 1914, la question pétrolière, la poussée de l'intégrisme musulman, la guerre déjà entre l'Iran et l'Irak.

Labourée par les conflits et les haines, la zone du Moyen-Orient est une poudrière, et après tout, en 1914, ni la Russie tsariste, ni l'Autriche-Hongrie, ni la Prusse et encore moins l'Angleterre ou la France, n'avaient clairement déterminé les conséquences de l'engrenage. Être présent à Beyrouth aujourd'hui, quand on est la France, c'est introduire un comportement de raison dans un univers entraîné par la déraison qui conduit à la guerre.

Tenter de trouver — et des soldats français sont morts pour cela — une solution « locale » raisonnable, tenter de l'imposer, tel est le dessein de la France. Et bien sûr, l'ONU à son rôle à jouer.

Quitter le Liban, se « désengager », ce n'est pas céder la place à l'impérialisme soviétique. Y rester, ce n'est pas devenir l'allié subalterne des Etats-Unis. Ces propos sont absurdes. Quitter le Liban quand on y défend une solution de raison, c'est favoriser le déclenchement d'un incendie plus vaste.

La France est en situation, grâce à la politique de François Mitterrand, de peser dans ce monde fou, pour des solutions qui n'aggravent pas les contradictions, mais les apaisent. Cela suppose des réponses fines, où s'ajoutent bien sûr à la présence de soldats français l'action des diplomates et la concertation internationale. Que font nos soldats au Liban ? Ils empêchent, au prix de leur sang, l'engrenage de tourner encore plus vite et de broyer la paix du monde, comme ce fut le cas dans les Balkans de 1914.

Une telle diplomatie suppose à la fois une analyse lucide, une maîtrise du temps, un sang-froid, une rapidité dans la décision que les derniers événements ont démontré. Ce n'est *pas d'opérations « coup de poing »*, d'opérations spectacles pour cinéastes dont le monde et la France donc ont besoin, mais de prudence et de *détermination*, de choix médités intervenant dans le cadre d'une analyse des contradictions qui écartèlent le monde.

Une telle politique, indispensable si l'on ne veut pas que se déchaîne le cataclysme, a, à l'évidence, besoin d'être soutenue par l'ensemble de la nation. Elle correspond à la vocation traditionnelle de la France qui est de mettre sa force au service de la paix.

Cette politique aurait évidemment un poids plus grand si elle était celle de toute l'Europe. Non une Europe neutraliste, livrée à la plus grande des puissances continentales, mais une Europe engagée, capable, dès lors, de prendre du recul, d'affirmer son indépendance de jugement, d'action et de défense. Car l'Europe, par sa tradition démocratique comme par sa situation géopolitique, saura, plus qu'aucune autre puissance au monde, trouver et promouvoir les solutions d'équilibre.

Mais c'est aussi le rôle de la France, tel qu'il apparaît dans la politique du président de la République, d'entraîner l'Europe sur cette voie et de faire ainsi cesser le scandale qui risque de conduire l'un des centres les plus riches de la civilisation humaine à n'être qu'un objet de l'histoire.

La France, elle le montre, veut rester un sujet actif du destin mondial, il est de l'intérêt de tous que l'Europe le soit aussi.

MAX GALLO.

Irak

« Le contrat de livraison des Super-Etendard est honoré »

déclare M. Charles Hernu

« Depuis un mois, les avions Super-Etendard sont là où ils doivent être et cela n'a pas empêché le monde de tourner », a déclaré, mercredi 2 novembre, à Paris, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, à des journalistes qui l'interrogeaient sur le sort des avions d'attaque Super-Etendard prélevés sur les stocks de la marine nationale et livrés à l'Irak. *« La France a l'habitude d'honorer ses contrats*, a encore expliqué M. Hernu. *Tous les contrats sont honorés, dont celui-là. »* Le ministre a tenu à répéter aux journalistes : *« Depuis un mois, et je vous donne là une date importante. »*

C'est, en effet, le 7 octobre dernier (*le Monde* daté 9-10 octobre) que les cinq Super-Etendard prêtés à l'Irak se sont envolés de leur base de Landivisiau, en Bretagne, où s'entraînaient leurs pilotes, à destination du client irakien. A l'époque, tant le ministère des relations extérieures que le ministère de la défense s'étaient refusés, à toute confirmation officielle, prétextant que la France ne fait aucun commentaire sur ses livraisons d'armes.

Le contrat concerne également la livraison de missiles surface-surface Exocet AM-39, adaptés au lancement depuis le Super-Etendard et la fourniture de nouveaux intercepteurs Mirage F-1.

Dans un entretien au quotidien *le Matin* de ce jeudi 3 novembre, le ministre des affaires étrangères de l'Irak et vice-premier ministre, M. Tarek Aziz, qui avait négocié le contrat en janvier dernier à Paris, déclare que son pays *« est totalement satisfait »* puisque *« la France a tenu ses engagements en procédant à la livraison des appareils durant le mois d'octobre »*.

Bien que la livraison soit intervenue au début du mois dernier, les pilotes irakiens ont continué de subir un court perfectionnement de leur instruction, qui les rend aujourd'hui opérationnels aux commandes des Super-Etendard. Le couple avion-missile peut s'en prendre à des bateaux adverses, voire à des infrastructures.

« L'affaire des Super-Etendard, dit M. Aziz, *a fait trop de bruit. Elle est maintenant terminée. Elle a toutefois été positive, car elle a permis de tester la solidité de la coopération franco-irakienne sous le gouvernement socialiste qui avait hérité de cette politique inaugurée sous Georges Pompidou et poursuivie sous Valéry Giscard d'Estaing. »* Selon le vice-premier ministre irakien, les liens d'amitié entre la France et l'Irak ont fait l'objet d'une *« campagne inspirée de l'étranger »* et destinée à les *« saper »*. *« L'origine de cette campagne*, affirme-t-il, *s'est trouvée aux Etat-Unis, en Grande-Bretagne et en Israël. Des pays qui, à des titres divers, procurent des armes ou des facilités à l'Iran. »*

Le ministre irakien ajoute avoir eu l'occasion d'expliquer aux Américains que *« leurs prétendues craintes* (de voir l'Iran bloquer le détroit d'Ormuz) *étaient sans fondement. » « Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *ils ont évolué et admettent que l'Iran a bluffé. »*

En conclusion, M. Aziz estime que son pays vient de remporter *« une double victoire diplomatique »* dans l'affaire des Super-Etendard et dans le très récent vote de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à la cessation des hostilités entre Téhéran et Bagdad, dans le Golfe. *« Nous souscrivons entièrement à cette résolution, car elle est positive »*, dit M. Aziz.

Les vrais soucis de M. Saddam Hussein

A la mi-octobre, au moment où le chef de l'Etat irakien, devant trente journalistes français invités par lui à Bagdad, discourait sur la nécessaire livraison par la France des cinq Super-Etendard (qui se trouvaient peut-être déjà en Irak), il semble bien que certains de ses proches intriguaient contre lui.

Le *Daily Mail*, quotidien londonien conservateur, se référant à des *« sources arabes »* parla même de *« tentative d'assassinat »*. (*Le Monde* daté 23-24 octobre.) Des informations en provenance de Bagdad permettent maintenant d'y voir un peu plus clair. Il ne semble pas qu'un complot, destiné à éliminer M. Saddam Hussein ou simplement à réduire ses pouvoirs, ait connu un début de réalisation. Il s'avère, en revanche, que le président irakien a dû prendre des mesures pour prévenir une menace pesant sur lui.

Ainsi, et cela a dû particulièrement lui être douloureux quand on connaît la force des liens du sang en Orient arabe, M. Hussein a dû limoger (liquider ?) son propre demi-frère, M. Barzan Takriti, chef de la toute-puissante sûreté d'Etat, l'un des piliers majeurs du régime. M. Takriti était, comme le président, un civil. Il a été remplacé par un officier de haut rang, M. Hicham Fakhri, sur lequel on ne dispose pour le moment d'aucun renseignement précis.

La question que l'on se pose à Bagdad est de savoir dans quelle mesure M. Saddam Hussein a choisi en toute liberté, ou s'est vu imposer par une armée, dont le conflit avec l'Iran a accru l'influence, le successeur de son demi-frère. Ce ne serait pas la première affaire dans laquelle M. Hussein aurait dû céder aux instances des militaires. A l'époque où, à peine adulte, il luttait dans la clandestinité contre le gouvernement en place à Bagdad, le futur chef du régime baasiste avait été soigné, après une blessure, et caché par un de ses compatriotes docteur en médecine. Les deux hommes étaient ensuite devenus *« comme deux frères »*. Le médecin sauveur fut plus tard nommé ministre de la santé. Malheureusement pour lui, il importa — en le sachant, dit-on à Bagdad — des médicaments avariés, qui, en pleine guerre contre l'Iran, entraînèrent la mort de plusieurs soldats. M. Hussein dut révoquer son ami. Il le fit ensuite exécuter. A la *« demande expresse »* de l'armée, et quoiqu'il dut lui en coûter, assure-t-on à Bagdad.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

EUROPE

Grande-Bretagne

Faut-il tirer sur les pacifistes ?

Le secrétaire à la défense, M. Michael Heseltine, a provoqué une certaine émotion, mardi 1er novembre, en n'excluant pas que l'on tire sur les manifestantes qui tenteraient de pénétrer dans la base de Greenham-Common, où les premiers missiles de croisière de l'OTAN doivent être prochainement installés.

Répondant à un député travailliste qui lui demandait si l'on pouvait être sûr que les manifestantes pacifistes qui, depuis deux ans, se relaient dans un « camp de la paix » installé à proximité de la base ne risquaient pas d'être abattues *si elles tentaient de pénétrer* dans le terrain militaire, M. Heseltine a déclaré : *« Je ne peux pas donner une telle assurance... Tous les gouvernements de ce pays ont pour devoir absolu de défendre les armes nucléaires et les installations militaires. L'idée que nous pourrions abandonner cette politique est irresponsable. »*

Ces déclarations ont provoqué un tollé général, surtout dans les rangs travaillistes et libéraux où l'on s'est ému qu'un ministre de la défense puisse aussi froidement parler de tirer sur des femmes, qui ont, au demeurant, toujours prêché la non-violence. On fit valoir, dans l'entourage du ministre, qu'il était difficile à des soldats de distinguer, surtout la nuit, une femme pacifiste et pacifique d'un terroriste armé, mais on précisa aussi que l'ordre d'ouvrir le feu contre qui n'obéirait pas aux sommations ne valait qu'une fois franchi un certain périmètre à l'intérieur de la base.

Les déclarations de M. Heseltine étaient en fait plutôt une maladresse qu'une menace, mais elles *ont accru la tension dans les milieux* pacifistes au moment où le matériel devant servir à l'installation des missiles commence à arriver à Greenham-Common. Plusieurs avions de transport américains de type Galaxy se sont posés sur la base depuis mardi. Dans la nuit de mardi à mercredi, des manifestantes avaient tenté de cisailler le grillage entourant la base. Six d'entre elles ont été arrêtées.

Espagne

Le gouvernement nomme un officier démocrate à la direction de la garde civile

De notre correspondant

Madrid. — C'est un officier connu pour son appui à la démocratie, le lieutenant-général José-Antonio Saenz de Santamaria, que le gouvernement socialiste a nommé, le mercredi 2 novembre, directeur général de la garde civile. Il succédera à ce poste au lieutenant-général José-Luis Aramburu, qui prend sa retraite.

Le lieutenant-général Saenz de Santamaria avait déjà exercé dans les années 70 la fonction de chef d'état-major de la garde civile. De 1979 à 1982, il dirigea la police nationale et joua un grand rôle dans l'adaptation au système démocratique de cette institution largement compromise dans la répression à l'époque franquiste. Il fut ensuite nommé capitaine-général de la région militaire de Valladolid, puis de celle de Barcelone.

Cité comme témoin au procès des auteurs du coup d'État manqué du 23 février 1981, il n'hésita pas à comparer l'occupation du Congrès des députés à une prise d'otages dans un avion, ce qui lui valut une vive altercation avec le chef de file des officiers putschistes, le lieutenant-général Jaime Milans del Bosch.

Les déclarations souvent fracassantes du lieutenant-général Saenz de Santamaria en faveur de la démocratie lui ont valu l'inimitié des secteurs militaires « durs ». En le nommant malgré tout à la tête d'une des institutions dont l'adaptation au changement est la plus laborieuse, les socialistes prennent un risque calculé. Cette désignation pourrait marquer un infléchissement dans la politique d'affectations militaires suivie par le gouvernement et critiquée jusqu'ici dans les secteurs démocratiques de l'armée. Ces derniers considéraient en effet que les socialistes ne manifestent guère leur appui aux officiers qui affirmaient sans ambages leur adhésion au système démocratique.

La promotion du lieutenant-général Saenz de Santamaria est toutefois relative. En prenant la direction de la garde civile, qu'il conservera sans doute jusqu'à son passage à la retraite, il perd la possibilité d'accéder à un poste plus important, comme celui de chef d'état-major de la défense, qui va être bientôt créé et auquel dit-on il aspirait.

Th. M.

ASIE

Birmanie

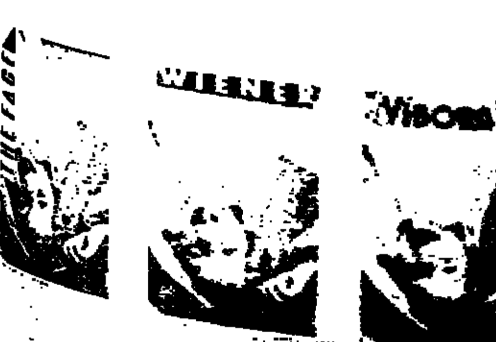
Les insurgés karens menacent de juger pour « collaboration avec l'ennemi » les deux Français pris en otage

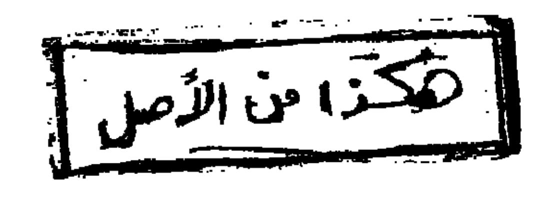
Les deux otages français enlevés le 18 octobre dernier pourraient être libérés *« sans procès, à titre de faveur »* à condition que le gouvernement français accepte de négocier avec les insurgés karens la cessation de toute aide économique et technique au gouvernement birman, a déclaré, mercredi 2 novembre, le général Bo Mya, président de l'Union nationale karen (KNU). Recevant quelques journalistes dans sa base de Klerdey, située sur la rive birmane de la rivière Moei (qui marque la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie), il a ajouté que si ces négociations n'avaient pas lieu dans un délai d'un mois, M. Jacques Bossu et son épouse Martine seraient jugés par une commission spéciale pour *« collaboration avec l'ennemi du peuple karen »*. Ils pourraient alors encourir la peine de mort. M. Bo Mya a aussi menacé de prendre en otage ou d'exécuter *« sur place »* tous les techniciens étrangers travaillant en Birmanie.

Toujours selon M. Bo Mya, qui a affirmé que la KNU combattait *« pour la nation karen et la démocratie »* et *« n'était nullement engagée dans des activités irrationnelles ou un terrorisme absurde »*, M. et Mme Bossu sont en bonne santé.

Cet enlèvement, qui a eu lieu moins de dix jours après l'attentat de Rangoun, dans lequel cinq ministres sud-coréens ont trouvé la mort, est le second coup dur qui frappe le régime birman depuis la semi-retraite du général Ne Win. Il pourrait avoir de sérieuses conséquences si les techniciens étrangers cédaient aux menaces de la KNU et abandonnaient les — rares — projets de développement auxquels ils participent actuellement. Il montre enfin un durcissement sensible des insurgés karens, qui se battent contre le gouvernement de Rangoun depuis plus de trente ans. En effet, jusqu'à présent, les Karens, profondément chrétiens et anticommunistes, s'étaient abstenus de se livrer à des actes contre les étrangers. Ils avaient en revanche lancé l'an dernier un raid, en plein Rangoun contre plusieurs objectifs officiels.

P. de B.





AFRIQUE

L'Algérie de Chadli

(Suite de la première page)

Boumediène avait certes incarné un aspect du caractère des Algériens, rugueux comme leurs burnous, farouche comme leurs hauts-plateaux. Mais ces mêmes Algériens qui, au sortir de huit ans de guerre, s'étaient serré la ceinture pendant quinze ans voulaient profiter des fruits de leurs efforts. En bons Méditerranéens qu'ils sont aussi, ils aspiraient à plus de démocratie et à un plus grand bien-être.. Boumediène l'avait d'ailleurs pressenti dès 1976 lorsqu'il avait mis en chantier la Charte nationale, qui avait donné lieu à un large débat. La préparation du plan de développement 1978-1982, qui n'a jamais vu le jour en raison de la mort du chef de l'État en décembre 1978, mettait déjà l'accent sur les « *blocages* » de la société algérienne et sur sa volonté de « *mieux vivre* ». Mais c'est le président Chadli qui répondra à cette aspiration avec le plan quinquennal 1980-1984 décidé lors du quatrième congrès du F.L.N., dont le slogan était « *Pour une vie meilleure* ».

Le « vrai patron »

Boumediène était le patron de l'armée. Le colonel Chadli a été « patronné » par l'armée, au sein de laquelle il a fait toute sa carrière. Rien ne l'avait préparé à la direction de l'État et au jeu politique. Aussi des clans s'étaient-ils formés dès son élection : tous voulaient exercer leur ascendant sur lui, voire s'assurer la réalité du pouvoir. Leurs rivalités avaient plus ou moins paralysé l'administration, chacun attendant de voir qui l'emporterait, avant de se remettre au travail. Homme d'une grande droiture, le président Chadli n'avait pas la réputation d'un « manœuvrier ». Néanmoins, à la surprise de ses adversaires, il a fort bien manœuvré : il a profité de leurs rivalités pour les diviser, les affaiblir, puis les éliminer des instances dirigeantes.

Parallèlement, il s'attaquait à la corruption qui sévit à différents niveaux de l'État et s'inquiétait des fortunes arrogantes accumulées par certains « dignitaires » considérés comme « intouchables » à l'époque de Boumediène. Ce faisant, il renforçait sa popularité — encore que l'homme de la rue se demande pourquoi certains « barons » sont encore épargnés, — neutralisait d'autres adversaires potentiels et s'imposait comme le « vrai patron », à mi-course de son mandat, courant 1981.

Désormais, il avait les mains plus libres pour mener la politique économique et sociale définie au début de son mandat après qu'eut été dressé l'inventaire des erreurs et des lacunes de la période précédente. Il avait d'ailleurs annoncé la couleur en abolissant des mesures impopulaires comme l'autorisation de sortie du territoire et en s'attaquant à nombre de tabous qui devenaient sclérosants pour l'Algérie. De même, il avait décidé de rendre la liberté à M. Ahmed Ben Bella, lequel, par un activisme brouillon et des déclarations excessives, a perdu l'auréole que lui avaient value en Algérie trois lustres de résidence surveillée.

Une nouvelle épreuve politique guettait le pouvoir : le défi des activistes musulmans. L'islam étant religion d'État, les autorités se sont gardées d'engager le fer avec les intégristes sur le terrain de la foi ou de l'idéologie. Les services de sécurité — toujours puissants et bien organisés — ont infiltré ce qu'on appelle dans les salons d'Alger les « *F.M.* » (frères musulmans) et ont frappé, dit-on, alors que cette « *organisation subversive* » s'apprêtait à commettre des « *actes terroristes* ».

Le phénomène intégriste n'a sans doute pas disparu, mais l'avertissement a été entendu : on ne voit pratiquement plus de « frères » portant ostensiblement la barbe et la djellaba blanche, comme il y a deux ou trois ans.

La réalité de la décentralisation

La suppression de quelques entraves administratives — il en reste encore beaucoup — a également contribué à faire que la vie quotidienne tienne moins de la course d'obstacles. Les marchés sont approvisionnés, même si certains produits non subventionnés demeurent anormalement chers. « *Pourquoi*, nous disait un Algérien, *la pomme de terre à 6 dinars (1), les poivrons à 14, les amandes à 35 et le poisson, qui est hors de prix, sont-ils de trois à cinq fois plus chers qu'en Espagne ou chez nos voisins marocains et tunisiens ?* » Le matériel électroménager s'étale dans les vitrines, on peut commander directement à l'étranger des pièces détachées, et l'allocation de vacances au-delà des frontières est passée de 300 à 1 000 dinars. Les Algériens peuvent aussi, désormais, devenir propriétaires des logements laissés vacants par les Français à l'indépendance. Ces mesures et quelques autres ont contribué à détendre l'atmosphère. Les gens parlent de tout plus librement. Mais, du même coup, ils se montrent plus exigeants, piaffent d'impatience et trouvent que, souvent, les réformes ne vont ni assez vite ni assez loin.

Pragmatique, efficace, direct, le président Chadli s'est attaqué à d'autres tabous. L'un des principaux handicaps de l'Algérie était la lourdeur et le centralisme excessifs de son administration et des soixante-dix sociétés nationales, considérées par Boumediène comme la « *colonne vertébrale* » de l'économie. Aujourd'hui, elles ont éclaté en quelque quatre cents entreprises, dont le siège doit, chaque fois que possible, se décentraliser dans la zone de production où sont implantées les usines. Ces nouvelles directions devraient être opérationnelles début 1984.

La décentralisation commence à devenir une réalité concrète dans d'autres secteurs. Un cas, entre autres, illustre bien la démarche qui vise à la fois à désengorger la capitale et les grandes métropoles de l'Est et de l'Ouest, à « responsabiliser » les dirigeants locaux et à fixer les populations pour freiner l'exode rural. Ainsi l'équipe Boumediène avait-elle voulu que le réseau routier, tel un système sanguin, relie entre elles les trente et une wilayas (chef-lieu de département) du pays. « *Aujourd'hui*, nous dit M. Mohamed Kortebi, ministre des travaux publics, *nous nous employons à désenclaver les villages isolés. En trois ans, nous avons construit 2 225 kilomètres de pistes et de routes communales, et nous en avons 4 000 autres en chantier. C'est beaucoup quand on sait que l'ensemble du réseau — sans doute le premier d'Afrique — compte 80 000 kilomètres, dont les deux tiers sont bitumés.* »

Parallèlement, le ministère de l'énergie accélère l'électrification du pays, en particulier dans les zones rurales, auxquelles 1,2 milliard de dinars sont consacrés en 1983. Entre 1980 et 1984, les Algériens auront construit 26 000 kilomètres de lignes électriques, contre 10 000 en seize ans (1962-1978), tandis que doit être installé progressivement un réseau de canalisations et de réservoirs de stockage pour que toute la population dispose du gaz ou du Butagaz. « *Fournir l'électricité et le gaz aux paysans et aux montagnards, c'est aussi une façon de lutter contre la destruction des forêts* », aime à expliquer M. Belkacem Nabi, ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques.

Autre volet de ce dispositif : le chemin de fer. « *Dans les années 70, nous avions concentré nos efforts sur la route. Maintenant, nous mettons l'accent sur le rail, qui coûte plus cher à construire mais dont la rentabilité est supérieure et la longévité plus grande* », nous dit M. Salah Goudjil, ministre des transports. Le fait est que le réseau en construction et en projet — impressionnant en raison des dimensions du pays — doit faire pendant au réseau routier et favoriser la mise en valeur des hauts-plateaux, mise en valeur dont on parle depuis vingt ans, mais qui n'a jamais été sérieusement entreprise. Comme ses collègues, M. Goudjil souligne qu'il faut « *commencer à façonner l'Algérie de l'an 2000 pour affronter l'après-pétrole* ».

Faire face à cette échéance suppose que les Algériens travaillent beaucoup plus qu'ils ne le font, accroissent leur productivité, réduisent les gaspillages et gèrent mieux le patrimoine important dont ils se sont dotés depuis 1965. Au temps de Boumediène, les usines qui ne tournaient qu'à 30 ou 40 % de leur capacité étaient un des sujets de plaisanterie de l'homme de la rue. « *Aujourd'hui, le taux d'utilisation est de 75 % contre 50 % en 1979* », précise M. Abdelhamid Brahimi, ministre de la planification. Et ce n'est pas un hasard si le slogan du cinquième congrès du F.L.N. prévu en décembre, est « *le travail et la rigueur pour garantir l'avenir* », ce que les Algériens facétieux ont transformé en « *le travail à la rigueur...* ».

Stimuler le secteur privé

Le précédent plan avait privilégié le social, si négligé, l'habitat — secteur où malgré de récents efforts les besoins demeurent criants — et l'agriculture, qui aura été le grand échec des gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance. Ce qui est nouveau, c'est que les responsables l'admettent sans biaiser — ce sera un des thèmes majeurs du congrès et du prochain plan 1985-1989 — en cherchant des solutions efficaces, l'une d'elles consistant à vendre ou à donner, mais réellement, la terre à ceux qui la travaillent.

Une des innovations les plus significatives du président Chadli est précisément de stimuler le secteur privé. Celui-ci existait certes du temps de Boumediène mais, tenu en suspicion, il avait des airs de clandestinité. « *Il se développait de façon anarchique* », admet M. Brahimi, qui rappelle qu'en juillet 1982 l'Assemblée nationale a adopté trois lois pour encourager l'artisanat, le secteur privé national et le secteur mixte. « *Depuis la publication des décrets d'application, en avril*, précise-t-il, *nous avons approuvé plus de trois cent soixante dossiers pour la création d'entreprises, représentant plus d'un milliard de dinars et plus de six mille emplois* », mais il s'empresse de souligner que « *les secteurs stratégiques demeureront aux mains de l'État* ». Et il est bien vrai que, si l'Algérie se libéralise quelque peu, elle ne s'engage pas pour autant dans la voie du libéralisme économique.

Enfin, le chef de l'État a entrepris de renouveler le personnel politique, bousculant ainsi discrètement mais sûrement quelques tabous. En effet, nombre de moudjahidin (anciens combattants) avaient, avec le temps, fait de leur participation à la résistance une « rente de situation ». Or il convient, vingt-neuf ans après l'insurrection du 1er novembre, d'assurer la relève avec les cadres formés depuis l'indépendance pour répondre aux exigences d'une société devenue plus complexe et plus difficile. Le prochain congrès pourrait bien donner un sérieux coup de pouce à ce renouvellement : signe des temps aussi, le pouvoir, qui s'y était jusqu'ici refusé, vient d'instituer un « ordre du mérite national » et des « décorations pour les moudjahidin ».

Le « recentrage » opéré sur le double plan politique et économique ne pouvait que se répercuter sur le plan diplomatique. Dans un monde en crise où les conflits se multiplient, le président Chadli a opté pour la prudence et la mesure.

PAUL BALTA

(1) 1 dinar algérien = 1,70 franc.

Prochain article :

LE « RECENTRAGE » DIPLOMATIQUE

De chaleureuses retrouvailles

De notre envoyé spécial

Alger. — La réception donnée, mardi 1er novembre, par le président Chadli Bendjedid pour le 29e anniversaire du déclenchement de la lutte de libération, en 1954, a constitué une innovation et donné lieu à de *« chaleureuses et émouvantes retrouvailles »*, selon l'expression d'un des invités. En effet, le chef de l'État, qui s'est mêlé une fois de plus à ses hôtes, avait convié au Palais du peuple d'anciens compagnons d'armes que boudait Boumediène et qu'on ne voyait plus depuis des années aux réceptions officielles.

On remarquait notamment le colonel Zbiri, ancien chef d'état-major de Boumediène, Hadj Lakhar, chef de la wilaya 1, Saout el Arab, chef de la wilaya 2, Ouamrane, chef de la wilaya 4, Menjeli, membre de l'état-major, de même que le commandant Ezzedine, auteur de *Nous étions tous des fellaghas*. Il y avait aussi MM. Yacef Saadi, chef de la zone autonome, Ali Mahsas, ancien ministre de Ben Bella et de Boumediène, qui s'était exilé pendant plusieurs années en Europe, et Saad Dahlab, qui fut ministre des affaires étrangères du G.P.R.A.

Le même jour, le président Chadli a signé trois textes sur la retraite assurant *« la sécurité matérielle et la dignité »* à tous les anciens cadres de l'A.L.N. (Armée de libération nationale) et du F.L.N. (Front de libération nationale) qui avaient participé à la lutte de libération puis à l'édification du jeune État. — P. B.

AMÉRIQUES

LES SUITES DE L'INTERVENTION AMÉRICAINE DANS L'ILE DE GRENADE

Le Pentagone annonce la fin de toutes les hostilités

De notre correspondant

Washington. — La guerre de la Grenade a officiellement pris fin pour Washington le mercredi 2 novembre, neuf jours après qu'elle eut commencé. Un communiqué du Pentagone a, en effet, annoncé, en début de soirée, que M. Weinberger, le secrétaire à la défense, avait informé M. Reagan que *« toutes les hostilités avaient cessé »* dans l'île et qu'ordre avait été donné aux forces des Etats-Unis de *« commencer à se retirer dans les prochains jours »*.

Quelques heures plus tôt, le porte-parole du quartier général américain à Saint-George's, le commandant Douglas Frey, avait indiqué que quelque deux mille trois cents hommes allaient regagner les Etats-Unis d'ici à vendredi. Ne devraient rester dans l'île que trois mille soldats environ, soit un millier de plus qu'au premier jour de l'invasion.

Un tiers d'entre eux, a précisé le commandant Frey, seront affectés dans la capitale et ses alentours, tandis que les autres auront à passer au peigne fin le nord de l'île. Un retrait total de ces trois mille hommes ne paraît, au demeurant, pas imminent, puiqu'un remaniement du commandement américain à la Grenade a été annoncé dans le même temps. L'amiral Metcalf, responsable, jusqu'à présent, des opérations sur le terrain, a transféré ses responsabilités au chef de la 82e division aéroportée, le général Edward Trobaugh, et au général jamaïcain Erudyard Lewis, le commandant des forces des Caraïbes intervenues aux côtés des Etats-Unis.

Les deux hommes devraient coordonner leur action sous la supervision de l'ambassade que Washington vient d'ouvrir à Saint-George's peu avant que le gouverneur général de l'île, Sir Paul Scoon, eût décidé, mercredi, de rompre les relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. et la Libye et exigé le départ de tous les diplomates cubains sauf un.

Parallèlement, la Maison Blanche a fait savoir qu'il revenait à Sir Paul Scoon, qui est de nationalité grenadine, de fixer la composition de la force militaire du Commonwealth à laquelle les Etats-Unis disent souhaiter céder la place. Cette force pourrait compter de cinq cents à mille hommes et plusieurs pays ont déjà donné leur accord pour y participer. Cette solution évoquée depuis le milieu de la semaine dernière se heurterait toutefois, selon des personnalités du département d'Etat, à des désaccords entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ainsi qu'à une *« vague de sentiments anti-britanniques »* dans les Etats des Caraïbes orientales, qui reprochent à Londres de s'être opposé à l'occupation de la Grenade.

Des documents secrets

Plus que ces frictions, qui paraissent relatives, le problème pourrait en fait se situer à Washington même, qui a maintenant à décider — il ne semble pas que cela soit fait — des formes à donner à sa présence dans l'île, qui sera, en tout état de cause, dominante. Mercredi, l'Agence pour le développement international (AID), qui dépend du département d'Etat, a ainsi annoncé l'octroi d'une assistance de 3 millions de dollars à la Grenade, destinés à la reconstruction des infrastructures détruites ou endommagées par les combats. Des ingénieurs de l'armée pourraient également être envoyés dans l'île pour participer à ces travaux. Les Etats-Unis, selon le directeur de l'AID, n'envisageraient pas, en revanche, pas d'aider à finir les travaux d'amégagement de l'aéroport de Point-Salines, dont la longue piste avait suscité l'inquiétude des Américains en raison de l'usage militaire qu'auraient pu en faire les pays du bloc soviétique.

Le secrétaire d'Etat adjoint, M. Kenneth Dam, a réaffirmé à ce propos, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, que la Grenade était en passe, avant l'intervention américaine, de devenir un *« relais de la subversion* (soviéto-cubaine) *dans les pays voisins »*. Se référant à nouveau au document secret trouvé dans l'île et dont le *Washington Post* indique ce jeudi matin qu'il pourrait être sous peu partiellement publié, M. Dam a déclaré que l'Union soviétique *« attachait une grande importance stratégique à l'île, à laquelle elle s'était engagée, en juin 1980, à fournir gratuitement mille cinq cents fusils, mille pistolets mitrailleurs de calibre 7,62 et dix-huit armes anti-aériennes »*. L'accord, que Moscou aurait voulu garder secret en faisant acheminer les livraisons par Cuba, aurait aussi prévu *« l'entraînement en U.R.S.S. de soldats grenadins »*.

« Nous savons maintenant, a ajouté M. Dam, *que les Soviétiques, les Cubains et les Nord-Coréens entretenaient des relations militaires avec la Grenade, relations qui avaient conduit à la signature d'accords sur la fourniture d'équipements militaires d'une valeur de 37,8 millions de dollars. »* Ces accords prévoyaient l'envoi dans l'île par Cuba de quarante conseillers, dont vingt-sept de manière permanente, a encore dit le sous-secrétaire d'Etat — ce qui ne contredit pas, à première vue, les déclarations de La Havane. La Grenade, a conclu M. Dam, allait être utilisée *« pour le blocage des voies maritimes et pour le transit de troupes et d'approvisionnement entr Cuba et l'Afrique et entre l'Europe de l'Est, la Libye et l'Amérique centrale.* [Ces découvertes] *montrent de façon spectaculaire combien il était important de rétablir les institutions démocratiques à la Grenade. (...) C'est précisément pour cela que les Etats-Unis ont lancé leur opération de sauvetage conjoint »*.

A la suite de cet exposé, les membres démocrates de la commission ont estimé que l'administration grossissait la présence cubaine dans l'île. *« Il y a une grande différence entre une présence militaire et une occupation »*, a déclaré M. Solarz, représentant démocrate de New-York. Les républicains ont, eux, estimé, comme M. Bereuter, représentant du Nebraska, que ces révélations *« renforçaient l'opinion générale que les Etats-Unis avaient agi correctement et avec responsabilité »* en répondant à la demande d'appui militaire des Etats des Caraïbes orientales.

BERNARD GUETTA.

● *Inquiétudes à la Guyana.* — Le président de la Guyana, M. Forbes Burnham, a déclaré, mercredi 2 novembre, que son pays craignait une agression militaire et économique des Etats-Unis à la suite de ses critiques contre l'invasion américaine de la Grenade. Il a exprimé ses craintes dans une note envoyée aux dix pays qui ont apporté leur soutien à une résolution des Nations unies condamnant l'invasion américaine et qui a été présentée par la Guyana. — *(AFP.)*

Un nouveau pouvoir

(Suite de la première page.)

L'infirmière lance même ce qui ressemble à un juron. Suit un long discours sur le communisme, les Cubains et les Soviétiques. *« Moi, je suis pour les Etats-Unis »*, dit-elle.

Qu'en conclure ? Que les Américains sont des libérateurs ? Dans un pays où l'U.S. Army est désormais partout et contrôle les voitures tous les 100 mètres autour de la capitale (elle inspecte même les moteurs), il serait sans doute difficile d'écrire sur les murs : *« U.S. go home ! »* — d'autant que les nuits sont protégées par le couvre-feu. Et puis, la même population, qui lance ces jours-ci des « hourras » aux GI's, applaudissait, il y a deux semaines encore, Maurice Bishop qui n'économisait pas, lui, les slogans « anti-impérialistes ».

M. Bishop avait son quotient personnel de popularité qui n'avait rien à voir avec son « marxisme ». Nous demandons à un milicien pourquoi il a « combattu » sous la révolution — au sens général du terme, car il y a une semaine il ne s'est pas battu. Il s'empresse de le préciser : une cheville foulée au cours d'un match de foboall, il s'est tenu providentiellement à l'écart des combats. Il répond qu'il n'avait *« pas de raison particulière d'être dans la milice »*. Il aimait Bishop, c'est tout. Et aujourd'hui il applaudit l'invasion.

« Ce n'est pas une invasion, mais une restauration ». Ici, chez Alister Hugues, la conversation se nourrit de davantage d'arguments. M. Hughes est ce journaliste qui était au côté de M. Bishop, le 19 octobre, quand l'ancien premier ministre a été porté en triomphe par la foule puis assassiné par les militaires. Arrêté le jour même, il a été libéré une semaine après par un groupe de journalistes étrangers présents le jour du débarquement. Correspondant de plusieurs journaux de langue anglaise, il est connu dans toutes les Caraïbes. C'est sa femme qui affirme que l'invasion a été une restauration. Elle veut dire : une restauration des libertés, qui avaient été bien limitées sous l'ancien régime.

Autre journaliste présent, Leslie Pear n'est pas homme à soutenir le contraire. Ayant passé deux ans en prison pour avoir voulu publier — il n'a vendu qu'un seul numéro — un hebdomadaire indépendant, *The Grenadian Voice*, il ne comprend pas, lui, *l'opposition de Mme Thatcher* au débarquement. Entre M. Bishop et son vice-premier ministre, M. Bernard Coard, il ne voyait guère de différence. Du premier, on disait qu'il était *« romantique »*, et de celui qui a voulu prendre sa place que son *« dogmatisme »* le poussait à radicaliser la « révolution ». *« En fait*, dit M. Pear, *l'un voulait aller moins vite que l'autre. C'est tout. »*

Maintenant que les élections sont promises, toutes les libertés seront-elles respectées ? Sur ce point les opinions divergent. Les uns et les autres estiment que le New jewel movement, le parti d'inspiration marxiste fondé par Maurice Bishop, devrait participer au scrutin. Mais tous ne sont pas sûrs qu'il le pourra. S'il était exclu, les arguments de M. Reagan perdraient beaucoup de leur poids. Un observateur local remarque à ce propos que si les Etats-Unis ont bravé l'opinion mondiale, avec leur coup de force, ce n'est pas ensuite pour prendre des gants et risquer de livrer de nouveau Grenade aux « marxistes » si, par hasard, ils gagnaient la majorité des voix.

Les « marxistes », d'ailleurs, semblent l'entendre de cette façon. M. Henrick Radix, par exemple, se cache. Pourtant, l'ancien ministre de l'industrie et de la pêche n'appartenait pas au groupe du général Austin et de M. Coard. Il avait même lancé un mot d'ordre de grève générale pour soutenir M. Bishop après son arrestation. Lui-même avait été mis en prison. Aujourd'hui, il est introuvable. Sa mère, chez lui, dit qu'il a préféré la clandestinité en attendant des jours meilleurs. Pourtant, personne ne le poursuit.

Pendant ce temps, la *pax americana* s'installe dans un pays couvert de mots d'ordre révolutionnaires. L'année 1983 avait été consacrée à l'« éducation politique » — une initiative inspirée de Cuba. Sur les murs, les slogans invitant à la production reviennent avec insistance : *« Pas une heure sans produire »*, *« L'éducation, c'est aussi la production »*, etc.

Comme toujours, les slogans exaltent ce qui fait défaut. A la Grenade, rares sont les terres cultivées. Les routes semblent partout à l'abandon. Le grand étang et la forêt environnante étaient l'une des attractions de l'île. Un complexe touristique y avait été commencé. On n'en voit plus que le fantôme. De même, est-ce quand le peuple n'est jamais invité à donner son avis que fleurissent des phrases comme celle-ci, vue sur la route de Point-Salines : *« Le peuple doit participer au processus des prises de décisions. »*

Le peuple, pour l'instant, fait la queue aux stations d'essence pour acheter le combustible de ses réchauds. Il commente, dans les cafés à « cokes » et à bière, les événements des derniers jours : *« Personne ici ne voulait du communisme, car tout le monde est propriétaire d'un petit quelque chose. » « Bishop était populaire, c'est pourquoi ils l'on tué »*, ou bien : *« Bishop avait accepté finalement des élections : c'est pourquoi il a été assassiné. »*

La vie reprend dans cette île aux maisonnettes à véranda bleu tendre ou rose décoloré, qui escaladent, sur pilotis, les pentes à bougainvillées. Là haut, à Fort-Frédérick, de nouveaux tanks remplacent ceux qui ont été cloués sur place par les bombardements. Et de nouveau des soldats font sécher leur linge aux fenêtres de la forteresse. Les restes du carnage n'ont pas été déblayés. L'asile d'aliénés bombardé par hasard montre ses ruines à l'entrée d'une citadelle où l'on entend, dans leurs cachots, rugir des fous.

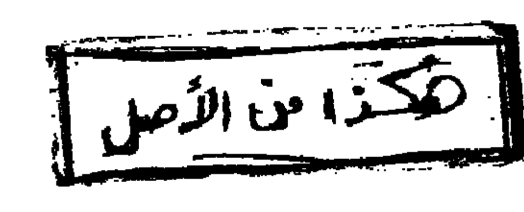
Un homme oublié depuis des années, malgré son titre et son palais, refait surface ! C'est Sir Paul Scoon, représentant de la reine Elisabeth dans un pays qui, pour être gouverné par des « marxistes », n'en appartenait pas moins au Commonwealth. M. Scoon est un ancien instituteur de quarante-huit ans, qui a commencé sa carrière dans les cabinets du premier ministre renversé par M. Bishop, Sir Eric Gairy, un autocrate corrompu, présent depuis trente ans dans la vie politique, et qui a déjà annoncé son retour.

De l'avis de beaucoup, le gouverneur général a peu d'envergure. Il s'est placé dans la logique de l'invasion en décidant d'expulser les diplomates cubains. Il a déclaré, mercredi, que les Américains s'en iraient quand les habitants de la Grenade se sentiraient en sécurité. Il faudra trois mois, a-t-il précisé, pour rétablir les principaux services publics et six mois pour organiser les élections.

Il doit annoncer la semaine prochaine la formation d'un gouvernement composé de douze ministres qui ne seront pas des hommes politiques : ceci afin de rétablir en toute impartialité la normalité dans le pays et de préparer les élections. On parle beaucoup de personnalités proches d'un parti qui se définit comme de centre droit, le Mouvement démocratique de Grenade, et d'un premier ministre qui pourrait être M. Francis Alexis, professeur de droit, actuellement en exil à la Barbade. Mais ce ne sont pour l'instant que des supputations.

Ce qui l'est moins, semble-t-il, ce sont les raisons qui ont poussé les Américains à envahir le pays. *« Ils avaient peur du nouvel aéroport »*, dit Leslie Pear. Cette piste de 3 000 mètres de long qui aurait pu accueillir des jets soviétiques et qui, quand elle sera terminée, amènera directement — au lieu de les faire transiter par les îles voisines — les touristes américains en charters.

CHARLES VANHECKE.



هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA GRENADE

A La Havane

UN PREMIER GROUPE DE CUBAINS BLESSÉS A ÉTÉ ACCUEILLI PAR M. FIDEL CASTRO

La Havane *(A.F.P.)*. – Un premier groupe de cinquante-sept Cubains blessés dans les combats de l'île de la Grenade est arrivé mercredi 2 novembre à La Havane, à bord d'un DC-8 affrété par la Croix-Rouge internationale et venant de Bridgetown, capitale de la Barbade.

Les cinquante-sept blessés, tous des hommes, vêtus en civil et – détail frappant – une grande partie d'entre eux âgés d'au moins cinquante ans, ont été accueillis à l'aéroport José-Marti avec les plus hauts honneurs militaires par M. Fidel Castro, le visage grave, apparemment très ému.

Ils avaient été évacués dans la matinée de la Grenade par un avion militaire américain, un Hercules C-130. Les autorités cubaines, avant l'arrivée du DC-8, ignoraient le nombre de leurs compatriotes qui allaient être rapatriés et si les morts seraient également transférés (*le Monde* du 3 novembre).

Onze des cinquante-sept Cubains ont dû être transportés sur des civières, dont un homme d'une soixantaine d'années, portant une barbe blanche, le visage très émacié et la jambe gauche bandée. Les autres, bien que marchant avec hésitation, ont donné l'impression d'être davantage choqués ou fatigués que blessés. Davant chacun d'eux, M. Fidel Castro s'est incliné, serrant la main des plus valides et tapotant doucement l'épaule des autres en signe d'encouragement.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SE PRONONCE POUR LE RETRAIT IMMÉDIAT DE TOUTES LES TROUPES ÉTRANGÈRES DE LA GRENADE

(De notre correspondante.)

New-York. – L'Assemblée générale des Nations unies s'est prononcée, le mercredi 2 novembre, sur une résolution *« déplorant profondément »* l'intervention américaine à la Grenade et demandant *« le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères »* de l'île.

Le 28 octobre, au Conseil de sécurité, les Etats-Unis avaient opposé leur veto à la même résolution, qui avait recueilli 11 voix, dont celle de la France. Le Royaume-Uni, le Zaïre et le Togo s'étaient abstenus.

Présentée cette fois par le Nicaragua et le Zimbabwe (au Conseil de sécurité, c'était la Guyana qui avait épaulé Managua), la résolution a été adoptée par 108 voix contre 9 (les Etats-Unis et les Etats des Caraïbes qui ont participé à l'expédition contre la Grenade, plus le Salvador et Israël), et 27 abstentions, dont celles de la R.F.A., du Canada et du Japon. Comme au Conseil de sécurité, la France et les Pays-Bas ont voté pour la résolution, de même que l'Italie.

Contrairement aux rumeurs qui avaient circulé dans la matinée, la légitimité des représentants de la Grenade n'a fait, cette fois, l'objet d'aucune protestation des Etats-Unis. MM. Taylor et Jacobs, respectivement représentant permanent et représentant adjoint de l'île, n'ont cependant pas pris la parole. Un amendement proposé par la Belgique et demandant l'organisation rapide d'élections à la Grenade a été adopté, malgré un tir de barrage du Yémen du Nord et de la Libye protestant contre un scrutin qui aurait lieu *« sous l'occupation étrangère »*. Ce qui a donné lieu à une réplique furieuse de l'ambassadeur américain, Mme Kirkpatrick, qui a jugé les deux opposants particulièrement *« peu qualifiés »* dans ce domaine.

La séance a fait l'objet de diverses tentatives de diversion par le biais de plusieurs amendements et sous-amendements, dont la plupart ont été rejetés, et d'un vote paragraphe par paragraphe. Le vote de l'Assemblée générale n'a pas été une surprise, l'hostilité à l'entreprise américaine étant très largement répandue parmi les cent cinquante-huit pays membres de l'Organisation, mais le soutien à la résolution nicaraguayenne a été un peu plus élevé que prévu.

NICOLE BERNHEIM.

Yougoslavie

UN ENTRETIEN AVEC M. DRAGOSLAV MARKOVITCH, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES COMMUNISTES

La Yougoslavie déplore l'état de ses relations avec l'Albanie et la Bulgarie

De notre correspondant

M. Dragoslav Markovitch, qui assure depuis le mois de juillet, et pour un an, la présidence de la direction collégiale de la Ligue des communistes de Yougoslavie, selon le système de rotation en vigueur à Belgrade, répond aux questions de notre correspondant, en particulier sur les difficultés économiques de son pays et sur ses relations extérieures. Il évoque aussi les rapports entre la France et la Yougoslavie, dans la perspective d'un prochain voyage de M. François Mitterrand à Belgrade.

« La Yougoslavie traverse une grave crise économique, et elle a une dette extérieure de 19 milliards de dollars. Comment en est-elle arrivée là ?

– La situation économique complexe de la Yougoslavie résulte de son développement spécifique après la guerre. De pays agricole sous-développé, elle est devenue en moins de quatre décennies un pays moyennement développé au point de vue matériel, culturel et social. Pour arriver à ce résultat, nous avons dû faire appel à des crédits étrangers et surmonter de nombreux problèmes découlant de notre ignorance et de notre inexpérience, d'une activité économique insuffisamment efficace, d'une faible productivité, d'une utilisation insuffisante des capacités de production, d'une trop grande ingérence de l'Etat dans l'économie.

» D'autre part, des faiblesses et des inconséquences dans le fonctionnement du système politique et la lenteur de la mise en place de notre démocratie autogestionnaire ont conduit à une certaine désagrégation de l'économie, à des investissements démesurés – souvent trop chers et non rentables, – à une consommation supérieure aux possibilités. Notre situation économique s'est également aggravée du fait même de la récession mondiale et des tentatives des pays nantis d'en faire supporter les conséquences aux pays en voie de développement. C'est ainsi que l'endettement de la Yougoslavie s'est accru, au cours des dernières années, de plus de 6 milliards de dollars à cause de l'augmentation des taux d'intérêt, de la hausse du prix du pétrole, de la réévaluation du dollar.

» Le programme de stabilisation que nous sommes en train d'appliquer a été élaboré en coopération étroite avec des techniciens, des savants, des hommes politiques. Il ne s'agit pas d'un programme destiné à nous sortir de difficultés momentanées, mais d'un programme à long terme du développement économique et social. Nous souhaitons renforcer certaines lois du marché, aider les forces créatrices, refuser de soutenir les entreprises mal gérées ou largement déficitaires.

» Depuis le début de l'année, nous avons pratiquement honoré toutes nos dettes, ce que nous ferons également à l'avenir. Nous avons augmenté nos exportations vers les pays à monnaie convertible, améliorant ainsi la couverture de nos importations par nos exportations. Des résultats satisfaisants ont été obtenus dans le tourisme et dans la production agricole. Ils ne sont certes pas spectaculaires, mais ils confirment une orientation positive et les possibilités réelles de notre économie.

Les séquelles du passé

– On a toujours affirmé que le problème des rapports nationaux en Yougoslavie avait été réglé pendant la guerre. Comment expliquer que, trente-huit ans plus tard, apparaissent tant de nouvelles « manifestations nationalistes » ?

– La guerre de libération nationale et la révolution ont donné la solution politique à ce problème et l'un des résultats en est notre Etat fédératif commun. Mais l'égalité nationale n'est pas un phénomène statique. L'existence de conditions socio-politiques et constitutionnelles nécessaires à la réalisation de l'égalité nationale n'implique pas automatiquement l'élimination de toutes les racines du nationalisme.

» Des séquelles du passé demeurent. Les contradictions de notre développement, l'existence objective d'intérêts différents, les différends matériels et culturels, la présence dans le système d'éléments étatiques sont en fait les sources réelles du nationalisme qui, au sein de chacun des peuples yougoslaves, signifie égoïsme, hégémonie économique, etc. Dans les conditions économiques et sociales difficiles actuelles, le nationalisme ne fait que s'exprimer d'une façon plus prononcée et plus agressive. Il ne s'agit pas, selon moi, de « nouvelles » manifestations.

– On reproche à la Ligue des communistes de se bureaucratiser et à l'ensemble du système yougoslave d'être insuffisamment efficace.

– La yougoslavie est un pays aux intérêts multiples et contradictoires qui doivent être harmonisés à travers le système complexe de l'autogestion. Il est difficile de prendre des décisions qui puissent satisfaire chaque intérêt particulier et assurer en même temps les intérêts de la communauté dans son ensemble.

» Beaucoup considèrent ce processus comme long et lent. On pourrait en concevoir un autre, plus rapide, mais reste à savoir s'il serait, dans nos conditions, démocratique. Si les membres de la Ligue ne font pas preuve d'initiative et si les organisations de la Ligue se replient sur elles-mêmes, le développement de l'autogestion et de la démocratie s'en trouvera freiné. Ce qui aboutira à la bureaucratisation de la Ligue qui s'écartera alors de la classe ouvrière et de la société. Ces tendances sont présentes et sont nuisibles.

– Des propositions relatives à une collaboration plus étroite entre les partis communistes ont été évoquées récemment. Comment ces propositions sont-elles envisagées par la Ligue des communistes de Yougoslavie ?

– La Ligue des communistes a de très bons rapports avec de nombreux partis communistes et autres partis et mouvements démocratiques et progressistes. Nous attachons une grande importance à ces rapports. Nous nous efforçons de les développer sur une base bilatérale en partant des principes d'autonomie, d'égalité et de respect mutuel. Si votre question sous-entend la nécessité de nouvelles consultations internationales entre des partis communistes comme pratique à suivre, je peux vous dire que nous n'avons jusqu'à présent aucune proposition de réunion d'une conférence des partis communistes. Mais, même si tel devait être le cas, nous répondrions que nous sommes pour une institutionnalisation des rencontres entre les partis communistes.

– Quels sont les rapports de la Yougoslavie avec l'Albanie après les événements du Kosovo et avec la Bulgarie, compte tenu du problème de la Macédoine ?

– Là où nous avons rencontré un esprit de collaboration avec nos voisins, comme cela a été le cas avec l'Italie, nous avons même surmonté des problèmes qui paraissaient insolubles. Cela n'a pas été le cas avec l'Albanie avec laquelle les rapports se sont détériorés, non par notre faute. La direction albanaise tente de s'ingérer dans nos affaires intérieures. Elle soutient et encourage les nationalistes et irrédentistes du Kosovo et attaque notre ordre social. Elle a des prétentions sur notre territoire national et déploie une propagande anti-yougoslave permanente. Malgré cela, nous offrons à l'Albanie une collaboration de bon voisinage reposant sur la charte de l'ONU, l'Acte final d'Helsinki, les principes de réciprocité, d'égalité, de non-ingérence et de respect mutuel.

» Les rapports avec la Bulgarie sont normaux, bons, développés dans le domaine économique. Mais les choses ne vont pas comme nous voudrions qu'elles aillent. Sofia ne reconnaît pas l'existence d'une nation macédonienne ni la République fédérée de Macédoine comme partie constitutive de la Yougoslavie. Elle ne reconnaît pas non plus l'existence d'une minorité nationale macédonienne en Bulgarie. Nous estimons qu'il est dans l'intérêt des deux pays de reconnaître la réalité des faits. Nous sommes convaincus qu'avec un effort patient accompli par les deux parties, on pourrait trouver une solution de principe réciproquement acceptable, ce qui aurait un effet bénéfique sur l'ensemble des rapports dans les Balkans.

– Que pensez-vous des derniers événements du Liban ?

– Les derniers événements tragiques du Liban, qui ont causé de nombreuses pertes humaines parmi les forces françaises et américaines, suscitent nos profonds regrets. Cet acte confirme la nécessité d'un règlement urgent de la crise du Proche-Orient. Si les tentatives de réconciliation nationale au Liban réussissent, elles pourraient conduire à la restauration de la souveraineté et de l'intégrité du Liban non aligné.

» Mais nous sommes convaincus que sans un règlement juste de la question palestinienne sur des bases acceptées par l'ONU et les pays non alignés on ne pourra réaliser au Proche-Orient une paix durable. Et cette paix doit reposer sur le retrait inconditionnel d'Israël du Liban et des territoires arabes occupés en 1967, sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, au retour dans sa patrie et la création d'un Etat indépendant, de même que sur le droit d'Israël à l'existence dans le cadre de frontières sûres internationalement reconnues.

– Le président Mitterrand doit prochainement se rendre à Belgrade. Où en sont les relations franco-yougoslaves ?

– Liées par une amitié traditionnelle, la Yougoslavie et la France collaborent dans de nombreux domaines avec des résultats remarquables. Néanmoins nous sommes convaincus que la collaboration économique et culturelle offre encore des possibilités considérables et que nos deux pays peuvent et doivent faire davantage pour les traduire dans la pratique. Dans les conditions de crise internationale actuelle, les rapports franco-yougoslaves représentent un précieux acquis que nous nous devons de consolider. Nous sommes convaincus que les résultats de la visite du président Mitterrand seront une importante contribution. »

Propos recueillis par
PAUL YANKOVITCH.

Le Monde

politique

DU MOUVEMENT OCCIDENT AU CNIP : L'ITINÉRAIRE D'UN MILITANT

M. Alain Robert : *je suis un homme de droite qui ose dire ce qu'il a à dire*

Ancien animateur du mouvement Occident et du Groupe union-défense (GUD), ancien secrétaire général d'Ordre nouveau, membre fondateur du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), M. Alain Robert a toujours tenu, depuis vingt ans, un rôle de premier plan au sein de l'extrême droite française. Avec d'autres dirigeants du P.F.N., il a rallié, après les élections européennes de 1979, les rangs du Centre national des indépendants et paysans (*le Monde* du 7 octobre), dont il est devenu le président départemental en Seine-Saint-Denis. Il avait été, dans la huitième circonscription de ce département, le candidat de l'opposition, avec le soutien du R.P.R., aux élections législatives de juin 1981.

« En tant que dirigeant du P.F.N., pendant longtemps vous avez milité pour l'avènement d'une droite nationaliste moderne et efficace. Vous êtes maintenant membre du CNIP. Pourquoi ? Ce vieux parti incarne-t-il à vos yeux, désormais, le modernisme et l'efficacité ?

— Contrairement à ce que vous affirmez, le CNIP n'est pas un vieux parti, mais un vrai parti. Un vrai parti parce qu'il est enraciné depuis près de quarante ans dans la vie politique française : ce n'est donc pas un rassemblement créé en fonction de telle ou telle opportunité. Un vrai parti parce qu'il rassemble des esprits indépendants, qui se regroupent en fonction d'un corps d'idées qu'ils ont en commun, et non pas, comme c'est si souvent le cas en France, autour d'un « homme providentiel ». Et s'il faut parler de modernisme et d'efficacité, il convient de noter que beaucoup d'idées aujourd'hui défendues par l'ensemble de l'opposition étaient, il y a encore quelques années, l'apanage du seul CNIP : on pourrait citer les libertés économiques ou syndicales, la politique étrangère, etc.

» La force du CNIP est donc là : il n'a peut-être pas de présidentiable dans ses rangs, mais il défend, depuis sa création, avec courage et fidélité, un certain nombre de principes fondamentaux. Principes qu'il se félicite aujourd'hui de voir repris par ses alliés de l'opposition. Pour moi, le CNIP est donc le parti institutionnel de la droite modérée. Il est, et doit devenir, aux yeux de l'opinion publique l'équivalent du parti conservateur britannique.

— Est-ce le fait du hasard si bon nombre des cadres du P.F.N. ont en même temps que vous, après les élections européennes de 1979 et l'arrivée de la gauche au pouvoir, adhéré au CNIP ? Quelle est la signification de cet engagement ? Faut-il parler de conversion ou de révision de stratégie de votre part ?

— Dès la création du P.F.N., en 1974, nous avons eu la volonté, même si nous n'y sommes pas parvenus, de participer pleinement au jeu démocratique parmi les formations traditionnelles. C'était déjà une rupture avec le comportement habituel de ce que vous appelez l'extrême droite, qui se présente le plus souvent comme une alternative à ce système. Au fil des ans, cette volonté n'a cessé de s'amplifier, chez moi notamment. C'est pourquoi je n'ai plus ressenti, à un certain moment, l'utilité de mener un combat politique par trop marginalisé encore, et j'ai décidé de m'intégrer personnellement à une structure traditionnelle.

» D'autres ont pu avoir la même attitude que moi : Lionel Jospin a fait de son côté la même chose à gauche, suivi par bon nombre de ses camarades trotskistes, sans que personne n'y voie une O.P.A. ni une opération d'entrisme au P.S. D'autres ont peut-être fait la même chose dans d'autres formations de l'opposition, sans qu'il y ait eu concertation. D'autres enfin ont arrêté. Cela dépendait de l'évolution politique personnelle de chacun.

» Evolution qui s'est d'ailleurs faite lentement, sur plus de deux années, comme votre question le démontre. Il n'y a donc pas de « toile d'araignée des anciens du P.F.N. ». Il n'y a donc eu ni conversion, ni révision, mais la poursuite logique d'une réflexion personnelle.

Plus de réalisme, moins de romantisme

— Alain Robert s'est-il donc « rangé » du militantisme de choc ?

— Je ne me suis jamais considéré comme un militant de choc. J'ai, par contre, toujours été un militant engagé. Par quoi et pour quoi ? Une bonne fois pour toutes, je tiens à mettre les choses au point.

» J'ai commencé mon action politique à l'automne 1962, au lycée Buffon, à l'âge de dix-sept ans, lorsqu'à la sortie de cet établissement j'ai vu des jeunes qui brûlaient un drapeau français et brandissaient un drapeau fellagha, afin de « célébrer » la « libération » récente de l'Algérie, et ce aux cris de *« Les paras au poteau — fusillez les généraux ! »*. Ma formation de jeunesse — scoute notamment — et mon éducation ont fait que je ne pouvais rester insensible, avec le sentimentalisme inhérent à mon âge, devant un tel comportement.

» De plus, le fait que des Français patriotes soient en prison, alors que d'autres pouvaient brûler le drapeau tricolore en toute impunité, me semblait un paradoxe inadmissible. C'est pourquoi je me suis engagé dans des mouvements de jeunes de l'époque, que j'ai trouvés et non pas créés. C'est pourquoi j'ai fait la campagne Tixier-Vignancour en 1965, et j'ai combattu pour la libération de ces patriotes jusqu'en 1968.

» Le contexte étudiant de l'époque, fait d'agitation et de violence, a fait le reste. Ce qui, au quartier Latin, était, hélas! monnaie courante, et n'était pas de notre fait, comme l'ont prouvé les événements de mai 68.

» Voilà pour mon premier engagement. Le deuxième, ce fut précisément mai 68 où, ainsi que beaucoup d'autres étudiants, je ne pouvais pas mettre un pied dans la moitié des facultés parisiennes sans m'y faire agresser. Tout le monde connaît la suite : les violences et la chienlit gauchiste, et surtout la faiblesse des mouvements de jeunes se réclamant de la majorité de l'époque, faiblesse qui a poussé des jeunes comme moi à une radicalisation que nous ne souhaitions pas, mais que nous subissions.

» Puis, de 1968 à 1974, ce furent les soubresauts du gauchisme soixante-huitard, que de nombreux ministres et députés socialistes actuels ont connus autant que moi, sauf que j'étais de l'autre côté.

» De ces deux motivations de ma jeunesse, qu'encore une fois j'ai subies et non pas créées, je ne regrette ni l'une ni l'autre. J'ai le sentiment, à tout le moins, de ne pas avoir eu tort sur bien des points, même si l'expression et le caractère de mon action ont pu être trop souvent mal compris ou mal interprétés, voire sciemment déformés.

» Quant à la suite, elle est très simple. Après 1974, j'ai pensé que l'action politique que je menais se devait de faire preuve de plus de réalisme et de moins de romantisme. J'ai pris conscience de ce que mes idées n'étaient pas celles que mes adversaires voulaient qu'elles fussent, mais simplement celles d'un homme de droite, qui ose dire ce qu'il a à dire, pour ce qu'il croit être le bien de son pays. Je n'ai donc plus cessé de vouloir donner à mon action et à celle de mes amis un sens politique national, celui d'une droite débarrassée de tous ses fantasmes. Le P.F.N. a été pour moi une étape dans cette évolution, durant laquelle j'ai, du reste, occupé de moins en moins de responsabilités jusqu'en 1979.

» Au lendemain des élections européennes, j'ai estimé qu'il existait une formation respectable et courageuse, qui ne devait son apparente faiblesse qu'au fait que ceux qui partageaient sa conception de l'intérêt national ne s'y regroupaient pas suffisamment. C'est pourquoi j'ai pensé que là était ma place, ainsi que celle de tous ceux qui se réclament d'une droite tranquille, mais sans complexes. Je n'ai donc de tout cela aucunement à rougir.

— L'un des membres de votre parti, qui préside le CNIP de Haute-Garonne, était le principal organisateur de la Journée de l'amitié française, le 16 octobre, à Paris, au cours de laquelle ont été tenus des propos antisémites. Vous désolidarisez-vous de ces propos, comme l'a fait un autre membre de votre parti, le capitaine Sergent ?

— Si tant est que les propos rapportés dans cet article contesté ont effectivement été tenus, je ne me sens dans ce domaine nullement concerné. Je n'ai jamais tenu ce genre de discours, et je n'ai pas l'intention de le faire dans l'avenir.

— Ces propos ont bien été tenus.

— Je désapprouve donc ces propos et je m'en remets aux instances nationales du CNIP pour mettre les choses au point. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Transports : la bataille du rail

L'Assemblée nationale, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 novembre, a adopté (le R.P.R. et l'U.D.F. votant contre) les crédits du ministère des transports. S'élevant à 51 249 millions de francs, soit un peu plus de 6 % de la totalité des budgets civils, ces crédits progressent de 8,9 % par rapport à 1983 (*le Monde* du 28 septembre 1983). Les députés ont aussi approuvé un article du projet de loi de finances prorogeant — sans limite — l'organisation actuelle des transports en commun parisiens, puisque leur réforme, pourtant prévue depuis 1976, n'est toujours pas prête.

La « bataille du rail » n'est jamais achevée. Le projet de budget que présente M. Charles Fiterman place au premier rang de ses priorités la remise à flot financière de la S.N.C.F., en consacrant, à un titre ou à un autre, plus de 32 milliards à cette entreprise. Cela suffit pour que ceux qui n'ont jamais voulu voir dans le ministre communiste des transports que le ministre des cheminots trouvent là une nouvelle preuve à l'appui de leur accusation.

M. Charles Fèvre (U.D.F., Haute-Marne) est un procureur qui ne mâche pas ses mots : *« Votre budget est un budget de catastrophe à la remorque des chemins de fer »*, lance-t-il à M. Fiterman, qu'il accuse d'avoir *« plus d'un tour dans son sac »* pour privilégier le rail au détriment de la route. *« Vous cultivez le brouillard »*, ajoute-t-il, en affirmant qu'il faudra, en fait, 38 milliards de francs à la société nationale pour combler son déficit. *« La S.N.C.F. dérape financièrement*, dit-il, *et c'est le réseau routier qui en fait les frais, car vous n'avez plus d'argent pour lui. »*

Dans son rapport pour avis, au nom de la commission de la production, M. Jean Bernard (P.S., Meuse), avait, par avance, répondu à ces accusations, en insistant sur les différences de nature entre les divers crédits que l'Etat accorde à la S.N.C.F. : la prise en compte d'une partie des charges de retraite pour que celles-ci ne pèsent pas plus sur elle que sur les autres entreprises comparables (13 milliards de francs) ; la participation au financement des charges d'infrastructures (10 milliards de francs) ; la compensation des tarifs sociaux (1,4 milliard de francs) ; enfin, un *« concours exceptionnel »* de 3,5 milliards de francs.

« C'est là le poids du passé », ont fait remarquer tous les orateurs de la majorité, puisqu'il s'agit d'améliorer la situation financière de la S.N.C.F., qui, faute d'aide de l'Etat suffisante *« avant 1981 »* avait dû fortement s'endetter. M. Fiterman ne cache pas, d'ailleurs, qu'il faudra *« renouveler le temps nécessaire »* cette contribution. Cela étant, il se veut *« autant le ministre de la route que celui du rail »*, précisant que ses choix *« sont dictés non par des considérations politiques mais par l'intérêt du pays »*, d'autant que *« la querelle entre les modes de transport lui paraît d'un autre âge »*.

Le bon exemple de la R.A.T.P.

Il n'en reste pas moins que la S.N.C.F. est manifestement pour lui un gros souci. Pas seulement à cause de l'héritage. M. André Duroméa (P.C., Seine-Maritime) et M. Michel Bérégovoy (P.S., Seine-Marititime) ont, l'un comme l'autre, souligné que la direction de cette entreprise avait de gros efforts à accomplir. *« Elle n'a pas encore pris la mesure de la chance qui s'offre à elle (...). De nombreux blocages subsistent »*, a dit le premier, le second soulignant : *« Les cheminots sont inquiets de certaines attitudes de la direction. »* Le ministre lui-même a insisté sur l'*« effort »* nécessaire de l'entreprise *« dans toutes ses composantes, un effort conjuguant la rigueur dans la gestion et un dynamisme commercial nouveau »*, ce qui implique, à ses yeux, une meilleure association du personnel aux décisions.

Sans comparer ouvertement la S.N.C.F. à la R.A.T.P., le ministre des transports a longuement insisté sur les progrès accomplis par cette dernière, en voyant la preuve dans le fait que l'indemnité que lui verse l'Etat n'augmente pour 1984 que de 2,3 %, alors que les années passées son rythme d'accroissement *« avoisinait les 20 % »*. Il a souligné les *« initiatives nombreuses et diverses »* prises par la Régie (dont le président, M. Claude Quin, est membre du P.C.F.) depuis 1981, en expliquant : *« Dans ce domaine, nous avons montré une compétence qu'on nous conteste ici ou là. »*

L'aviation civile : prévoir la reprise

Attaqué sur le rail, M. Fiterman le fut, aussi, sur les airs. M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), rapporteur spécial de la commission des finances, et M. Claude Labbé (R.P.R., Hauts-de-Seine) ont mené l'assaut. Le premier a longuement insisté sur les méfaits de la régulation budgétaire qui a conduit, en 1983, le gouvernement à annuler 25 % des autorisations de programme pour l'aviation civile et 11,3 % des crédits de paiement. Pour lui, il s'agit de *« pratiques gouvernementales qui dénaturent l'institution parlementaire »*, d'une attitude *« qui met véritablement en cause nos institutions démocratiques »*. La commission des finances a, d'ailleurs, adopté une observation demandant que *« les rapporteurs spéciaux soient informés, au préalable, des décisions qui affectent, en cours d'année, les crédits dont ils ont la charge »*.

M. Labbé a, lui, constaté que le budget 1984 ne permettrait pas de lutter contre les difficultés actuelles du transport aérien *« comme il conviendrait »*. M. Alain Raymond (P.S., Haute-Garonne), plus modérément, n'est pas loin de partager la même opinion quand il déclare : *« La France ne doit pas manquer la prochaine vague de commandes d'avions comme elle a manqué celle de 1977. C'est pendant les périodes de dépression du marché qu'il faut préparer l'avenir. »*

Pour le ministre des transports, les annulations de crédits *« n'ont pas eu de conséquences négatives concrètes »*, car il y a toujours des *« fluctuations »* dans les études, et il faut tenir compte des possibilités de nos partenaires européens. *« Tout ce qui était nécessaire a été fait »*, a-t-il affirmé. M. Fiterman a aussi confirmé *« la détermination du gouvernement pour réunir très vite avec nos partenaires les conditions du lancement de l'A-320. »*

Finalement, si le ministre des transports n'a pas caché qu'il avait souhaité *« ici ou là un peu plus de crédits »*, il a expliqué que la *« rigueur »* consiste à *« bien dépenser là où il faut et parfois plus dans tel ou tel cas, pour en obtenir un avantage dans l'avenir »*. La majorité de l'Assemblée l'a donc suivi dans cette analyse.

THIERRY BRÉHIER.

SELON UN PROJET ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ PAR LE SÉNAT

Les Français naturalisés seraient aussitôt éligibles à des mandats politiques

Le Sénat a adopté à l'unanimité, mercredi après-midi 2 novembre, en première lecture, le projet de loi *« modifiant le code de la nationalité française et le code électoral et supprimant les incapacités temporaires frappant les personnes ayant acquis la nationalité française »*, et son complément, le projet de loi organique *« abrogeant l'article L.O. 128 du code électoral relatif aux incapacités temporaires qui frappent les personnes ayant acquis la nationalité française »*.

Ces deux textes ont pour objet de supprimer la seule incapacité subsistant à l'encontre des Français naturalisés : à savoir l'inégibilité, pendant les dix années qui suivent la naturalisation, à des mandats de nature politique. Avec l'accord du gouvernement, le Sénat a adopté un amendement de la commission des lois, défendu par son rapporteur, M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), qui maintient l'énoncé du principe de l'assimilation totale et immédiate, posé par le projet de loi, mais qui ajoute que cette assimilation concerne, non seulement les droits, mais aussi les *« obligations »* attachées à la qualité de Français.

En séance de nuit, le Sénat a définitivement approuvé le projet de loi *« modifiant, à compter du mois d'août 1984, le taux de la taxe spécifique sur les produits pétroliers perçue au profit du Fonds spécial de grands travaux, voté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence* (le Monde *du 20 octobre)*. Cette majoration, qui fait passer la taxe de 2,7 à 4,7 centimes par litre, dégagera en année pleine 1,7 milliard de francs.

Enfin, a été voté définitivement le projet de loi *« relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international (F.M.I.) et à l'augmentation de sa participation aux accords généraux d'emprunt »*, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture (*le Monde* du 20 octobre). — A. Ch.

RECTIFICATIF. — Dans nos éditions du 29 octobre, une erreur a été commise dans l'adresse de la revue *Intervention*. L'adresse est la suivante : 37, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

Deux sondages

● *Selon un sondage IFOP-Mazagazine-Hebdo*, en cas d'élection présidentielle, M. Mitterrand, affrontant les mêmes adversaires qu'en 1981, recueillerait 21 % des suffrages au premier tour. Cette enquête, réalisée du 17 au 21 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 817 personnes, indique que le président de la République serait devancé par MM. Chirac et Giscard d'Estaing qui obtiendraient tous deux 27 % des suffrages exprimés. M. Marchais, pour sa part, en recueillerait 14 %. Dans l'hypothèse d'un second tour, M. Mitterrand serait battu par M. Giscard d'Estaing de 14 points (57 % contre 43 %) et par M. Chirac de 10 points (55 % contre 45 %).

● *Selon le « baromètre » IPSOS*/V.S.D. et un sondage réalisé du 14 au 17 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1026 personnes, la cote de popularité du président de la République est en hausse de 8 points et celle du premier ministre de 6 points. M. Mitterrand se situe à la troisième place derrière Mme Simone Veil, qui gagne 5 points, et M. Rocard qui en gagne 2. La cote de M. Chirac enregistre une baisse de 2 points.

La nette amélioration de l'image de M. Mitterrand est également sensible dans le classement des « présidentiables », puisque l'actuel président de la République est placé en tête des personnalités de la majorité (15 %), devant M. Rocard (11 %). Dans l'opposition, M. Chirac (18 %) devance M. Giscard d'Estaing (11 %), et M. Barre (8 %) voit sa position baisser de 5 points.



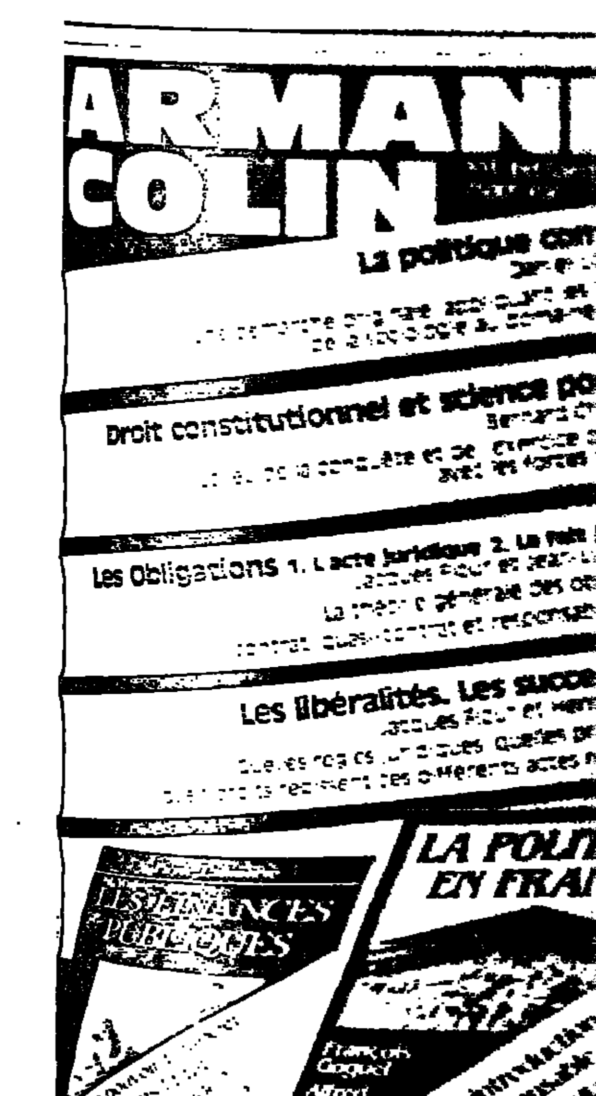
Propos et débats

M. Fiterman : je suis à mon ... j'y suis bien

M. Chevènement : le change... dans le changement

M. Lajoinie : renforcer l'uni...

M. Forni : l'avenir du CERES



Les escales.

Propos et débats

M. Fiterman : je suis à mon poste j'y suis bien

M. Charles Fiterman a déclaré, mercredi 2 novembre, à l'Assemblée nationale, où étaient examinés les crédits du ministère des transports : « Je suis à mon poste. J'y suis bien. J'ai le regret de vous le confirmer. Ceux qui espèrent (...) diviser les forces de la majorité perdent leur temps. » *Soulignant la nécessité d'* « aller de l'avant, obstinément, résolument, dans le sens voulu par le pays en 1981 », *le ministre des transports a déclaré :* « Je n'ai pas d'autre ambition que d'apporter ma modeste contribution à ce genre d'effort, à la place qui est la mienne. »

M. Chevènement : le changement dans le changement

M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES, explique, dans Paris-Match *(daté du 11 novembre), que les idées qu'a exprimées son courant au congrès de Bourg-en-Bresse* « ne peuvent être passées par pertes et profits ». « Nos idées, *ajoute-t-il,* ont marqué un progrès ; il est maintenant possible d'imaginer le changement dans le changement. » *L'ancien ministre de l'industrie estime, d'autre part, que ce ministère devrait disposer d'une plus grande autonomie par rapport à celui de l'économie et des finances.*

M. Lajoinie : renforcer l'union

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, mercredi 2 novembre, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), que la gauche doit « renforcer l'union sur la base de l'accord de juin 1981 entre le P.S. et le P.C.F. ». *M. Lajoinie, qui participait à un meeting unitaire en faveur de la liste conduite par M. Roger Gaudon (P.C.), maire sortant, à quatre jours du premier tour de l'élection municipale partielle du 6 novembre, a affirmé,* « de la manière la plus solennelle, la volonté des communistes de combattre la fraude électorale, où qu'elle se produise ».

M. Forni : l'avenir du CERES

M. Raymond Forni, député du Territoire de Belfort, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, membre du CERES, a déclaré, mercredi 2 novembre, qu'il « s'interroge sur l'avenir » *de son courant, après la synthèse réalisée au congrès de Bourg-en-Bresse.* « Les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés par certains », *a-t-il ajouté. Selon M. Jean-Paul Planchou, député de Paris, autre membre du CERES :* « Le congrès socialiste a été celui de « la raison d'Etat », mais aussi un « non congrès ». »

Les maoïstes du P.C.M.L. estiment que Staline a commis « des erreurs et même des crimes »

Le parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.) a réuni son cinquième congrès, du 29 octobre au 1er novembre, à Saint-Germain-au-Mont d'Or (Rhône). M. Pierre Bauby, membre du secrétariat politique du P.C.M.L., a rendu compte de ce congrès au cours d'une conférence de presse, mercredi 2 novembre, en indiquant qu'une « *petite centaine* » de délégués y avaient participé.

Le P.C.M.L., qui se situe dans le courant maoïste issu du « schisme » Moscou-Pékin du début des années 60, se propose de contribuer à une réflexion sur le *renouveau du communisme*. Par fidélité à son histoire, que représente, au secrétariat politique, M. Jacques Jurquet, ancien membre du P.C.F., le P.C.M.L. conserve l'appellation « marxiste-léniniste », mais il remet en cause l'appréciation positive du stalinisme, que cette étiquette, généralement, recouvre. « *En rompant l'alliance entre la classe ouvrière et la paysannerie,* a déclaré M. Bauby, *Staline a commis des erreurs et même des crimes.* »

Le P.C.M.L. n'entend pas, pour autant, passer de l'« *adulation* » au « *rejet* » de ce que représente Staline. Il maintient, d'autre part, sa référence à la « pensée Maozedong ». Hostile au « *consensus structurel entre les classes* », que la gauche, selon lui, cherche à mettre en place, le P.C.M.L. entend « *combattre la politique d'austérité du gouvernement* », ainsi que la montée du racisme et, sur le plan international, le « *risque de troisième guerre mondiale* », qui entretient la « *rivalité des deux superpuissances* ».

P. J.

EN MARGE DE L'ÉLECTION D'AULNAY-SOUS-BOIS

M. Van Ghele perd son procès contre *le Monde*

Candidat du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) à l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois où il figure sur la liste de l'opposition conduite par M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.), M. Yves Van Ghele a été trop gourmand à l'endroit du *Monde*.

Mécontent d'un article d'Alain Rollat publié dans le numéro du 26 octobre, dans lequel notre collaborateur avait écrit à son sujet que le P.C.F. le tenait dans son « collimateur » en raison de son passé de militant d'extrême droite au P.F.N. et, plus particulièrement, en raison « *de quelques démêlés qu'il eut avec la police après avoir été impliqué en septembre 1976 à Chypre en compagnie d'autres membres du P.F.N. dans un trafic d'armes et de munitions en faveur de phalangistes libanais* », M. Van Ghele avait non seulement invoqué son droit de réponse, pour une mise au point publiée dans notre numéro du 2 novembre, mais engagé le même jour un procès en diffamation. Il l'a perdu, mercredi 2 novembre, devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris, qui a relaxé MM. André Laurens, directeur du *Monde*, et Alain Rollat au bénéfice de leur bonne foi.

Procès classique, mais qui laisse l'impression que M. Van Ghele paraissait un plaignant peu convaincu. D'abord, il ne jugea pas utile de paraître à l'audience. Ensuite, son avocat, Me Wahrheit, devait plaider bien brièvement en se contentant de soutenir que *le Monde* avait « *diffamé volontairement, en donnant à penser que son client était un trafiquant d'armes alors qu'il n'avait eu, en 1976, que de menus ennuis avec la douane chypriote pour avoir transporté dans ses bagages deux baïonnettes remises par un phalangiste libanais de ses amis* ».

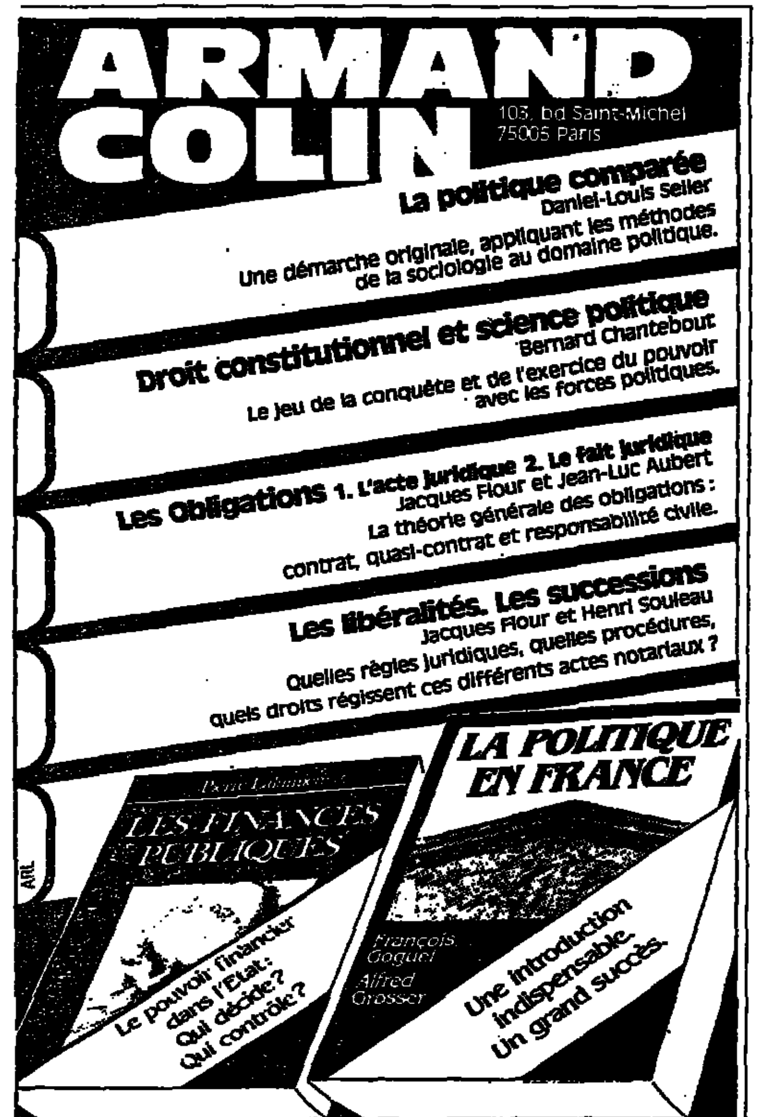
Pour *le Monde*, en revanche, Me Yves Baudelot entendait présenter une défense sans concessions. Il soutenait en premier lieu que le passage reproché n'était pas diffamatoire : « *Dire de quelqu'un qu'il est impliqué dans une affaire ne signifie pas qu'il soit coupable.* » Ensuite, plaidait-il, les faits reprochés sont vrais : « *Ils avaient déjà été mentionnés dans un rapport de la Ligue des droits de l'homme, dans un livre de M. Frédéric Laurent consacré à l'extrême droite et ils sont encore confirmés par une fiche des renseignements généraux sur laquelle on peut lire :*

» Militant d'extrême droite de » longue date, M. Van Ghele a » milité successivement à « Ordre » nouveau » puis au GUD. Il a été, » en 1974, l'un des fondateurs de » l'actuel P.F.N. Il a fait partie » d'un groupe de militants du » P.F.N. qui a combattu en juillet » 1976 aux côtés des phalangistes » libanais. Revenant du Liban, il a » été arrêté à Larnaca (Chypre), le » 21 septembre 1976, en compagnie » de deux autres militants » d'extrême droite. Ils ont été » trouvés porteurs d'armes et de » munitions et expulsés de Chy» pre. ». Enfin, disait Me Baudelot, Alain Rollat a été un modèle de prudence et de bonne foi et n'a jamais, dans son article, montré la moindre animosité à l'endroit du plaignant.

Le jugement, rendu sous la présidence de Mme Jacqueline Clavery, ne l'a pas suivi entièrement. Il estime en effet que « *même s'il n'est fait état dans l'article que de démêlés avec les autorités policières de Chypre, il est bien indiqué que Yves Van Ghele s'est trouvé mêlé à un trafic d'armes et de munitions et l'emploi du mot trafic donne à l'activité imputée une consonance péjorative qui établit le caractère diffamatoire* ».

Mais pour le tribunal, « *comme l'indique la défense, il s'agit bien d'un article reprenant les arguments de chaque mouvement politique* » (engagé dans la campagne électorale d'Aulnay-sous-Bois). « *Ce n'est donc pas,* ajoute le jugement, *dans l'intention manifeste de nuire à la partie civile que le journaliste l'a mise en cause. On ne retrouve d'ailleurs dans l'article aucune expression violente. Dans ces conditions, la seule utilisation du mot trafic ne saurait exclure la bonne foi alors qu'il est démontré que le journaliste a écrit son article dans un but d'information et après avoir recueilli la documentation adéquate.* » « *Le Monde* » est donc relaxé et M. Van Ghele débouté de sa demande avec, à sa charge, le montant des dépens soit 469,15 francs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.





POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi après-midi 2 novembre au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● APPLICATION DANS LES TOM DU CODE PÉNAL ET DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Harmonisation des législations pénales applicables en métropole et dans les TOM. – Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi visant à rendre applicables dans les territoires d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et dépendances, îles Wallis et Futuna) :

– La loi du 21 juillet 1982, qui a supprimé les tribunaux permanents *des forces armées en temps de paix* et modifié le code de procédure pénale et le code de justice militaire ;

– La loi du 4 août 1982, qui a abrogé le 2e alinéa de l'article 331 du code pénal relatif à l'outrage public à la pudeur ;

– La loi du 10 juin 1983, qui a abrogé ou *révisé* certaines dispositions de la loi du 2 février 1981 dite loi « sécurité et liberté » et introduit de nouvelles peines de substitution aux courtes peines d'emprisonnement ;

– La loi du 8 juillet 1983, qui a renforcé la protection des victimes d'infractions.

Ce texte, qui complète la loi du 27 juin 1983, assurera l'harmonisation des législations pénales applicables en métropole et dans les territoires d'outre-mer. Il permettra à ceux-ci de bénéficier des réformes récemment intervenues en faveur des libertés individuelles et des droits des victimes d'infractions.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Constitution, le projet de loi a été soumis à l'avis des assemblées territoriales.

● PÊCHES MARITIMES

Extension à l'aquaculture des règles d'organisation professionnelle applicables à la pêche et à la conchyliculture. – Le secrétaire d'État chargé de la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi complétant l'ordonnance du 14 août 1945 portant réorganisation des pêches maritimes.

L'élevage du poisson de mer connaît actuellement, après plusieurs années d'expérimentation et d'essais, un développement économique encourageant. Il doit pouvoir bénéficier des moyens d'organisation et de concertation entre professionnels, salariés et pouvoirs publics, dont disposent déjà les pêcheurs et les conchyliculteurs.

Le projet vise en conséquence à permettre la représentation de la profession d'aquaculteur dans les comités des pêches maritimes.

● SITUATION INTERNATIONALE

Paix dans le golfe Persique. – Le ministre des relations extérieures a informé le Conseil des ministres de la résolution que vient d'adopter le conseil de sécurité en vue d'interdire toute action militaire violente sur les eaux, dans les ports, contre les installations et terminaux pétroliers du Golfe.

La France souhaite ardemment la cessation générale des combats et l'ouverture de négociations de paix entre l'Irak et l'Iran, dans des conditions conformes au droit international et qui respectent la diginité et l'honneur de deux grands peuples.

Élections présidentielle en Argentine. – L'élection générale qui vient d'avoir lieu en Argentine marque un progrès remarquable dans le retour progressif à la démocratie en Amérique latine. Une majorité claire s'est dégagée en faveur de M. Raul Alfonsin, à qui le président de la République a aussitôt transmis les félicitations et les vœux de la France.

Le peuple argentin peut être assuré de l'amitié et de la volonté de coopération du peuple français.

● QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Pour mieux répondre aux besoins des consommateurs et améliorer la compétitivité des entreprises. – Mme le secrétaire d'Etat chargé de la consommation a présenté au conseil des ministres une communication sur les actions menées pour améliorer la qualité des produits et des services offerts aux consommateurs.

Ces actions sont conduites sur trois plans :

1) Les contrats pour l'amélioration de la qualité des produits.

Par ces contrats, conclus entre les entreprises et les organisations de consommateurs, les producteurs s'engagent à apporter plusieurs améliorations à la qualité de leurs produits ou de leurs services, telles que l'étiquetage informatif ou le service après vente. Une trentaine de contrats ont déjà été signés, en particulier dans les domaines du textile, du jouet, des caravanes et du crédit à la consommation. L'action menée sera harmonisée avec celles concernant les labels agricoles et les certificats de qualification ;

2) Le développement du dialogue entre consommateurs et professionnels.

Le Conseil national de la consommation, réformé par le décret du 12 juillet 1983, sera prochainement installé. Il comprend un collège de professionnels et un collège de consommateurs.

Des journées d'études et de propositions, réunissant des représentants des consommateurs, des professionnels et des personnalités scientifiques, sont organisées sur certains produits de base. La plus récente a concerné les produits laitiers ;

3) L'amélioration de l'efficacité des contrôles.

Les contrôles ont pour objet de veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité des produits alimentaires (fruits et légumes, vins et autres boissons, produits laitiers, etc.) ou industriels. *Ils* sont renforcés à l'occasion d'opérations temporaires, telles que l'opération « Vacances ». Pour Noël 1983, le contrôle de la qualité et de la sécurité des jouets fera l'objet d'une action particulière.

Ces contrôles sont effectués par divers services de l'Etat. Pour sa part, la direction de la consommation et de la répression des fraudes a, en 1982, effectué près de neuf mille visites. Elles ont fait apparaître des secteurs où des anomalies sont particulièrement nombreuses, par exemple celui des véhicules d'occasion.

***

Dans la période actuelle, l'amélioration de la qualité des produits conditionne à la fois la défense du pouvoir d'achat et la compétitivité des entreprises. Elle appelle la mobilisation de l'ensemble des partenaires économiques et sociaux.

● POLITIQUE DES PORTS

Pour mieux tirer parti des atouts de notre système portuaire. – Le secrétaire d'Etat chargé de la mer a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique commerciale des ports.

Plus de 50 % du commerce extérieur de la France transite par nos ports maritimes. Les services portuaires représentent une valeur ajoutée de 14 milliards de francs.

Indépendamment du développement et de la modernisation des équipements rendus nécessaires par l'évolution des trafics, une politique commerciale dynamique doit être poursuivie pour mettre pleinement en valeur le système portuaire français.

Les orientations de cette politique *sont les suivantes :*

– Poursuite active de la prospection des trafics nouveaux, en France et dans les pays voisins : la mise en œuvre de structures conjointes entre les établissements portuaires et les usagers pour faciliter l'implantation de nouveaux trafics sera favorisée ;

– Renforcement des relations entre les ports et leur arrière-pays : les ports seront encouragés à étudier et à proposer aux transporteurs et aux chargeurs des conditions de desserte améliorant leur compétivité ;

– Solidarité accrue entre les chargeurs : les entreprises nationales et les communautés portuaires développeront *une meilleure information* réciproque sur les besoins des chargeurs et sur l'aptitude des ports à y répondre ;

– Clarification des conditions de passage dans les ports et amélioration de l'information des usagers : la mise en place d'un livret du chargeur, le recours aux systèmes informatisés, la mise en œuvre de forfaits pour les prestations offertes, seront menés à bien ;

– Renforcement de la promotion des ports français à l'étranger : les liens avec les partenaires étrangers des ports seront renforcés par l'intermédiaire des conseillers commerciaux ; les ports accroîtront leur participation aux actions de formation et aux manifestations commerciales internationales ;

– Encouragement à l'utilisation des capacités d'accueil et de stockage des ports français par les opérateurs étrangers : une procédure douanière simplifiée sera expérimentée à cet effet.

***

Pour mettre en œuvre cette politique, une action solidaire de tous ceux qui contribuent à l'essor de nos ports (travailleurs portuaires, armateurs, manutentionnaires, transitaires, transporteurs) est nécessaire. Les modalités en seront définies au niveau local. L'animation en incombera aux établissements publics portuaires.

Le Monde

société

L'APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LES CONTROLES D'IDENTITÉ

Vérification ou « délit de faciès » ?

Les contrôles d'identité, version « union de la gauche », ressemblent à ceux qui étaient pratiqués sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing. De M. Alain Peyrefitte à M. Robert Badinter, le ton et les textes ont changé, mais la réalité reste la même. Nécessité fait loi : la chasse aux « clandestins », décidée par M. François Mitterrand, incite les policiers à en prendre à leur aise avec l'esprit de la nouvelle loi et les magistrats, à fermer les yeux

Après la controverse publique Deferre-Badinter d'avril 1982, le ministre de la justice avait dû défendre à l'Assemblée nationale un texte sur les contrôles d'identité dont il avait fini par s'accommoder, mais qui consacrait la victoire du ministre de l'intérieur. Ainsi avait tranché M. Mitterrand. Le texte, poli et repoli à l'Elysée, n'autorisait le contrôle de simples passants que dans les « *lieux déterminés, là où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée* ». Les exégètes du gouvernement avaient alors tenté d'expliquer la portée pratique de cette formulation contournée. Il fallait, selon eux, distinguer deux hypothèses : celle d'un attentat en préparation, à bord d'un train par exemple, dont l'imminence justifierait le contrôle des voyageurs et celle d'une gare un jour ordinaire, où aucune vérification ne serait autorisée sauf, naturellement, en cas d'infraction.

Cette explication avait apparemment satisfait les députés socialistes qui avaient voté, sans trop rechigner, un texte dont M. Peyrefitte disait pourtant, dès ce moment-là, qu'il ressemblait « *comme un frère jumeau au texte correspondant de la loi - sécurité et liberté* ». L'ancien ministre de la justice ne fut pas écouté. A tort, car il avait raison.

Le métro, zone dangereuse

Il suffit de se promener dans les couloirs du métro parisien pour s'apercevoir qu'effectivement rien n'a changé. Les gardiens de la paix pratiquent avec le même zèle qu'auparavant le contrôle des « suspects », terme que M. Badinter pensait avoir définitivement rayé du vocabulaire policier. On objectera que la loi interdit de tels contrôles. Mais les policiers savent que les tribunaux leur donnent le plus souvent raison.

L'exemple vient de haut : la cour d'appel de Paris a fait sauter, le 21 octobre, le verrou qui subordonne les contrôles d'identité à l'existence, dans un lieu « *déterminé* », d'une menace « *immédiate* ». Elle avait à se prononcer sur le cas d'un Sénégalais en situation irrégulière interpellé à 10 heures du matin à la station Stalingrad. Pour justifier cette interpellation, la cour a fait état du danger permanent qui règne, selon elle, dans le métro parisien, danger qui autoriserait les policiers à agir ainsi.

Cet arrêt mérite d'être cité car, s'il faisait jurisprudence, il en serait fini des garde-fous imaginés pour soustraire les contrôles à la logique « sécuritaire » héritée de M. Peyrefitte : « *La fréquence des agressions et des vols à la tire dans l'enceinte du métro et la facilité qu'offrent les couloirs souterrains souvent isolés pour les commettre, laquelle fréquence a conduit les autorités à créer des services de surveillance particuliers, justifie le contrôle d'identité de toute personne en ces lieux où la sécurité des personnes est immédiatement menacée.* »

La Cour de cassation, saisie par l'avocat du Sénégalais, Me Jean-Augustin Terrin, aura à se prononcer sur cette argumentation dont on devine les implications. Dès lors que le métro parisien est décrété zone dangereuse, la capitale peut l'être aussi à la faveur d'une autre décision judiciaire, puis la France tout entière. Interdits par la loi, les contrôles d'identité de simples passants redeviennent possibles, comme ils l'étaient du temps de M. Giscard d'Estaing. Il aura suffi pour contrecarrer la volonté du Parlement de la volonté opposée de quelques magistrats.

Dérive policière

Cette dérive policière et judiciaire que le gouvernement refusait, il y a un an, de prendre en considération est aujourd'hui manifeste. Mais la responsabilité en incombe autant aux pouvoirs publics, qui mettent désormais tout en œuvre pour « renvoyer » chez eux, comme l'a recommandé le chef de l'Etat, les étrangers en situation irrégulière. Puisque cette chasse aux « clandestins » bat son plein, il n'est pas surprenant qu'elle donne lieu à quelques dérapages.

En principe, la loi considère que les contrôles d'identité ne s'appliquent que subsidiairement aux étrangers, qui peuvent être interpellés à tout moment sans que les policiers aient à se justifier. Ces étrangers, précise un décret du 30 juin 1946 qui laisse généralement perplexes les juristes « *doivent être en mesure de présenter à toute réquisition des agents de l'autorité les documents sous la couverture desquels ils sont autorisés à séjourner en France* ». Ce décret n'est pas simple à appliquer. Il subordonne, en effet, la légalité d'un tel contrôle à la constatation de la qualité d'étranger de la personne interpellée, constatation qui ne peut évidemment être faite qu'*a posteriori*.

Les incertitudes que suscite ce texte incitent souvent les tribunaux à chercher ailleurs la solution. Celui de Versailles, qui s'est interrogé, le 19 septembre, a trouvé le remède : il suffit d'avoir affaire, a-t-il estimé, à un individu « *susceptible de par son aspect, son comportement, sa tenue vestimentaire, voire sa diction, de ressortir d'une nationalité étrangère* ».

Me Didier Liger, l'avocat du Mauricien qui comparaissait ce jour-là, a fait appel. Il s'étonne de la réhabilitation, sous une majorité de gauche, du délit de faciès, que M. Mitterrand ne souhaitait certainement pas favoriser en tranchant, il y a dix-huit mois, la querelle Defferre-Badinter en faveur du ministre de l'intérieur.

BERTRAND LE GENDRE.

PHÉNOMÈNE « SURNATUREL » DANS UN VILLAGE BELGE

L'enfant et les sortilèges

De notre envoyé spécial

Dour (Belgique). – L'agent de police Jean Moreau lance des soupirs à balayer tous les fantômes de Wallonie. « *On ne sait que croire* », répète-t-il en torturant son verre de bière. L'agent de police Jean Moreau est visiblement malheureux. Sa vie s'est fissurée comme un mauvais mur dans la nuit du 18 au 19 octobre. Cette nuit-là, dans un pavillon voisin de sa cité Hyacinthe-Harmegnies, à Dour (Belgique), l'agent Moreau s'est heurté à la parapsychologie.

Pour un choc, ce fut un choc. Quoique réveillé en catastrophe par des voisins alarmés, l'agent Moreau était parti en riant sous cape vers le pavillon des Legrand. On allait voir ce qu'on allait voir ! On allait confondre ces demi-fous se prétendant possédés par des esprits imaginaires. Et pour mieux débusquer les subterfuges, on n'hésitait pas à réveiller le commissaire Thomas et l'agent Villain. Ah ouiche ! Les forces de l'ordre sont revenues décomposées, « *comme d'un enterrement* », se souvient M. Moreau.

« *Quand nous sommes arrivés chez les Legrand, nous sommes montés au premier dans la chambre de Guillaume, âgé de quatorze mois,* raconte l'agent Moreau. *Nous avons dessiné des marques à la craie sous les pieds de son lit, un lit de 20 kilos au moins. Et nous sommes descendus après avoir refermé la porte. Personne ne pouvait se trouver en haut, personne. Après dix minutes, on a entendu des coups sourds en provenance de l'étage. Nous sommes remontés : la porte était entrouverte, et le lit avait bougé de 30 centimètres.* »

Pour la première fois de sa vie, l'agent Moreau se trouvait à découvert, sans le secours du code pénal belge. « *Une voiture qui grille un stop, c'est facile, c'est prévu. Une fois, j'ai dû ramener l'ordre tout seul dans un bar où cinquante personnes se bagarraient. Je me suis fait casser le nez. Eh bien ! je préfère encore cela à des trucs inexplicables comme l'autre soir.* »

Il a eu beau se raccrocher à l'exercice consciencieux de son métier, contrôler frénétiquement l'identité des centaines de curieux accourus, les nuits suivantes, de tous les coins du royaume devant la « maison hantée », tenter d'enregistrer – en vain – les mystérieux coups au magnétophone, rien n'y a fait. L'agent Moreau doute désormais.

Et toute la cité Hyacinthe-Harmegnies avec lui. Les esprits les plus forts en perdent leur superbe. On évoque, mais sans y croire, une rivière souterraine, les galeries d'une mine désaffectée. Il faut dire que le Malin a eu la griffe lourde. Depuis quatre mois, presque chaque nuit, des coups sourds, en provenance de la chambre du petit Guillaume, ébranlent les murs du pavillon. Pensez si on les connaît bien, les bruits de la cohabitation : craquements d'escaliers, grincements de porte des toilettes des voisins, ponctuent la vie paisible de ces logements sociaux. Mais ces coups-là sont « *indescriptibles* », « *inimaginables* », murmure Mme Moreau, à court de qualificatifs.

Et s'il n'y avait que les coups ! Mais un beau jour, c'est le lit de Guillaume que l'on retrouve planté à la verticale comme un panneau de sens interdit : « *Et l'oreiller tenait dessus* », bafouille l'agent Moreau. Le Malin, en veine d'imagination, parvient à extraire de la machine à laver les habits de Guillaume et les dépose... dans le bac à chat.

Un bébé « Poltergeist »

Dour a vécu octobre en folie. Les Legrand se sont vu conseiller anonymement de farcir de sel l'oreiller de Guillaume. Des photographes de presse ont déniché devant les portes des signes cabalistiques. On aurait entrevu des gousses d'ail au coin de quelques fenêtres.

« *Des trucages ! Je l'ai tout de suite senti* », fulmine l'abbé Van Elslande, curé de Petit-Dour. Une nuit, les Legrand sont venus le réveiller à 2 heures à la cure. Leur lourd cendrier à pied a grimpé sur la table : « *J'ai béni la maison, pour leur faire plaisir. J'en ai béni des choses dans ma vie : des vélos sur lesquels on avait eu des accidents, des pigeons qui roucoulaient la nuit, alors, un de plus un de moins ! Les régions frontalières sont toujours plus superstitieuses que les autres.* »

Guillaume est devenu une vedette nationale. Parapsychologues, rebouteux, exorcistes, ont investi la petite ville de 18 000 habitants. De savants professeurs ont diagnostiqué un « phénomène de Poltergeist » qui, ailleurs, fait exploser les ampoules et se planter les couteaux dans les tables. Les médias belges ont fait le siège de la cité Hyacinthe-Harmegnies. *La Province,* le journal régional qu'on s'est arraché dans les librairies de Dour, a violemment attaqué la R.T.B.F., la chaîne de télévision qui avait osé parler de « *farce moyenâgeuse* ». Même s'ils ont cessé depuis une semaine, les coups de boutoir ont eu raison de la belle entente de la cité. Les Legrand – « *des gens naturels pourtant* », dit Mme Moreau – ne disputeront plus avec leurs voisins de belotes à la fraîche. Ils se sont claquemurés dans le pavillon maudit. Oh ! nul ne se risque à les accuser de duperie, mais « *il y a quelque chose de louche* », marmonnent les voisins, naguère des amis.

D. SCHNEIDERMANN.

SOCIÉTÉ

LIMITATION VOLONTAIRE DES VISITES A DOMICILE

Les médecins généralistes réclament une revalorisation de leurs tarifs

A l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), les médecins généralistes ont commencé, le 2 novembre, à limiter les visites à domicile aux cas jugés urgents dans la journée du mercredi et le samedi après-midi : ils appliqueront alors le tarif correspondant aux urgences (K 10, soit 115 F). Le mercredi a été choisi parce que c'est un jour « creux » pour les visites, le samedi après-midi parce que, selon la C.S.M.F., les médecins ont droit à une compensation financière, *« comme d'autres travailleurs »*.

L'objectif est d'obtenir de la Caisse nationale d'assurance-maladie (C.N.A.M.T.S.) et du ministère des affaires sociales une revalorisation du tarif de la visite. Il est de 81 F depuis le 15 mars ; la C.S.M.F. demande 120 F. Plus largement, ont veu remettre la visite *« à sa juste place »*, a déclaré M. Jacques Beaupère, président de la C.S.M.F., en réduisant la proportion des visites par rapport aux consultations au cabinet du médecin.

En 1982, selon le rapport de la C.N.A.M.T.S. sur les professions de santé, le généraliste a fait en moyenne cinq mille actes médicaux, soit vingt par jour, dont douze consultations et sept visites. Si le nombre de consultations a augmenté de 3,2 % en 1982, celui des visites a diminué de 4 % (le nombre total d'actes médicaux augmentant de 0,8 %).

Des débuts difficiles

Il fait de moins en moins bon être jeune médecin généraliste : tel est, sèchement résumé, le constat auxquels aboutissent ceux qui cherchent à prendre le pouls chiffré du corps médical français. Sur la toile de fond grisâtre de toutes les professions libérales, due aux effets conjoints de la crise et des récentes mesures fiscales, les médecins perçoivent de plus en plus nettement les conséquences d'une démographie galopante que ni les pouvoirs publics ni les instances professionnelles n'avaient jusqu'à ces dernières années jugé utile de contrôler.

Conséquence : les médecins français n'ont jamais *été* aussi nombreux, *ni aussi jeunes. Il y a vingt* ans, ils étaient moins de 15 % à avoir moins de trente-cinq ans. Ils sont aujourd'hui près de 40 %. Jamais non plus le taux de féminisation de la profession n'a été aussi élevé : 24,3 % au total, et 31,9 % chez les moins de trente-cinq ans. *« Une révolution démographique, rarement observée dans les autres groupes professionnels (1) »*, résume le conseil national de l'ordre des médecins dans une récente étude.

Contrairement à une idée encore répandue, les jeunes médecins ne pratiquent pas plus que les autres une médecine spécialisée. Plutôt moins, d'ailleurs, si l'on en croit l'étude de l'ordre : 46,4 % de spécialistes en moyenne contre 38 % chez les moins de trente-cinq ans. Des chiffres dus pour l'essentiel au contrôle — parfois drastique — mis en place par le biais des certificats d'études spécialisées.

Plus d'un millier de chômeurs

Autre constatation : les jeunes médecins ne choisissent guère le salariat (médecine du travail, médecine scolaire, protection maternelle et infantile, administration de la santé). La médecine salariée est avant tout exercée par la tranche d'âge quarante-cinq/soixante-cinq ans, ce qui correspond, note l'ordre, *« à des promotions entrées dans la carrière juste après la guerre, période où il y avait de fort nombreuses créations de postes dans la médecine salariée »*.

Si l'on excepte la carrière hospitalière, dont on sait qu'elle ne concerne en définitive qu'un faible pourcentage de chaque promotion, la médecine générale constitue — qu'ils le veuillent ou non — le principal mode d'exercice offert aux jeunes médecins. Pour nombre d'entre eux, *les débuts sont difficiles*. Une étude de la Caisse nationale d'assurance-maladie portant sur les médecins conventionnés exerçant exclusivement à titre libéral conclut que, en 1979, la moyenne des recettes (et non des revenus) s'élevait pour le généraliste français à 243 000 F. Or 8,3 % d'entre eux avaient une recette inférieure à 50 000 F.

« La plupart de ces médecins, estime l'Ordre, *sont des jeunes en début de carrière. »* De fait, la proportion des praticiens *« économiquement vulnérables est relativement élevée parmi ceux qui viennent de s'installer »*. Pour certains, cette situation difficile dure plusieurs années. *« Après quatre ans d'installation environ, un médecin libéral sur vingt n'arrive pas à acquérir une assise suffisante »*, estime l'ordre, qui note par ailleurs que ces données se rapportent à 1979, année qui n'était pas particulièrement difficile pour les médecins libéraux. *« Il n'est donc pas exclu que la proportion en difficulté soit plus élevée encore parmi les praticiens récemment installés. »*

Difficulté pour se constituer une clientèle, pour choisir son lieu d'installation, difficulté dans les rapports avec les confrères, pour respecter les échéances financières — 26 % de médecinsallant même jusqu'à éprouver des difficultés pour pouvoir donner des garanties aux organismes de crédit — le tableau est sombre. Au point, selon le docteur François Bachelot, secrétaire général de *l'Assemblée permanente des chambres des professions libérales*, que l'on recensait il y a six mois mille cent cinquante-deux médecins au chômage.

Hétérogénéité des revenus

Ce phénomène, pour important qu'il soit, ne doit pas en masquer un autre qui lui est lié : la grande hétérogénéité des revenus médicaux. Ainsi, selon les derniers chiffres établis pour 1982 par la Caisse nationale d'assurance-maladie, si quatorze généralistes sur cent ont des recettes annuelles inférieures à 100 000 F, ils ont été onze sur cent à dépasser les 500 000 F, deux sur cent battant même le record des 700 000 F de recette annuelle. Reste à savoir si la solution à la *« difficulté d'être du généraliste français »*, évoquée par le conseil de l'ordre en conclusion de son étude, ne se trouve pas pour partie dans une nouvelle forme de confraternité. Une confraternité qui, n'excluant plus les inégalités financières, préviendrait la paupérisation d'une partie du corps médical français.

JEAN-YVES NAU.

(1) *« Les jeunes médecins à l'heure actuelle »*, étude datée de septembre 1983. Conseil national de l'ordre des médecins, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

« FÉLIX » ORPHELIN

Deux pères pour un chat

Le Monde du 1er novembre a annoncé — sous le titre « Le créateur de Félix le chat est mort » — le décès, aux Etats-Unis, à quatre-vingt-onze ans, du dessinateur Otto Messmer. Le chat a, bien sûr, pleuré la mort de son père. Il a l'habitude. Il y a cinquante ans, en 1933, il avait déjà versé force larmes après le décès de son géniteur authentique : Pat Sullivan.

Deux pères pour un seul chat, c'est beaucoup, mais c'est un peu vrai. Il y eut d'abord — en 1917 ou en en 1919, les experts sont divisés — un dessin animé dû à Pat Sullivan, un Australien, né en 1887, qui, après un passage en Grande-Bretagne, s'installa aux Etats-Unis où il créa un petit studio d'animation. Parmi les collaborateurs de Sullivan figurait Otto Messmer. Ce dernier joua un rôle déterminant dans la mutation de notre félin du dessin animé à la bande dessinée (d'abord hebdomadaire en août 1923, puis quotidienne en mai 1927). Déterminant ou unique ? Là est le débat qui divise les spécialistes. Il y a une dizaine d'années, Otto Messmer prétendit qu'il avait tout fait lui-même. Pat Sullivan n'était plus là pour lui apporter la réplique. Il était mort à quarante-six ans, en 1933. C'est à partir de 1935 que Messmer signa seul la bande de Félix le chat, avant de passer le témoin à Joe Oriolo en 1955 (1).

On peut donc affirmer — sans grand risque de se tromper — que ce chat eut deux pères : Pat Sullivan lui donna vie sur les écrans, Otto Messmer en fit un héros de B.D., presque aussi célèbre que son rival Mickey.

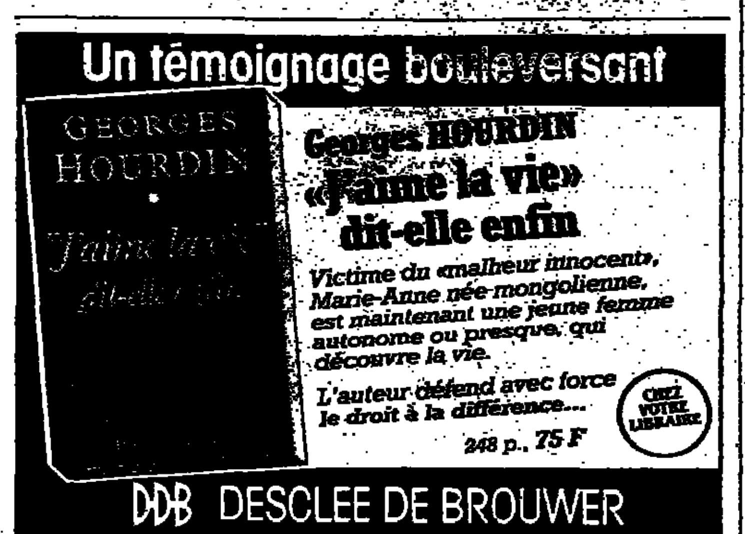
Ainsi, le deuil à répétition de ce double orphelin — à cinquante ans de distance — n'était-il pas facétieux, mais sincère.

(1) Ceux qui souhaitent en savoir plus liront avec profit l'introduction à l'édition de *Félix le chat*, publiée par Pierre Horay (préface d'Edouard François) et l'excellente *Encyclopédie des bandes dessinées* publiée, en 1979, chez Albin Michel, sous la direction de Marjorie Alessandrini.

M. Jean-Marie Soutou abandonne la présidence de la Croix-Rouge française

M. Jean-Marie Soutou, président de la Croix-Rouge française, a annoncé sa décision de démissionner de ses fonctions *« pour des raisons personnelles contraignantes »*, avant l'achèvement de son mandat, qui expirait à la fin de 1984. L'intérim est assuré par M. Maurice Bocquet, président du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, en attendant l'élection d'un nouveau président. Cette élection, dont la date n'a pas été arrêtée, doit être avalisée par un décret du président de la République. Le mandat du président de la Croix-Rouge est de trois ans, renouvelables.

[Né en 1912 à Bruges (Pyrénées-Atlantiques), M. Jean-Marie Soutou, après avoir rejoint la Résistance, commence sa carrière diplomatique à Belgrade. Après avoir occupé plusieurs fonctions au Quai d'Orsay, il devient directeur adjoint du cabinet de Pierre Mendès-France, et reprendra ensuite divers postes diplomatiques. Ambassadeur en Algérie, représentant de la France aux Communautés européennes, puis élevé à la dignité d'ambassadeur de France en 1976, il devient secrétaire général du Quai d'Orsay. Après avoir pris sa retraite, il était devenu, en 1978, président de la Croix-Rouge française pour un premier mandat, qui avait été renouvelé en 1981.]





SCIENCES

A NOUVEAU RETARDÉ

Le laboratoire européen Spacelab sera lancé dans l'espace le 28 novembre

Le lancement du laboratoire spatial européen Spacelab, que la navette spatiale américaine Columbia doit emporter dans sa soute, aura lieu le 28 novembre prochain, soit avec un nouveau retard d'un mois sur la dernière date prévue. Ce choix résulte d'un compromis entre les impératifs de lancement auxquels font face les Américains et les besoins des scientifiques européens et américains pour la bonne exécution des expériences embarquées à bord du Spacelab.

Il est clair en effet que, compte tenu de la nouvelle date de tir, l'ensemble des expériences prévues ne pourront être réalisées. Déjà, l'impossibilité pour la NASA de lancer à temps les deux gros satellites de télécommunications T.D.R.S., nécessaires à la retransmission vers la Terre des données recueillies à bord de la navette et du Spacelab (1), avait amené la NASA et l'Agence spatiale européenne (ESA) à renoncer à 10 % des informations brutes obtenues pendant la mission Spacelab-1. Les spécialistes affirmaient même que ce taux de perte passerait à environ 30 % pour les expériences consacrées aux sciences de la vie. *« Mais,* ajoutaient-ils, *la perte des résultats scientifiques eux-mêmes ne sera pas aussi élevée. »*

Le report de tir de la navette Columbia, dû à la découverte de défauts importants dans le revêtement de la tuyère d'une des fusées à poudre de l'engin, n'est pas fait pour améliorer la situation. Selon la NASA et l'ESA, les expériences d'astronomie, de physique de la Terre et de l'atmosphère et de physique des plasmas ne pourront, compte tenu du choix de la date de lancement, être vraiment menées à bien. Aussi a-t-il été décidé d'un *commun accord que certaines* d'entre elles seraient réembarquées pour un vol fixé à la mi-1985. Tout s'arrange donc pour le mieux, mais il reste que ces reports successifs coûtent cher : entre 2 et 3,5 millions de francs pour le premier mois de retard.

(1) Un seul des deux T.D.R.S. a pu être mis en orbite à temps.

● *Un courant électrique de 1,3 million d'ampères pendant plus d'une seconde.* — C'est la valeur qui a été mesurée dans le plasma (gaz d'atomes ionisés) du Jet, le réacteur européen d'étude de la fusion thermonucléaire, en service à Culham, près d'Oxford (Grande-Bretagne), depuis le début de l'été (*le Monde* du 29 juin). C'est un pas vers les 4,8 millions d'ampères pendant dix secondes qui constituent l'objectif de l'année prochaine. Par la suite, les physiciens augmenteront la température du plasma pour atteindre éventuellement, après 1988, les conditions où la fusion peut produire de l'énergie. — *(A.F.P.)*

DÉFENSE

M. Hernu justifie la diminution des effectifs militaires par la nécessité de mieux équiper les armées

Présentant à la presse le projet de budget militaire pour 1984, qui est examiné, ce jeudi 3 novembre, par les députés, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a affirmé, mercredi 2 novembre à Paris, qu'il préférait *« des armées mieux dimensionnées et mieux équipées »* à *« des armées nombreuses et mal entraînées »*.

Ces propos de M. Hernu visaient à répondre à des critiques qui lui *sont adressées* à l'occasion de la préparation budgétaire sur son choix en faveur des dépenses d'équipement, au détriment des crédits de fonctionnement. La politique retenue consiste à diminuer les effectifs militaires — il y aura huit mille huit cent quatre-vingt seize suppressions d'emplois civils et militaires dans les armées en 1984 — pour favoriser un effort d'équipement classique et nucléaire dans un budget de la défense qui s'élève à 142,6 milliards de francs.

Le ministre de la défense a assuré que les armées passeraient, l'an prochain, la moitié des commandes de matériels que le gouvernement s'était engagé à conclure pour les années 1984 et 1985 lors du vote, au printemps dernier, par le Parlement de la loi de programmation militaire 1984-1988. *« Ainsi,* a-t-il expliqué, *le gouvernement affirme sa détermination, dès le début, à appliquer la loi. »*

Selon M. Hernu, la part des crédits nucléaires dans les dépenses totales d'équipement militaire sera, en 1984, de 32,7 % des crédits de paiement. Le sous-marin *l'Inflexible*, qui emportera les premiers missiles M-4 à plusieurs têtes explosives, entrera en service au début de 1985. Les sept premiers avions Mirage IV seront modifiés pour pouvoir lancer le missile A.S.M.P. (air-sol à moyenne portée) à charge nucléaire. Seize avions Mirage 2000 N, en version de bombardement nucléaire, seront commandés, et les avions Super-Etendard de l'aéronavale seront adaptés au lancement de l'A.S.M.P.

L'armée de l'air sera autorisée à commander 12 Mirage 2000 en version de défense aérienne, 30 avions Epsilon d'entraînement. L'armée de terre commandera 30 batteries d'artillerie de 155 mm à grande cadence de tir, 3 040 véhicules tactiques et 15 hélicoptères. La marine sera autorisée à commander un total de 14 585 tonnes de bâtiments de guerre de tous types.

A propos de la déflation des effectifs, le ministre de la défense a indiqué que le budget de 1984 prévoit une diminution de 8 896 emplois, dont 6 143 postes d'appelés du contingent, 2 153 postes d'active et 600 civils. Cette déflation étant obtenue par une diminution des recrutements et portant surtout sur les grades de début, il n'y aura pas d'altération des perspectives de carrière pour les personnels en activité. L'économie ainsi réalisée sur les dépenses de fonctionnement est de 353 millions de francs.

Les crédits de fonctionnement augmentant de 4,4 % en 1984 et compte tenu de la diminution des effectifs, *« une gestion rigoureuse des crédits,* a déclaré M. Hernu, *permettra de respecter les engagements de cent quatre-vingts heures de vol par an pour les pilotes de combat, cent jours de sortie pour les régiments de l'armée de terre et cent jours à la mer pour les bâtiments de la marine »*. Les appelés du contingent toucheront 1 franc de plus par jour à compter du 1er septembre 1984 et 60 % d'entre-eux serviront à moins de trois heures de leur domicile.

« La défense est plus que jamais une priorité de l'action gouvernementale, et ce budget en est l'expression », a conclu M. Hernu.

Faits et jugements

Dix ans après...

LE PARCOURS D'UN INSOUMIS

A l'âge de vingt-neuf ans, nul ne peut d'après le code de justice militaire être appelé au service national. Pierre-Martial Cardona, insoumis dès 1974, amnistié en août 1981, a pu croire en février 1983, lors de son vingt-neuvième anniversaire, sa situation définitivement régularisée, une tranquillité chèrement acquise après sept années passées sous le septennat précédent dans la clandestinité.

Pourtant, il n'en est rien : les autorités militaires lui avaient envoyé, dès juin 1982, à l'âge de vingt-huit ans et quatre mois, un nouvel ordre de route, notifié en son absence au maire de Lyon, la commune de son dernier domicile connu. Bien qu'il n'en ait pas eu connaissance, un mandat d'amener vient d'être lancé contre lui par le parquet du tribunal de grande instance de Lyon. Pierre Martial est à nouveau insoumis, près de dix ans après les faits et, comme tel, passible d'un an de prison et astreint, à titre exceptionnel, jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, au service militaire.

Le militant d'hier, responsable aujourd'hui d'une petite maison d'édition, Avis de recherche, aux dossiers fort complets, aussi bien sur les ventes d'armes que sur les juridictions civiles spécialisées en matière militaire, vient d'apprendre la nouvelle avec stupeur. Une page pour lui avait été tournée, la plupart de ses camarades avaient été exemptés, il s'agissait d'une vieille histoire. *« Si les empêcheurs de vivre,* déclare-t-il, *s'acharnent à vouloir me faire marcher au pas, s'ils ont décidé à tout prix de m'encager dans une geôle grise, je me battrai pour ma liberté puisqu'on en est là, mais il n'est pas question à nouveau de clandestinité. Je continuerai à avancer tranquillement dans la voie que j'ai choisie : ma voie. »*

N. B.

★ Editions Avis de recherche, B.P. 53 — 75861 Paris cedex 18.

● *Découverte d'une cache du mouvement basque Iparetarrak.* — Une cache contenant un pistolet-mitrailleur, des munitions et des documents appartenant à Iparetarrak, un mouvement clandestin nationaliste de lutte armée au Pays basque français, a été découverte le week-end dernier près d'Espelette (Pyrénées-Atlantiques). Certains documents permettraient d'attribuer à l'organisation clandestine deux actions non revendiquées jusqu'à présent : un hold-up à Bayonne et une tentative de vol d'explosifs dans l'arrière-pays.

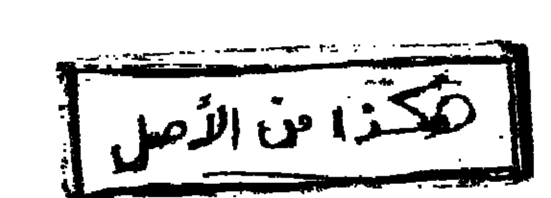
● *Une fillette maltraitée.* — Une fillette âgée de onze ans, que ses parents avaient enfermée dans leur appartement de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) sans la nourrir, a été délivrée, mercredi 2 novembre, par les sapeurs-pompiers qui ont dû utiliser une grande échelle. Selon les enquêteurs, des voisins donnaient à la fillette à manger deux fois par jour, par le balcon, sans pouvoir la libérer eux-mêmes. La petite fille portait des traces de brûlures aux mollets et des traces de coups sur le corps.

M. Gueye, son père, d'origine sénégalaise, est gardé à vue par les enquêteurs de la brigade des mineurs.

● *Le maire de Saint-Maur-des-Fossés a diffamé des élus communistes.* — Pour avoir diffamé les élus communistes du Val-de-Marne dans le périodique *le Village des bords de Marne*, dont il est le directeur, M. Jean-Louis Beaumont (divers droite), maire de Saint-Maur-des-Fossés, a été condamné, le 2 novembre, à payer 700 F d'amende et à verser 1 franc de dommages-intérêts à vingt-sept de ces élus qui s'étaient constitués partie civile. Il devra payer les frais d'insertion d'extraits du jugement dans deux journaux du choix des requérants. L'article incriminé, publié le 22 avril 1982, accusait les élus communistes du Val-de-Marne d'être *« des spécialistes de la fraude électorale »*.

● *Le baron Fourn et deux de ses adversaires au tribunal.* — Le tribunal correctionnel de Carcassonne a condamné, le 2 novembre, trois des protagonistes d'une rixe qui avait eu lieu le 11 novembre 1982 au domaine de La Tour de la Badoc, près de Limoux. Le baron Gaston-Ferdinand Fourn, déchu de son titre de propriété à la suite d'une vente aux enchères contestée de ce domaine, a été condamné à trois mois de prison avec sursis pour violences, voies de fait et menaces verbales.

● *Christian Paris condamné par défaut.* — Christian Paris, qui fut pendant plusieurs jours un témoin activement recherché lors de l'enquête sur la tuerie du Sofitel d'Avignon, était appelé, mercredi 2 novembre, à la barre du tribunal de Montpellier pour répondre d'un vol de voiture commis à Lyon au printemps dernier. Il ne s'est pas présenté et a été condamné par défaut à dix mois de prison.



Le Monde

LIVRES

billet

Candeur et prudence de Caton

EN France, aucun chef de l'actuelle opposition ne s'avoue jamais «de droite». *Mais du grave Giscard d'Estaing au fringant Jacques Chirac, de Mme Simone Veil à MM. Lecanuet ou Poniatowski, tous recherchent, sollicitent inlassablement cet électorat dont ils n'osent jamais porter les couleurs. Sous le pseudonyme sévère, peut-être collectif, de Caton, un auteur inconnu tourna voici quelques mois en dérision ce morne stratagème, et quelques autres ruses aussi brillantes, dans un petit ouvrage à la fois leste et ennuyeux* (1).

Par le miracle de la curiosité parisienne, cette combinaison de lourdeurs et d'impertinences remporta un succès assez important pour convaincre notre censeur de consacrer ses vacances à la rédaction d'un second livre. A considérer l'inintérêt absolu de celui-ci, espérons que son auteur n'en commettra pas un troisième. A la différence des parlementaires qu'il brocarde, notre Romain masqué s'affirme vaillamment «de droite». *Il n'en lève pas pour autant le mystère sur lui-même.*

Selon son premier opuscule, François Mitterrand triompha en 1981 d'adversaires désunis, sans consistance intellectuelle. Mais la gauche facilitait déjà leur revanche, parce que son austérité prépare l'opinion à mieux comprendre le réalisme des conservateurs. Le nouveau volume reprend, retourne, développe à l'infini ces deux thèmes. Il ne précise pourtant pas comment l'opposition se rénovera avec le même personnel.

Sur ce sujet capital, notre fantôme a bien sa petite idée. Apparemment épris de publicité commerciale, il n'annonce pas «une nouvelle race de magasins», *mais voit venir sur l'horizon* «une nouvelle race d'hommes politiques : ceux qui disent la vérité parce que, pour la première fois, c'est PAYANT». *Hélas ! aucun nom, rien de précis ne corrobore cette réconfortante perspective. Même lorsqu'il désigne des sauveurs, Caton travaille dans l'anonymat.*

Ivre de concepts

Cette circonspection amoindrit quelquefois son intrépidité. Bien conscient des immenses embarras qu'éprouverait sa « nouvelle race d'hommes politiques» si elle surgissait au pouvoir, il expose dès les premières pages la modeste ambition de son livre : «C'est à l'esquisse de réponses précises qu'à présent nous convions...» *Encore de la précaution ! Mais pourquoi donc ce volume s'intitule-t-il alors si triomphalement* De la renaissance? *Un projet pareil réclame autrement d'audace !*

Simultanément tenté par les grandes analyses de politique intérieure, qu'il maîtrise mal, et une vaste réflexion sur le destin de l'informatique à l'échelle planétaire, Caton oscille entre plusieurs objectifs sans jamais trouver son assise. Il célèbre les entrepreneurs d'affaires et grands financiers internationaux, mais condamne le libéralisme d'un Milton Friedmann sans paraître rien savoir de leurs connivences. Il loue « la responsabilité », «le risque» *chers aux idéologues de la libre entreprise, puis parle du* «désir» *avec un drôle de regard. Ivre de concepts et de mots, il mélange la tactique et le futurisme, la morale et l'économisme, puis conclut par un appel aux Français de bonne volonté, dans le style* «si tous les gars du monde se donnaient la main...» *Dans son esprit, apparemment, cette candeur nous livre le dernier mot du réalisme.*

GILBERT COMTE.

★ **Caton: DE LA RENAISSANCE. Fayard, 316 p, 69 F.**

(1) *De la reconquête*. Fayard (voir *le Monde* du 28 janvier 1983). L'ouvrage vient d'être repris dans la collection «Pluriel», avec une préface inédite de l'auteur et un dossier réunissant les critiques et les commentaires qu'il a suscités.

LES VERTIGES DE ROGER MUNIER

Sur la table, comme les cases d'une marelle, les derniers livres de Roger Munier dessinent un chemin à première vue énigmatique. *Passé sous silence, le Visiteur qui jamais ne vient, Furtive présence,* les traductions de quinze poèmes de Roberto Juarroz et des distiques d'Angelus Silesius, ces plaquettes arrachées au silence laissent voir le sillage d'une pensée qui, pourvu qu'on la considère, cesse d'être fragmentaire ou obscure. Elle entre dans sa vraie lumière et, en exhibant *l'« énigme du visible »*, la dévoile.

Ecrivain méconnu, parce que discret, Munier, la soixantaine, d'allure austère, cheveux gris, a des yeux vert clair de mystique scrutant le *« monde lourd et impénétrable »* des choses. Il parle d'une voix dense, tranquille, avec des emportements soudains, comme si la rage qu'il contient se retrempait parfois dans le chaos et le néant contre lesquels il s'est si souvent insurgé.

« J'interroge le visible »



★ *Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.*

« *JE suis lorrain,* dit-il, *de Nancy. Mais toute ma famille vient des Vosges. Mon grand-père était médecin près de Lyaumont, village où je vis depuis dix ans. Je suis homme de l'Est. J'en ai, je crois, certaines des vertus, le sérieux, le goût du travail et l'honnêteté. Toutes les limites aussi : peu d'humour, un mysticisme étrange, tel celui décrit par Barrès dans* la Colline inspirée. *J'ai toujours senti un appel, la vocation pour les études de théologie. Je suis resté assez longtemps dans la Compagnie de Jésus, jusqu'au choix décisif que j'ai écarté. La formation des jésuites, si critiquée, vous prépare en fait à partir. Elle vise à former des hommes libres, et non des esclaves. Des hommes prêts à tout, totalement voués. J'avais un côté contemplatif qui m'aurait plutôt poussé vers la vie bénédictine.*

» *Je n'ai pas perdu la foi mais je suis maintenant loin de toute adhésion à une structure dogmatique ou spéculative. Ce passage et cette école m'ont rapproché de Heidegger, qui a voulu, lui aussi, devenir jésuite. Il me disait que n'accomplissent vraiment quelque chose que ceux qui ont fait l'expérience de Dieu, même si c'est pour la rejeter.* »

Munier, qui prend sa retraite à la fin de cette année, s'est occupé de relations publiques dans la sidérurgie. Menant une existence double, levé tous les matins à 5 heures, il méditait et écrivait avant de se rendre à son travail. « *J'ai assez bien supporté cette vie, jusqu'à cinquante ans. Mes livres, je les ai conçus dans ce temps* « volé », *sans avoir les déchirements de Kafka, pris entre son emploi et son œuvre. La fatigue et l'expérience de la maladie m'ont fait accueillir la retraite comme une entrée au paradis. A trois reprises, on m'a soigné la colonne vertébrale par des greffes osseuses. Pendant ma dernière immobilisation, quatre mois dans le plâtre, j'ai écrit, sur de petits bouts de papier, les méditations rassemblées dans* l'Ordre du jour (1). *J'étais totalement immobile, le regard tourné vers le plafond de ma chambre, en situation de gisant. On en entend quelque chose dans ces textes brefs où des images et des souvenirs occupent les* « jours nuls » *de mon immobilisation. La* « nuit bleu tendre », *le* « vent dans les hauts sapins », *le* « prunier en fleur »... »

Entre nous, posé à côté des minces plaquettes, aussi lourd qu'une pierre tombale, un récent Cahier de l'Herne, dirigé par Michel Haar, témoigne des liens qui unirent Heidegger à Munier, de 1949 à la mort du philosophe, en 1976. Les contributions de Munier, deux articles, *Todthauberg 1949* et *L'eau l'oubli*, neuf lettres que lui adressa Heidegger, avec un texte sur Rimbaud, une traduction nouvelle de *Qu'est-ce que la métaphysique ?* donnent une idée de sa dette et du champ ouvert de ses activités. Cela permet de le situer un peu, lui qui n'est ni poète, ni philosophe, mais va obliquement d'un domaine à l'autre, d'une déchirure à un contour.

« *Heidegger était un personnage mythique dont j'avais lu quelques pages. Notre rencontre, capitale pour moi, fut fortuite. J'ai débarqué par hasard à Todthauberg et je le revois encore aujourd'hui... Il avait l'apparence d'un homme de la montagne, le teint hâlé, en veste verte sans col, aux revers ornés d'un bouton, culotte claire et chaussettes blanches. Notre entretien porta d'emblée sur l'être et son rapport à l'homme. Cette question correspondait à une disposition fondamentale de l'esprit à cette époque-là. Il y avait quelque chose de tendu et de désespéré, un sens de la finitude, comme l'existentialisme l'a bien montré. Sartre a mis ça en musique, d'une manière infidèle, au prix d'un complet contre-sens sur Heidegger.*

RAPHAEL SORIN.

(1) Fata Morgana, 1982.

(Lire la suite page 17.)

le feuilleton

« RITES DE PASSAGE », de William Golding

Mal de mer

ILS ne manquent pas de culot, les quelques hâbleurs qui font les modes littéraires en France. Sans l'avoir lu, ou si peu, ils ont décrété que William Golding n'était pas un Nobel de grand cru : tout juste l'auteur d'un best-seller devenu film, *Sa Majesté des mouches*, et encore ! L'idée d'enfants reconstituant civilisation et barbarie sur une île déserte n'était pas de lui, mais tirée d'un récit célèbre du dix-neuvième siècle, *Cora Island*. Affaire classée !

En publiant *Rites de passage* quelques jours après le Nobel, donc en vertu d'une décision sans lien avec les circonstances, Gallimard permet de nous faire une opinion par nous-mêmes, si tant est que ce souci veuille encore dire quelque chose. *Rites de passage* est le neuvième et dernier livre de Golding. Il date de 1980. C'est le plus proche de *Sa Majesté des mouches*, en ce qu'il pose, à propos d'un monde clos, le problème du mal. Est-il en nous, ce mal, chevillé au corps, ou bien naît-il de la vie en société ?

UN jeune aristocrate britannique du début du dix-neuvième siècle, Edmund Talbot, tient, à l'intention de son parrain, le journal d'un voyage entre l'Angleterre et l'Australie, à bord d'un voilier de la marine de guerre.

Question préalable à de tels embarquements littéraires : vous donnent-ils la nausée, dès la passerelle, ou échauffent-ils votre imagination, votre envie de collaborer au récit ? Les lecteurs du second type savent de quoi je parle. Il nous suffit d'une odeur de coaltar, d'un grincement de poulie, du bruit de l'eau contre la coque, d'un terme technique, pour que les mots dansent et gonflent sous nos pas, comme un pont qui craque à l'approche de la brise.

C'est vrai en ouvrant *l'Odyssée*, avec Chateaubriand embarquant pour l'Amérique, ou avec Melville, dont, par parenthèse, Folio réédite l'allégorique croisière à l'archipel imaginaire de *Mardi*. C'est le cas, bien sûr, avec Conrad, Steinbeck (*la Mer de Cortez*),

Par Bertrand POIROT-DELPECH

O'Neill (*le Singe nu*). En France, le roman de mer ne s'appuie pas sur une tradition aussi riche que chez les Anglo-Saxons, mais le flambeau est maintenu par des auteurs comme Queffelec, Mohrt, Schoendoerfer, Bruckner.

Le genre ne tire pas sa faveur du seul pittoresque et du sel sur les lèvres. La vie sur l'eau rend plus sensible, presque tangible, notre glissement dans l'espace et dans le temps. On a tout dit sur le « microcosme » d'une traversée maritime, mot bêtement savant pour indiquer que les composantes et les tensions de l'existence terrestre y sont circonscrites, exacerbées, visibles, voyantes.

On retrouve à bord, comme dans la guerre, un échantillon invariable de caractères humains. Les hiérarchies sociales s'inscrivent parodiquement dans les mœurs, et jusque dans les plans des navires. Les rôles assumés avant l'appareillage ne bénéficient plus des mêmes respects et impunités. La religion, la justice, se pratiquent selon d'autres critères. Les conventions apparaissent davantage. Les actes, y compris ceux de l'amour, semblent moins lourds de conséquences. Le mal de... mer éclate, dans sa brutalité. Encore plus qu'à terre, l'apprentissage de la morale se ramène à celui de l'hypocrisie.

LE parrain à qui Talbot destine son journal de bord ne lui avait pourtant pas laissé beaucoup d'illusions. Il lui avait appris que la flatterie offre le plus sûr passe-partout en société. La réalité dépasse ces leçons de cynisme. Equipage et passagers se révèlent des fantoches. Le capitaine Anderson exerce son pouvoir avec tyrannie. Le peintre de marine Brocklebank dit des âneries sur les vertus du réalisme. Sa fille Zénobia n'évoque pas longtemps la belle jeune fille de rêve indispensable à toute traversée romanesque. Elle se montre une femme facile, comédienne, nigaude.

Comme souvent dans de tels récits, le personnage le plus attachant, à la longue, c'est le bateau lui-même, la cloche qui pique les heures de quart, les odeurs de saumure et de sapin ciré, les réactions particulières de la coque et du gréement au gros temps ou à la calmasse, l'étiquette artificielle des dîners à la table du capitaine, les histoires grasses que se racontent les matelots ivres du gaillard d'avant, la réconciliation autour de rites grossiers comme celui du passage de l'équateur, qui veut sa victime ridicule.

(Lire la suite page 19.)

Jean Delumeau et la grande peur du péché

● *La danse macabre orchestrée par Satan*

S'IL y a aujourd'hui en France une œuvre historique tout entière centrée sur un phénomène majeur de l'Occident, c'est bien celle de Jean Delumeau. Son propos, c'est la nature, la fonction, l'influence, du christianisme latin tel qu'il a été proposé par les Eglises chrétiennes, catholique et réformée, vécu par les hommes et les femmes en Occident du quatorzième au dix-huitième siècle, entre la grande peste apparue en 1348 et les Lumières. Historien et catholique, Jean Delumeau a appliqué son érudition, son intelligence, sa générosité, sa ferveur, à l'étude de la place du phénomène religieux dans la société occidentale pendant les cinq siècles où il a eu le plus d'importance dans cette société et où il l'a profondément marquée.

Dans ses livres, Jean Delumeau est historien avant tout, mais il a l'honnêteté de dire qu'il est aussi croyant et de montrer que son savoir historique éclaire ses engagements religieux, tandis que ceux-ci sont une des motivations de sa recherche scientifique, menée cependant avec toute l'objectivité requise de l'historien pour la critique et l'interprétation de ses données.

En attendant d'analyser, demain, l'autre face du christianisme de ces temps d'angoisse, la face positive, la face sécurisante opposée à la terrorisante, Jean Delumeau nous donne aujourd'hui la deuxième partie, à tous égards la plus profonde et la plus riche, de son enquête, sur le *« christianisme de la peur »* (1), celle sur la « peur de soi », sur le grand travail de culpabilisation de l'humanité chrétienne conduit par l'Eglise du Moyen Age au dix-neuvième siècle, une des principales causes de la déchristianisation.

Ce qui stupéfie d'abord, c'est l'ampleur de l'enquête, la richesse du dossier. Des centaines de documents, de citations, de références, font appel à tous les genres de la surabondante littérature religieuse : textes conciliaires et synodaux, sermons et traités de morale et de dévotion, catéchismes, prières et cantiques, témoignages littéraires de toutes sortes. L'auteur a recours aussi à ces grands documents de l'action idéologique que sont les images, les œuvres d'art – sans que malheureusement les contraintes de l'édition d'un ouvrage destiné au plus grand nombre aient permis d'offrir au lecteur un dossier iconographique.

Dans les pleurs et les évanouissements

Textes édifiants dans tous les sens du mot, souvent ahurissants, même pour qui connaît ce type de littérature. Qu'on lise, par exemple, à la page 396, la description par saint Alphonse de Liguori, fondateur des rédemptoristes – qui n'était pas le pire rigoriste (2), – dans son *Apparecchio alla morte* (Préparation à la mort) paru en 1758, de la décomposition d'un cadavre ou telle évocation de la mise en scène des prédications de mission destinées à susciter la terreur des spectateurs-auditeurs.

Tel missionnaire au dix-septième siècle fait sonner le tocsin à 4 heures du matin et commence son sermon dans cette atmosphère de catastrophe et de ténèbres. Beaucoup – notamment les capucins et encore au dix-neuvième siècle les rédemptoristes napolitains – utilisent le « truc » de la tête de mort cachée dans un linge et projetée à la fin du sermon sous les regards de l'assistance terrifiée. Sermons la nuit tombée, à la lueur des cierges, dans les églises fantomatiques, processions nocturnes aux torches, sermons dans les cimetières, près d'une tombe ouverte au milieu des gémissements, des pleurs, des cris, des évanouissements... Exaspération de la *« piété baroque »* de Michel Vovelle. Au dix-huitième siècle à Rennes, on faisait chanter aux fidèles un cantique détaillant *« l'affreuse laideur »* de *« la chair vile et corruptible »*, morte et vivante, et le dernier vers en était : *« Il faut mourir avant la mort. »*

JACQUES LE GOFF.

(Lire la suite p. 16.)

(1) *La Peur en Occident (du quatorzième au dix-huitième siècle)*, Fayard, 1978.

(2) Ce rigorisme a été bien étudié dans un remarquable ouvrage collectif du groupe de la Bussière, *Pratique de la confession. Des pères du désert à Vatican II*, Cerf, 1983. Cet ouvrage n'est pas seulement complémentaire de celui de Jean Delumeau. Etudiant quinze moments ou aspects-clés de la confession dans ses pratiques du quatrième siècle à aujourd'hui, il est aussi l'analyse historique de l'évolution d'un rite essentiel, entre confession publique et confession individuelle, formes multiples et rituel uniformisant, rigorisme et douceur. C'est l'histoire d'un phénomène fondamental, ambigu et contrasté sous ses formes historiques, la recherche de *l'aveu en Occident*.

la vie littéraire

Le Livre hongrois et la France

Organisé dans le cadre des accords culturels entre les deux pays, un colloque franco-hongrois s'est tenu la semaine dernière à la Sorbonne pendant la visite en France de M. *Bela Kopeczi, ministre hongrois de la* culture et de l'éducation, à propos des « aspects de la littérature hongroise ».

Le ministre — qui est un ancien élève, à titre étranger, de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm — a tenu à souligner que *« l'attachement à la civilisation de l'Europe occidentale est devenu un facteur essentiel de l'orientation culturelle hongroise »*. Il a rappelé qu'*« un des principaux partenaires culturels est la France »*, que l'*« Institut français fonctionne à Budapest sans interruption depuis 1947 »*, et que *« cinq lecteurs français enseignent la langue dans les universités hongroises »*.

« On a souvent parlé d'un amour non partagé à propos des relations franco-hongroises », a encore dit le ministre, soulignant combien ses compatriotes ont été *« sensibles à l'offre de M. François Mitterrand, lors de sa visite en Hongrie l'année dernière, de favoriser la diffusion des valeurs culturelles hongroises en France »*.

Afin de stimuler les éditeurs français, *une* aide du ministère de la culture (on cite le chiffre de 500 000 F) sera accordée pour la traduction et l'édition. Une dizaine de titres (de Maurice Jokaï, Istvan Orkeny, Tibor Déry, Janos Pilinsky, Sandor Weores, etc.) doivent paraître d'ici à la fin de l'année aux Presses orientalistes de France, à Obsidiane, puis à L'Age d'homme. Un numéro spécial de la revue *la Barbacane* sera consacré à Giyla Illyes en 1984. Mais les Hongrois s'avouaient un peu *déçus que les « grands » éditeurs se soient* montrés réfractaires à cette coopération culturelle.

Le film de Milos Jancso *la Bataille de Bouvines* (scénario de Georges Duby et Serge July) est également prévu.

Une exposition consacrée au Livre hongrois a lieu jusqu'au 10 novembre, à la chapelle de la Sorbonne (tous les jours de 12 heures à 19 heures). — N. Z.

J.M. Coetzee et les vitamines

« Our bestseller. Our prize winner »... (Notre succès de librairie, notre lauréat). Une annonce publicitaire des produits diététiques Healthcrafts — filiale de la firme Booker McConnel, la production la plus populaire et novatrice de produits vitaminés — associait bizarrement, dans la presse britannique dominicale, l'écrivain sud-africain J.M. Coetzee et les polyvitamines Super X pour rappeler que le prix littéraire britannique le plus important de l'année, l'équivalent de notre Goncourt, avait été décerné cette semaine à Londres au roman *Life and Times of Michael K.*, de J.M. Coetzee.

Le laboratoire pharmaceutique Booker McConnel donne en effet depuis seize ans 10 000 livres sterling au meilleur livre de l'année. Excellent choix de la part d'un jury qui change tous les ans et qui va certainement contribuer à affirmer la réputation de J.M. Coetzee (né en 1940 au Cap), que beaucoup tiennent pour le plus important écrivain sud-africain contemporain. Révélé en même temps en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France depuis deux ans seulement, J.M. Coetzee, qui enseigne la linguistique et la littérature américaines à l'université du Cap, a eu deux titres remarqués publiés par Maurice Nadeau : *Au cœur de ce pays* (1981) et *En attendant les barbares* (1982). Mais les droits de traduction de l'auteur étant devenus trop élevés pour un « petit » éditeur, le troisième titre vainqueur du Booker prize sera publié au Seuil. — N. Z.

Le deux centième numéro du *Magazine littéraire*

Le *Magazine littéraire*, qui est né en novembre 1966, consacre son deux centième numéro à un important dossier sur *« la crise des sciences humaines »*. Ce numéro double de 150 pages passe en revue la situation des différentes disciplines que recouvre ce vocable un peu vague et propose un petit *« Who's who du savoir contemporain »*, où sont présentés *« les quatre-vingt-seize penseurs intellectuels et chercheurs qui comptent le plus dans les sciences humaines d'aujourd'hui »*. Selon Dominique Grisoni, ce qui caractérise la crise actuelle, c'est à la fois la disparition des maîtres à penser, qui imprimaient leur marque à la connaissance et qui jouaient un rôle d'entraînement, et l'émiettement du savoir en *« disciplines métisses »*, surgies au hasard de recherches interdisciplinaires, qui ont transformé le champ de la recherche en un immense puzzle. Ce qui manque, c'est la cohérence et la synthèse capable de mettre en œuvre *« des théories globales de l'homme, du social, de l'histoire, de la politique... »*

Dans cette confusion générale, Dominique Grisoni note toutefois la vitalité particulière de deux domaines : la biologie, *« savoir de pointe, qui prétend nous en dire plus sur l'homme, et plus vrai que toutes les sciences humaines réunies »*, et les philosophes, *« qui s'offrent à réorienter la recherche et à opérer les synthèses nécessaires à la mise en ordre de la réflexion »* (novembre 1983, 22 F). — F.G.

De la cocaïne à la psychanalyse

Dans une lettre exaltée à sa fiancée Martha, Freud écrit : *« Et, si tu te montres indocile, tu verras bien qui de nous deux est le plus fort : la douce petite fille qui ne mange pas suffisamment ou le grand monsieur qui a de la cocaïne dans le corps. »*

Ce Freud cocaïnomane, projetant d'écrire un *« poème à la gloire de cette substance magique »*, a déjà suscité bien des études. La dernière en date, d'inspiration lacanienne, *Comment Freud devint drogman* de Pierre Eyguesier (Ed. Navarin, diffusion Seuil, 165 p., 68 F), entend réhabiliter le rôle de la cocaïne dans la découverte de la psychanalyse, de manière bien ambiguë toutefois puisqu'elle constituerait *« le point d'ancrage des théories biologisantes de Freud »*.

L'auteur, qui a, lui aussi, goûté à la « substance magique », s'est également amusé à reproduire les meilleures pages des Albums Mariani : on y prendra la mesure de l'engouement général que suscita, à la fin du XIXe siècle, le vin Mariani à base de coca, véritable élixir de jouvence et philtre d'amour. Avec l'interdiction de la cocaïne, un paradis artificiel nous a été retiré : il nous reste la psychanalyse pour nous en consoler. — R.J.

Le *Journal* de Robert Levesque

Professeur, voyageur, écrivain, traducteur de Séféris et d'Elytis, Robert Levesque, mort en 1975, était devenu l'ami de Gide dès 1926. Il traverse le *Journal* de celui-ci comme une ombre familière. Le Centre d'études gidiennes de l'université Lyon-II a publié l'an dernier une Lettre de Levesque, avec d'autres écrits.

Mais l'œuvre de sa vie, qui se confond avec elle, son *Journal* tenu entre 1931 et 1975, reste inédite. Le *Bulletin des amis d'André Gide* vient d'en choisir de larges fragments qui rejoignent parfois les fameux *Cahiers de la Petite Dame*.

Les extraits retenus — l'année 1931 — s'ouvrent sur la première rencontre de Levesque avec Pierre Herbart, *« irrésistiblement sympathique »*. On y suit les amitiés, les lectures et les ambitions d'un jeune homme qui cherche le plaisir et rêve d'une « théorie du bonheur ». En lisant Rivarol et le prince de Ligne, il flâne dans son uniforme de marin entre Toulon, Marseille et Bandol, croise Dabit ou Martin du Gard. Un éditeur devrait nous donner à lire ce *Journal* si attachant dans son intégralité (Centre d'études gidiennes, université Lyon-II, campus de Bron-Parilly, 69500 Bron). — R. S.

vient de paraître

Romans

JEAN-PIERRE FAYE : *Yumi.* — Fragile figure féminine du Japon, Yumi entreprend un voyage entre l'Orient et l'Occident, ces « deux pôles de la douleur humaine ». (Lieu commun, 126 pages, 59 F.)

ARTHURO C : *B.l.a.i.s.e.* — Un petit éducateur de rue s'abandonne à la folie universelle et, après des aventures déconcertantes, rencontre le grand amour et voisine avec le crime. Arthuro C. est un pseudonyme collectif. (Syros, 284 p., 75 F.)

Fantastique

ALFRED KUBIN : *l'Autre Côté.* — Le narrateur découvre l'empire du rêve fondé en Asie par un de ses anciens condisciples fabuleusement riche. Mais les habitants de Perle, la capitale, se livrent à d'étranges cultes... Traduit de l'allemand par Robert Valançay. (Néo, 240 p., 29 F.)

Essais

FRANCIS AFFERGAN : *Anthropologie à la Martinique.* — Philosophe et sociologue, l'auteur tente de décrire la complexité de la culture martiniquaise qui, comme l'explique Georges Balandier dans sa préface, *« est le produit d'un effacement (de ce qui était originaire), d'une déportation (de ce qui était initialement africain) et d'une transplantation (de ce qui est proprement français) »*. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 265 p., 120 F.)

Documents

JEAN ORTIZ, GEORGES FOURNIAL : *le Socialisme à la cubaine.* — Deux journalistes communistes (dont l'un, Jean Ortiz, fut correspondant de *l'Humanité* à La Havane de 1977 à 1981) font le bilan de l'expérience socialiste de Cuba. (Editions sociales, « Notre temps/Monde », 237 pages, 70 F.)

PIERRE HARRISSON : *L'Empire Nestlé.* — L'auteur confronte le discours idéologique de Nestlé, géant de l'agro-alimentaire et transnationale d'origine suisse, aux pratiques de l'entreprise dans les pays du tiers-monde, notamment en Amérique latine. Préface de Susan George. (Editions Pierre-Marcel Favre, 496 p., 89 F.)

Sciences

COLLECTIF : *L'état des sciences et des techniques.* — Sous la direction de Marcel Blanc, un bilan des grandes avancées scientifiques et techniques, de leurs effets sur les populations et les sociétés, accompagné d'un index des mots-clés et dressé avec le concours de 128 spécialistes. (La découverte-Maspero/Boréal Express, 540 pages, 110 F.)

Histoire

LÉON GUITARD : *Mon Léon Blum ou les défauts de la statue.* — Irrité par le *« monument d'adulation »* qu'on dresse, selon lui, à Léon Blum, l'auteur veut montrer ce que fut le dirigeant du Front populaire *« avec ses erreurs, ses contradictions, ses lâchetés, ses humaines petitesses »*. (Régirex-France, 62, rue Ampère, 75017 Paris. 312 p., 89 F.)

JEAN MAITRON-CLAUDE PENNETIER : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier.* — Le tome XX de la quatrième partie (1914-1939) de ce dictionnaire va de Auguste Borelle, né en 1899 et tué en 1937 à la guerre d'Espagne, à *Elis Bythet* (1907-1932), marchand de poisson et fondateur d'une cellule du parti communiste à Etaples (Pas-de-Calais). (Les Editions ouvrières, 429 p., 200 F.)

en poche

Yvo Andritch et la beauté scandaleuse d'Anika

AU cœur de l'homme s'ouvre une plaie profonde et brûlante dont les lèvres contiennent toute l'histoire, la brident, l'anéantissent, la choisissent, la font éclore. Au cœur de l'homme s'ouvre le sexe de la femme. Rien ne prévaut contre lui, tout se résout en lui ; il est la mesure de la vertu et du vice, il est la Némésis, il est le Léthé. Sa nécessité ne se prouve pas : il est.

La fièvre, la passion, la pulsion des sens mettent l'homme et la femme à la merci l'un de l'autre dans un même creuset. L'histoire vacille et se bâtit sur le pont constitué par leur chair.

Dans ces deux nouvelles-titres, *le Temps d'Anika* et *la Soif*, Yvo Andritch *résume puissamment l'un des points forts de sa* thématique ; les autres suivent au fil des récits successifs.

Anika est un personnage d'une scandaleuse beauté ; le jour où sa ligne de vertu est contrariée, elle sombre dans la vie dissolue, non pas comme une vile servante, mais comme une impérieuse maîtresse. En peu de temps, elle devient la honte enviée et le pouvoir exécré de la ville. Elle rompt toutes les conventions, abat toutes les souverainetés.

Il n'y a pas de conflit, il ne peut pas y en avoir, la monstrueuse splendeur d'Anika crée une situation que l'on déplore et qui ne peut disparaître qu'avec elle et par elle.

Loin de Vichégrad, loin de la cité empestée que Mahaïlo contemple — *Tout cela est la vie* — et avec Vichégrad, *dans* Vichégrad, le grand mouvement de l'histoire bouleverse le monde et lui donne forme, le détruit aussi, tandis que la vie demeure apparemment étale, mais que, sous les eaux, s'agitent les cœurs et les âmes travaillés par l'ambition et les besoins du corps. La vie est aussi violence.

Sorte de Sisyphe, Yvo Andritch, prix Nobel 1961, a conscience, sur le sentier de Vichégrad, d'avoir sans cesse gravi la même colline. *« Et ainsi, jusqu'à la fin de ma vie, en cachette et en secret, j'aurai parcouru malgré tout, du sentier de Vichégrad, la longueur que le destin m'a assignée. »*

Cette éternité de l'instant n'entrave pas la dynamique universelle, elle est l'une de ses composantes et l'enrichit. Jamais la recherche de l'équilibre, sensible dans la qualité de la langue, jamais la volonté esthétique ne nient l'ambiguïté cruelle de la vie. L'homme, asservi par le pouvoir, le brave et le détruit. La permanence ressentie à la croisée du temps et de l'espace, vécus en continuité intangible, s'évanouit en elle-même, et, avec elle, le bonheur fondé sur elle.

LAURAND KOVACS.

★ AU TEMPS D'ANIKA, suivi de LA SOIF et autres nouvelles, d'Yvo Andritch. Traductions du serbo-croate d'Anne Yelen et de Jean Descat. Coll. « 10/18 », n° 1566, 242 p.

en bref

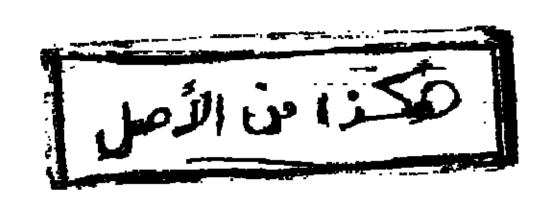
● UN COLLOQUE FRANÇOIS MAURIAC A LONDRES. — Du 9 au 12 novembre 1983 aura lieu à l'Institut français du Royaume-Uni, à Londres, un colloque international François Mauriac sur le thème « Enfance, Adolescence et Jeunesse dans l'œuvre de François Mauriac ». Vingt et un chercheurs et professeurs français et étrangers participeront à cette manifestation, parmi lesquels on peut noter les noms de Jacques Madaule, Jean Lacouture et Philippe de Saint-Robert. Deux dramatiques de François Mauriac, *le Sagouin* et *le Mystère Frontenac* seront visionnées, ainsi que le film de Georges Franju, *Thérèse Desqueyroux*. Une troupe de jeunes comédiens représentera la pièce de François Mauriac : *Asmodée*.

● LE DIFFEREND ENTRE « LA QUINZAINE LITTERAIRE » et l'un des actionnaires qui demandait le remboursement de ses parts au risque de compromettre l'avenir de la publication est heureusement réglé. Un communiqué commun, signé par MM. A. Verdiglione, M. Nadeau, R. Dadoun et E. Jabès, annonce en effet qu'*« à la suite d'un réexamen de la situation, qui a permis de lever un certain nombre de malentendus, la S.A.R.L. Spirali, représentée par M. Armando Verdiglione, renonce à toute action judiciaire contre* la Quinzaine littéraire, *et ne demande pas le remboursement des parts qu'elle détient dans la société éditrice de* la Quinzaine littéraire. ».

● *LE JURY MÉDICIS* a retenu six noms pour sa seconde sélection en vue de son prix, qui sera proclamé le lundi 28 novembre. Il s'agit de Renaud Camus pour *Roman roi* (P.O.L.), de Christian Combaz pour *Oncle Octave* (Seuil), de Jean Echenoz pour *Cherokee* (Minuit), de Yann Queffélec pour *le Charme noir* (Gallimard), de Rezvani pour *la Loi humaine* (Seuil), de François Weyergans pour *le Radeau de la Méduse* (Gallimard). Sont retenus pour *le Médicis étranger*, remis le même jour : du Péruvien Mario Vargas Llosa, *la Guerre de la fin du monde* (Gallimard), de l'Indien Salman Rushdie, *les Enfants de minuit* (Stock), de l'Ecossais Kenneth White, *la Route bleue* (Grasset), de l'Anglaise Patricia Highsmith, *Ces gens qui frappent à la porte* (Calmann Lévy), et de l'Américain Jérome Charyn, *Darlin Bill* (Seuil).

● LE GRAND-PRIX DE LITTÉRATURE DU SALON DE L'ENFANCE et de la jeunesse, décerné chaque année par un jury d'enfants de dix à douze ans, a été attribué à *Adrien* Martel, professeur de sciences physiques, auteur du livre *Fils du Mexique* (Ed. Messidor-La Farandole). Le prix Science-Fiction revient au *Tyran d'Axilane*, de Michel *Grimaud*, illustré en « Folio junior » (Gallimard) par Enki Bilal et Nathael Vogel.

● TROIS DES QUATRE « GRANDS PRIX DE L'HUMOUR NOIR » ont été décernés par un jury qui comprend notamment Eugène Ionesco, de l'Académie française. Le 30e Grand Prix de l'humour noir Xavier-Forneret a été décerné à Me Maurice Rheims, de l'Académie française, pour son ouvrage *le Saint-Office* (Gallimard). En revanche, pour la première fois, le prix Grandville n'a pas été attribué « faute de candidatures valables ». Un prix spécial a été décerné à cette occasion qui récompense *Pierre Etaix* pour « l'ensemble de son œuvre graphique, littéraire et cinématographique ». Le 24e prix Humour noir du disque a été décerné à *Pierre Louki* pour « *Chansons quand même* » (Philips) et le 25e prix du spectacle est revenu à *Pierre-Jean Vaillard* « pour l'ensemble de son œuvre » et son recueil « *Voulez-vous sourire avec moi* » (Table ronde), recueil qui, par ailleurs, a été couronné par l'Académie gauloise.



هكذا من الأصل

au fil des lectures

Romans

Paula Jacques et l'amour sans passeport

Mais comment fait-on pour devenir français ? Qui faut-il convaincre, séduire, soudoyer ? Tobias – l'apatride qui fut jadis Tobias-le-Magnifique, le plus grand savonnier d'Alexandrie, bat la semelle sur le pavé de Paris. Lui qui collectionnait les nationalités et possédait six passeports (trois pour l'Occident dans la poche droite, trois pour l'Orient dans la gauche) doit mendier, à la préfecture de police, une prolongation de son permis de séjour. Ah ! il est beau le pays des droits de l'homme !... et du citoyen, convient-il d'ajouter. Or c'est justement cette qualité qui manque à Tobias.

Pour l'acquérir, il joue des coudes, de la prunelle, il triche, bien sûr, sans tromper personne d'autre que lui-même. Encore ne se monte-t-il la tête que pour passer fièrement sous les Fourches Caudines de l'administration. Mais ne le plaignez pas. Trois femmes l'aiment, l'admirent, le protègent.

D'abord sa mère, *« la chère lionne juive »*, restée sur les rives du Nil, qui vend ses bijoux, ses meubles, pour envoyer à l'exilé *« ce que tu sais, par qui tu sais et où tu sais »*. Ensuite, Tobias a une fille, source inépuisable d'enchantement, d'inquiétude et de scandales. Elle est ouvreuse de cinéma, elle a un amant, elle se décolore les cheveux... et lui se les arrache, mais elle est sa raison d'être et de lutter.

Enfin, voici la maîtresse, une veuve française, aux papiers en règle, dont les vertus bourgeoises fondent sous le charme oriental. Comme fond le cœur du lecteur subjugué par ce mélange de tendresse et de malice, cet art de transformer les épreuves en gags et de suivre son étoile contre vents et marées. Après *Lumière de l'œil* (1), son premier roman, Paula Jacques a tiré de ses apprentissages *Un baiser froid comme la lune*, mais qui brille au feu de sa vitalité.

GABRIELLE ROLIN.

★ **UN BAISER FROID COMME LA LUNE, de Paula Jacques, Mercure de France, 341 pages, 89 F.**

(1) Réédité en Folio.

La Zazie de France Nespo

Pour n'être pas absolument originale, l'idée n'en manque pas moins de piquant : par le truchement d'une petite fille jetant sur le monde qui l'entoure un regard sans indulgence, France Nespo fait revivre la société pied-noir d'un port maghrébin au crépuscule de l'Empire français.

Rejeton d'une famille où les hérédités grecques et espagnoles le disputent au sang corse, Fausta, onze ans, est à l'âge où l'on observe la vie comme un spectacle permanent. Dans l'appartement tout blanc qu'elle partage avec une innombrable marmaille piaillante et trépidante, une mystérieuse femme aux lunettes, toujours gantée de rose (la belle-mère), distribue aux fatmas ordres et contre-ordres à la manière d'un chef d'orchestre fou, tandis que le géniteur (alias Don José), un dentiste qui se prend pour un grand ténor, fait trembler les murs au son du contre ut.

A l'école, on s'entraîne à imiter le cri du mouton pour se débarrasser de l'« accent ». Le dimanche, on se gave de cornes de gazelles et de tartes à l'abricot. Le violon et la clarinette font partie, au même titre que le poulet rôti, des pique-niques de bon ton.

Mais avec le temps des premières règles (à douze ans), voici que la comédie tourne au drame et que l'histoire de notre nouvelle Zazie chez les Pieds-noirs fait place au journal d'une schizophrène. Tout en ruminant la scène originelle : une histoire d'indigestion provoquée par les pâtisseries du marchand d'oublies, un gigantesque nègre bambara que le père a qualifié un jour de *« violeur de gamines »*, Fausta se demande pourquoi le calendrier reste obstinément fixé sur la date du 30 février. Dès lors, le lecteur a parfois, lui aussi, l'impression de faire du surplace.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **LE CHAT QUI LA REGARDE, de France Nespo. Le Seuil, 320 p., 75 F.**

Le miroir à deux faces de Nicole Adrienne

Lire le journal d'un amant mort, en apprendre que *« faire l'amour avec Jeanne pendant le jour me remplissait de honte »*, et que, une semaine plus tard, dans les bras d'une autre, ce *« honteux »* était très heureux se trouvant *« tout dépoussiéré »*... Voilà de quoi remettre en question bien des choses de la vie.

De retour aux sources de l'enfance, Jeanne ne se dérobe pas aux interrogations. Sans s'isoler des gens du village qui attendent d'elle les bienfaits qu'ils reçurent de sa mère, guérisseuse estimée, elle se lance dans une double enquête sur le passé. Et, en voulant percer le mystère de l'amant disparu, c'est sa propre identité qu'elle cherche, qu'elle traque plutôt, enfermant le *« gibier »* dans le cercle de ses souvenirs ; l'y aident et sa propre mémoire et celle qui n'est plus que la confidente du journal intime d'un mort.

Sur ce thème du temps – les blessures anciennes seront-elles cicatrisées et l'avenir possible ? – Nicole Adrienne développe une histoire bien attachante, et sans doute plus par sa façon de nous y introduire et tenir que par l'anecdote ; mais l'art est de dire l'habituel autrement.

Le jeu des miroirs, la façon d'imbriquer hier dans aujourd'hui, sont en effet des plus efficaces ; la romancière n'a pas oublié la cinéaste qui travaille avec Christian-Jaque et Tati, elle sait placer le regard du lecteur et mener un découpage. Contrepoint avec flash-back, ce dialogue entre un amour défunt et un désir de vie est aussi une résurrection très particulière.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **UNE MORT TRÈS PARTICULIÈRE, de Nicole Adrienne. Presses de la Renaissance, 225 p., 79 F.**

Pierre Silvain et la douleur d'amour

Une citation de Marguerite Duras : *« Quelle difficulté il y a à décrire une douleur d'amour »*, sert d'exergue à ce roman sur l'ambiguïté des rapports dans un couple.

Lui, Kisho, est japonais. Elle, Martha, sculpteur. Le premier, pour échapper à la prison où, croit-il, celle-ci l'enferme, se réfugiera dans un cimetière. Elle est persuadée, de son côté, qu'il la guette pour la tuer. Elle est poursuivie par des fantasmes érotiques. Lui, par des souvenirs d'enfance.

Le roman se présente sous la forme d'une succession de textes, parfois très brefs, dont les titres : *« Paroles dans la nuit »*, *« Bords de mer »*, *« Féerie parmi les poubelles »*, évoquent ceux des haïkus.

Parmi d'autres références littéraires, retenons celle, empruntée à Malcolm de Chazal, où l'amour est comparé à l'étreinte d'un corps de mort par deux êtres vivants.

J.-L. DE R.

★ **UNE DOULEUR D'AMOUR, de Pierre Silvain. Fayard, 224 p., 64 F.**

Contes

Les fous du vin de Maurice Chappaz

Publié pour la première fois en 1965, *Portrait des Valaisans* méritait amplement cette présente réédition. On découvre, avec ravissement, dans cette suite de contes et légendes, un auteur au verbe magique. Maurice Chappaz dresse, avec tendresse et nostalgie, une série de portraits des habitants du Valais, ce canton de Suisse où *« les paysans empoignaient les Alpes avec les mains »*.

Le Valaisan est un être à contraste, selon Maurice Chappaz, qui le définit comme *« un méridional des glaciers »*. Amateur de contrebande, le Valaisan passerait volontiers en fraude : *« bois de lune, eau de lune, bêtes de lune, filles de lune »*. Comment ne pas aimer le Valais lorsque l'auteur nous apprend que les bergères y voussoient leurs chèvres et que les vignes y anticipent l'ivresse ?

Maurice Chappaz ne dissimule pas la tendresse qu'il éprouve pour *« les fous du vin »*, *« ces boiteux que l'ange des vignes a bousculés après une lutte de toutes les nuits »*.

Les récits de ce volume nous promènent de *« la plus belle mort »* à *« la plus belle histoire d'amour »* de ce Valais où, autrefois, les suicidés étaient condamnés à une amende que payaient leurs héritiers. Cette célébration de l'ivresse et de la déraison se boit autant qu'elle se lit.

PIERRE DRACHLINE.

★ **PORTRAIT DES VALAISANS, de Maurice Chappaz. Editions de L'Aire, diffusion PUF, 225 p., 87 F.**

Psychanalyse

Ferenczi Story

On est souvent injuste à l'égard des disciples de Freud : ils ne deviennent vraiment intéressants qu'après avoir fait acte d'allégeance au maître et s'être engagés dans le mouvement psychanalytique. Ce qu'ils pensaient, ce qu'ils écrivaient, ce qu'ils vivaient avant leur conversion à la « Cause » n'est relevé par leurs biographes que pour signaler les dures résistances qu'ils eurent à surmonter...

Telle n'est pas l'optique de Claude Lorin qui, dans un essai profondément original retrace la vie de l'élève préféré de Freud avant son chemin de Damas. Né en 1873, fils d'un libraire hongrois, Sandor Ferenczi étudie la médecine à Vienne, se passionne pour Démocrite, Goethe, Kant, Schopenhauer et Anatole France, pratique l'écriture automatique, tente de comprendre le noyau de vérité de l'occultisme, s'engage ouvertement pour la défense des homosexuels et sympatise avec les mouvements révolutionnaires hongrois. Simultanément, il travaille dans le service des prostituées de l'hôpital Saint-Roch, à Budapest.

En 1901, il a tenté de lire *l'Interprétation des rêves* : le livre lui est tombé des mains. Sept ans plus tard, il mettra son génie au service de la psychanalyse. Là s'arrête l'essai de Claude Lorin qui montre bien la différence entre un Freud *« sédentaire et cérébral »* et un Ferenczi *« nomade et aquatique »*. *« Homme du Balaton, être de la mer, des poissons et des algues*, écrit Lorin, *Ferenczi possède dès son jeune âge la passion thalassale du transitoire, l'obsession du larvaire, des entre-deux, de l'air et de l'eau. »* Il n'hésitera d'ailleurs pas, même dans sa phase la plus freudienne, à rédiger des articles sur *« les effets psychiques bienfaisants des bains de soleil »* (1914) ou sur *« les effets vivifiants et curatifs de l'air frais et du bon air »* (1918), sans oublier, bien sûr, son ouvrage le plus fascinant : *Thalassa, psychanalyse des origines de la vie sexuelle* (1923).

ROLAND JACCARD.

★ **LE JEUNE FERENCZI – PREMIERS ÉCRITS 1899-1906, de Claude Lorin. Aubier, 360 p., 130 F.**

Histoire

François Ier, la parvenu magnifique

Il était très grand. On le trouvait très beau : le chéri de ces dames, sa mère et sa sœur en tête, qui l'adulaient. Etourdi au point de manquer faire un enfant à la trop jeune épouse de Louis XII, ce qui l'aurait définitivement éloigné d'un trône auquel, en naissant, il avait peu de chances d'accéder. *« Ce gros garçon gâtera tout »*, prédisait son successeur.

Il le faillit bien, avec sa fièvre milanaise, sa mauvaise foi évidente qui lui mit à dos son cousin Bourbon : le connétable « traître », son goût de l'esbroufe au Camp du Drap d'or et autres sottises. Pavie est une des plus cuisantes défaites de notre histoire, et il faudra deux femmes (heureux le temps où le beau sexe avait cette influence) pour remettre les choses en place. Heureux temps, aussi, que celui où un prisonnier royal recouvre la liberté sur parole, s'empresse de ne pas tenir ses promesses et s'en tire au moindre mal par quelques concessions territoriales, une misère si l'on compare à la Bourgogne, conservée malgré la convoitise de Charles Quint.

Le bilan de trente-deux années de règne ? On parle du « siècle de François Ier », dont Charles Terrasse a mis près de trente ans à établir le poids et le prix, Jean Jacquart, plus récemment, reprenant l'entreprise (1). Dans cette époque où deux chrétientés s'affrontent avant de s'étriper, c'est, en France, l'explosion d'une Renaissance dont nous restent d'impérissables trésors dans tous les domaines de l'art, de l'esprit et des techniques. Non, le « gros garçon » n'a rien gâté, créateur du Collège royal (futur Collège de France), de l'état civil, du dépôt légal et... de la Loterie « nationale ».

On lit tout cela avec plaisir sous la plume de Castelot, le conteur que l'on sait et, courant derrière le parvenu magnifique, on apprend de surcroît des foules d'anecdotes que négligent les tenants de l'histoire sévère.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **FRANÇOIS Ier, d'André Castelot, Librairie académique Perrin, 462 p., 110 F.**

(1) Fayard, 1981.

Albums

Le regard insoutenable d'un gamin

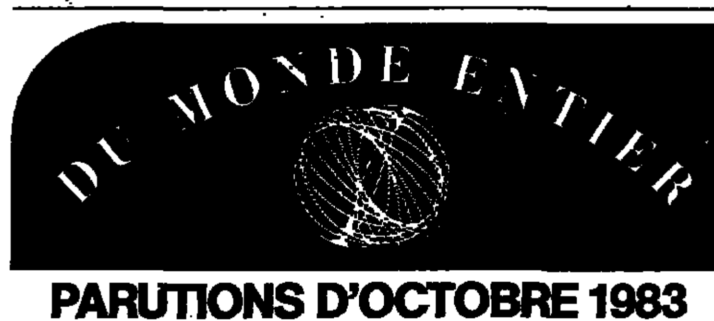
Personne n'a sans doute oublié la guerre qui, durant l'été 1982, a ensanglanté le Liban. L'invasion israélienne dite *« Paix en Galilée »*, présentée initialement comme une opération de police contre les *« terroristes »* palestiniens, n'a atteint que très partiellement ses objectifs militaires et politiques, mais elle s'est soldée par des dizaines de milliers de victimes, des civils tués, blessés ou « déplacés », leurs foyers ayant été réduits en cendres.

Une pléiade de photographes de notoriété internationale, qui avaient fixé sur leurs pellicules le visage de l'horreur, ont sélectionné des images et des textes pour refléter la tragédie qu'a vécue une population abandonnée à son sort. Le luxueux album *« Paix en galilée »*, unique en son genre, fait défiler des instantanés de la vie quotidienne : la fuite dérisoire d'un cycliste devant les avions de la mort ; le linge, blanc neige, qui sèche au soleil, tandis que, dans l'arrière-plan, flambe un quartier résidentiel de Beyrouth ; la peur panique dans un asile de vieillards et de malades mentaux atteint par les bombes ; une femme, aux traits émaciés, contemplant les débris de son logement ; un vieillard, la barbe blanche, dont le regard accablé perce derrière les barbelés du camp d'El Ansar où – on l'oublie trop souvent – sont détenus, aujourd'hui encore, plusieurs milliers de *« suspects »* ; les vainqueurs, enfin, des soldats israéliens visiblement pas fiers de la tâche accomplie.

Reza et ses compagnons nous montrent beaucoup d'enfants, hébétés, terrorisés, bien vivants ou morts, le crâne fracassé, le corps déchiqueté. Mais, le plus souvent, c'est le regard d'un gamin qui atteint le seuil de l'insoutenable.

ERIC ROULEAU.

★ **PAIX EN GALILÉE. Photographies de Reza avec Coskun Aral, Yan Morvan, Marc Simon, Sven Nackstrand, Farida Hamak. Textes de Selim Nassib, Marc Kravetz, Serge July et Monira Skandrani. Editions de Minuit, 90 F.**



roman

Anne Louvel et la mort « américaine »

● *Un premier livre, plein de verve, qui donne à l'horreur un visage de clown.*

PAR quel bout prendre l'Amérique ? Où poser le doigt pour percer le décor ? Comme, avant elle, Evelyn Waugh et Jessica Mitford, Anne Louvel cherche dans la mort, ses rites, ses gags, son racket, les secrets de la vie. Mais alors que les romanciers anglais menaient l'enquête, un sourire en coin, la jeune Française (trente-quatre ans) empoigne son sujet. Elle sait que le temps n'est plus aux ménagements ni aux subtilités. Aujourd'hui, l'humour voit rouge.

Au menu : l'ascension de la famille Fulton, petite entreprise de pompes funèbres qui rêve de devenir grande. Elle y parviendra sous la conduite de son chef, Seymour, dont les fantasmes stimulent le génie créateur. Tout en lorgnant les seins de sa secrétaire, il conçoit un cercueil pour vivants, une « *boîte à ronronner* » qui ramènerait chacun au paradis perdu. Et c'est un triomphe. Les milliardaires s'arrachent le gadget. Une dame en commande même un pour son setter irlandais, obsédé par la chasse aux coyotes. Seymour Fulton connaîtrait un bonheur sans nuage s'il n'avait épousé une version alcoolique de la poupée Barbie et si son fils ne s'attardait dans les miasmes de l'adolescence. Rien à espérer non plus de sa fille Meggie, confite en bonnes œuvres. Heureusement, il peut compter sur la cadette, l'invincible Pia, « *un croisement entre Gengis Khan et Alexandre le Conquérant, recyclés dans le marketing faute de steppes* ». Qu'on lui passe les rênes, et elle transformera en raz de marée le succès paternel.

Elle a compris que la clientèle ne se laisserait pas berner longtemps par une fausse initiation au néant, une sorte d'accouchement à l'envers. « *La mort n'est pas pré-testable* », dit-elle ; « *Il n'y a pas de NASA pour l'au-delà.* » Mieux vaut s'en remettre aux moyens du bord pour accomplir sans douleur le dernier voyage. Ainsi, sous l'impulsion de Pia, surgissent les clubs « Bien mourir » qui envahissent l'Amérique avant de s'imposer au monde. Bientôt, l'héroïne fondera une dynastie, peut-être une civilisation. Cette fille-fusée a pour trois siècles de carburant dans les veines.

Anne Louvel aussi. Avec *la Mort et quelques avantages*, son premier roman, elle réussit à vraiment nous étonner. Lui reprochera-t-on de manquer de goût, de mesure, de charrier un flot de franglais ? « *C'est la Californie qui veut ça* », répondrait-elle. Sur la côte pacifique tout est permis, sauf de vieillir et de mourir. L'immuable ciel bleu donne le ton. Si vous n'êtes pas dans la note, adressez-vous au « beauty parlour » ou au docteur Moon... A chaque problème sa (ou ses) solution (s). Heureux mortels qui n'ont que l'embarras du choix ! Parfois, pourtant, quelqu'un « craque ». A sa propre surprise, voilà que le désespoir lui jaillit des yeux « *comme les kilomètres de foulards vomis par un magicien* ». Où fuir ? Où se réfugier ? La honte accable celui qui souffre.

Toutes ces larmes rentrées, ces angoisses, ces révoltes, crient vengeance. Anne Louvel les a perçues. Son rire les exauce, sa cruauté les exorcise. Elle renvoie l'horreur au vestiaire et ne lui permet de revenir que déguisée en clown. La verve d'Anne Louvel est des plus toniques. Enfin un écrivain qui ne respecte rien, ose tirer la langue à l'érotisme et barbouiller ses pages de ketchup.

GABRIELLE ROLIN.

★ « LA MORT ET QUELQUES AVANTAGES », d'Anne Louvel, Lattès, 235 p., 70 F.

« Mon pays, c'est la littérature »

QUAND Anne Louvel, longue et blonde, la trentaine élégante, accompagne ses enfants à l'école, à Toronto, où elle habite désormais, elle doit passer pour une jeune femme canadienne très convenable, belle et « bien mariée », à un monsieur disposant de revenus confortables. Rien de mal, mais rien de bien original. On est sans doute loin d'imaginer que, rentrée chez elle, elle s'isole pour écrire — au moins trois heures par jour — des romans dont on vient de publier le premier : *la Mort et quelques avantages*, où éclate, dans une sorte de déluge, une verve tonique, drôle, cruelle, où apparaît un écrivain dynamique et décapant.

« Ce livre est le premier que j'ai vraiment pris le temps de travailler, dit-elle. *Mais j'ai commencé à écrire vers huit ans et je n'ai jamais cessé. C'était pour moi comme un sauvetage, une maison que je construisais, dans laquelle je vivais. Si je n'écris pas tous les jours je ne me sens pas bien. Ayant perdu mon père à trois ans et demi, j'ai l'impression qu'il y a des gens vivant dans la mort. Je n'ai pas peur de la mort. »* Née à Tunis, Anne Louvel est passée d'une enfance ensoleillée à Sidi-Bou-Saïd à une adolescence parisienne, après un détour par l'Inde et le Maroc. *« C'est sans doute pour cela que j'avais tant besoin de l'écriture. Comme de racines. Mon pays, c'est la littérature. »*

Après des études de lettres et d'histoire de l'art, puis un travail assez ennuyeux dans la publicité, elle s'est mariée et a quitté la France. New-York, Los Angeles et maintenant le Canada : un nomadisme, et un *« ancrage dans la vie »* avec trois enfants : deux filles et un garçon (sept ans, cinq ans et deux ans). Cette mobilité a nourri son regard. Elle a découvert un continent où l'on croit vraiment que tout est possible pour tout le monde. *« New-York, c'était encore l'Europe,* explique-t-elle. *A Los Angeles, on peut dire tout ce qu'on a envie de dire, on va au bout de la violence et de la lutte. »*

C'est grâce à la Californie, mais après l'avoir quittée, *« car là-bas, c'était trop prenant pour être dit »* qu'elle a terminé son *« premier livre qui tient ». « Mais je me demande encore comment en faire d'autres. J'ai toujours su que j'écrirai, même sans être publiée,* ad vitam aeternam. *Maintenant il y a ce premier livre et je ne me sens pas « écrivain ». Moi je n'essaie pas de raconter des choses aux gens, c'est d'abord pour moi. »* On espère qu'elle gardera cette incertitude, cette inquiétude qui la font parler et écrire sans vanité, sans se regarder « faire l'écrivain ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

histoire

Jean Delumeau et la grande peur du péché

(Suite de la page 13.)

Remarquable aussi est le compas chronologique de l'enquête de Jean delumeau. Dans ce second volume remontant plus haut que le quatorzième siècle, il englobe le treizième siècle, et je crois qu'il a raison. C'est en effet de la rencontre entre une évolution positive des dogmes et des pratiques religieuses (distinction entre péchés mortels et véniels, conception miséricordieuse de la justice divine et humaine, recherche des intentions et de la situation concrète du pécheur, appel à l'examen de conscience opéré par l'obligation pour tout fidèle de se confesser au moins une fois l'an, édictée en 1215 par le quatrième concile de Latran) et l'angoisse de l'Eglise devant le risque de voir la société nouvelle issue du grand essor des onzième-treizième siècles lui échapper (contestation hérétique, descente des valeurs du ciel sur la terre, éloignement du Jugement dernier et aspiration à l'installation sur terre d'un *millenium* incarné dans une société « parfaite », promotion des laïcs) que cette Eglise cherche à échapper à l'impression d'une « citadelle assiégée » en reconquérant la société par une pastorale de la peur.

Mais Jean Delumeau sait aussi que ce phénomène doit s'éclairer dans la longue durée : utilisation par un clergé barbarisé de saint Paul et surtout de saint Augustin (cher aux réformés comme aux catholiques) sans doute appauvris et déformés pour constituer un grand système d'intimidation et de répression et, plus encore, fondamentale, la persistance de l'enseignement forcené du *contemptus mundi* (mépris du monde) sécrété par le milieu monastique médiéval et en grande partie repris par les frères mendiants — dominicains, franciscains, carmes et augustins — malgré un effort initial d'aménagement sinon de refus de ce mépris.

Le « territoire du confesseur »

Mépris du monde fortement relayé par *l'Imitation de Jésus-Christ* de la fin du quatorzième siècle (*« malheur à ceux qui ne connaissent pas leur misère et malheur encore plus à ceux qui aiment cette misère et cette vie périssables »*). Mépris du monde qui pousse un Luther non à permettre l'essor du capitalisme, mais à condamner durement l'usure, le prêt à intérêt. Mépris du monde qui débouche sur *« la débandade de la raison ». « Le monde à l'envers »* cher à la Renaissance n'est pas un rêve, mais la description du monde réel déréglé. Montaigne n'est pas un sceptique libre penseur, mais un chrétien qui cherche à ne pas tomber dans la *« branloire pérenne »* du monde. Machiavel ne fait que tirer les conséquences politiques du caractère intrinsèquement mauvais de l'homme et du monde. Pour échapper à ce cauchemar, une issue possible : *« Le monde est un songe. »*

Cet extraordinaire dossier qui embrasse l'Europe chrétienne des îles Britanniques à la péninsule Ibérique, de la France à l'Allemagne, à la Pologne, à l'Italie, bien sûr, Jean Delumeau s'en est servi pour structurer admirablement son propos. Au centre, l'idée de la *cupabilisation* de l'Occident. Toutes les images effrayantes des sermons et de la catéchèse, abandon du pécheur à Satan, qui le voue ainsi aux terribles supplices de l'enfer et même du purgatoire — spatialisé pourtant au quatorzième siècle pour soustraire le plus grand nombre de pécheurs de bonne volonté à l'enfer, mais « infernalisé » dès le treizième siècle, — convergent vers la peur du mal en soi, c'est-à-dire du péché, *« territoire du confesseur »*. D'où la multiplication des sommes et manuels de confession, la mise du péché originel *« au centre d'une culture »*, l'incitation à la maladie du scrupule, l'insistance sur le petit nombre d'élus.

Bourdaloue, parmi des milliers, le dit : *« Il est constant que le nombre des élus sera le plus petit et qu'il y aura incomparablement plus de réprouvés. »* C'est la *« faillite de la Rédemption »*. L'homme est criminel, Dieu terrible. Ce Dieu de colère, c'est l'image du père, l'image des pères réels des familles d'ici-bas.

Si les réformés écartent certains aspects du catholicisme de la peur, ils ne sont pas en reste, introduisant de nouvelles peurs avec la prédestination, l'idée d'un Dieu vengeur, le remplacement du libre arbitre par le self-arbitre.

Pour étayer ses thèses, Jean Delumeau propose une interprétation nouvelle du « macabre » et de la « mélancolie » caractéristiques de la Renaissance. Le macabre n'est pas, selon lui, la laïcisation du sentiment de la mort que la plupart de ses historiens, souvent éminents, y ont vu. A cette lecture *« trop moderne et trop laïque »* il substitue *« un discours issu de l'Eglise et propagé par elle »*. La danse macabre était un sermon, et ce sermon est l'apogée en images du thème médiéval du mépris du monde.

Le Satan intérieur

Enfin Jean Delumeau — recourant parfois avec prudence mais raison au quantitatif, à l'évolution statistique de la présence des thèmes culpabilisants dans les sermons et d'autres genres religieux — analyse admirablement la pastorale de la peur fondée sur une triple hantise : celle du péché (surtout de l'impureté), de la mort et de l'enfer — transformant la confession d'instrument de libération en tribunal de la terreur.

Dans ce monde sur lequel se multiplient, dans le ciel et sur terre, les signes de la fin terrible énumérés par Luther, les gens se repaissent du spectacle des exécutions préfigurant les tortures de l'enfer. En Allemagne en 1602 deux garçons de quatorze et quinze ans, coupables d'avoir empoisonné leur père et leur oncle ivres, sont pendant vingt minutes flagellés à mort, hurlant sous la morsure des fers rouges appliqués sur leurs plaies, et meurent les mains coupées, sous les yeux d'enfants et d'une grande foule qui *« s'instruit par cet exemple... du juste jugement de Dieu »*.

Le grand ennemi est en l'homme : c'est le péché et son aboutissement, la folie. Les grands artistes, de Bosch à Shakespeare, donnent à voir ce châtiment intérieur des grands coupables. L'enfer, ce n'est pas comme pour Sartre « les autres », c'est nous-mêmes. Méphisto dans le *Faust* de Marlowe affirme : *« Là où nous sommes, là est l'enfer. Et où est l'enfer nous devons toujours être. »* Jean Delumeau ordonne la grande danse macabre de la vie, de la pensée et de l'art autour de ce chef d'orchestre infatigable : le Satan intérieur.

Voici donc une des racines les plus importantes, la source principale du masochisme, du refoulement, des névroses qui jusqu'au vingtième siècle ont pesé sur l'Occident, livrant à la psychanalyse un terrain travaillé dans l'épaisseur de la durée et les profondeurs de la conscience. J'y vois aussi une raison de plus pour nuancer le discours traditionnel des historiens sur la Renaissance et envisager l'existence d'un long Moyen Age venu de l'Antiquité tardive jusqu'à la révolution industrielle, où commence un lent mouvement de défoulement qui est loin d'être terminé aujourd'hui où certains médias, héritiers de la pastorale de la peur, voudraient nous terroriser par les prétendues peurs de l'an 2000.

Jean Delumeau n'a pas seulement écrit un très grand livre, mais fourni aux hommes et aux femmes de l'Occident d'aujourd'hui un dossier bien maîtrisé, nécessaire à la compréhension de notre monde — et illustrant le fait qu'il n'y a pas d'intelligence du présent et de libération du passé sans connaissance de ce passé, c'est-à-dire de l'histoire.

JACQUES LE GOFF.

★ LE PÉCHÉ ET LA PEUR. LA CULPABILISATION EN OCCIDENT (XIII[e]-XVIII[e] SIÈCLES), de Jean Delumeau. Fayard, 737 p., 160 F.



Julia Kristev...

Histoires d'amour

هكذا من الأصل

entretien

ROGER MUNIER : « *J'interroge le visible* »

(Suite de la page 13.)

« Moi, j'étais alors hégélien et las de cette mécanique écrasante. J'ai d'abord traduit, par hasard, pour aider un ami, la Lettre sur l'humanisme. L'Eau, l'oubli *est un hommage et un adieu à Heidegger. Pour lui, l'être c'est une dimension de néant, de rien. Heidegger voit dans ce rien un passage.*

» L'empreinte de sa découverte sur mon esprit fut immense mais je me suis arrêté au rien. L'expérience de l'être débouche sur le rien. Voilà ce que, m'y perdant, je ne cesse d'explorer, sans trêve. J'interroge le visible. Je cherche dans le visible une dimension perdue et, faisant cela, je suis infidèle à Heidegger. Il m'a conduit jusqu'à la découverte de cette dimension en suspens, extatique, que je ne peux pas dépasser. Je ne m'en suis jamais expliqué avec lui, mais après avoir lu l'Instant *(2) et, surtout, mon commentaire de* la VIII[e] Elégie de Duino *de Rilke, repris dans* le Parcours oblique *(3), il m'a envoyé son propre commentaire de cette* Elégie, *absolument opposé au mien. Je suis donc un fils un peu indigne de cet homme, mais quand même un fils. »*

« Le zen m'a fasciné »

La collection « Documents spirituels » de Fayard, fondée par Jacques Masui, continue sous la direction de Munier. Elle s'appelle désormais « l'Espace intérieur », ce qui est plus conforme aux préoccupations de son animateur. Il y a publié ses traductions de deux livres argentins, *Voix*, d'Antonio Porchia, et *Poésie verticale*, de Roberto Juarroz, ainsi qu'une anthologie de haïku, préfacée par Yves Bonnefoy, la meilleure en France à ce jour.

« Dans ma vie professionnelle, j'ai été amené à faire deux longs séjours au Japon, il y a vingt ans. Le zen m'a fasciné et je suis rentré avec les quatre volumes de haïku de R.H. Blyth, qui m'ont fourni la matière de mon anthologie. On m'a pris pour quelqu'un de très ouvert aux traditions orientales, alors que je reste viscéralement un Occidental. J'admire plus que tout le message monothéiste d'Israël, sa dimension de blessure toujours ouverte et d'ouverture sur les choses. A mes yeux, le bouddhisme est glacé, trop impassible. Même l'expérience fondamentale du zen, le satori, ne me satisfait pas. Ce que j'aime dans les haïku, c'est d'y déchiffrer en un éclair une espèce de symbolique à travers les choses visibles.

» Je ne traduis d'ailleurs que des textes que j'aurais voulu écrire, comme les poèmes de Juarroz et les aphorismes de Porchia. Je ne fréquente que des gens qui, d'une certaine façon, me ressemblent. Ce fut le cas de mon ami intime, Pierre-Albert Jourdan. Dans un texte que je destine à la revue Sud *qui va lui rendre un hommage, je dis qu'il donnait l'impression d'être un taoïste franciscain. Son destin douloureux et sa vie sectionnée* (4) *laissent un grand vide. Cioran, lui aussi, m'est proche. Je partage son goût pour le néant, et ses dégoûts. Un jour, il m'écrivait dans une lettre que je cite en substance :* « Comment pouvez-vous approcher ces vertiges dans une langue aussi maîtrisée ? Je ne connais pas d'esprit aussi peu balkanique que le vôtre. » *Comme lui, sans être poète, avec la nostalgie du chant qui emporte l'être au-delà des abstractions, je me demande pourquoi il est nécessaire qu'il y ait de l'étant plutôt que rien. Ne serait-il pas préférable qu'il n'y ait rien ? »*

LETTRE A ROGER MUNIER

Paris, le 8 octobre 1983.

Mon cher ami,

Ce lointain *El Cueto* me sera à jamais proche, puisque c'est là sans doute que vous avez conçu ces pensées extrêmes qui me sont dédiées.

J'envie votre solitude où s'épanouissent tant d'interrogations et de stupeurs, où vous êtes présent moins dans l'être (bien peu « désirable » !) que hors de lui, *au-dessus* de lui, comme le survivant d'un éblouissant désastre.

Métaphysique et poésie vont chez vous si bien ensemble que le vertige lui-même en acquiert un indéniable charme.

Auquel de ces *Sprüche* me suis-je le plus attaché ? Vous les connaissez mieux que moi : ceux qui font penser qu'ils furent proférés par l'auteur *après* sa mort.

Bien affectueusement.

E.M. CIORAN.

Le « silence de Rimbaud »

Depuis *Contre l'image* (5), pamphlet philosophique prémonitoire qui sema des graines jusqu'au Chili, puisque le cinéaste Raoul Ruiz en parle encore avec admiration jusqu'à *le Moins du monde* (6). Munier a changé sa manière. Il va vers le fragment, et l'aphorisme, dans des livres brefs et construits (on y retrouve souvent la division en sept chapitres). Comme Guillevic et Haldas, il note sur des petits carnets les éclairs qui le traversent inopinément. Il en sort un de sa poche, rempli de méditations, sans ratures, datées chacune.

« Je travaille à partir de carnets comme celui-ci. Quand l'un d'eux est terminé, je tape ce que je veux garder sur une fiche, une par trouvaille, et je commence à organiser mon choix. J'essaie de ménager des pauses, des instants de poésie et de calme, en combinant mes petits papiers comme des cartes à jouer. Je ne touche presque jamais à ce que je trouve. J'en serais incapable. Les choses surgissent comme ça, lapidaires. Je cherche à produire un flux, à donner le sentiment d'un buisson d'ailes. J'aimerais publier un jour tous ces carnets, avec la paille et le grain. Je me contente d'en faire de frêles volumes que je confie à qui me les réclame. J'aime les éditeurs capables de coups de cœur et de folie, comme Michel Camus ou Parisod qui, pour Passé sous silence, *s'est inspiré du format et de la pagination d'un livre de prières tibétain.*

» J'écris aussi un livre qui tourne autour du silence de Rimbaud. J'estime que son silence, quand on s'occupe de poésie et de métaphysique, pose la seule question qui mérite d'être posée. Mon exégèse de tous ses textes, les lettres du Harrar comprises, tiendra compte autant de sa parole que de sa disparition. J'interprète sa passion, ses tortures, à partir de l'ennui insurmontable qui ne l'a jamais lâché. Autrement dit, et vous l'avez sûrement deviné, Rimbaud c'est moi ! Je ne m'aime pas, je n'aime de moi que ce qui passe, quand même, et dont le témoignage m'est apporté par les autres. Celui qui jacasse depuis deux heures devant vous, ce n'est pas moi. Je ne suis nulle part mais, si être quelque chose c'est être traversé, alors je suis quand même ici, presque rien, pas plus, mais cela. »

RAPHAEL SORIN.

(2) Gallimard, 1972.

(3) La Différence, 1979.

(4) Pierre-Albert Jourdan est mort le 13 septembre 1981 (voir *le Monde* du 25 septembre 1981 et celui du 30 avril 1982).

(5) Gallimard, 1963.

(6) Gallimard, 1982.

Paroles d'un gisant

LIVRE de l'attente, *le Visiteur qui jamais ne vient* célèbre, en sept chants, l'émergence d' *« une autre vie »*, puisque *« [celle] que nous vivons empêche tout miracle »*. Roger Munier, attentif à la *« furtive présence »* des choses, tente de surprendre *« cette parole pure, sans adjonction, sans attribut »* qui sourd et se montre à qui sait voir.

La mer, *« lisse comme de la soie »*, le *« croissant de lune orange, au-dessus des frondaisons noires »*, ou *« une mince nappe de brouillard »*, voilà ce que Munier invoque et qui signifie ce qu'il est.

Une pensée sinueuse s'insinue entre le moi et les objets. Son trajet, semé de mots opaques, lisses comme des galets à force d'avoir été réfléchis et remâchés, se perd dans le vide, la nuit, l'espace. Quelque chose de terrible l'accompagne.

« L'instant de la mort qui n'a de commencement ni de fin. C'est un instant néanmoins. Néant-moins. » Un jeu de mots ouvre une piste : Munier, tel un gisant, dérive déjà ailleurs, s'absente lentement de lui-même. Ses paroles qui nous arrivent, étouffées, lancinantes, ressemblent aux appels lointains d'un enterré vif.

R. S.

★ **Le Visiteur qui jamais ne vient, de Roger Munier, Éditions Lettres Vives, collection « Nouvelle Gnose », 60 pages, 49 F. Diffusion autique.**

∴

Ces temps derniers, Roger Munier a également publié :

● *Furtive Présence, Essai sur la peinture de Denise Esteban*, Solaire, 72 p., (Issirac, 30760 Saint-Julien-de-Peyroles).

● *Passé sous silence*, Parisod, 77 p., (1349 La Chaux-de-Cossonay, Suisse).

D'autre part, il a collaboré au *Cahier de l'Herne* sur Martin Heidegger, et il a traduit *Quinze poèmes* de Roberto Juarroz (15 p., Éditions Unes, 83720 Trans-en-Provence), ainsi que *La rose est sans pourquoi*, d'Angelo Silesius (50 p., 40 F, Arfuyen, 2, rue du Débarcadère, 75017 Paris).

portraits

Jean Meslier, le curé enragé

● ***Ce prêtre, qui était le pire ennemi de Dieu, ressuscite à travers un essai de Marc Bredel.***

EN cette fin de juin 1729, les prêtres du voisinage, stupéfaits et déboussolés, découvrirent que le tranquille Jean Meslier, curé d'Etrépigny, paroisse sise à quelques lieues de Mézières, venait de mourir en état d'apostasie à l'âge de soixante-cinq ans. Pour preuve : un énorme paquet de feuillets manuscrits qu'il leur confiait, intitulé *« Mémoire des pensées et des sentiments de Jean Meslier, prêtre, curé d'Estrépigny et de Balaives. Sur une partie des erreurs et des abus de la conduite et du gouvernement des Hommes où l'on voit des démonstrations claires et évidentes de la Vanité et de la Fausseté de toutes les Divinités et de toutes les Religions du Monde, pour être adressé à ses Paroissiens après sa mort et pour leur servir de Témoignage de Vérité à eux, et à tous leurs Semblables. »* Il n'y avait pas à se tromper : dès les premières pages de ce manuscrit en trois exemplaires de trois cent cinquante feuillets écrit *recto verso*, on ne comptait plus les blasphèmes. A l'archevêché, on « s'écrasa », comme on dit, et l'on fit disparaître discrètement la dépouille mortelle de l'encombrant curé.

Qu'est-ce qui avait poussé l'humble prêtre, isolé dans son presbytère champenois, à lancer ce pavé contre la religion qui l'avait entretenu ? Sans doute une injustice que l'archevêché commit à son égard et qui lui ouvrit les yeux sur la collusion de l'Église et des puissants : en 1716, pour avoir pris la défense des paysans d'Etrépigny contre le seigneur du lieu, il fut envoyé un mois au séminaire comme un galopin. Notre curé avait pu aussi contempler à loisir la misère de ses paroissiens en proie à de fréquentes disettes, accablés d'impôts et de superstitions, ruinés par les guerres et exploités par une féodalité insolente. Le jour, apparemment soumis, il remplissait son office, avec « *déplaisir* », écrit-il, auprès de ses paroissiens. Le soir, il alignait les blasphèmes à la plume d'oie.

On ne sait trop comment des exemplaires de son énorme manuscrit circulèrent sous le manteau et devinrent une sorte de best-seller de sa catégorie. Bouteille jetée à la mer, le manuscrit parvint à Voltaire. Celui-ci, que la figure du prêtre renégat passionne, « arrange » un *Extrait* du *Mémoire* et le fait imprimer en 1761.

Il faudra attendre 1864 pour que soit publié par un libraire hollandais, et sans guère de succès, le véritable *Mémoire*. En 1965, Maurice Dommanget écrit une riche monographie sur le *Curé Meslier* (Julliard) et, en 1970, Roland Desné, Jean Deprun et Albert Soboul publient une édition critique en trois volumes des *Œuvres de Jean Meslier* (Anthropos), remarquable travail de recherche et d'érudition indispensable à qui veut connaître intimement les écrits du curé (voir *le Monde* du 1[er] août 1970).

L'apologie du régicide

Avec *Jean Meslier l'enragé*, exégèse d'un jeune professeur de philosophie, Marc Bredel, on dispose désormais d'une excellente « visite guidée » du *Mémoire*, dont le texte en vieux français à l'origine, composé dans un style qui ne manque pas de redondances, parsemé de digressions et de citations d'une longueur souvent inutile, souffrant de redites et de désordre, pourrait décourager le lecteur qui n'est pas un érudit, un libre penseur ou un robespierriste. Ce serait dommage car dans l'œuvre massive du curé, comme l'écrit Marc Bredel, *« les intellectuels du temps trouvèrent quand même assez de matières à réflexions pour nous en laisser des miettes »*. Mais le polygraphe villageois eût volontiers cédé la main à un écrivain de métier, de l'espèce d'un La Bruyère ou d'un Montaigne.

Jean Meslier a exécuté, si l'on peut dire, un travail de bénédictin. En huit « preuves », il étripe les croyances chrétiennes, établit un lien entre la religion et les inégalités sociales, esquisse une théorie rationaliste, l'ébauche d'un matérialisme athée. Ce n'est pas mal pour un curé de campagne vivant à l'écart des grands esprits de son siècle et ne disposant que de peu de livres, même si sa bibliothèque paraît assez bien garnie pour l'époque.

Il n'y va pas de main morte, notre curé. Il règle ses comptes avec Dieu, l'au-delà, la morale chrétienne et rend les « christicoles » et autres « déicoles » plus ridicules que les idolâtres païens. Ainsi que l'écrit Marc Bredel, *« pour Meslier, rien n'est plus révolutionnaire que le sacrilège »*. Il réduit Jésus, à l'état d'*« un idiot de village, échevelé, hagard et lunatique »*, abaisse les patriarches au rang d'« imposteurs » et traite les textes saints comme *« une anthologie d'histoires de fous »*.

Sa rage le conduit tout naturellement à une critique subversive du système. Il invite les pauvres paysans à couper les vivres aux puissants, à s'opposer à la tyrannie des princes, et, pendant qu'il y est, se livre à l'apologie du régicide.

Et, comme Jean Meslier préfère le plein au vide, il reconstruit un système autour de la communauté villageoise au centre de laquelle des curés, éclairés par les Lumières, joueraient un rôle d'inspirateurs ou, dirait-on aujourd'hui, de révolutionnaires professionnels. Il a aussi ses petites idées sur l'éducation : *« Sans le savoir,* écrit Marc Bredel, *Meslier rêvait d'enchinoiser ses ouailles »*.

Ne reculant devant rien, notre philosophe autodidacte élabore ensuite sa théorie matérialiste qui peut, certes, prêter à sourire parfois si l'on oublie de replacer l'homme dans son siècle. Au passage, s'il vous plaît, il remet Descartes et Malebranche sur leurs pieds. Il condamne la théorie cartésienne des animaux-machines aussi absurde que cruelle. Dans ses commentaires sur la *Démonstration de l'existence de Dieu* de Fénelon, il bouscule aussi les thèses de l'archevêque de Cambrai.

A l'aise, Marc Bredel se promène philosophiquement parmi les textes du curé, réfutant ici, redressant là, les énoncés de Meslier. Visiblement, il s'amuse du culot de « l'enragé » et sait faire partager sa jubilation.

Quant à Meslier, il aura sans doute convaincu ceux qui voulaient l'être. Ce n'est pas certain qu'il ait ébranlé les croyants tant la foi se passe de démonstrations, de « preuves » et de la raison.

BERNARD ALLIOT.

★ **JEAN MESLIER L'ENRAGÉ, prêtre athée et révolutionnaire sous Louis XIV, de Marc Bredel. Balland, 262 p., 89 F.**

PROPOS IMAGINAIRES

« Vous n'étiez rien, vous n'êtes rien, vous ne serez rien »

Le décès de Jean Meslier, qui survint à la fin de juin 1729, ne fut pas enregistré dans les registres paroissiaux. Nous en avons profité pour interroger le curé apostat, puisque sa mort n'est pas officielle...

« Grâce aux christicoles, me voici donc immortel. J'ai l'habitude des supercheries, j'ai si souvent servi de prête-nom à des livres qui n'étaient pas de ma plume et connu tant de détestables abus... En 1790, Sylvain Maréchal, par exemple, me fit endosser la paternité du *Catéchisme du curé Meslier*, qu'il avait écrit. L'année suivante, fut publié *le Bon Sens*, qui revient à d'Holbach mais qu'on m'attribua. Ce livre fut réédité jusque dans les années 60 en Hongrie. En 1884, un éditeur belge publia mon *Mémoire* en y ajoutant des œuvres d'Holbach qu'il m'attribua aussi.

— *Voltaire lui-même prit quelque liberté avec votre œuvre...*

— Grâce à lui, on a su que mon œuvre existait. Qu'il l'ait réécrite ne me contrarie pas. J'avais conseillé cet usage aux gens de plume savante. Mais il a ôté les considérations politiques, et cela me gêne davantage. Peut-être Voltaire fréquentait-il trop les grands pour s'intéresser à la misère des humbles paysans.

— *En France, votre* Mémoire *est encore peu connu...*

— Mon cher ami, comptez sur la vigilance des déicoles. Anarchasis Cloots, apôtre de la déchristianisation, demanda, en 1793, à ses collègues de la Convention qu'on érige une statue au *« premier prêtre qui ait eu le courage et la bonne foi d'abjurer les erreurs religieuses »*. Cinq mois plus tard, Robespierre envoya Cloots à la guillotine dans la charrette des hébertistes. L'Incorruptible pensait déjà au culte de l'Etre suprême. Les déicoles sont partout, et je n'ai toujours pas de statue.

— *Mais en tant que matérialiste, on vous honore à Moscou.*

— Nul n'est prophète en son pays.

— *On a dit que vous aviez manqué de courage en taisant votre athéisme et en restant prêtre alors que vous aviez perdu la foi — si jamais vous l'avez eue.*

— Je n'étais qu'un misérable curé de village et je n'avais pas envie de finir sur un bûcher. Ni les tyrans ni les christicoles ne m'eussent épargné. On ne s'est point tant interrogé sur Galilée. Les libertins qui fréquentaient les princes, quand ils n'étaient pas eux-mêmes des aristocrates, se gardaient bien de proclamer publiquement leur athéisme. Mais ces beaux esprits étaient davantage le symptôme d'une société qui ne croit plus en ses valeurs que l'annonce de temps nouveaux. Votre époque ne fait-elle pas commerce du libertinage ?

— *Que pensez-vous d'un « retour au sacré » dont on déchiffre les signes aujourd'hui ?*

— Quel retour au sacré ? Vous voulez parler des comédies musicales avec le Christ en super star ou bien de la frénésie des déicoles chûtes ? Mon cher ami, Marc Bredel écrit que j'ai *« engueulé mon siècle »* : débrouillez-vous avec le vôtre.

— *Monsieur le curé, vous avez souhaité « que tous les grands de la Terre et que tous les nobles fussent pendus et étranglés avec des boyaux de prêtres ». Cette formule, sous divers avatars, a connu un certain succès. La reprendriez-vous à votre compte ?*

— Cette sentence n'était pas de moi. Je n'ai fait que rapporter les propos d'un homme de bon sens. Aujourd'hui, souhaiterais-je sans doute ajouter les boyaux d'un quelconque journaliste à ceux des prêtres, des sociologues et des bureaucrates. Mon cher ami, pour conclure et au risque de me paraphraser, je vous dirai : vous n'étiez rien, vous n'êtes rien, vous ne serez rien... »

Propos apocryphes recueillis par
B. A.

romans policiers

L'ange au masque de velours noir à Reims

● *Après le cinquième Festival*

AVEC l'ange de la cathédrale au sourire masqué par un loup de velours noir, il est l'autre mascotte du festival : Léo Malet, pipe au bec, parka, on le retrouvait, un peu tassé, dans le hall de la maison de la culture André-Malraux. Mais, grâce au succès de la reprise des *Nouveaux mystères de Paris* par le Fleuve noir, son Nestor Burma court toujours. Lui, il dut rire jaune devant le stand de la société SERPEA (1), qui présentait le « premier roman télématique » sur un terminal, « machine narrative combinatoire ».

En attendant le « dialogue homme-terminal videotex », des auteurs de polars et de b.d., leurs éditeurs, des fans, des libraires, des érudits, des cinéastes et des critiques se sont réunis à Reims, comme chaque année, pour échanger des nouvelles, acheter des livres rares, voir des films, se congratuler ou se fuir. Les deux grandes équipes rivales, le Fleuve et la Série noire, arrivées en force, étaient représentées chacune par un champion : Georges-J. Arnaud, sorte de Raimu massif (83 polars, 107 romans d'espionnage), et Bill Pronzini, un Américain barbu et placide venu de Californie.

Sinon, on reconnaissait dans la « cafét » de la maison de la culture, au Frantel ou chez Ruinart, « la maison de champagne la plus ancienne », quelques ringards, beaucoup d'espoirs et certaines vedettes. Vautrin, De*mouzon*, Villard, *Topin*, Marie et Joseph; Jonquet, Lous, Pétillon, Teulé, Lebedel, Schléret, Lebrun, Houssin... l'affiche du polar était presque complète, avec les rescapés des collections défuntes, « Sanguine », Fayard « Noir », et les animateurs des nouvelles Editions de l'ombre. La petite fête familiale des débuts, grâce au soutien de la maison de la culture et aux efforts de l'association « *813* » — qui a 673 membres, — est désormais une manifestation qui compte.

Malgré un budget ridicule — 17 millions anciens, — elle a pu multiplier les signatures dans les librairies de Reims, organiser des projections de films comme *Polar* de Bral, adapté de *Morgue pleine* de Manchette, montré ici en avant-première mondiale, monter des expositions (le peintre Michel Gourdon, *trois photographes) et contri*buer à sortir de son ghetto un art souvent mineur, parfois génial, encore à la recherche d'un second souffle : l'art de tuer son prochain avec de l'encre et du papier, de la pellicule et, demain, des bandes vidéo et des terminaux.

RAPHAËL SORIN.

(1) Société d'édition et de réalisa*tion de presse* écrite audiovisuelle et télématique, 42-52, rue de l'Aqueduc, 75010 Paris.



★ Dessin de Pétillon.

Les angoisses de Bill Pronzini

THE NAMLESS, le « détective sans nom » de Pronzini, un collectionneur de *pulps* (1), solitaire et désenchanté, a renouvelé la figure de l'enquêteur. Au fil des six romans traduits dans la « Série noire » où il apparaît, confronté à la corruption et à ses angoisses, il s'en tire avec une élégance morale qui tranche sur la brutalité froide ou mécanique des héros de feuilletons modernes.

« *J'ai mis beaucoup de moi-même en lui* », avoue Pronzini, qui, à quarante ans, après avoir écrit un peu n'importe quoi pour vivre, du porno au western, est actuellement l'un des meilleurs auteurs de romans noirs. « *Je ne connais pas à l'avance la plupart de ses réactions. A chaque enquête, même si c'est de façon imperceptible, il change, perd ou reprend courage. C'est un double à qui je n'ai pas pu donner de nom.* »

Pronzini lâche autrement la bride à son inquiétude, comme dans *Tout ça n'est qu'un jeu* (2), le récit d'une chasse à l'homme sur une île. La victime, après avoir failli céder à la fascination de la défaite, se ressaisit, se bat et l'emporte. Mais c'est *La nuit hurle*, l'un des quatre livres qu'il a publiés avec Barry N. Malzberg, qui montre à quel point il sait jouer avec les nerfs de ses personnages.

« *Barry a presque cessé d'écrire, faute de succès. Il m'impressionne beaucoup. Il a des yeux immenses, d'une tristesse et d'une profondeur extraordinaires. Notre collaboration a été facile. Il proposait les thèmes, la tonalité des scènes. Je rédigeais la version finale.* » Malzberg, en effet, l'auteur de *Crève l'écran !* enfoncerait, avec son imagination tordue, presque tout ce qui s'écrit aujourd'hui. Sa folie marque *La nuit hurle*, où un tueur psychotique étrangle l'un après l'autre les membres d'un groupe de « clairvoyants ». La terreur pure monte de la nuit, du vent et du silence ; des images subliminales traversent le temps. Pronzini, ce grand type calme, et Malzberg, le visionnaire, ont réussi leur coup : l'ange de Reims semble être soudain d'une pâleur mortelle, avec ses ailes étrangement trouées et son sourire énigmatique.

R. S.

(1) Petits magazines policiers.

(2) Fayard « Noir ».

★ LA NUIT HURLE, de Bill Pronzini et Barry N. Malzberg, traduit de l'américain par Isabelle Reinharez, Fleuve Noir, « Engrenage international », 318 pages.

Dans les coulisses

LA Société des amis d'Henri Fournaye, fondée à la suite de la publication des numéros d'*Enigmatika* consacrés à Sherlock Holmes, entend regrouper les holmesolâtres et les holsmesophiles. Il s'agira donc de la première société sherlockienne française. Elle publiera un bulletin à parution annuelle, *la Troisième Tache*, et des suppléments au bulletin. (On peut adhérer à la Société en versant une somme de 40 francs à l'ordre de Jacques Baudou, 4, rue de l'Avenir, Les Mesneux, 51500 Rilly-la-Montagne.)

Après William Peter Mc Givern et Hillary Waugh, la revue *Hard-Boiled Dicks* (les Durs-à-cuire) consacre un numéro à Richard Deming, conçu et réalisé par Roger Martin. Deming, écrivain sous-estimé, spécialiste des « novelisations » de films ou de feuilletons télévisés, est aussi le créateur de deux héros mémorables, le privé Manville (Manny) Moon et le policier Matt(eus) Rudd(owski). (On peut retrouver celui-ci dans *En voilà des mœurs !*, « Série noire », nº 1638. *Hard-Boiled Dicks*, 20 F, abonnement : 4 numéros, port compris, 90 F, chèques à l'Introuvable, 23-25, rue Juliette-Dodu, 75010 Paris.)

● La littérature policière débarque chez Futuropolis avec la collection « Nouvelle », dirigée par François Guérif. Chaque volume de cette *série* trimestrielle se compose de quatre plaquettes (cartonnées, reliées, 48 pages chacune) réunies sous emboîtage. Les nouvelles policières, inédites en France, sont illustrées par quatre auteurs de bande dessinée. Le tome I comprend *Groom* par Jim Thompson, *le Maître chanteur bienveillant* de Kyotaro Nishimura, *la Vengeance de Nitocris*, le premier texte publié par Tennessee Williams, et *In the Basket* de Marc Villard. (L'ensemble, vendu 120 F, est tiré à 2 000 exemplaires numérotés. Futoropolis en assure la diffusion : 8, passage des Ecoliers, 75015 Paris.)

● Un centre de documentation des littératures policières devrait être hébergé dans la future bibliothèque municipale, au 76, rue Mouffetard, 75005 Paris, qui sera ouverte en mai 1984. Cette « *bibliothèque et médiathèque de toutes œuvres et tous documents concernant la littérature policière* » obtiendra le bénéfice du dépôt légal — un exemplaire par titre paru — et a déjà reçu un don important : Ralph Messac lui offre la collection de son père, avec des revues américaines très rares, des romans introuvables, etc., soit huit cent-seize *documents*. « *Trois de trop* », comme l'écrit Messac qui est membre de l'association « 813 ».

● « 813 », l'association des amis de la littérature policière, a remis ses trophées 1983, d'après les choix établis par ses adhérents. Roman : *Dark Hazard*, de W.R. Burnett (Editions de l'Ombre). Nouvelle : *Attention gentil chien*, de Fredric Brown (Néo). Bande dessinée : *Rampeau*, de Golo et Frank (Futuropolis). Cinéma : *Mortelle Randonnée*, de Claude Miller. Télévision : *la Tribu des vieux enfants*, de Michel Favart. Prix Maurice-Renault : *S.N. ou Voyage au bout de la noire*, de Mesplède et Schleret (Futuropolis). Meilleure réédition : *La neige était noire*, de Malcolm Braly (« Série noire », Gallimard). (« 813 », 14, rue de la Garenne, 78350 Les Loges-en-Josas. Pour adhérer, on verse une cotisation de 150 F.)

● Jean-Jacques Schweig, critique de cinéma à Nouméa, vient de rendre le manuscrit du *Roman noir français*, à paraître en février 1984 dans la collection « Que sais-je ? » Des primitifs au néo-polar, ce mince volume sera une excellente introduction à un genre où la valse des pseudonymes et celle des collections ne manquent pas d'égarer les néophytes.

● Vous pouvez gagner 50 000 F en devenant détective : les Editions du Rocher offrent cette récompense au lecteur qui trouvera la « *meilleure* » solution à l'énigme posée par *Qui a tué la famille Robins ?*, un roman américain de Bill Adler et Thomas Chastain. Les auteurs, qui se placent dans la « *tradition des grands classiques* », de Poe à Agatha Christie, ont multiplié les fausses pistes et les suspects. (Un bulletin de réponse, glissé à l'intérieur du livre, doit être rempli et renvoyé à : Concours Robins. Livre Essor, 11, rue Servandoni, 75006 Paris.)

R. S.

Nero, Hercule, Philip et les autres

UN imper plus ou moins cradingue et mastic, un flingue, de l'alcool, et des femmes qui lui tombent dans les bras, avec ou sans arrière-pensées crapuleuses. Le privé est un type d'homme sans mystère, sa psychologie doit être sommaire, ses réflexes rapides. Sa définition est tellement stricte qu'il est quasiment anonyme, interchangeable : s'il a été porté à son plus haut degré de perfection par Dashiell Hammett, on peut aisément le repérer dans d'innombrables séries grises, blêmes ou noires.

Mais ce n'est pas de lui qu'on se souvient.

C'est un faux héros.

Un détective, un vrai, de ceux qu'on berce dans un coin de mémoire, c'est par exemple Nero Wolfe, que vous n'avez peut-être jamais rencontré... Dommage ! Il est obèse, infiniment civilisé et grognon, il a des airs de matou. Les yeux éternellement mi-clos, il ne bouge pas de son fauteuil. Nero Wolfe ne travaille pas par goût, c'est une partie de son charme. Il travaille par nécessité, pour entretenir sa serre d'orchidées. Il fait venir son miel de thym de Grèce, et le reste à l'avenant. Sa maisonnée est bien dressée : il y a Fritz, cuisinier et majordome, et Archie Goodwin, l'homme à tout faire, dévoué corps et âme, qui s'occupe de tout et sait ne pas déranger le maître quand il est à table. Archie, comme tous les comparses des génies, comme Watson ou Hastings, ne brille pas toujours par sa vivacité. Mais il est fidèle, actif, gentil, avec un côté Rantanplan.

Nero Wolfe séduit parce que les affaires humaines qu'on lui soumet, crimes, chantages affreux, sombres drames familiaux et autres turpitudes, ne l'étonnent jamais, l'intéressent à peine, ou juste d'un point de vue anthropologique et philosophique. Il règle ça du bout des neurones, pour retourner au plus vite à son livre (par exemple, *la Connaissance de l'homme dans le monde moderne*) et alimenter son stock de citations d'Homère et de Shakespeare.

Hercule Poirot, victime de son excès de gloire, agace beaucoup de monde. Ça fait partie de son personnage de petit homme crispant. Mais on l'aime bien. Pour ses moustaches, sa susceptibilité, ses maximes pontifiantes : « *Le bonheur d'un homme et d'une femme est la chose la plus émouvante du monde.* » Bourgeois il est, comme Sherlock, comme Nero, et plus que le Père Brown, l'adorable détective créé par Chesterton, mais aussi décalé, et artiste. Pour eux, le crime, c'est une œuvre d'art dont ils sont les critiques. « *Trouver la marque distinctive* » est leur devise, et ils sont plus subversifs qu'ils n'en ont l'air.

Evidemment, Nestor Burma nous est plus proche. Et surtout Philip Marlowe. Le personnage de Chandler est l'objet d'un tel culte amoureux qu'on a presque honte de faire son éloge et son portrait. Par un renversement somme toute fréquent dans l'histoire des genres littéraires, ce marginal, qui « *finit toujours le nez dans la même mélasse* » et retrouve éternellement son bureau poussiéreux, ses dossiers vides et sa solitude de faux dur, est devenu la figure la mieux aimée, la plus classique, du détective moderne. Sensible, inquiet, même pas cynique, sentimental. Au fond, il ressemble plus que ne l'aurait admis Chandler à ses grands ancêtres du polar bourgeois. La différence, c'est qu'il ne se balade pas dans les mêmes endroits ; le crime, dans les faubourgs suintants, a du mal à se faire admettre comme œuvre d'art. Philip Marlowe travaille dans le fait divers. Il n'a pas le choix. La vie de ses successeurs, d'ailleurs, ceux de Chester Himes, Ed Cercueil et Fossoyeur, est encore plus dure. Ainsi va le monde, monsieur, il change ! Les détectives restent. Des humoristes, des philosophes, de paradoxaux anti-héros.

GENEVIÈVE BRISAC.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

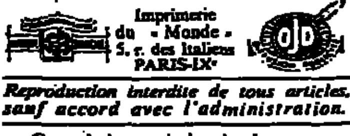
Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

lettres étrangères

Du bea

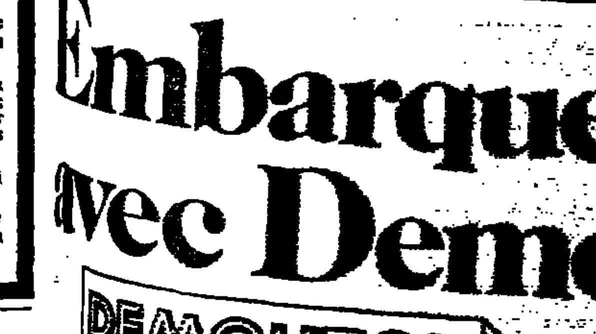
L'acceptation de la m

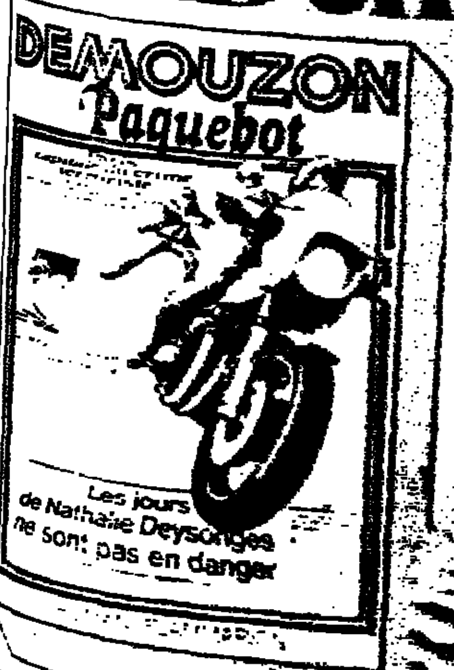
le feuilleton

« RITES DE PASSAGE », de William Golding

Mal de mer

BERTRAND POIROT-DELPECH.





هكذا من الأصل

lettres étrangères

Du beau Danube rouge à la cordillère des Andes

● ***Une tentative romanesque et mystique d'analyse des conflits qui menacent le monde.***

APRÈS des années de silence, Petru Dumitriu publie son douzième roman, *Liberté*, et un recueil de récits, *Mon semblable, mon frère*. Ce Roumain d'expression française vit aujourd'hui à Francfort.

Il avait trente-six ans, en 1960, quand il passa à l'Ouest, renonçant aux privilèges conférés par son rang élevé dans la hiérarchie des écrivains bien en cour, laissant dans son pays une petite fille de dix mois, qui ne lui sera rendue qu'après de longues négociations.

Peu nombreux sont ceux qui, comme Petru Dumitriu, ont si bien dit la fascination de la liberté et l'amertume de l'exil. Qui ne se souvient d'*Incognito* (1) et de la trilogie de *l'Homme aux yeux gris* (2) où il tentait de s'échapper dans un autre siècle du fardeau de son expérience roumaine et de ses souvenirs ?

Voici maintenant le romancier de la conscience tourmentée qui revient à ses thèmes du début pour nous dire la sérénité et la liberté retrouvées après avoir rencontré Dieu et la religion.

Une prison quelque part en Amérique latine. Une cellule où l'attente se prolonge pour Pascal Popesco, mathématicien de génie, roumain exilé, condamné à mort comme agent castriste par un obscur dictateur.

L'acceptation difficile de la mort

Les bourreaux le savent innocent, mais lui font savoir qu'il doit s'avouer coupable d'intelligence avec la guérilla, s'il tient à sa vie. Le prisonnier refuse, et nous vivons avec lui la peur, l'espoir lancinant d'une improbable survie, enfin l'acceptation de la mort.

Le temps qu'un *golpe* le délivre de cet enfer, Popesco aura trouvé la force de se dépasser par la prière et par l'amour du Christ rédempteur.

Ensuite, nous suivons l'itinéraire de ce héros charismastique, homme de science et de foi, et de son proche compagnon, le narrateur croyant, exilé, roumain lui aussi. Des riches villes rhénanes à Moscou, du lac Léman et des Alpes aux premiers contreforts préandins, l'auteur nous entraîne dans les conflits violents ou feutrés qui menacent d'aboutir à l'holocauste de demain. Car le mathématicien essaie de transmettre à l'humanité, sans y réussir, une formule, une équation, qui permettrait d'abolir la haine et la méfiance entre les nations par les vertus de la vraie communication, à savoir celle d'essence divine.

Au terme de son chemin de croix, où alternent les états de béatitude et de désespoir, Pascal Popesco se fait arrêter par les gauchistes qui ont pris le pouvoir dans le pays latino-américain où commence le roman. La boucle est bouclée, et nous retrouvons encore une fois l'exilé prêt à mourir, écartelé entre la peur viscérale inspirée par le canon du fusil et le calme céleste conféré par son osmose avec Dieu.

Les eaux troubles

Le style saccadé et précis de Petru Dumitriu rappelle celui de Malaparte, où la notation juste ressuscite une couleur fanée, un événement oublié, une fragrance évanouie. Une innovation : trois fins sont proposées au lecteur, chacune ouverte sur l'espoir du salut. L'écrivain est un moraliste, parfois même un moralisateur.

Depuis ses débuts en Roumanie, sa prose est chargée d'un « message », « engagée ». Nous n'allons pas le lui reprocher, mais en regardant le texte de plus près, sans recourir à un verre grossissant et sans s'arrêter à son sarcasme parfois déplaisant, l'œil averti décèle un détail pour le moins irritant : quel besoin avait l'écrivain, qui s'affirme humaniste et chrétien, d'opérer cet incroyable amalgame entre un peuple insurgé dans un pays latino-américain fictif, l'apocalypse de Beyrouth et la rébellion des Gardes de fer, qui, en janvier 1941 (3), avait mis Bucarest à feu et à sang ?

Les faits : les sinistres Gardes de fer se soulèvent contre le général Antonesco, dictateur relativement modéré de la Roumanie, bien qu'allié des Allemands. Après avoir assassiné des personnalités éminentes de l'*intelligentsia* du pays, ces fanatiques investissent le quartier des juifs, massacrent plus de six cents d'entre eux et les pendent par la langue aux crochets des bouchers.

Evoquant la rébellion des Gardes de fer dans la page 202 de son roman *Liberté*, Dumitriu occulte cette horreur et ne retient que la panique des tueurs, présentés comme de quelconques insurgés, « *de droite ceux-là* », victimes d'une violence inconsidérée. L'armée sous les ordres du général Antonesco mit fin au progrome et liquida ses auteurs.

Ces événements, nous les avons vécus personnellement. Décidément, entre le beau Danube rouge et les *rios* des Andes, les eaux sont troubles, et la « *communication* », si chère au romancier, passe plutôt mal.

Ambiguïtés cyrilliques

Le recueil de nouvelles... maintenant. Terrifiante douceur missionnaire de l'auteur, textes courts, percutants, souvent convaincants, soutenus par des certitudes de granit. Ils racontent la pérennité de la foi dans l'enfer du Goulag *(Synode à Kostroma)* ; l'intensité du sentiment religieux qui redonne confiance en l'homme et lui font douter de la mort *(la Percée)*, le jumelage bureaucratie-corruption dans les pays où le citoyen n'est qu'un rouage de l'Etat *(le Tramway du peuple)*. Dans *l'Alliance*, l'auteur se pose la question fondamentale du sens profond de ce lien invisible entre Israël et le Dieu qui le frappe, le punit, sans pourtant ébranler sa fidélité à la Loi. Le récit intitulé *les Grands Express européens* nous présente deux versions opposées d'une curieuse utopie : la première est l'image d'une Europe vitrifiée, occupée par l'armée rouge. C'est atroce. Dans la seconde, plus riante, Dumitriu envisage le continent uni, fédéré, puissant, repoussant l'ultimatum des envahisseurs, qu'il appelle « *cyrilliques* ». Habile synecdoque, mise en dérision ou hommage subtil à saint Cyrille de Salonique, qui, avec son frère Méthode, introduisit au IXe siècle la culture et le christianisme chez les Slaves, sans doute eux aussi semblables et frères de l'auteur.

Les deux derniers livres de Petru Dumitriu ont l'ambition de mettre en relief le débat qui oppose le croyant à l'agnostique, l'Est à l'Occident, le Nord au Sud, enfin l'eurocentrisme judéo-chrétien à la civilisation de l'universel. Vaste projet. Loin d'adhérer à l'ensemble des choix et des propositions du penseur Dumitriu, saluons cependant son grand talent d'écrivain.

EDGAR REICHMANN.

★ LA LIBERTÉ, Seuil, 380 p., de Petru Dumitriu. Roman. 89 F.

★ MON SEMBLABLE, MON FRÈRE, récits. Préface de Lucien Guissard, Le Centurion, 166 p., 58 F.

(1) Seuil, 1962. Vient d'être réédité dans la Collection « Points ».

(2) Seuil, 1968 et 1969.

(3) La rébellion des Gardes de fer contre Antonesco et le massacre des juifs de Bucarest ont eu lieu entre le 20 et le 24 janvier 1941, et non en novembre 1940, comme l'écrit par erreur l'auteur.

le feuilleton

« RITES DE PASSAGE », de William Golding

Mal de mer

(Suite de la page 13.)

LE hasard désigne pour ce rôle un prêtre, le révérend James Colley. Un hasard d'une parfaite logique. L'homme est ridicule, trop soucieux des signes extérieurs de sa charge. Le capitaine, farouchement anticlérical, l'a empêché d'exercer son ministère, et poussé dans son pire. On songe au clergyman Jouvet de *Drôle de drame*, exigeant, alors qu'il est surpris en partie fine, qu'on respecte « au moins » ses habits.

Le narrateur a son idée sur les turpitudes cachées du personnage. Ce n'est pas forcément la bonne. Dans une lettre à sa sœur, le révérend livre le fond de son âme. Quand il réclame les égards dus au Dieu dont il est le vicaire, c'est de sa propre respectabilité qu'il se soucie. Son ministère l'occupe moins que la vue des torses musclés, sur le pont. Après la fête du passage de la ligne, qu'il a ressentie comme une atteinte au sacré de sa fonction, cet homosexuel honteux et masochiste veut s'adresser au gaillard d'avant, et il en meurt.

Les matelots l'enivrent-ils ? Exigent-ils qu'il s'humilie devant un beau gabier de misaine ? Succombe-t-il à des violences ou à la honte ? On ne le saura jamais. La justice des hommes n'est qu'approximation ; *a fortiori* en mer, où se perdent les formes, meilleures garanties des innocents. Le beau gabier menaçant de « mouiller » certains officiers, l'enquête conclura à une mauvaise fièvre, et on immergera le cadavre, côté au vent, ainsi qu'il sied. Deux boulets de canon attachés à ses pieds aideront à se dissoudre et le saint homme, et sa vérité.

LE jeune Talbot n'a pas porté secours au malheureux, ni à l'équité. Le voilà vacciné contre la candeur. D'où vient que l'adaptation au mal soit si naturelle ? Dans *le Seigneur des mouches*, Golding se posait déjà la question à propos de gosses dont l'éducation oxfordienne ne résistait pas aux lois viscérales de la survivance du plus apte. Où se niche la bête ? Au secret de chacun de nous ou dans l'être social ? Fatalité de l'instinct ? Production collective ? Un peu les deux ? Au fait, saviez-vous que Golding est catholique ? Il partage cette singularité avec une proportion anormalement élevée d'écrivains anglais : Eliot, Greene, Burgess... Fécond état de minoritaire !

« Les marins vivent trop près les uns des autres, est-il suggéré à la fin de *Rites de passage ; et, par là, trop près de tout ce qui est monstrueux sous le soleil et sous la lune. »* Est-ce à dire qu'un peu plus d'espace entre les êtres réduit les tentations, donc les chances du mal ? Ce serait trop simple. Le vrai est que Dieu ne sait pas ce qu'il attend de sa créature, mais alors pas du tout...

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ RITES DE PASSAGE, de William Golding, traduit de l'anglais par Marie-Lise Marlière, Gallimard, 260 pages, 85 F.

Retour à Chester Himes

HARLEM, une meurtrissure sur le flanc de *Big Apple*. Un ghetto qui devint dans les années 60 le symbole de la condition noire, entre misère et violence. Parmi les rares romanciers américains qui ont évoqué cette « ville dans la ville », il y a Chester Himes. Issu d'une famille noire relativement aisée, cet écrivain né en 1909 s'attacha à dépeindre dans sa série des récits dits « domestiques » *(Couché dans le pain, Il pleut des coups durs*, etc.) des personnages hauts en couleur : flics minables, malfrats fumeux, paumés en tout genre. D'aucuns trouvèrent que Himes sacrifiait parfois un peu trop aux exigences du folklore. Faux, répondit l'écrivain dans une interview. *« Je n'ai jamais cherché l'exotisme (...). D'ailleurs, il suffit d'aller sur place pour se rendre compte que la réalité dépasse la fiction. »*

En fait, on reprochait à Himes de n'être pas devenu un second Richard Whright, une sorte « d'enfant du pays » aux ailes d'apôtre, un *Black Boy* standardisé.

Sa rencontre avec Marcel Duhamel dans les années 50 devait lui permettre d'acquérir une véritable identité sur la scène littéraire. Promu auteur de la « Série noire », Himes renonçait du même coup à continuer d'explorer la veine autobiographique de ses débuts. Mais ce n'est pas pour autant qu'il abandonnait l'idée de vouloir rendre compte sous un angle critique de la vie de la communauté noire et de ses rapports avec les Blancs. A ce titre, un roman comme *Mamie Mason* est révélateur des intentions profondes de Himes. Publié pour la première fois en 1961, à une époque où Himes est au faîte de sa gloire d'auteur policier, ce récit semble une rupture.

L'arme du rire

On n'y trouve en effet ni flics, ni armes, ni meurtres. Simplement le portrait d'une bourgeoise de Harlem qui rêve de réconciliation interraciale et de salon *« nègre plus ultra »*. C'est l'occasion rêvée pour Himes de faire montre de ses dons d'humoriste à qui rien n'échappe : ni la bêtise ni la cruauté de personnages davantage occupés par leur apparence extérieure que par le monde qui les entoure. Cependant, si le romancier jette quelques flasques de vitriol sur tel ou tel aspect de la vie du petit monde gouverné par Mamie Mason, il n'en restitue pas moins le côté presque joyeux et déluré de ces habitants de Harlem pour qui le rire *(« rire des Blancs, rire d'eux-mêmes, rire des aspects saugrenus de l'injustice et du visage souvent ridicule de la vertu »)* est aussi une arme. On croirait lire une comédie ! En tout cas, ce Himes-là n'a rien à envier à son *alter ego*, le tonton flingueur.

Dans la même livraison, la collection « 10-18 » nous propose d'ailleurs une réédition du *Retour en Afrique* où l'on retrouve Ed Cercueil et Fossoyeur (1). Les fanatiques de Himes doivent déjà connaître. Les autres ne tarderont pas à devenir des fanatiques.

BERNARD GÉNIÈS.

★ RETOUR EN AFRIQUE, de Chester Himes. Traduit de l'anglais par Pierre Sergent, 254 p., collection « 10-18 ».

★ MAMIE MANSON, de Chester Himes. Traduit de l'anglais par Minnie Danzas, 234 p., collection « 10-18 ».

(1) Dans le dernier roman de Chester Himes, *Plan B*, qui vient de paraître aux Editions Lieu commun (voir « le Monde des livres » du 21 octobre), l'auteur a décidé de faire périr Ed Cercueil et Fossoyeur...

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

UNE RÉTROSPECTIVE A LA GALERIE NATIONALE DE BERLIN

Picasso sculpteur

Deux expositions sont actuellement présentées à Berlin : la sculpture de Picasso, une rétrospective à la Galerie nationale dont on n'avait pas vu l'équivalent depuis la manifestation du Petit Palais en 1966 ; et, à l'autre bout de la ville, au château de Charlottenburg, quatre chefs-d'œuvre autour de** l'Embarquement, **le Watteau que Berlin veut acheter au prince Louis-Ferdinand, grâce notamment à la « charité » du public.

Picasso aura sculpté tout au long de sa vie, avec des pauses plus ou moins longues. Lorsque la peinture le lasse, s'étant trop épuisé dans ses tableaux, il se détend en changeant de médium. Son œil se met à fureter dans l'atelier, dans la cour où traîne toujours un amas de déchets. Puis, de quelques morceaux de bois, caisses d'emballage, débris de cruches, paniers d'osier crevés, boulons sans emploi ou jouets cassés, il se met à composer une figure de déesse, de démon, un petit objet sans importance. Ainsi est venue la *Chèvre pleine*, immémoriale mère nourricière immobilisée par son ventre trop lourd ; la *Guenon* à la tête d'auto, modèle Panhard des années 30 ; la *Tenancière de bordel*, les clefs de son royaume défendu à la main ; l'*Enfant dans la poussette*, promené par sa mère ; le *Verre d'absinthe*, surmonté de sa cuillère et de son carré de sucre, sous sa robe de papier peint ; la *Tête de taureau*, que suggère un guidon et une selle de vélo ; des têtes de femme, les siennes, et de guerriers, les tueurs de *Guernica*...

Toutes ces œuvres nées du hasard de rencontres avec les gens ou les choses se trouvent dans la grande salle de la Galerie nationale de Berlin. Cent cinquante sculptures de Picasso, dont le tiers proviennent de la collection du futur musée de l'hôtel Salé à Paris. Il n'est pas nécessaire de trop solliciter les organisateurs de cette manifestation pour mesurer leur bonheur d'avoir pu obtenir ce prêt massif, sans lendemain, dû au retard pris par l'aménagement du musée Picasso. Tant qu'elles ne sont pas installées, ces œuvres sont en effet plus utiles dans les expositions de New-York, Mexico ou Pékin, que dans les réserves du musée. Les salles souterraines de la Galerie de Berlin permettent, pour la première fois, d'appréhender dans une continuité saisissante la sculpture de ce démiurge des artistes modernes.

D'une pièce à l'autre, on passe avec Picasso, du bricolage humoristique à la sculpture, disons, sérieuse. Presque toujours faite avec des petits riens, elle est parfois grande, mais rarement grave. Comme le roi Midas, Picasso change tout ce qu'il touche en or. Dans son extraordinaire variété, sa sculpture est en raccourci, à la fois musée ethnologique, bestiaire familier et magasin d'objets quotidiens de civilisations connues et inconnues, entre le réalisme et l'inimaginable. Elle est intimement insérée dans son œuvre de peintre, comme le fait apparaître la présentation rétrospective de Werner Spies. On voit Picasso sculpter abondamment pendant les moments de basses eaux de sa peinture, et au contraire mettre au rancart plâtre et glaise lorsque l'invention picturale prend feu.

Vollard, son marchand, avait tiré des bronzes de ses têtes de saltimbanques (1905), sorties des tableaux de cirque de la période rose et pétries d'influence de Rodin, de Medardo Rosso. Après, la sculpture de Picasso devient une activité marginale et confidentielle. La peinture le dévore, et lui aussi s'en repaît, pendant cette grande période où des *Demoiselles d'Avignon* (1907), à la fin du cubisme il préside avec Braque au grand festin de l'après-Cézanne.

Pendant ces deux décennies, son œuvre de sculpteur ne tient qu'à quelques délicates *Constructions* cubistes en bois peint, à quelques *Guitares* en carton ou en tôle proches des *Papiers collés* de 1914, et aux sept verres d'absinthe dont un étourdissant ballet rococo de six est présenté ici, le septième ayant disparu. Pour un artiste aussi prolifique, c'est peu, bien que les fragiles œuvres de ces années restent des témoignages de première main sur l'esprit architectural du cubisme.

Picasso se remet à sculpter vers 1928. Que lui arrive-t-il ? D'abord sa peinture se métamorphose. De grandes figures sculpturales gonflées à l'hélium du rêve succèdent au très pelliculaire cubisme décoratif issu des *Papiers collés*. On lui demande un monument à la mémoire d'Apollinaire, mort dix ans auparavant. Picasso vient avec une construction de légères tringles métalliques droites, obliques, courbes, qui réalise concrètement dans le fer, comme pour la dernière fois, le concept de l'espace cubiste, en l'honneur du poète qui a su, le premier, saisir les données du nouveau langage de la peinture. Picasso y est loin du métal chromé et des transparences de plexiglas chers aux sculpteurs modernistes des années 20 qui symbolisent l'art industriel. Il n'a d'yeux que pour les matériaux pauvres de l'artisan bricoleur.

La forme « ouverte »

Aucune des trois versions présentées à Berlin n'ont été acceptées. On attendait le pétrisseur de glaise des *Saltimbanques*. Picasso venait d'inventer la « sculpture ouverte », dont la descendance est aujourd'hui bien établie à travers l'art contemporain. Elle procède par assemblage de morceaux de métal qui ouvrent « la forme », la rendent transparente, allusive, plus conceptuelle qu'émotionnelle. La *Construction* pour Apollinaire est anticipée par *l'Atelier de l'artiste*, toile de 1928 où un dessin linéaire est toute la peinture. Un tableau a précédé la sculpture...

Rebelle aux problèmes techniques qui font obstacle à sa créativité, Picasso a pu réaliser cette œuvre grâce à la collaboration d'un nouveau venu, Julio Gonzales. Un « pays », un Espagnol de Barcelone qui a appris la ferronnerie d'art dans l'atelier de son père. En fait, un artisan qui cherche à Paris sa voie d'artiste. Il la trouve au contact de Picasso, pour lequel il soude d'après ses directives les « assemblages » qui renouvellent le langage de la sculpture. Le monument à Apollinaire d'abord, puis la baroque *Femme a ssise* de 1931, tout en fil de fer recourbé et en tôle découpée.

Une rétrospective Gonzales à l'Académie des beaux-arts de Berlin permet de faire le parallèle entre les travaux des deux sculpteurs durant leurs années de collaboration de 1928 à 1931, de mesurer leur influence réciproque : la nouvelle technique que l'artiste Picasso s'approprie et la liberté créatrice qu'à son contact découvre l'artisan Gonzales.

Stimulé par cette expérience, Picasso est saisi par un appétit boulimique de sculpture. Il achète le château de Boisgeloup, près de Gisors, où il aménage un grand atelier d'où sortiront un bon nombre des pièces montrées dans cette rétrospective. A la déclaration de la guerre, il fait porter le tout à l'atelier parisien de la rue des Grands-Augustins où il réalise la série de têtes de femmes, principalement Marie-Thérèse Walter et Dora Maar, qui font écho à leurs portraits peints. La sculpture de Picasso parle de sa vie. Heureux avec Marie-Thérèse Walter, il la sculpte avec une expression de sérénité classique assez rare chez lui. Tandis que le visage de la bouleuse Dora Maar se pare de protubérances monstrueuses dans la forme, mais, curieusement, aériennes dans l'expression. C'est finalement une de ces têtes de femmes, où on lit l'influence de Matisse sculpteur, qui sert, après la guerre, pour le monument d'Apollinaire.

Les dernières années sont marquées par une sculpture d'où toutes convulsions se sont envolées. C'est dans une remémoration de l'idyllique mythologie méditerranéenne d'Antibes, peuplée de faunes et de Vénus dansant au son des flûtes de Pan, que s'amuse l'ex-Minautore, sur l'éternel thème de l'amour et du désir. Agrandis par d'autres durant cette période de célébrité du personnage Picasso, ses pliages découpés dans le papier, le carton, la tôle, prennent des dimensions monumentales pour décorer aimablement des bâtiments d'architecture moderne. La fièvre mordante de sa sculpture qui, naguère, d'un mouvement suggérait un monde complexe de sensations perçues a fini par s'apaiser.

JACQUES MICHEL.

AU PALAIS DE CHARLOTTENBURG

Le Watteau du roi de Prusse

Céline, dans *D'un château l'autre*, a décrit la forteresse des Hohenzolern bourrée d'œuvres d'art par sept dynasties de collectionneurs : *« Un musée à chaque étage... »*. C'est là que fut transféré le trésor royal du château de Berlin, avant que celui-ci ne soit rasé, effacé du paysage, par les troupes soviétiques dans une opération de guerre doublée d'une opération symbolique.

Aujourd'hui à Berlin-Ouest, le palais de Charlottenburg, l'une des cinq résidences impériales, devenu musée, a l'air tout neuf. Seuls les anciens plafonds peints, évoqués par des nuages abstraits, rappellent que presque tout ici fut détruit. C'est la restauration de monument la plus coûteuse de l'Allemagne fédérale depuis la guerre. A Berlin-Ouest aussi on tient aux symboles...

On trouve dans ce château, situé en plein centre des affaires, les douze Watteau de Frédéric le Grand, l'empereur allemand qui faisait des vers français et invitait Voltaire à lui apporter ses lumières. L'esprit du peintre règne dans sa grande galerie. Pour les historiens d'art, c'est du baroque léger de Watteau que vient le décor de Charlottenburg, les architectes ayant respecté les goûts du monarque pour l'art venu de Paris, dans les dorures qui courent sur ses murs vert d'eau et ses stucs turquoise.

Cet ensemble considérable du dix-huitième siècle, comprend quelques chefs-d'œuvre uniques comme la célèbre *Enseigne de Guersaint*, de 1720, toile qui montre l'intérieur du magasin d'un marchand d'art. Ayant les mains atteintes par le mal qui devait l'année suivante l'emporter prématurément à l'âge de trente-sept ans, le peintre avait entrepris d'assouplir ses doigts avec cette extraordinaire tableau qui en contient plusieurs.

L'autre chef-d'œuvre est *l'Embarquement pour Cythère*, son morceau de réception à l'Académie du roi dont il fit une version pour Frédéric le Grand. Les historiens ne sont pas d'accord sur cet embarquement *pour* ou *de* Cythère. Représente-t-il la scène *avant* ou *après* la fête de l'amour ? Préoccupation de spécialistes qui n'empêchent pas ce tableau de figurer parmi les tous premiers Watteau. Le prince Louis-Ferdinand, son propriétaire actuel, descendant du dernier Kayser qui l'a déposé au château-musée depuis des lustres, a décidé de le vendre, ayant des petits-enfants à Paris qui ont des « besoins d'argent » et des travaux à faire à son château-forteresse du sud de l'Allemagne. Le prix demandé : 15 millions de marks, soit plus de 40 millions de francs. C'est une faveur, si l'on considère la cote des chefs-d'œuvre sur le marché international. En Allemagne, les musées de Munich seraient prêts à surenchérir et, à l'étranger, le musée Getty à Malibu (Californie) aurait d'emblée offert le double.

Mais, le prince a-t-il le droit de vendre à la nation un bien national ? s'est interrogé un juriste dans un article qui a embarrassé le gouvernement de Berlin. *« Ce tableau ne doit quitter ni l'Allemagne, ni Berlin,* nous a dit M. Hassemeyer, ministre de la culture du Land. *La question du financement est presque réglée. Berlin a donné le tiers de la somme, Bonn un second tiers, le solde étant couvert par la générosité publique à laquelle on a fait appel pour bien souligner l'attention des Berlinois à leur Watteau. »*

Après une série de concerts Mozart donnés par Karajan, Fischer-Dieskau et un spectacle Marivaux dans les jardins du château, une exposition de quatre chefs-d'œuvre manifeste la solidarité internationale. En face de *l'Embarquement*, un autre tableau a énigme envoyé par le Louvre : *le Concert champêtre* attribué tantôt à Giorgione, tantôt au Titien ; les historiens y retrouvent la main des deux maîtres et avancent que le second aurait mis la dernière main au tableau laissé inachevé par le premier.

L'exposition compte une autre peinture inconnue du public français. C'est un Fragonard, *la Fête au parc de Saint-Cloud*, prêtée par la Banque de France. Il n'avait jamais été présenté depuis l'acquisition de l'hôtel de Toulouse avec son tableau, par le duc de Penthièvre en 1810. Le dernier chef-d'œuvre est un grand Rubens envoyé par le Prado qui célèbre le mariage de l'artiste - ambassadeur avec Hélène Fourment. Il montre un homme heureux parmi une multitude de femmes ; c'est le peintre et son épouse, qui à travers ses nombreux personnages, offre les multiples visages de l'amour.

J. M.

★ Château de Charlottenburg, jusqu'au 16 novembre.

MUSIQUE

L'IRCAM A L'HEURE DES CORDES

La folie de Jocelin

Lorsque les solistes de l'Ensemble intercontemporain ont envie de jouer une œuvre du vingtième Ciècle, pour le plaisir, il leur suffit de l'inscrire sur une liste. Avec un peu de chance, car les choses ne sont jamais simples, ils la retrouvent à la rentrée inscrite dans l'un des programmes du cycle de musique de chambre, dont les concerts ont lieu une fois par mois à 18 h 30 au Centre Pompidou, et connaissent un succès d'affluence croissant.

Pour le premier concert exceptionnellement donné à l'IRCAM on a même dû refuser du monde. Les deux cent soixante places de l'espace de projection ne suffisaient pas à accueillir tous ceux qui étaient venus écouter le *Duo pour violons* de Bartok, le *Trio à cordes* de Webern, la *Sonate pour violon et violoncelle* de Ravel et la *Folie de Jocelin* de Pierre Strauch. Beaucoup, sans doute, découvraient ici, dans les meilleures conditions, ces pages trop austères d'écriture pour devenir populaires, mais précieuses par leur absence de complaisance.

Dans le dernier cas, il s'agissait d'ailleurs d'une première audition puisque ce quatuor pour violon, alto, violoncelle et contrebasse a été commandé par l'Ensemble intercontemporain à l'un de ses solistes. On devine que les compositeurs, peu soucieux de s'entendre donner des leçons d'écriture instrumentale par un violoncelliste, n'avaient envoyé à ce concert qu'une très petite délégation.

A l'issue d'une brève délibération, les hommes de l'art ont conclu que pour une première œuvre ce n'est pas si mal (et même mieux que cela), qu'il y a là une imagination sonore d'autant plus intéressante qu'elle est au service de la structure, laquelle n'est ni trop évidente ni impénétrable. Contre toute attente, le violoncelle et le violon passent au second plan, laissant la part la plus belle à la contrebasse (Frédéric Stochl), et à l'alto (Jean Sulem) : son activité presque délirante par moments évoque le héros du roman de William Golding (*la Nef*) dont l'œuvre s'inspire librement.

Le prochain concert de cette série aura lieu le 1er décembre et proposera des pages de Denisov, de Carter et de Messiaen.

G. C.

NOTES

Cinéma

Le record de Belmondo

Belmondo bat son propre record : son dernier film, *le Marginal*, de Jacques Deray, a réalisé 468 821 entrées la première semaine dans soixante-six salles sur Paris et la périphérie, contre 463 028, également dans la première semaine pour quarante-neuf salles, toujours sur Paris-périphérie, en 1982, pour *l'As des as*, de Gérard Oury, annonce René Chateau, agent artistique et distributeur des deux films.

Le Marginal, programmé dès la sortie de *l'As des as*, bénéficie d'un déploiement publicitaire à l'américaine, du plaisir que les spectateurs ont pu éprouver au long de la saga annuelle Belmondo. Il y a aussi la question, exploitée par la publicité, des raisons de ce plaisir. Question sans réponse. Sans doute, même les Français cartésiens aiment ne pas savoir pourquoi ils aiment, pourquoi ils rient.

Jacques Deray et Belmondo prennent à la blague les aventures du « commissaire Jordan, dit le Marginal ». Mais l'ambassade de Turquie à Paris proteste, dans deux lettre ouvertes adressées à la star et au réalisateur, contre les passages antiturcs, notamment celui où l'on voit un attaché culturel (interprété par Mehmet Ulusoy) venir chercher dans un commissariat des passeurs de drogue immédiatement libérés. La lettre ouverte à Belmondo fait remarquer que ses fans turcs seront déçus et que ce genre de caricature ancre des idées nocives dans la tête des spectateurs. Le pire est sans doute qu'elles font partie de leur plaisir.

COLETTE GODARD.

Rock

Un album des Rolling Stones

La nouvelle marotte des compagnies discographiques, ce sont les écoutes en avant-première. Depuis celle du disque de Bob Dylan, on a eu droit à Willy DeVille et aux Rolling Stones. On se souvient d'un temps où ces gens-là n'avaient pas besoin de tels artifices...

Pathé-Marconi, dont c'est la dernière production, Rolling Stones Records ayant signé un contrat faramineux avec C.B.S., recevait le 2 novembre dans les salons de l'Hôtel Warwick, lieu de résidence habituel du groupe quand il est à Paris. Autour du buffet, des pochettes (vides), toujours aussi clinquantes et d'un mauvais goût étudié, étaient à disposition. Le titre : *Undercover*. Depuis six ans, les Stones passent régulièrement plusieurs mois aux studios Pathé-Marconi de Boulogne-Billancourt, composant sur place, enregistrant une quarantaine de morceaux dont ils sélectionnent le quart pour réaliser un bon disque sur deux.

Le Rolling Stones nouveau est un bon cru. Funks enlevés, rocks chaotiques, un reggae, et la traditionnelle chanson chantée par Keith Richards. A la fin du dernier morceau, Mick Jagger a fait son entrée (à croire qu'il attendait le bon moment derrière la porte) lançant un salut à la cantonnade. Le-chanteur-du-plus-grand-groupe-de-rock'n-roll-du-monde en chair et en os, c'était mieux, on en conviendra, que le musée Bob Dylan au théâtre Adyar.

ALAIN WAIS.

Undercover (Pathé-Marconi, 1654361).

Variétés

L'Afrique selon Alafia

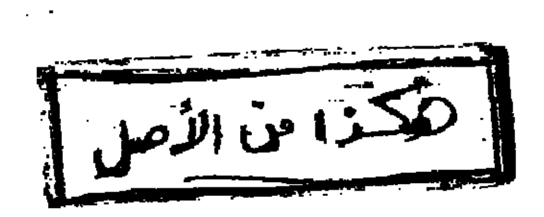
La musique africaine, contrairement aux grandes vagues musicales contemporaines comme le reggae, ne se présente pas comme un courant uniforme. Cela est lié bien sûr au pluralisme socio-culturel du continent noir mais aussi à la diversité des générations de musiciens qui se présentent à nous.

Tandis que Fela – le musicien qui a su combler le fossé séparant le folklore de la musique moderne – inaugure le 16 novembre à l'Espace Ballard une petite tournée française qui le mènera à Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Nice et Strasbourg, des artistes plus jeunes arrivent peu à peu en France après avoir étudié une grande partie de la musique populaire vivante, du jazz au folklore ancestral, et mis en évidence l'importance toujours renouvelée de la danse.

Le groupe Alafia – Alafia est une formule de politesse en Yoruba au Nigeria-Benin – illustre cette nouvelle génération de musiciens. Han Mandounou, pianiste, compositeur, arrangeur et leader du groupe, rassemble autour de lui sept musiciens (quatre à la section rythmique et trois aux cuivres). Il se présente au Phil'One les 3, 4 et 5 novembre à 22 heures.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le Phil'One, entrée parvis de la Défense, face au CNIT.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DÉRIVE A L'ÉCUME D'AMOUR. – Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.
OSCAR ET WILDE. – Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.
LA TEMPESTA (en italien). – Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h.
TITUS ANDRONICUS. – Théâtre Présent (203-02-55), 20 h.
LA DERNIÈRE BANDE. – Aubervilliers, Commune, salle II (833-16-16), 21 h.
BLEU BANLIEUE. – Montreuil, salle Berthelot (287-86-24), 21 h.
LAST LUNCH. – Blancs Manteaux (887-15-84), 21 h 30.
LE CHARIOT DE TERRE CUITE. – Champigny, CMA Gérard Philipe (880-90-90), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), le 5 à 19 h 30 : Raymonda ; le 7 à 19 h 30 : Madame Butterfly.
SALLE FAVART (296-06-11), le 7 à 19 h 30 : Vive Offenbach.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Estivants (dern.).
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Tombeaux de poupées.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.
BEAUBOURG (277-12-33), Débat : 18 h 30 : la revue « Europe » – soixantenaire ; Cinéma-vidéo : 16 h : Duras filme ; 19 h : l'Argentine à l'heure zéro ; à 15 h, Balthus-Le monde mystérieux de l'enfance : Alice au pays des Merveilles ; 18 h : Joan Logue, J.-P. Fargier ; Télévision 1983 : Quatrième Semaine des réalisateurs de télévision (projections et débats).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : les 4, 5, 8, à 18 h 30 : Colette Magny.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) : 19 h 30 : les Nuits fabuleuses du Kathakali.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), 21 h : le Pélican.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : De l'autre côté de la lune ; A Lilian Gish.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod zodzod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie ; Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain ; Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : A. Violeta ; II. 21 h : le Rite du premier soir.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : La Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : la Voix humaine. (dern. le 5) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau ; Petite salle, 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, Jour de liberté.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h, Sam. 19 h. et 22 h : Les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons : Petite salle ; 21 h : Hérode le grand.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : Tartuffe ; II. : 20 h 30 : Fando et Lys.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust : 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; II. 21 h : les Exilés.
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant. ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres ; 21 h : la Nuit du 16 janvier.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 18 h 15 : Welcome Pingouin ; 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48) 22 h : The Debile Show.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Toupie or not Toupie.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Hommage à Gribouille ; 21 h 45 : Y'a du Trenet dans l'air.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

Vendredi 4 novembre

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : M. Overlie.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Chevauchée du vent.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet national des Philippines.

Les opérettes

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Opéra

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : le Cadeau de l'empereur (Giovanna Marini).

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Musiques du pays de Baal et d'Astarte.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : M. Le Forestier.
FORUM (297-53-47), 21 h : Una Ramos.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Chopélia.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : G. Elbaz.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : L. Berio ; Gabrieli/Maderna, Frescobaldi/Ghedini.
Espace Cardin, M. Dalberto,
Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Berchot (Chopin, Debussy).
Lucernaire, 21 h : D. Wod (Beethoven, Schoenberg).
Institut néerlandais, 18 h 30 : G. Rooijakers, J. Blot (Bach, Shinohara, Milhaud...).
Ranelagh, 18 h : T. Laine (Laine).

En région parisienne

Asnières, C.C.A. (773-69-36), 20 h 45 : la Bavière.
Aubervilliers, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44) 20 h 30 : Mariage.
Choisy, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : Monsieur de Pourceaugnac.
Montrouge, Royal Jazz (253-45-08), 20 h 30 et 23 h 30 : Ch. Escoude, B. Ferre ; B. Reinhardt.
Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 19 h 30 : les Paravents.
Neuilly, Athletic (574-16-93), 21 h : le Remora.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre Fontaine (874-74-40), 22 h : le Frigo.
Bagnolet, Théâtre des Malassis (364-77-18), 21 h : Société adoucie.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

Concerts

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une éppée musicale sur le diable (Kagel).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Dialogue des carmélites, de R.-L. Bruckberger et P. Agostini ; Carte blanche à M. Bluwal : le Train mongol, de I. Trauberg ; Hommage à L. Gish : la Toile d'araignée, de V. Minnelli.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 17 h, Un si bel été, de L. Gilbert ; 19 h, le Banni des îles, de C. Reed.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).
CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).
LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard 9e (246-66-44).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILMS NOUVEAUX

CLASS, film américain de Lewis John Carlino. – V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES PRINCES, film français de Tony Gatlif. – Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN, trois films français de Peter Brook. – Version Delavault : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
UN AMOUR EN ALLEMAGNE, film franco-allemand d'Andrzej Wajda. – V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) (à partir du 4) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) (à partir du 4) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (à partir du 4) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) (à partir du 4) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).
LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Acacias, 17e (764-77-83).
LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Studio Logos, (354-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).
HANNA K. (Fr.-A.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ;

SPECTACLES

Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) : Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Rialto, 19e (607-87-61). — V.f. : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23).

RACKET (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) : U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76). — V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espac Gaîté (H. sp.), 14e (327-95-94).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TENDER MERCIES (A., v.o.) : Bonaparte (mer., jeu.), 6e (326-12-12) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UN BRUIT QUI COURT. (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), h. sp.

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e. (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-26-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LE CHOIX DE SOPHIE (A, v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) H. sp. : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) H. sp. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (H. sp.), 1er (260-43-99).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp., Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Studio Bertrand (H.sp.), 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE MR BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (première et deuxième partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LAURA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-58).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58), Paris Loisirs Bowling, 8e (606-64-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NIAGARA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

SHOW BUS (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (326-84-65).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

VAMPYR (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos II, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) : la Pêche au trésor.

WOODY ALLEN (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) : Woody et le Robot.

GUY DEBORD Studio Cujas, 5e (354-89-22) : In girum nocte et consumimur igni.

CARL THEODOR DREYER (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), 16 h 15, 18 h 30, 21 h : Gertrud.

TOURGUENIEV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : ...

KUROSAWA-MIZOGUCHI (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Vivre.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 35 : Le VIIe Sceau ; 17 h 10 : le Visage.

AMERICAN MEMORIES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Tous en scène.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mr and Mrs Smith.

CARLOS SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : Elisa vida mia.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ITALIE (v.o.), Olympic, 14e (545-35-38) : La terre tremble.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e, (606-36-07) : Femmes (*).

PAUL VECCHIALI CINÉASTE ET ÉCRIVAIN : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : l'Archipel des amours ; 20 h (+ débat) : Corps à coeur ; 22 h : Simone Barbès ou la vertu.

NUITS DE CHINE
VOYAGE AUTOUR DU CINÉMA CHINOIS
(v.o.)

République Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h 30, 18 h, 22 h : la Boutique de la famille Lin.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 3 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : la Dame aux mille et une vies, de M. Ressy, avec D. Darrieux, G. Petro, C. Lafoud.
Une ancienne artiste, mythomane et tyrannique, apprivoise le fils de sa concierge et lui communique l'amour du chant. Pierrot devient un grand artiste.

22 h 10 Au-delà de l'histoire.
Coproduction des télévisions francophones. Emission canadienne.
Les recherches préhistoriques sur la côte nord-ouest du Pacifique, les traditions culturelles des Amérindiens, des Tsimshians... Avec l'archéologue G. Mac Donald.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Martin Eden, réal. G. Battiato.
Les aventures de Martin Eden en Alaska à la recherche de l'or. Un personnage somptueux, l'un des plus beaux romans de Jack London.

21 h 35 Résistances, magazine de B. Langlois.
L'Argentine : le candidat des droits de l'homme ; l'Uruguay : analyse de la déclaration par G. Auer ; la condition de la femme musulmane ; autres sujets : le Brésil, les procès en U.R.S.S. Avec le pianiste Miguel Angel Estrella, le professeur Jean-Paul Mathieu et le Cuarteto Cedron.

22 h 50 Journal.

23 h 10 Football : Spécial Coupes d'Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Film : Qui êtes vous, monsieur Sorge ?
Film français d'Y. Ciampi (1960), avec T. Holtzmann, H.O. Meissner, K. Kishi, J. Berthier, F. Spira (noir).
Quinze ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, un romancier apprend que Richard Sorge, espion soviétique exécuté au Japon, n'est peut-être pas mort. L'ayant connu lorsqu'il était, lui-même, attaché à l'ambassade d'Allemagne de Tokyo, il entreprend une enquête.
Le dossier solidement rassemblé d'une étrange et bien réelle affaire d'espionnage. La personnalité de Sorge, devenue mythique, y est éclairée selon l'état des recherches à son sujet.

22 h 45 Journal.

23 h 05 Boîte aux lettres, magazine littéraire de J. Garcin.
Sur le thème : les écrivains venus d'ailleurs. Grand témoin : G. Rosset ; avec D. Lacktmet ; portraits de A. Zitouri et Sony Labou Tansi. Une nouvelle rubrique photo : portrait d'écrivain.

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Elégie » pour violoncelle et piano, de G. Fauré, par He Jun Wu, violoncelle, et Mme Chow Ching Ling, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dis, raconte-moi la mer : le Belem.
17 h 20 Un regard s'arrête : oriflammes et gonfanons.
17 h 47 Et si nous prenions l'air.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Présence du cinéma : les Princes de Tony Gatlif.
18 h 55 Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : *le Jeu,* de Marguerite Liberaki, avec M. Lonsdale, F. Bergé, Y. Fabrice.
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur.
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Diffraction,* de Tessier, *Delizie contente,* de Druckman, *Vision,* d'Evangelista, *le Tribun,* de Kagel, par l'Ensemble de l'Itinéraire, le Groupe de musique de chambre expérimentale, dir. G. P. Taverna.
22 h 30, Fréquence de nuit.

Vendredi 4 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout coeur.
13 h Journal.
14 h Vivre autrement (C.N.P.D.).
18 h Série : Le provocateur.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : L'âme des poètes.
Émission de J.-M. Coldefy et M. Lécène. Avec Pierre Perret, Yves Duteil, Isabelle Aubret, Rose Laurens, Daniel Gérard...
Une émission un peu naïve qui mêle chanson et poésie.

21 h 40 Télédrame express : On n'a tué personne, de J. Krier, avec H. Surger, F. Louis, P. Vial...
Une reconstitution de l'affaire Barbie.

22 h 30 Bravos.
Magazine de J. Artur et C. Garbisu.
« Le bonheur à Romorantin », de J.-C. Brisville ; « Le mariage », de G.B. Shaw ; « Les serpents de la pluie », de R.-O. Enquist ; le Grand Magic Circus raconte « l'Histoire du petit cochon qui voulait maigrir » ; etc.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
15 h 45 Reprise : Lire c'est vivre.
« Le Rouge et le Noir » de Stendhal (dif. le 18 octobre).

16 h 40 Itinéraires.
Au Soudan : les Shilluk.

17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les Brigades du Tigre.
Les années folles : la fille de l'air.
1925 : la France reconnaît officiellement l'U.R.S.S., le gouvernement russe annonce son intention de lancer un grand raid aérien Moscou-Paris-Moscou. Olga et Natacha s'adonnent en toute liberté aux plaisirs du tourisme en Russie, mais le Guépéou les guette...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : *A l'Est, quoi de nouveau ?* Sont invités : *Henri Alleg (Croissant vert et étoile rouge), Hélène Carrère d'Encausse (le Grand Frère), Gérard Chaliand (coauteur de : Atlas stratégique), Jean-Cristophe Victor (la Cité des murmures) et K.-S. Karol (Solik).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Eisenstein) : Ivan le Terrible. (première partie).
Film soviétique de S.M. Eisenstein (1943-45), avec N. Tcherkassov, L. Tzelikovskaia, S. Birman, P. Kadotchnikov, M. Nazvanov, M. Jarov (v.o. sous-titrée, noir).
Au seizième siècle, le grand duc de Moscovie se fait proclamer tsar de toutes les terres russes qu'il veut unifier. Il doit faire face à des ennemis de son entourage et à une guerre contre les Tartares. Réalisé pendant la lutte de l'U.R.S.S. contre l'Allemagne hitlérienne, ce film prit certaines résonances contemporaines. Mais c'est surtout une splendide reconstitution historique, aboutissement de toutes les recherches d'Eisenstein sur le langage cinématographique et ses rapports avec l'architecture, la musique, les arts plastiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 50 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.
Magazine d'information de A. Campana.
Rediffusion du reportage de Michel Follin et Anne Gaillard sur « Le corps de mon identité : être transsexuel ». Témoignages vivants, forts ; cette enquête, qui a obtenu le prix Italia le 1er octobre 1983, a le mérite de faire le point sur ce problème, en abordant tous les aspects : médicaux, juridiques, sociaux et surtout psychologiques.

21 h 35 Journal.

21 h 50 Bleu outre-mer.
Emission de Marie Coletti.
Guadeloupe : la course des corsaires. Tahiti : les bananiers ; la Réunion : « Dimitille ».

22 h 50 Prélude à la nuit.
« Rhapsodie in Blue » de Gershwin, par Jo Alfadi, pianiste, et l'orchestre philharmonique de Lorraine.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 30 Concert Schumann, par l'Orchestre de Lyon.
18 h 17 Documentaire : Utrillo.
18 h 30 Le monde des médecines différentes : l'hypertension artérielle et la phytothérapie.
18 h 55 Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : voyageurs au Maghreb ; à 8 h 32, l'Ukraine.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, *Le texte et la marge* : « François Ier », avec A. Castelot.
11 h 2, Musique : pianistes et piano (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Des masques dans un bal », de J.-C. Andro.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le Bal », de H. Bianciotti, lu par Michel Bouquet.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne.
20 h, La culture française au Japon.
21 h 30, Black and blue : colin-maillard, voix d'hommes, voix de femmes.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : R. Schumann.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, « D'une oreille l'autre » : œuvres de Rebel, Beethoven, Chopin, Schubert, Brahms, Mahler.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Bach, Walther, Schickhardt.
14 h 4, Equivalences.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : œuvres de Bonheur, Sauguet, Satie, Ravel, Schmitt.
17 h 5, Repères contemporains : L. Andriessen.
19 h 5, IVe Festival de jazz de Paris : les groupes de Gospel Songs, de Delois Barrett Campbell et les Barrett Sisters.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert : « Schubert-Phantasie » de Schnebel, « Concerto pour violoncelle et orchestre » de Schoenberg, « Symphonie n° 2 en ut majeur » de R. Schumann par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. G. Sinopoli.
22 h 15, Fréquence de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 4 NOVEMBRE

— *M. A. Dufresne,* secrétaire général de la Fédération C.G.T. du sous-sol, est invité au « Plaidoyer » de R.M.C., à 8 h 15.

— *M. J.-C. Gaudin,* député U.D.F. des Bouches-du-Rhône, est invité à l'émission « Pousse café » sur Europe I, à 14 heures.

— *M. P. Juquin,* membre du bureau politique du P.C.F., est reçu sur *le Poste parisien,* à 18 h 45.

— *M. P. Mauroy,* participe à l'émission « Rencontre avec... », sur FR 3, à 20 h 35.

COMMUNICATION

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

M. Mauroy : je m'étonne qu'on invoque la liberté quand il n'est question que de celle de l'argent

Interrogé, mercredi 2 novembre, à l'Assemblée nationale par M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) – pendant la séance consacrée aux questions d'actualités – à propos de ses déclarations à Bourg-en-Bresse sur la législation de la presse (*le Monde* du 1er novembre) – M. Pierre Mauroy, premier ministre, a répondu notamment en évoquant tout d'abord la vente du titre *Combat* : « *Cet exemple, ce symbole, donnaient à réfléchir sur les ordonnances de 1944, par lesquelles les résistants et les libérateurs ont voulu assurer à notre presse les conditions d'existence dignes de la démocratie, en particulier le pluralisme, qui garantit une information variée, et la transparence, qui permet de connaître les véritables détenteurs du titre. On peut dire aujourd'hui que l'évolution de quarante années n'a pas répondu à l'attente du législateur. Il suffit de rappeler que le nombre de quotidiens nationaux d'information générale est tombé de 28 à 11 et celui des quotidiens de province de 175 à 73. La presse s'est en outre fortement concentrée et, depuis 1981, les groupes les plus puissants ont encore accru leur part du marché. Le plus fort d'entre eux, qui contrôlait 17 % de la presse quotidienne régionale et nationale en 1981, en contrôle désormais 20 %* (...). *Faut-il accepter cette situation ? Beaucoup de Français pensent que non, qu'il ne doit pas y avoir de moins en moins de journaux détenus par de moins en moins de mains, et je m'étonne que des parlementaires invoquent la liberté quand il n'est question que de celle de l'argent.* »

M. Mauroy a ajouté : « *Tel est l'objet du débat qui soit s'ouvrir devant le pays et devant le Parlement. Nous attachons la plus grande importance à la liberté de la presse, comme nous l'avons démontré par notre réforme de la communication audiovisuelle* (...). *Conformément aux engagements du président de la République, nous avons créé de nouveaux espaces de liberté.* » Le premier ministre a conclu : « *Il convient de prendre en compte d'abord l'aspect économique. Le projet de loi de finances pour 1984 contient certaines dispositions significatives, comme l'augmentation de 56 % des crédits destinés à la diffusion de la presse à l'étranger, le maintien du taux de la T.V.A. à 4 %.* (...) *L'article 39 bis du code général des impôts doit être réexaminé. De même, il faudra réfléchir sur le secteur de l'impression dont des événements comme ceux de La Chapelle-Darblay révèlent les difficultés. Si nous n'y prenons garde, tous les moyens techniques seront concentrés entre les mains d'un seul groupe dans cinq ou dix ans, et alors la liberté de la presse serait en cause. Dans le droit fil des ordonnances de 1944, nous pensons que la démocratie exige que soient établies certaines règles. Il faut réaffirmer la nécessité du pluralisme* (...). *Il faut assurer la transparence des organes dirigeants, limiter la concentration, favoriser la concertation et veiller à une meilleure application des dispositions existantes. Ce que nous voulons, c'est faire un pas en avant sur la voie du respect plus exact des libertés démocratiques, auxquelles un gouvernement de gauche doit être particulièrement attentif, surtout lorsqu'il s'agit de la presse.* (...) *En la matière, nous retournerons aux meilleures sources : à cette période où la France retrouvait la liberté après quatre années d'occupation.* »

A partir du 14 novembre

M. JEAN OFFREDO NOUVEAU PRÉSENTATEUR DE TF 1 (20 HEURES)

La nouvelle formule du secteur « actualités » de TF 1, voulue par M. Hervé Bourges, président-directeur général et mise en œuvre par M. Jean Lanzi, directeur de la rédaction, sera lancée le lundi 14 novembre. L'édition de 20 heures sera présentée par un nouveau venu, M. Jean Offredo, trente-neuf ans, qui collaborait jusqu'ici à la presse écrite. Les téléspectateurs ont découvert M. Jean Offredo en 1979, lorsqu'il commenta pour Antenne 2 le premier voyage du pape en Pologne. Il interviendra ensuite à propos de la création de Solidarnosc et de la répression engagée par le gouvernement polonais.

M. Jean Lanzi devrait présenter dans les prochains jours, l'organigramme complet de la rédaction de TF 1, ou pas moins d'une quinzaine de postes de responsables seraient à pourvoir. La question des présentateurs des autres éditions se posera aussi. Dans l'immédiat, on laisse entendre qu'il n'y aura pas d'« affaire Jean-Claude Bourret », celui-ci demeurant présentateur des journaux du week-end. Dans une lettre ouverte publiée par un hebdomadaire de télévision, il avait reproché à son président-directeur général de ne pas vouloir le recevoir.

[Jean Offredo est né le 14 septembre 1944 à Stargard, dans un camp de travail en Pologne, où se sont rencontrés sa mère polonaise, déportée par les Allemands, et son père Breton, prisonnier de guerre. Au début de 1967, il participe, aux côtés de M. Robert Buron à l'animation du mouvement « Objectifs 72 », fondé par l'ancien ministre. Au sein du groupe de presse *La vie catholique*, il est chargé pendant dix ans des relations extérieures et de la promotion des différents titres édités par la maison du boulevard Malesherbes.

En 1980, Jean-Pierre Elkabbach lui demande d'être « consultant » d'Antenne 2 pour les questions polonaises. Parallèlement, M. Offredo poursuit une carrière de journaliste indépendant et collabore à plusieurs stations de radio et à plusieurs titres de la presse écrite, notamment *Hebdo-T.C.* Par ailleurs, il fonde et anime une petite maison d'édition, Carra, qui publie notamment les œuvres littéraires (poésie et théâtre) de Karol Wojtyla, le futur Jean-Paul II.]

A propos de « Psy Show »

« NOUS AVONS PRIS LE RISQUE DE LA LIBERTÉ » déclare M. Fillioud

M. Pierre-Bernard Cousté (apparenté R.P.R., Rhône) a jugé le « Psy Show », diffusé mercredi 26 octobre sur Antenne 2, « *déplacé et scandaleux* ». Il l'a dit à la tribune de l'Assemblée nationale, mercredi 2 novembre. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, lui a notamment répondu : « *Vous souhaitez une télévision telle qu'elle était naguère, cachant les véritables problèmes, ne proposant que des divertissements et considérant certains sujets comme tabous. Ignorez-vous* (...) *que dans la société française de nombreux couples connaissent des problèmes tels que ceux abordés dans cette émission. Faut-il admettre qu'ils soient considérés comme tabous ? Vous rendez-vous compte que vos propos constituent en fait une atteinte à la liberté et une offense au sens critique des Français ?*

Vous voulez rétablir la censure que vous aviez autrefois imposée quand la télévision était à vos yeux la chose du gouvernement ! Notre démarche est différente. Nous avons pris le risque de la liberté, ce que vous n'avez jamais osé faire (...). *Cette soirée a rassemblé* [sur l'ensemble des trois chaînes] *71 % des téléspectateurs, 28,4 millions de personnes. C'était une soirée comme une autre, une très bonne soirée, avec une télévision que le monde entier nous envie et prend souvent pour modèle.* »

DÉCÈS DE CHARLES PEIGNOT TYPOGRAPHE ET FONDEUR DE CARACTÈRES

Charles Peignot, fondateur et président honoraire de l'Association typographique internationale, est mort lundi 31 octobre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Héritier de la fonderie Deberny-Peignot, Charles Peignot a, au cours de sa longue carrière, créé des caractères nouveaux en accord avec l'esthétique de notre temps. En collaboration avec le dessinateur Cassandre, il donne des séries célèbres, le « *Bifur* », le « *Peignot* » (1937), caractérisé par un mélange de formes capitales et minuscules, et le « *Cassandre* », un des caractères les plus connus de l'avant-guerre. Directeur du Centre d'études et de recherches de l'Imprimerie nationale, Charles Peignot a préfacé en 1982, l'ouvrage collectif *De plomb, d'encre et de lumière* auquel ses deux fils, Jérôme Peignot, l'écrivain, et Rémy Peignot, le typographe, avaient participé. – J. M.]

CARNET

Naissances

– Chantal et Pierre-Marc de BIASI ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Térance,

le 15 octobre 1983.

Mariages

– Véronique BLAZY et Jean-Louis HOUDART

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 31 octobre 1983, à Afficux (Corrèze).

2, avenue Baden-Powell,
1200 Bruxelles (Belgique).

– Catherine JOIN-DIETERLE et Hervé NICANOR

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 11 juin 1983 à Criquebeuf-en-Caux.

Décès

ARMAND BUSSÉ

Nous apprenons le décès, le 1er novembre 1983, d'une crise cardiaque, de

M. ARMAND BUSSÉ,
U.D.F.-C.D.S.,
adjoint au maire de Strasbourg,
conseiller général
du canton de Strasbourg-VIII.

[M. Bussé était âgé de cinquante-quatre ans. Il était entré au conseil municipal, en 1959, sur la liste conduite par l'ancien maire de la ville, M. Pflimlin, et avait été élu à l'assemblée départementale du Bas-Rhin lors des cantonales de mars 1979.]

– M. et Mme Pierre Biscabe et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roger ABADIE,
radiologue,

leur beau-père, père et grand-père.

Les obsèques ont eu lieu à Guéthary (64), le 31 octobre 1983.

– Jean et Pierre Amouyel
et leurs familles
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère

Mme veuve Edgar AMOUYAL,
née Andrée Siarry,

survenu le 21 octobre 1983.
Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité, le 28 octobre 1983.

– Mme Jean Capy, son épouse,
Ses filles Anne et Marie-Isabelle,
M. et Mme Henri Cannat,
Les familles Capy, Goulet, Demogé, Cannat, Wilhelem,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean CAPY,
survenu, le 31 octobre 1983, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Saint-Rémy-de-Provence, le 3 novembre 1983.

– Les familles Orthlieb et Kervrann
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le Dr Monique CUVILLIER,

survenu le 29 septembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 3 novembre 1983 à Aulnay-sous-Bois et l'inhumation à Maubert-Fontaine (Ardennes).

31, rue de la Loge,
13002 Marseille.
7, allée Alexandre-Dumas,
33120 Arcachon.

– Mme Emilia Gorline,
M. et Mme Gregory Gorline,
M. et Mme Mathieu Gorline
M. et Mme Romain Gorline
et leurs enfants,
Les familles Livschitz et Dreyfus,

ont la tristesse de faire part du décès de

Me Michel GORLINE,

avocat à la cour d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre des Arts et des Lettres,
médaillé des services volontaires
de la France libre,
ancien combattant 1939-1940.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 novembre, à 14 h 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean JARDILLIER,
née Georgette Fadenilhe,
survenu le 29 octobre 1983, à Boulogne.
Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Champs, le vendredi 4 novembre 1983, à 14 heures.

– Mme David Lambert,
M. et Mme Renaud Lambert, Marion, Nicolas et Rémy,
M. et Mme Bernard Weill-Lambert, Moana, Sébastien et Chloé,
Mme Thalie Lambert, Subri, Isabelle, Delphine et Iwan,
M. et Mme Gérard Lambert,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me David LAMBERT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien membre
du conseil de l'ordre des avocats,
président d'honneur
de la Ligue des droits de l'homme,
vice-président de la section française
du Congrès juif mondial,
président d'honneur de l'Amicale
des anciens prisonniers de guerre
(1939-1945) de la région parisienne,
survenu le samedi 29 octobre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques sont célébrées dans l'intimité familiale, à Fontainebleau, le 3 novembre 1983.
Ses parents et ses amis se recueilleront à sa mémoire, mardi 8 novembre 1983, à 18 h 30, à l'oratoire de la synagogue La Victoire, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.
236, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
16, rue Hallé, 75014 Paris.
6, quai Maréchal-Joffre, 69002 Lyon.
L'Hermet, 30450 Génolhac.
Echilleuse, 45390 Puiseaux.

[Militant actif de la Ligue des droits de l'homme, David Lambert en avait été vice-président avant de devenir président d'honneur au mois d'avril dernier, en remplacement de M. Daniel Mayer, nommé président du Conseil constitutionnel. Comme avocat, David Lambert militait pour une simplification de la vie judiciaire et avait publié plusieurs articles dans « le Monde » sur ce sujet.]

– La section française du Congrès juif mondial a la douleur de faire part du décès de

Me David LAMBERT,
vice-président de la section française
du Congrès juif mondial,
ancien vice-président européen.

Le Congrès juif mondial perd en David Lambert un de ses plus fidèles pionniers. Il sut toujours faire entendre avec l'autorité qui était la sienne sa voix de grand humaniste, juriste et démocrate dans nos instances nationales et internationales.
On se souviendra notamment du rôle important qu'il a joué dans l'affaire Finaly.

– Mme Marc Lepeu,
son épouse,
Anne-Laure, Gabrielle et Fabrice,
ses enfants,
Mme Pierre Lepeu,
sa mère,
L'amiral et Mme Raymond Sauzay,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc LEPEU,

survenu le 2 novembre 1983 dans sa quarantième année.

Ils prient d'assister ou de s'unir par la prière à la cérémonie religieuse qui sera célébrée en l'église Sainte-Marie-des-Vallées, 13, rue Pierre-Virol à Colombes (Hauts-de-Seine) le vendredi 4 novembre 1983, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Colombes dans la sépulture de famille.

50, rue des Voies-du-Bois,
92700 Colombes.

– M. André Maisel
et Mme, née Thérèse Blum,
Didier et Marie-Claude,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Louis MAISEL,
leur fils et frère,

survenu le 1er novembre à l'âge de quarante et un ans.

L'inhumation aura lieu vendredi 4 novembre, à 11 heures précises, au cimetière Montparnasse, entrée principale boulevard Edgar-Quinet.

40, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

– Aix-en-Provence.

M. Charles Aube-Martin,
son fils adoptif,
Filleul et petit-cousin,
Mme Charles Aube-Martin,
M. Philippe Aube-Martin,
M. Jean-Marc Aube-Martin,
M. André Aube, son cousin,
M. et Mme Hubert Moyret,
née Christiane Aube, sa petite-cousine,
M. et Mme Jean-Claude Martinez,
née Hélène Aube, sa petite-cousine,
M. Michel Aube, son petit-cousin,
M. et Mme Yves Ailland,
née Catherine Pareux, sa petite-cousine,
M. François Pareux, son petit-cousin,
Mme François Pareux,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mlle Isabelle, Stéphanie, Eugénie MARTIN-PLAIDEAU,
rappelée à Dieu, dans sa quatre-vingt-onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Goyrand,
Aix-en-Provence.
Domaine de Saint-Clair,
Aix-en-Provence.
52, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
65, rue de La Rochefoucauld,
Boulogne-sur-Seine.
Domaine de Chalamon,
Saint-Rémy de Provence.

– Mme Maurice Mortegoutte,
M. et Mme Roland Mortegoutte,
ses enfants,
Mlle Claire Mortegoutte,
M. François Mortegoutte,
ses petits-enfants,
Les familles Mortegoutte et Thomas,

ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Maurice MORTEGOUTTE,

survenu le 31 octobre à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Jean, 24, rue de la Marne, Cachan (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Cachan.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, avenue du Pont-Royal,
94230 Cachan.
10, rue du Docteur-Lequeux,
92330 Sceaux.

– Nicole et Claude Mossé,
Marie-Odile et Michel Mossé,
ses enfants,
Emmanuelle et Laurence,
ses petites-filles,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René MOSSÉ,
née Yvonne Halphen,

survenu brusquement le 26 octobre 1983 à Carpentras.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 octobre à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Rabuté,
Mme Camille Giroux et ses enfants,
M. et Mme Claude Rabuté
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André RABUTÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
commissaire aux comptes
agréé près la cour d'appel,
survenu le 1er novembre 1983 en son domicile, à Asnières (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 4 novembre 1983, à 14 heures, en l'église Sainte-Geneviève d'Asnières (Hauts-de-Seine).

– Mme Isaac Rouche,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

rabbin Isaac ROUCHE,

survenu à Jérusalem, le vendredi 28 octobre 1983.

– Mme Georges Rustin,
Jacques et Simone Rustin,
Jean et Elsa Rustin,
Robert et Monique Rustin,
André et Mireille Rustin,
Annie et Bernard Farran,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges RUSTIN,
ancien directeur de l'Ecole normale
de Montigny-lès-Metz,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu, le 27 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu, à Bagnolet, le 31 octobre 1983.
9, rue Adelaïde-Lahaye,
93170 Bagnolet.

Remerciements

– Mlle Mariette Foulon
Et sa famille,
profondément émues des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

M. Jean-Marie FOULON,

vous prient de croire en l'assurance de leur reconnaissance.

– M. Etienne Wolff,
Et toute sa famille,
remercient vivement tous ceux qui leur ont manifesté si chaleureusement leur affection, leur amitié, lors du décès de

Mme Etienne WOLFF.

Anniversaires

– Fête des morts
vendredi 4 novembre, à 17 heures
MOSQUÉE DE PARIS
place du Puits-de-l'Ermite

Sont invités à cette cérémonie œcuménique pour tous les morts pour la France, les aumôniers, les anciens combattants et leurs porte-drapeau qui se joindront aux anciens du 22e tirailleurs créé en 1941 à Beyrouth.

Permanence : Amicale libre 22e B.N.A., Vae Victis, 32-34, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris-2e.

– Il y a un an déjà.

Alicia PENALBA et Michel CHILO,
nous quittaient dans de tragiques circonstances.
Tous les amis ne les ont pas oubliés.
L'Association continue son action et essaie d'apporter sa contribution afin que soit préservée l'œuvre d'Alicia Penalba.
Elle est encouragée dans ce sens par le ministère de la culture, ce qui permet d'espérer que le dernier souhait d'Alicia et de Michel – le Musée-Fondation – puisse voir le jour.
Que tous les adhérents de l'Association trouvent dans ce message le réconfort et l'espoir que l'œuvre d'Alicia Penalba sera toujours présente.
Chacun, en ce jour, aura une pensée émue en leur mémoire.
Jacques Goldstein, secrétaire général de l'association Les Amis d'Alicia Penalba, 4, rue Mignet, 75016 Paris.

Services religieux

– Germaine et Martine Uzan font part des prières de fin d'année à la mémoire de leur cher et bien aimé

Jacques UZAN,
qui auront lieu le samedi 5 novembre 1983, à 11 heures précises, à la synagogue Saint-Georges.

Avis de messes

– Le mardi 8 novembre 1983, à 17 h 45, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, une messe sera célébrée à l'intention de

Michel POMEY,

rappelé à Dieu le 30 septembre 1983.

Erratum

– Dans l'avis de remerciements paru dans *le Monde* du 1er novembre, il fallait lire
Mme Elie-Léon BRAMI-MADLYN.

SPORTS

LES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

Le club de Lens seul rescapé

Lens est la seule équipe française qui participera au prochain tour d'une coupe d'Europe. Tenu en échec sur son terrain lors du match aller (2-2), le club nordiste s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. en dominant Anvers par 3 à 2.

Pour sa part, Laval, qui avait été battu à Vienne par 2 buts à 0, n'a pu faire mieux que match nul (3-3), sur son terrain, devant l'équipe autrichienne et a été éliminé de la Coupe de l'U.E.F.A.

Enfin, Paris-Saint-Germain, qui a tenu en échec (0-0) la Juventus de Turin, après avoir fait une première fois match nul (2-2) au Parc des Princes, n'a pas connu un meilleur sort en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

La double ovation de Laval

De notre envoyé spécial

Laval. — C'est tout un état d'esprit : lorsqu'au coup de sifflet final le *speaker* du stade Francis-Le Basser — qui a animé la soirée en pédagogue et non en bateleur — a demandé au public lavallois à la fois de *« saluer »* le club mayennais et de *« souhaiter bonne route en Coupe d'Europe »* à l'Austria de Vienne, les dix-sept mille spectateurs ont réuni les deux équipes dans la même ovation. La réaction n'était pas évidente : il fallait, pour cela, surmonter la vive déception, à la mesure de l'espoir de qualification qui était réel à la mi-temps.

Le Stade lavallois menait alors par 3 buts à 0, ayant remonté et dépassé son handicap du match aller (0-2), et c'était lui qui, après seulement quarante-cinq minutes de jeu, était en lice pour le troisième tour de la Coupe de l'U.E.F.A. Le supporter le plus fervent n'aurait pas imaginé un tel score au repos. Et puis, il y eut ces deux buts « assassins » de Baumeister dans les toutes premières minutes de la seconde période, puis l'égalisation à 3 buts partout — un tir de Nyllasi, le Hongrois de Vienne, détourné par Loïc Pérard contre son camp.

Quarante minutes d'un football soporifique, c'est long. Et pourtant le public du stade Francis-Le Basser n'a jamais manifesté son impatience. Il a admis qu'Austria était plus expérimenté, il a souffert avec ses joueurs sans manifester contre l'adversaire, il a surtout été reconnaissant aux coéquipiers de Patrice Bozon de lui avoir fait vivre une première mi-temps exceptionnelle. Trois buts splendides — une superbe tête d'Omar Sené et deux fulgurantes reprises de volée de Jean-Marc Miton et d'Eric Stefanini.

Un jeu virevoltant mené par des joueurs euphoriques, survoltés par l'enjeu, par la présence des caméras de télévision et par les encouragements d'un public chaleureux. La foule a su gré à ses favoris de lui avoir fait toucher du doigt un rêve devenu soudain possible, et elle leur a aussitôt pardonné sa désillusion, sachant que l'équipe est encore très perfectible — moyenne d'âge : vingt-quatre ans, — qu'accéder au deuxième tour d'une Coupe d'Europe était inconcevable il y a seulement quelques années (Laval n'est monté en première division qu'en 1976) et qu'une ville moyenne ne peut s'offrir des vedettes du football international. Bref, un public « en or ».

Le souci du beau jeu

D'abord, comme l'explique M. André Pinçon, conseiller régional (P.S.), maire de Laval, parce que *« le Mayennais, de par ses origines rurales, est une personne raisonnable, responsable, équilibrée »*. Il n'y a pas, ici, de débordements, la délinquance criminelle est à peu près nulle et la vie s'écoule paisiblement. Ensuite, parce qu'il y a un lien privilégié entre cette ville de cinquante-cinq mille habitants et l'« ambassadeur » que constitue, à l'extérieur, le club professionnel de football, seul « produit » de Laval maintenant connu dans l'ensemble de l'Europe. Le Stade lavallois est soutenu par l'une des deux ou trois plus importantes associations de supporters existant en France, près de sept mille adhérents, indique son président, M. Francis Fouasse, avec toute une organisation qui permet à ses membres de bénéficier de petits avantages matériels — remises chez une cinquantaine de commerçants, — mais aussi d'apporter un peu d'argent frais à la section professionnelle (200 000 francs depuis le début de la saison) et de répandre la « bonne parole », c'est-à-dire le fair play et le souci du beau jeu.

Ce public, enfin, a lui-même conscience d'avoir des dirigeants de valeur. La preuve : leur longévité à la tête du club. M. Henri Bisson, étonnamment vif et alerte à près de quatre-vingt-deux ans, préside aux destinées du Stade lavallois depuis 1944. C'est lui qui lui a fait gravir tous les échelons de la promotion d'honneur à la première division professionnelle. Longévité encore, les trois vice-présidents du club sont des anciens joueurs, et quand on connaît les mœurs en vigueur dans le football professionnel, on est surpris d'apprendre que M. Michel Le Milinaire entraîne l'équipe fanion depuis presque vingt ans.

Tout un état d'esprit se retrouve aussi dans le souci constant d'une gestion rigoureuse. Le Stade lavallois est loin d'être un club riche, et le serrement de cœur de ses responsables est de devoir régulièrement laisser partir, pour des raisons financières, des joueurs sortis de son centre de formation, animé par M. Bernard Malingorne. Ces joueurs, qui se sont constitué un certain renom, sont inévitablement attirés — carrière oblige — par des contrats plus rémunérateurs. A Laval, assure M. Paul Lépine, vice-président du club, chargé de la gestion, aucun salaire mensuel brut (primes de match non comprises) — ne dépasse 18 000 francs, et les *stagiaires qui débutent dans le* professionnalisme — la moitié de l'effectif — gagnent moins de 10 000 francs.

Allez les grands !

Pour équilibrer son budget (15 millions de francs), le Stade lavallois a besoin de la présence, chaque fois qu'il joue à domicile en championnat, d'au moins onze mille spectateurs. Malgré ses résultats (cinquième en 1982 et en 1983), il lui en manque, en moyenne, mille à mille cinq cents, à cause surtout de la crise économique et du chômage. Pour combler son *déficit*, il va contracter un emprunt de 1 million de francs auprès de la Ligue nationale de football. La municipalité, affirme M. Pinçon, est dans l'incapacité d'augmenter ses subventions (1,8 million de francs en crédits directs et indirects selon le maire), malgré les demandes réitérées de M. Bisson. Ce dernier soupçonne les édiles de la gauche lavalloise, dont il s'estime pourtant « proche », d'être hostiles au professionnalisme sportif. *« Pas du tout,* répond M. Pinçon, *je suis le premier supporter du Stade lavallois. Mais il serait impossible de consentir un effort financier supplémentaire sans porter atteinte, ici, à l'ensemble de la vie associative. »*

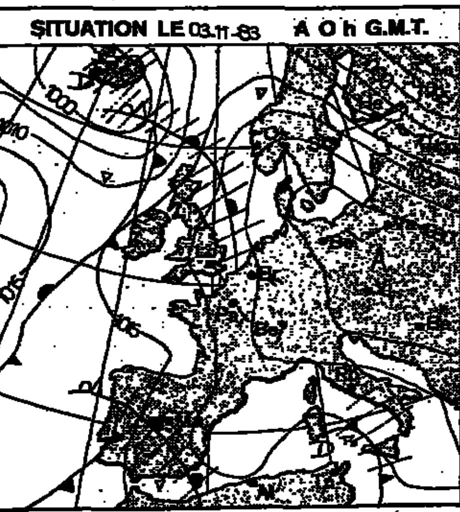
Le sponsor (une marque régionale de produits laitiers) estime, lui aussi, qu'il donne assez chaque saison (700 000 francs), tout comme le conseil général de la Mayenne (450 000 francs).

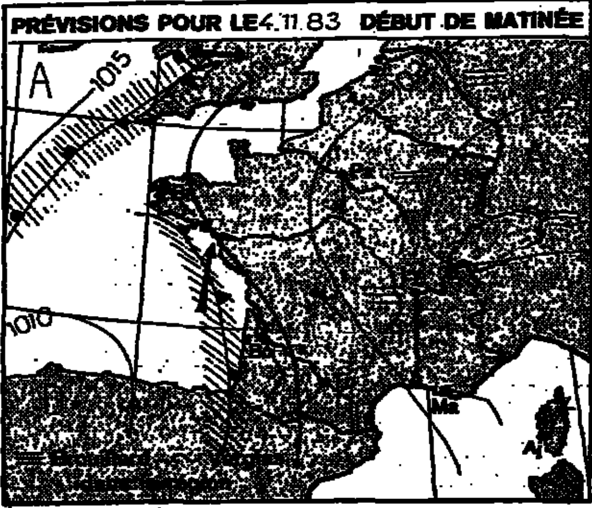
Laval n'en a eu que plus de mérite à avoir terrassé le Dynamo de Kiev et à faire trembler l'Austria de Vienne. *« Ne dites surtout plus, vous médias, que Laval est une petite équipe,* s'insurge M. Bisson. *J'ai horreur de ce terme, et nous avons prouvé le contraire. »* Alors, allez les grands !

MICHEL CASTAING.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le jeudi 3 novembre à 0 heure et le vendredi 4 novembre à minuit.

L'air chaud et instable qui envahit progressivement la France, d'abord par le sud-est jeudi, puis par le sud-ouest vendredi, gagnera toute la moitié ouest en fin de journée.

Vendredi matin, des résidus orageux sur les Alpes et la Corse, des nuages sur les côtes de l'Atlantique, et un début d'activité orageuse des Pyrénées au Massif Central. Sur le quart nord-est et dans le Centre persistance du temps frais et brumeux laissant rapidement place aux éclaricies.

Au cours de la journée, les nuages venant d'Espagne gagneront toute la moitié ouest et s'étendront aussi le long des côtes de la Manche jusqu'à la Picardie, ciel chargé et averses ou orages locaux sur toutes ces régions. Sur le reste de la France, ciel variable avec développement de belles éclaircies.

Les températures du matin seront assez basses dans le Centre et l'Est : 2 à 5 °C et, par contre, seront voisines de 10 °C sur toutes les autres régions.

En milieu d'après-midi, 14 à 16 °C sur la moitié nord, 17 à 20 °C sur la moitié sud.

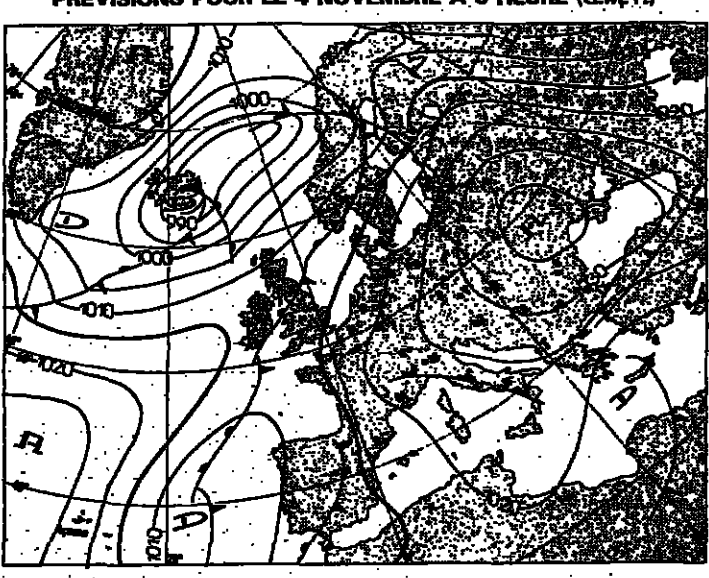
Le vent soufflera en général du sud-est et restera modéré.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le jeudi 3 novembre 1983, à 7 heures, de 1 021,0 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 novembre au 3 novembre) : Ajaccio, 17 et 10 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Bourges, 14 et 3 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et — 1 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 15 et 2 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille-Marignane, 17 et 10 ; Nancy, 15 et 2 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 14 et 2 ; Pau, 18 et 4 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 15 et 6 ; Strasbourg, 14 et 0 ; Tours, 15 et 3 ; Toulouse, 16 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 14 et 5 ; Bonn, 13 et 4 ; Bruxelles, 15 et 7 ; Le Caire, 27 et 16 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 11 et 2 ; Dakar, 33 et 26 ; Djerba, 20 et 14 ; Genève, 11 et 0 ; Jérusalem, 34 et 16 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 15 et 12 ; Luxembourg, 15 et 4 ; Madrid, 18 et 9 ; Moscou, 7 et — 1 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 18 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 7 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, 9 et — 1 ; Tozeur, 22 et 13 ; Tunis, 19 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 4 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BIBLIOGRAPHIE

Le « Dictionnaire illustré des antiquités et de la brocante »

Jean Bedel, qui a dirigé la rédaction de ce *Dictionnaire illustré des antiquités et de la brocante*, précise très nettement son propos. Il n'a voulu rédiger ni une encyclopédie ni un ouvrage de référence ; il s'est mis au service des amateurs d'antiquités et de curiosités, ces « rétromaniaques » de plus en plus nombreux, sollicités et exigeants. Quelques « orientations bibliographiques » rappelées à la fin du volume leur permettront, s'ils le souhaitent, de nourrir leur science. Il ne s'agit ici que de les aider à reconnaître les pièces qu'on leur propose et à se reconnaître dans le vocabulaire et les pratiques de ceux qui les leur proposent.

A travers plus de 3 000 « définitions », dont certaines illustrées, coupées de planches en couleur, d'Aalto, architecte et décorateur finlandais du début du siècle, à Zwischen Gold Glas, procédé allemand de traitement et de décoration du verre, sont abordés les artisans, les artistes, les techniques de fabrication et de vente, la multitude des objets, enfin, qui s'entassent dans les magasins, les boutiques, sur les tréteaux des « marchands aux puces » ou les resserres des salles des ventes.

Les notices sont écrites dans un style clair, précis ; ne supposent rien de connu et donnent, quand cela est possible, d'utiles références de prix. Elles pourront même être parcourues de façon tout à fait désintéressée par le curieux des modes et des engouements de notre époque. Celui-ci s'étonnera de la prolifération des collectionneurs d'objets aussi inattendus que les capsules de bouteilles de bière ou les enveloppes de morceaux de sucre et découvrira quels petits mondes de passion et d'intérêt se rassemblent autour des vieilles voitures, des jouets d'autrefois ou des cartes postales anciennes.

A la lettre G Jean Bedel donne un coup de chapeau à François Gersaint, dont il a emprunté le nom pour signer dans *le Monde* ses chroniques sur la « rétromanie ». A l'intention des professionnels et des amateurs, ce célèbre marchand du dix-huitième siècle a rédigé ce conseil, cette loi, dit-on parfois. La voici : elle est encore actuelle : *« On court beaucoup moins le risque d'être dupe quand on ne donne, en quelque genre que ce soit, que dans le beau et le parfait, quoique à un gros prix, que quand on se contente de choses médiocres, parce qu'elles paraissent à un prix bien inférieur. »*

J.-F. S.

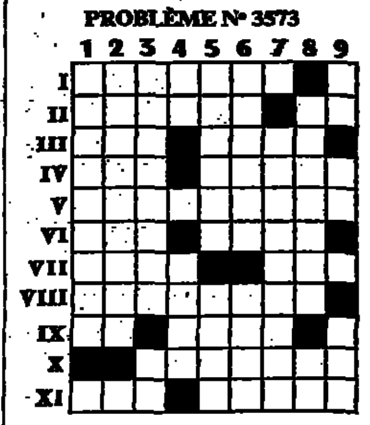
★ *Larousse, 500 pages, 197 F.*

PHILOSOPHIE POLITIQUE

PRÉCISIONS. — Le cycle de conférences de philosophie politique sur la démocratie, qu'organise la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris (*le Monde* du 1er novembre), a lieu tous les vendredis jusqu'au 9 décembre inclus, de 17 h 30 à 19 heures, au 21 rue d'Assas, 75006 Paris (tél. : 222-41-80). L'entrée est libre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3573



HORIZONTALEMENT

I. Rentrent dans le rang. — II. Le conflit des générations, en quelque sorte. En Seine-Maritime. — III. on ne peut que le tourner en ridicule. Vieille équipe. — IV. Service de nettoyage des rues. A donc une certaine classe ou un certain toupet. — V. Objets de rassemblement. — VI. Grise, est bourrée du matin au soir. Patron pêcheur étranger. — VII. Cours que Bugeaud prit en y *donnant une leçon. Réclamation de* clients satisfaits. — VIII. Quelque chose qui nous fait rire. — IX. Personnel. Se prend par les pieds. — X. Certains n'hésitent pas à y chanter parmi les sifflets. — XI. Souvent pris en vache. C'est suffisant ou c'est trop.

VERTICALEMENT

1. Sont les premiers réquisitionnés en période de trouble. — 2. Était régulièrement reçue dans le palais des dieux. — 3. Difficile à capter de par leur fréquence. En vitesse. — 4. Mesure. Disque à succès qui connaît malgré tout des hauts et des bas. — 5. N'était pas homme à montrer beaucoup d'indulgence. Se manifesta avec faiblesse ou avec force. — 6. Ambiance chaude mais pas feutrée. Met de la couleur aux yeux. — 7. Peuvent être considérées comme des dons en nature. — 8. Se montrent donc inflexibles au niveau de la tenue. Préfixe. — 9. Se dit ou ne se dit pas. Manière d'être. On en parle avec gêne ou on en a parlé avec brio.

Solution du problème n° 3572

Horizontalement

I. Postillon. — II. Ivoirière. — III. Cal. — IV. Oléfiante. — V. Tin. Eon. — VI. Es. Cab. Pt. — VII. Malabar. — VIII. Et. Plonge. — IX. Nie. Eb. As. — X. Toto. Alu. — XI. Snack-bars.

Verticalement

1. Picotements. — 2. Ovalisation. — 3. Solen. Eta. — 4. Ti. Cap. — 5. Irrigable. — 6. Li. Baobab. — 7. Lerne. RN. La. — 8. Or. Top. Gaur. — 9. Népenthès.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 NOVEMBRE

« L'Opéra de Paris raconté aux jeunes », 13 h 15, à l'intérieur, M. Lépany.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« La chapelle du Collège des quatre nations », 15 h, 23, quai Conti, Mme Legrégeois.

« Le siège du parti communiste », 15 h, métro Colonel-Fabien, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel des ambassadeurs de Hollande », 15 h, 47, rue Vieille-du-Temple (Arcus).

« Hôtel de Lassay », 16 h, 8, place du Palais-Bourbon (Mme Camus).

« La Cour de cassation », 15 h, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Bourg Saint-Germain-des-Prés », 15 h, devant l'église (M. Czarny).

« Hôtel de Lassay », 14 h 50, métro Invalides (Mme Ferrand).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Brunfeld, 19 h : « Le bouddhisme » ; 21 h : « La Norvège ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des mercredi 2 et jeudi 3 novembre :

UNE LOI

● Sur la vente des logements appartenant à des organismes d'habitations à loyer modéré.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 30 août 1977 relatif au statut particulier du corps des commissaires de police et de la police nationale.

DES LISTES

● Comprenant l'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1983 ;

● Des candidats reçus au concours d'admission à la section préparatoire au diplôme de l'Institut national du sport.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
Imm. restauré, stand., très beaux 2 p., refait neuf. COGEFIM 347-57-07.

4e arrdt

BEAUBOURG rue du Temple, gd 6 P., 2e ét., balc., bel imm. 1.250.000 F. S.D.G. 634-06-20.

5e arrdt

IDÉAL PIED-A-TERRE
RÉHABILITATION TOTALE PAR ARCHITECTE
STUDIO - 2 PIÈCES
entièrement équipés, ref. à nf, tout confort. Faibles charges. A SAISIR. Tél. : 321-66-55.

2 PCES CUIS., BAINS
Ascenseur. — Prix : 395.000 F. Et. RIVE GAUCHE. 222-70-63.

BD ST-GERMAIN superbe 5 P., beau volume parfait état. S.D.G. 634-06-20.

NEUF
IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PIÈCES et un DUPLEX-TERRASSES

Livraison immédiate

JARDIN-DES-PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU

à partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.

A.W.I. — Téléph. 267-37-37.

LHOMOND, charm. 2 P., bns, 1er étage, 50 m². Cuis. Sigle Unit. Tél. : 633-08-11 matin.

6e arrdt

VAVIN 100 m². T. 354-95-10
PLEIN CIEL Asc.

6e VAVIN
RÉCENT ét. élevé séjour + 3 chbres terrasse + possib. studio dans immeuble. Téléphone : 544-11-25.

7e arrdt

DUROC
6 P., bon état, imm. pierre de t. 1.820.000 F, à débattre. BRANCION SARL 575-73-94.

VANEAU Moderne STUDIO. Parfait état calme s/jardin, park. poss. 485.000 F — 548-63-50.

9e arrdt

SAINT-GEORGES
Dans bel imm. pierre de taille, studio, 6e étage asc., charme. 295.000 F. Tél. : 562.17.17.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE 4/5 p., parfait état, balc. 5e ét., pierre de t. ravalé. 650.000 F. 347-57-07.

RÉPUBLIQUE
Dans imm. p. de t., tapis, escalier. Beau 4/5 P. 145 m², s/av. et cour. 1.150.000 F. SIMRA. 355-08-40.

11e arrdt

Proche PLACE NATION
LES ARCADES DE LA NATION
113, RUE DE MONTREUIL
DANS LUXUEUX PETIT IMMEUBLE. Reste quelques BEAUX APPARTEMENTS DU 2 AU 4 P. Liv. immédiat.
LOCATION-VENTE
Possible pour 2 pièces.
Rens. et visit. les sam., dim. de 11 h à 13 h et 14 h à 19 h.
CAPRI. 367-17-44.

12e arrdt

VOLTAIRE
très bel immeuble, ascenseur,
2 p., ét. élevé .... 250.000 F
2 p., occupé ..... 150.000 F
4 p., 72 m², occ. .. 300.000 F
6 p., 145 m², occ. . 550.000 F
ISORE S.A. Tél. 562-17-17.

LEDRU-ROLLIN
Très bel imm. pierre de taille, occupé loi de 1948
4 p. 98 m² ...... 580.000 F
3 p. 55 m² ...... 300.000 F
ISORE S.A. — Tél. 562-17-17.

NATION très beau studio, balc., terrasse sud, imm. récent. 250.000 F. 347-57-07.

13e arrdt

BUTTE AUX CAILLES
Maison origin. et ts conf. de 155 m² sur trois niveaux : entr., cuis., triple séjour à bx volumes 60 m², 3 chbres, 3 w.c., 2 s.d-bns, s.-d'eau, cave, chaut. cent. gaz, pos. park. location Px 1 500 000 F — Tél. 357-41-13.

GOBELINS
Vaste 2/3 pces tt cft, 2e ét., rue et cour, balcon, imm. récent pierre de taille. Px 735.000 F.
LERMS : 535-14-40.

15e arrdt

RARE, VUE SUR SEINE
RÉSIDENCE TOTEM
57-59, Quai de Grenelle, 15e
Luxueux appartements du studio au 4 pièces
2 P. en **LOCATION-VENTE**
Renseignements et visites sur place 11 h à 13 h - 14 h à 19 h du lundi au vendredi
CAPRI 577-51-64

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3 4 P.
UN STUDIO ..... 444.900 F
2 P. .... 688.400 F
3 P. .... 934.300 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert :
— Mardi au vendredi, de 14 h à 19 h.
— Samedi, de 11 h à 18 h.
Téléphonez au : 575-62-78.

PROX. CHAMPS-MARS
Imm. p. de t., 2 pces 45 m², 2e, asc. 540.000. 554-28-66.

16e arrdt

MUETTE 100 m² Atelier + 2 CHBRES VUE SPLENDIDE 1.600.000 F. 307-31-62 matin.

17e arrdt

Me L.-MICHEL (Lim. Neuilly), bel immeuble. 3 pièces confort, 58 m², soleil. 350.000 F. ACOPA 251-10-60.

Me BROCHANT, b. imm. bnq, gd séjour + chbre, conft, terrasse, 235.000. ACOPA. — Téléph. : 251-10-60.

EXCEPTIONNEL
BEL IMMEUBLE RAVALÉ
2 P. 198.000 F
ENTIÈREMENT REFAIT
URGENT. — Tél. 294-11-33.

BATIGNOLLES
67, place du Dr-F.-Lobligeois. Progr. nf de 23 appts + park. Livrables 10/84. S/pl. ts les jours y compris dim., 14/18 h. 228-26-60, soir 828-72-71.

18e arrdt

BD ROCHECHOUART
P.d.t., 3p., cft, 83 m², balc. 7 m. 430.000 F. ACOPA 251-10-60.

DAMRÉMONT-ORDENER
très b. im. p. de t., dble séjour, 2 ch., tt cft 93 m², asc., balc. 785.000 F. ACOPA 252-10-60.

Me MARCADET, maison ind. 1er niv. : séj. cuis. équip., w.-c., bnt. 2e niv. : 2 ch., chf cent., impecc., caract. 395.000 F. ACOPA 251-10-60.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de . 319.000
2 p. à partir de ... 448.000
3 p. à partir de ... 682.000
Pour tous rens. : 575-62-78.

19e arrdt

Près BUTTES CHAUMONT
Magnifique 2 P. 55 m² + balc. park. imm. récent. 490 000 F
Téléphone : 587-22-88.

20e arrdt

AVENUE GAMBETTA
Beau 4 pces tt cft, dble expos., imm. bnq. appar. 550.000 F.
LERMS : 355-58-88.

PROX. NATION gd 3 P., cft, pierre de T. 370.000. COGEFIM 347-57-07.

appartements achats

DÉPARTEMENT ÉTRANGER
AGENCE DE L'ÉTOILE
Tél. : 380-26-08
rech. PIED-A-TERRE, APPTS GD STAND., HOTEL PARTIC. CLIENTÈLE ASSURÉE.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

Particulier, P.D.-G. de Société rech. dans quartier résidentiel 7e/8e ou 16e arrondissement achat appartem. 80 m² environ (living + 1 chambre avec les dépendances)

Tél. au 742-15-33 pour R.-V.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit créé par la Compagnie bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber — 75116 Paris.

locations non meublées offres

Paris

Me MARX-DORMOY
2 P., cft 2.100 F ch. compr. A.C.O.P.A. 251-10-60.

SORTIE Me MARCADET
3 P. tt cft, impecc. 3.200 F, ch. c. ACOPA. 251-10-60.

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphonez au : 296-58-46.

SORTIE Me MARCADET
3 pces, tout cft, impeccable. 3.200 F, ch. c. — 251-10-60.

locations non meublées demandes

Paris

Urgent — jeune homme sérieux devant faire études à Paris. Cherche chambre meublée ou studio, pr tout renseignement, téléphone parents — M. et Mme Passais 16 (75) 58-82-11.

RECHERCHE DE LOCATIONS
Appts, villas ttes catégories pour personnels et cadre muté. IMPORT. STÉ FRANÇAISE PÉTROLE. 503-37-00, pte 32.

Cherche deux pièces confort Paris ou Haut-de-Seine. Mme François — 737-93-83.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés à Paris, recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

78-Yvelines

Particulier vend Parly-2 APPARTEMENT TYPE 2. 2e et dernier étage. 2-3 pièces, loggia vitrée, porte blindée, cave, parking extérieur Prix : 490.000 F. Parfait état. Téléphone : 951-34-13.

LE PECQ A SAISIR
5 p., 90 m² + balcon sur jardin. 530.000 F. 548-83-50.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES PRÈS GARE
EXCEPTIONNEL
Récent luxueux et vaste 4 pces, cuis., s. de bains, cellier, park. Px 860.000 F. — 387-28-56.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
Métro PORTE DORÉE
Dans imm. gd stand. Beau 4/5 P. + 250 m² jard. privat. + 2 parkgs. Très belle affaire. Prix : 1 450 000 F. SIMRA — 355-08-40.

Province

Cannes, immeuble standing, très bel appartement, 5/6 pièces, 180 m², 4 chambres, 3 bains, 3 w.-c., cuisine équipée, refait à neuf, parking, plein sud, vue mer à 150 m, plage. Prix très intéressant. Téléphone 10 h 30-12 h 30, 15 h-18 h. (93) 47-03-35. Visite s/place, jusqu'au 4/11.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS — 227-44-44.

hôtels particuliers

16e SUD. Agréable, maison 650 m² + 4 prof. garage. Matin 567-47-47.

viagers

F. CRUZ — 266-19-00
8, RUE LA BOETIE — 8e
Prix rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

128 000 + 1 150 F. Occupé fme 80 ans. Gd 2 P. tt confort bel imm. près R. Hexo — CRUZ 8, rue La Boétie — 266-19-00.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS — T. : 227-44-44.

URGENT ACHÈTE
PAVILLON
De préférence plain-pied et plein sud avec petit jardin, 3 chbres, min. tt cft 11e, 12e, 20e, NOGENT, LE PERREUX, VINCENNES, SAINT-MANDÉ, FONTENAY.
Ecr. sous réf. no 21.294 à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra.

villas

CHILLY-MAZARIN
Belle villa avec sous-sol, garage, cellier, atelier, chaufferie, chauffage mazout, 1 ch., rez-de chaussée surélevé, hall d'entrée, cuisine, dble living, avec cheminée, 2 chbres, salle de bains, W.C. combles aménageables, terrain 1.000 m². Prix : 630.000 F.
E.T.I.
448-98-23-ouv. le dimanche.

fermettes

Ht-Poitou, fermettes, de 1 à 10 ha, mais. de camp. de 50.000 à 450.000 F. — Rens. : Ag. Léon, 79390 Thénezay.

47 — Jolie fermette 4 ha clos, source, demeure pierre, 4 P. chf. bois, sanitaires, dépend. Libre. Exceptionnel : 480 000 F Cab. JARGEAU — 47500 Libos . Tél. : (53) 71-01-28.

100 KM PARIS — DIRECT A 6 Région Ferrières-en-Gâtinais habitable suite, splendide
FERMETTE
Restaurée, cuis., séjour, salle commune, poutres, cheminée 5 chbres, s.-d-bns, s.-d'eau, 2 w.c., chauf. cent. fuel, gar., cave, l'ensemb. avec 1 800 m² terrain en partie boisé. Px 422 000 F — crédit possib. IMMO-SUD DORDIVES RN 7 feux tricolores. Téléphone : 16 (38) 92-70-73.

manoirs

MONTARGIS LOIRET
1 h. direct autoroute sud
A vendre cause séparation
LE MANOIR DE LA BELLE AU BOIS DORMANT
Sur parc 40 hect. beau plan d'eau traversé par rivière, splendide manoir construit tout en pierres apparentes. Vaste réception, salon, bibliothèque, belle salle à manger Louis XII, cheminée, cuisine aménagée, salle de chasse, salon bar, coin détente, chambres mansardées. Caves voûtées. Chauffage central, le tout entièrement aménagé
AUCUNS TRAVAUX
TURPIN RELAIS MIEL
Montargis 16 (38) 92-72-32
ET APRÈS 20 H.
16 (38) 98-22-29
24 HEURES S/24

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

EMBASSY - SERVICE
Téléphone : 562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ociales.

SIÈGE SOCIAL
DE 100 F A 200 F H.T.
TOUTES DÉMARCHES
10e-12e — SDM 340-24-54.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-6e, 8e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétents, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

8e COLISÉE-ELYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 FRS/350 FRS PAR MOIS
A.F.C. — 359-20-20

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sté et tous services — Tél. : 355-17-50.

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
loue 4 p. + conférence 2 park. standg 10.000 mens. + ch. PROMOTIC 563-14-14.

Votre siège social en
SUISSE DOMICILIATION
ttes démarches et services.
Trefco SA, Av. Druey 10, CH-1018 Lausanne, TX 24933
Tél. : 19-41-21/36-46-28.

locaux industriels

Locations

PARIS (20), BD DAVOUT
A LOUER
Locaux d'activités à partir de 200 m²
SOCOMIE 776-17-46.

fonds de commerce

Ventes

HOTEL de STANDING A VDRE (fonds et murs)
Style, Relais et Châteaux. Gde ville du Sud-Ouest. Excellente rentabilité. Emplacement 1er ordre. Possibilité d'extension. Formation pour acheteur non hôtelier assurée. Prix demandé justifié 11 millions. — Possibilité crédit (curieux s'abstenir).
Ecrire sous le no 275.634 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL
pour études et recherches sur les comportements théologiques du bois, compte tenu de la température et de l'humidité
recrute
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Possédant DUT. — Mesures physiques ou équivalent.
— Débutant ou quelques années d'expérience.
— Connaissance des matériels d'essais mécaniques et d'extensomètre, ainsi que de saisies des données informatisées appréciée.
Adresser candidature, C.V. et prétentions à Monsieur HUET
Centre Technique du bois et de l'ameublement
Direction des Etudes et recherches
10, av. de Saint-Mandé. 75012 Paris.

URGENT
AUGUSTE THOUARD S.A.
Spécialiste national du marché des transactions dans L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
POUR COMMERCIALISATION DE BUREAUX A PARIS ET RÉGION PARISIENNE
recherche
COLLABORATEURS
Droit, H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., libre de tout engagement, ayant esprit d'équipe, dynamiques, bon contact. Rémunération élevée.
Env. lettre man. av. C.V., photo à AUGUSTE THOUARD S.A. 17, rue d'Astorg, 75008 PARIS.

Ville de Chanteloup-lès-Vignes (78) recrute d'urgence RESPONSABLE SERVICE FINANCIER (comptabilité M 12 informatisée). Adr. candidature et C.V. à M. le maire.

Recherchons PROFESSEURS FRANÇAIS, PHYSIQUE, CHIMIE, MATHS. Pour horaires partiels. Tél. pour R.V. 281-26-30.

COMPTABLE
Niveau BTS recherché par société PARIS
Pour gestion comptabilité succursales et filiales
Situation d'avenir si le candidat fait preuve d'initiative et du sens des responsabilités.
Envoyer C.V., photo et prétentions à no 81.937 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Entreprise de travaux d'expositions à Vanves (92) proximité Métro recherche
AGENT DE SAISIE PUPITREUR EXPLOITANT
Chargé-e de saisie exploitation système 61/40 Gecos étendu.
Env. C.V. manuscrit à CHÉNEL, 70, rue Jean-Bleuzen 92170 VANVES.

La ville de MEAUX recrute le
FUTUR RESPONSABLE
de son système de traitement des eaux usées :
Station d'Epuration pour 90.000 équivalents habitants et réseau d'une agglomération de 50.000 habitants.
Adjoint au chef de station, cet argent aura le grade d'ingénieur subdivisionnaire. Il devra disposer de solides connaissances dans le domaine de l'épuration des eaux usées.
Poste pouvant convenir à jeune diplômé ou personnel communal par mutation.
Adresser candidature à la MAIRIE DE MEAUX
Service du Personnel
77100 MEAUX.

emplois régionaux

BANQUE, région méditerranéenne, recherche, pour étoffer son Service Relations Extérieures :

UN(E) ASSISTANT(E) RELATIONS EXTÉRIEURES

qui aura notamment pour mission d'aider le responsable à assurer une présence lors des missions de représentation.
A cela s'ajoutera un rôle de relations publiques devant l'amener à participer à toutes manifestations externes, portant ainsi par sa présence l'image de la Banque.
Le développement de la communication extérieure lui sera en outre confié, notamment par les relations avec la presse, mais aussi par la prise en charge de documents d'informations techniques ou générales destinés aux élus des caisses locales.
Il sera, pour ce faire, amené à collaborer avec le service formation.
Ce poste nous paraît devoir convenir à un diplômé d'études supérieures/Sciences Po notamment, mais aussi éventuellement ESC, Droit, école de journalisme..., disposant déjà d'une première expérience professionnelle dans le domaine des relations publiques.
A moyen terme, des perspectives d'évolution seront envisageables.
Adr. lettre de candidature manus. avec c.v., photo et prét. à HAVAS, B.P. 346, 06072 NICE CEDEX, réf. 0736.

emplois internationaux

Pour tenir magasin optique
BANGUI
(République Centrafricaine)
RECHERCHE
OPTICIEN(NE)
DIPLOMÉ(ÉE), ayant déjà un minimum d'expérience.
Envoyer C.V. détaillé et photo.
SODIPHAC
14, r. Portefoin - 75003 Paris.

formation professionnelle

Formation continue
Educ. nat. Cours du soir. Ts niv. Ens. gén., infor. Bur. Kremlin-Bicêtre — 677-11-73.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune anglais recherche travail permanent et rémunérateur en France, en particulier dans l'agriculture. Travaille actuellement en Angleterre dans l'électronique, mais aimerait changer de vie et avoir la possibilité de travailler en France. Ecrire à M. Doman, 21 Montford Road, Whitenap, Romsey (Angleterre). Tél. Romsey 51-38-96.

JEUNE CADRE EXPORT
Institut de commerce international, diplômé E.S.C. anglais, allemand courants. 3 ans d'expérience, tous déplacements acceptés, cherche responsabilités à l'export.
Ecrire sous le no T 042.936 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Haut cadre expérience négociation à haut niveau politique, commercial Afrique noire et monde arabe, cherche poste dans groupe en expansion, dans secteur finance, industrie, transports, travaux publics, matières premières.
Ecrire sous le no T 042.707 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

divers

Le Monde

économie

L'ACCORD ENTRE C.G.E. ET OLIVETTI

Une carte bien mal jouée

Saint-Gobain détenait il y a trois ans 33 % du capital d'Olivetti et six postes d'administrateur. La Compagnie générale d'électricité et un pool de banques françaises n'auront plus désormais que 10 % et deux postes d'administrateurs. Telle est la réalité de l'accord laborieusement conclu mercredi 2 novembre, après des mois de négociation, entre M. de Benedetti, le patron du groupe italien, M. Pébereau, le directeur général du groupe C.G.E., et les pouvoirs publics français.

Les fiançailles franco-italiennes avaient eu lieu voilà trois ans et demi, lorsque Saint-Gobain est entré dans le capital d'Olivetti. Elles n'ont pas débouché sur le mariage espéré. Aujourd'hui, ce n'est pas un divorce mais une séparation de biens à l'amiable, où les deux parties acceptent, pour ne pas effrayer les enfants, de gérer en commun quelques biens. Loin d'être le grand accord européen, comme certains l'ont abusivement présenté, cet accord ressemble plus à un ersatz destiné surtout à sauver la face d'un gouvernement français qui n'a pas su *prendre à temps, et à bras-le-corps*, le dossier Olivetti dans un cadre plus global.

Certes, en façade, chacun affiche sa satisfaction. Bull n'est pas mécontent de vendre des actions qui ne lui servaient plus à rien et de récupérer ainsi un peu plus d'un milliard de francs dont la firme à le plus grand besoin. Reste que en coulisse, Bull a quelques raisons de s'inquiéter d'un accord C.G.E.-Olivetti qui survient quelques semaines après l'opération C.G.E.-Thomson. Quelles que puissent être les précautions oratoires, les subtilités de langage distingnant la *« bureautique-communicante »* de la *« bureautique informatique, »* les deux groupes nationalisés apparaissent de plus en plus comme des concurrents. Sur la bureautique, les périphériques, mais aussi sur les services informatiques, la micro, la vente de systèmes de communication clés en main. Curieux résultat pour les pouvoirs publics, qui se targuent au contraire de vouloir rationaliser les forces de l'industrie électronique française.

Regrets et satisfactions

La C.G.E. va pouvoir, avec cet accord, alimenter son réseau commercial bureautique, qui manquait de produits dans le secteur impression-écriture. Le montage financier lui permet, par ailleurs, de débourser un minimum — 150 millions de francs — en échange des droits de vote attachés à la participation de 10 %. En outre, les *« clauses de sortie »* inscrites dans les accords permettent à la C.G.E. de se dégager de cette participation au cas où Olivetti s'allierait dans d'autres domaines de la communication avec un partenaire qui n'aurait pas l'heur de lui plaire. Mais M. Pébereau, le négociateur de la C.G.E., doit regretter au fond de lui-même de ne pas avoir pu mener à bien une opération d'une plus vaste ampleur en reprenant, par exemple avec un autre groupe européen, la totalité de la participation de 33 % et en étendant son accord avec Olivetti à des domaines comme la téléphonie privée.

M. de Benedetti, lui, ne cache pas sa satisfaction. Il a réussi à se dégager d'une situation qui entravait quelque peu sa liberté de manœuvre. L'hypothèque de la participation française levée, les négociations avec des groupes américains — comme A.T.T. — devraient en être facilitées. Il préserve et accroît ses positions sur le marché français, qui représente déjà deux milliards de francs pour son groupe.

Pourtant, si M. de Benedetti n'est pas homme à étaler au grand jour ses états d'âme, une pointe d'amertume n'est pas exempte de ses propos privés. Même s'il présente aujourd'hui l'entrée de Saint-Gobain dans son capital comme un acte purement financier, le *« climat de confiance »* qui s'était instauré entre les dirigeants augurait bien de la coopération entre les deux groupes. Survint la nationalisation de Saint-Gobain et surtout sa sortie de l'électronique. Dés lors, en pragmatique, il a tiré un trait sur cette affaire et redéfini une stratégie financière, où la France ne jouait plus qu'un rôle marginal. *Les précautions qu'il avait prises dans son accord avec Sainr-Gobain lui donnaient*, il est vrai, de solides atouts pour se dégager. Mais l'homme qui regrette que *« l'Europe ait commis tant d'erreurs dans sa politique industrielle, en privilégiant les secteurs en crise, au détriment des industries de l'avenir »* ne devrait pas cependant se satisfaire pleinement d'une telle issue.

Ce sentiment d'amertume doit être encore plus fort chez Saint-Gobain, qui voit ainsi son rêve d'animer une fédération de grandes entreprises électroniques définitivement enterré. Ceux qui, au sein des pouvoirs publics, ont pour d'obscures raisons « sorti » Saint-Gobain de l'électronique n'avaient peut-être pas réfléchi aux réactions en chaîne que leur décision allait entraîner pour l'industrie électronique européenne. Avec cette cession de l'essentiel de la participation dans Olivetti, la France vient de perdre un atout de plus dans la bataille industrielle. Il ne lui en reste plus beaucoup.

J.-M. QUATREPOINT.

La Rue de Rivoli autorise une hausse substantielle des prix de certaines matières plastiques

Après bien d'âpres discussions, la direction générale de la concurrence et de la consommation a autorisé les producteurs français de matières plastiques à relever leurs prix de façon substantielle. Ces prix, en partie bloqués depuis juin 1982, étaient inférieurs de 15 à 35 % à ceux pratiqués sur le marché européen.

Un accord a été signé entre les partis mercredi 2 novembre, en fin d'après-midi. Il comporte deux régimes. Le premier prévoit des majorations fixes et concerne les matières plastiques de type très sensible, c'est-à-dire celles dont la production est devenue ruineuse, à savoir le polyéthylène basse densité (P.E.B.D.), le chlorure de polyvinyle (P.V.C.) et le polystyrène (P.S.).

Les augmentations autorisées sont respectivement de 15 %, 12 % et 6 %. Elles sont applicables dès le 2 novembre après négociation entreprise par entreprise. Le second régime prévoit des majorations variables. C'est un contrat de modération, offrant la possibilité aux fabricants de relever leurs tarifs au rythme des prix industriels en France. Autrement dit, les hausses sont indexées sur l'inflation. Il s'agit ni plus ni moins de la continuation des contrats conclus à la sortie du blocage le 1er novembre 1982. Sont soumises à ce régime les matières plastiques moins vulnérables, telles que le polypropylène, le polyéthylène haute densité et le polystyrène expansible. Dans l'accord conclu, et ce n'est pas son aspect le moins intéressant, l'administration s'est enfin engagée à donner la faculté aux fabricants d'aligner définitivement leurs barèmes, dès le 1er janvier 1984, sur ceux appliqués sur le marché européen. La décision prise par la Rue de Rivoli vient à point. Les chimistes français et étrangers fabriquant des matières plastiques en France sont en effet au bord de l'asphyxie. Ainsi pour le P.E.B.D. et le P.V.C., dont les productions *annuelles sont de 702 000 et* 790 000 tonnes respectivement, la perte est évaluée à 1,40 F par kilo.

Satisfaits de ce premier pas, les professionnels espèrent aujourd'hui que l'administration tiendra tous ces engagements, et qu'ils seront autorisés, comme on leur a promis, à aligner, le 1er *février* prochain, leurs prix sur ceux de la concurrence européenne, ce qui suppose de nouvelles hausses égales à celles accordées, la moitié du chemin seulement ayant été fait. — A. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	8,0480	8,0500	+ 165	+ 195	+ 335	+ 380	+ 925	+ 1035
$ can.	6,5275	6,5305	+ 145	+ 185	+ 320	+ 375	+ 875	+ 985
Yen (100)	3,4400	3,4425	+ 165	+ 180	+ 335	+ 365	+ 955	+ 1050
DM	3,0420	3,0440	+ 160	+ 180	+ 330	+ 350	+ 955	+ 1005
Florin	2,7135	2,7155	+ 135	+ 150	+ 280	+ 300	+ 800	+ 845
F.B. (100)	14,9685	14,9765	+ 375	+ 460	+ 705	+ 835	+ 1665	+ 1955
F.S.	3,7422	3,7445	+ 265	+ 290	+ 520	+ 550	+ 1490	+ 1560
L (1 000)	5,0070	5,0097	− 285	− 170	− 430	− 375	− 1365	− 1260
£	11,9720	11,9835	+ 275	+ 350	+ 611	+ 705	+ 1685	+ 1885

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 3/4	9 1/2	9 3/4	9 5/8	9 7/8	9 11/16	10
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/4	5 11/16	6	5 11/16	6
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6 1/8	6	6 1/4	6 1/8	6 7/16
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2	9	10	10	11
F.S.	1 7/8	2 3/8	3 1/2	3 3/4	4	4 1/4	4 1/4	4 5/8
L (1 000)	15 1/2	16 1/2	16	17	16 1/2	17 1/2	17 1/2	18 1/2
£	9	9 3/8	9 1/8	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 3/8	9 5/8
F. franç.	12	12 1/2	12	12 1/2	12 3/8	13	14	15

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

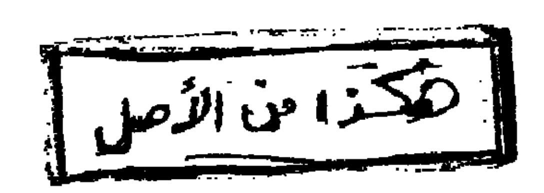
PERNOD-RICARD S'APPRÊTE A REPRENDRE LA COMPAGNIE FRANÇAISE ORANGINA

Le groupe Pernod-Ricard (7,3 milliards de francs de chiffres d'affaires) vient d'annoncer qu'il prendrait le contrôle de la Compagnie française des produits Orangina et de la Rhodanienne des boissons (Orangina Sud-Est). Leur P.-D. G., M. Jean-Claude Beton, conservera la présidence des deux sociétés. Il s'agit pour Pernod-Ricard de consolider son implantation dans le secteur du « sans alcool », où il est déjà présent avec les marques Pampryl, Banga, Pam-Pam, les sirops Cusenier et, par le biais des concessions Coca-Cola, Fanta et Finley en France.

Les deux sociétés qui produisent Orangina exploitent depuis 1951 la marque, à travers de nombreux concessionnaires en France et outre-mer, ainsi que la marque Orelia sur d'autres marchés étrangers. Pernod-Ricard, pour expliquer ce rapprochement, évoque la synergie, au niveau de la distribution, entre ces différentes boissons, ainsi que l'apport technologique et de marketing qui a fait le succès de la petite bouteille ronde.

En fait, le groupe Pernod-Ricard exploitait déjà la marque Orangina, par l'intermédiaire de sa filiale américaine Austin Nichols, sur les marchés étrangers, à l'exception de ceux où était présent la compagnie française. Il avait repris cette marque à la société espagnole Gesfor, qui en fut l'initiatrice, et l'avait déposée dans un certain nombre de pays, où elle était restée inexploitée. Au moment de cette reprise, il y a presque deux ans jour pour jour, la Compagnie française des produits Orangina, inquiète de la confusion créée, déclarait : *« Cette entreprise de taille humaine ne craint pas de résister à un groupe multinational, pour peu que les règles élémentaires de concurrence soient respectées. »*

● **La C.G.T. de Poissy refuse de donner la priorité à la 104 Z.** — Parce que les transferts de production de la 104 Z, puis de la 205, à Poissy auraient pour résultat que les Talbot ne seraient plus construites qu'en Espagne et en Grande-Bretagne, la C.G.T. de l'usine a décidé de développer une *« action quotidienne »* contre la mise en œuvre de cette stratégie.







POINT DE VUE

La rigueur, et après ?

II. – *La proie d'une économie administrée*

par ALBIN CHALANDON (*)

Où conduit la politique de rigueur ? Elle ne peut déboucher que sur une nouvelle rigueur si elle s'exerce au détriment de l'industrie, estime M. Albin Chalandon (*le Monde* du 3 novembre). Pour restaurer la capacité des entreprises, il faut aussi restaurer l'esprit de concurrence et empêcher que tous les secteurs ne deviennent la proie de l'économie administrée, affirme l'auteur.

Pour sortir de la « rigueur », il faut non seulement corriger les erreurs passées, mais restaurer la capacité des entreprises à s'améliorer et à se développer, et favoriser la volonté de les créer. En termes financiers, c'est transférer une part plus grande du revenu national des particuliers vers les entreprises. En termes idéologiques, c'est éliminer les contraintes qui entravent leur liberté et déresponsabilisent leurs dirigeants.

Certes, officiellement, le gouvernement a opté pour une économie de compétition, ouverte sur le monde. La priorité affirmée pour l'industrie est de s'adapter aux besoins du marché international et de faire partie des meilleurs. La politique économique doit viser à créer les conditions les plus favorables au développement des entreprises, tout en respectant la sélection du marché et l'autonomie de leurs décisions. En fait, on assiste à une lente mais constante dérive de l'action gouvernementale vers une économie de type administratif.

La réglementation des prix dans le secteur concurrentiel en est une première manifestation. Cette pratique, née sous le régime de Vichy, dans une économie de pénurie, et à laquelle le gouvernement Barre avait courageusement mis fin, porte une large part de responsabilité dans le déclin de notre industrie et dans le naufrage de certains secteurs. En refusant aux services publics d'ajuster leurs tarifs à leurs coûts, on accroît le déficit budgétaire, handicap pour le financement de l'économie ; en empêchant le secteur concurrentiel de profiter des avantages du marché, on place l'industrie en situation d'infériorité à l'égard de ses concurrents.

Un secteur monopolistique

Ainsi, sur les 4 milliards que va perdre la chimie lourde en 1983, 1 milliard sera dû au blocage des prix (1). Etrange façon de traiter un secteur en perdition que l'on affirme vouloir redresser ! Comme ses prédécesseurs, le gouvernement sacrifie l'avenir de l'économie aux préoccupations immédiates. Mais il y a plus grave : en fixant lui-même les prix, l'Etat infantilise producteur, distributeur et consommateur, qui perdent l'habitude d'exercer leur responsabilité : calculer leurs prix pour les uns, choisir le plus avantageux pour les autres. Tous préfèrent s'en remettre à l'Etat-tuteur. Déjà faible dans notre pays, l'esprit de concurrence se meurt.

Moins visible, mais tout aussi pernicieuse, est l'action combinée des prélèvements et des aides publiques, dans la mesure où elle fausse, elle aussi, le jeu du marché. En exigeant trop des entreprises pour qu'elles ne puissent vivre seules, en leur donnant assez pour leur permettre de survivre, le gouvernement place une grande partie de l'industrie sous sa tutelle. Forme économique de l'égalitarisme socialiste, c'est la sanction à rebours du marché : on pénalise les bons pour aider les mauvais. Cette politique d'aide s'appuie sur le secteur bancaire qui, devenu propriété de l'Etat, alloue ses crédits non seulement selon le critère de solvabilité du client, mais sur instruction du gouvernement. Cette intervention sert aujourd'hui à éviter la faillite de nombreuses entreprises françaises. Action légitime pour celles que l'on espère ainsi redresser ! Pratiquée durablement et systématiquement pour des entreprises condamnées, elle conduirait à faire payer leurs pertes par l'épargne des déposants, c'est-à-dire à appauvrir le pays et, au-delà, à le précipiter vers une économie de plus en plus administrative.

Le secteur nationalisé y contribue dès maintenant. Son volume est trop important. Première conséquence : ses entreprises, comme par le passé, vont se trouver bloquées dans leur nécessaire développement pour ne pas accroître le déséquilibre entre secteur public et secteur privé. L'exemple récent de Saint-Gobain, qui a été empêché de prendre le contrôle de la Générale des Eaux, révèle la difficulté pour ces entreprises de poursuivre leur expansion par la diversification de leur activité. Sans doute la nationalisation permet-elle de remodeler plus aisément le tissu souvent mal agencé des entreprises concernées. Mais, en les plaçant sous le contrôle de la technocratie étatique et du pouvoir syndical, elle va en faire un monde à part, évoluant inévitablement vers des formes monopolistiques, lourdes à manier, dont les comportements rigides et l'esprit fonctionnarisé feront obstacle à l'adaptation permanente que requiert la compétitivité. Ses dirigeants, quelles que soient leur résolution et leur compétence, devront se plier aux directives contradictoires de leur propriétaire-tuteur qui leur réclame le maintien d'activités défaillantes et de personnel en surnombre, tout en exigeant l'expansion et le profit. Mission impossible : on n'est responsable d'une entreprise que si l'on est maître de sa stratégie. Dans une relation État-entreprises qui devient un jeu d'influence, les dirigeants des entreprises passent une grande partie de leur temps avec les pouvoirs publics pour les informer, les convaincre, les dissuader, ou en obtenir de l'argent. Les meilleurs ne seront pas les plus efficaces, mais ceux qui sauront attirer vers eux la plus grande part de la manne publique.

La grande industrie française, pour l'essentiel publique, ne se trouve plus dans les meilleures conditions pour être compétitive. Le secteur nationalisé, trop important, devra être allégé par dénationalisation, totale ou partielle, de certaines de ses entreprises : belle occasion pour l'État d'alléger sa dette en proposant aux porteurs d'emprunt les titres des entreprises qu'il détient ! Et, pour ce qui demeurera dans le secteur public, une haute autorité indépendante devra être mise en place pour nommer les dirigeants des entreprises et empêcher les interventions de l'administration dans leur gestion.

La compétitivité ne se décrète pas

Mais le secteur nationalisé n'est pas la seule proie désignée de l'économie administrée. Face à une industrie appauvrie, flanquée de trous béants et de pans qui s'effondrent, le gouvernement, bardé de bonnes intentions, tente de pallier les défaillances des entreprises. Il ambitionne de refaire le tissu industriel, d'en reconstituer des secteurs entiers ou de le conduire vers la modernité. Noble illusion ! La compétitivité ne se décrète pas ; le succès des entreprises coïncide rarement avec la planification étatique, car l'État, en ce domaine, n'est ni un bon stratège ni un bon exécutant.

L'intervention publique peut se justifier si, comme au Japon, elle se borne à proposer quelques grandes orientations pour les dix ou vingt ans à venir. En les assortissant de son soutien éventuel, elle laisse cependant aux entreprises la responsabilité entière de leur stratégie. Elle est alors le catalyseur du progrès et du changement. En France, malgré les déclarations des dirigeants, elle s'exerce dans le sens opposé. L'expérience montre qu'elle contribue à maintenir les activités en déclin ou condamnées, à freiner le développement des activités nouvelles. L'une des raisons en est la difficulté extrême de l'entreprise française – personnel, syndicats, dirigeants – à évoluer en changeant de métier.

L'intervention directe de l'État peut réussir pour les activités peu concurrentielles, à cycle très long quant au retour de capital et au progrès technique : le nucléaire, l'espace, l'énergie et, à la limite, les télécommunications, dont les débouchés sont étatiques et le marché intérieur protégé. En revanche, l'échec est quasi certain lorsque l'État veut mêler sa technostructure aux activités concurrentielles à évolution rapide et à débouchés innombrables. Il n'a ni la mentalité ni les moyens d'agir que requiert ce type d'industrie. Son éloignement du réel l'amène à fixer des objectifs généralement trop ambitieux, incompatibles avec les moyens humains et financiers disponibles, quand ce n'est pas avec les débouchés eux-mêmes. La lourdeur et la rigidité de ses procédures conduisent à l'obsolescence des productions qu'il décide. Les milliards vainement dépensés à l'occasion de tant de plans élaborés par tant de gouvernements (de l'acier à l'électronique ou à l'informatique, en passant par des secteurs plus mineurs) devraient servir d'enseignement. Voici pourtant que l'on recommence en amplifiant les interventions : ainsi, la mise sous tutelle de l'industrie informatique risque de faire sortir de nos usines des produits démodés et, par conséquent, privés de débouchés. A-t-on déjà oublié les mécomptes du plan-calcul ?

Prochain article :

POUR UNE REDISTRIBUTION DES TACHES

(*) Ancien ministre.

(1) Les prix des grands produits chimiques de base sont de 25 % à 33 % inférieurs aux prix européens.

AFFAIRES

British-American-Tobacco lance une OPA de 9,5 milliards de francs sur la compagnie d'assurances Eagle Star

British-American-Tobacco (Bat Industries), géant britannique et mondial du tabac, du papier et des cosmétiques, vient de lancer sur Eagle Star, sixième compagnie d'assurances de Grande-Bretagne, la plus grosse offre d'achat (OPA) jamais enregistrée dans la City de Londres, soit 796 millions de livres sterling (environ 9,5 milliards de francs).

Cette OPA est, en réalité, une surenchère sur une autre OPA lancée, il y a huit jours, sur cette même compagnie Eagle Star, par le groupe allemand Allianz Versicherung AG, numéro un de l'assurance en R.F.A. avec plus de 40 milliards de francs de primes annuelles. Allianz, très désireux de pénétrer sur le marché britannique de l'assurance, avait commencé par prendre une participation minoritaire de 29,9 % dans Eagle Star, et, la semaine dernière, avait offert 692 millions de livres (8,3 milliards de francs) pour acquérir l'ensemble du capital de cette société.

La contre-attaque de BAT a été faite en accord avec les dirigeants d'Eagle Star, notamment Sir Denis Mountain, petit-fils du fondateur de la société, qui sont fortement opposés à la tentative allemande de prise de contrôle. A Munich, les dirigeants de l'Allianz, conseillés par la banque d'affaires londonienne Morgan-Grenfell n'ont eu aucune réaction. M. Patrick Sheehy, président de BAT, qui est conseillé, dans cette affaire, par Lazard Brothers, estime qu'en raison de la faible croissance prévisible des ventes de tabac, l'acquisition d'une grande compagnie d'assurances constituerait une excellente diversification.

Au même moment, American Brands, quatrième producteur de cigarettes des Etats-Unis, a annoncé l'achat, pour 352 millions de dollars (2,8 milliards de francs), de Southland Life de Dallas, quarante-sixième compagnie d'assurances sur la vie du pays, avec 8,7 milliards de dollars (72 milliards de francs) de contrats en cours. En 1979, American Brands avait déjà acheté Franklin Life (18 milliards de dollars, 144 milliards de francs de contrats).

● **Sidérurgie : plainte américaine contre les pays en voie de développement.** — Avant la prochaine visite du président Reagan à Séoul, les sidérurgistes américains se sont rendus à la Maison Blanche pour se plaindre des pratiques de dumping utilisées selon eux par la Corée du Sud et certains pays en développement pour accroître leur part du marché américain de l'acier.

A l'issue d'un entretien avec le président Reagan, M. David Roderick, président d'U.S. Steel et de l'Institut américain du fer et de l'acier, a indiqué que les pays en développement avaient vendu en septembre autant d'acier aux Etats-Unis que la C.E.E. et le Japon, les deux fournisseurs traditionnels du marché américain.

M. Roderick a ajouté que les producteurs américains envisageaient de déposer une plainte devant les tribunaux d'outre-Atlantique. — *(Agefi)*

LA RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE EN R.F.A. EST AU POINT MORT

Le premier groupe de sidérurgie ouest-allemand renonce à fusionner avec le numéro deux, Krupp. Cette opération devait s'inscrire dans la réorganisation de l'industrie de l'acier en R.F.A. proposée en janvier 1983 par un groupe de sages, qui devait conduire à deux fusions : Thyssen et Krupp dans une entité nommée Rhin et Kloelner, Hoesch et Salzgitter dans une autre appelée Ruhr.

M. Stethmann, président de Thyssen, motive sa décision par l'insuffisance du montant des aides gouvernementales accordées la semaine passée (*le Monde* du 28 octobre). Il demandait 1,5 milliard de marks (4,5 milliards de francs), nécessaires selon lui pour combler les différences d'actifs des deux groupes, mais Bonn ne proposait que 500 millions de marks. Une somme que plusieurs observateurs estimaient importante, soulignant que Krupp avait pu de son côté trouver des financements complémentaires. Bonn, semble-t-il, ne pouvait aller au-delà sous peine de devoir verser d'autres aides importantes aux autres groupes, dont les difficultés sont plus grandes.

Cet abandon officiel n'est-il qu'une manœuvre ? Permettra-t-il à Krupp, en difficulté avec 2,7 milliards de marks de dettes, de se retrouver avec Hoesch, avec qui il voulait fusionner initialement ? Des contacts ont été maintenus depuis lors.

Quoi qu'il en soit, l'échec de la fusion Rhin, après celui du projet mort-né Rhur, pose un grave problème au chancelier Kohl, très engagé dans cette restructuration. Il complique aussi, en la retardant, la réduction des capacités de production en Europe. Le plan acier de la C.E.E. semble ainsi paralysé avec les divergences au sein d'Eurofer, les échecs de fusions nécessaires et les déficits prolongés au-delà de 1985, contrairement aux prévisions (voir les déclarations au *Monde* d'hier du président de Sacilor). — E. L. B.

OPÉRATION DE SAUVETAGE POUR LA BANQUE PRIVÉE ALLEMANDE S.M.H.

Un groupe de vingt banques allemandes, parmi lesquelles la Deutsche Bank et la Dresdner, ont renfloué une des plus anciennes banques privées de R.F.A., Schröder, Münchmeyer, Hengst (S.M.H.), en lui apportant un peu plus de 200 millions de marks (600 millions de francs). S.M.H., dont le total du bilan atteint 2,2 milliards de marks (6,6 milliards de francs), éprouverait des difficultés dans le secteur industriel.

A cette occasion, les milieux financiers de Francfort ont évoqué les liens de S.M.H. avec le groupe I.B.H., troisième groupe mondial de matériel de travaux publics et numéro un en Europe, dont l'animateur est M. Horst Dieter Esch. S.M.H. détient 8 % du capital d'I.B.H., dont les pertes ont atteint 60 millions de marks (180 millions de francs) en 1982 pour un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs environ, du fait des difficultés d'une de ses filiales : Wiban. M. Esch a démenti ces rumeurs et annoncé qu'il allait réduire ses pertes tout en augmentant son capital.

Le sauvetage de S.M.H., décidé *in extremis* en accord avec la Banque fédérale d'Allemagne, a soulevé une certaine émotion en R.F.A., où l'on souligne le danger d'une intégration trop poussée des banques dans les affaires industrielles et l'insuffisance des contrôles.

SOCIAL

Grèves et manifestations dans la fonction publique

Une série de grèves et de manifestations vont avoir lieu chez les fonctionnaires et dans les service publics. L'Union générale des fonctionnaires et la Fédération des services publics C.G.T ont appelé à une demi-journée de grève le mardi 8 novembre prochain pour le maintien du pouvoir d'achat et une revalorisation des bas salaires.

Le Syndicat national unifié des impôts (autonome) et les syndicats F.O. et C.F.D.T., qui disent représenter 70 % des agents des impôts, ont donné un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, le lundi 14 novembre, pour obtenir des créations d'emplois. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. ont appelé les trois mille cinq cents agents de l'administration centrale du ministère des affaires sociales à faire grève ce jeudi 3 novembre pour protester contre le déménagement de deux services — la direction générale de la santé et celle de l'action sociale — à la porte de Vanves, en bordure du boulevard périphérique.

De son côté, la Fédération des cheminots C.G.T. lance une semaine d'action du 2 au 10 novembre pour protester contre les modalités d'application des réductions du temps de travail et du nouveau règlement des sanctions. Des arrêts de travail sont, notamment, prévus le vendredi 4 novembre dans la région marseillaise, en Bretagne et à Paris. La Fédération des agents de conduite (autonome), pour sa part, a appelé à une grève de vingt-quatre heures, reconductible, le vendredi 4 novembre, tandis que la Fédération C.F.D.T. a décidé de participer aux arrêts de travail, notamment le 4 novembre. La S.N.C.F. prévoit que l'essentiel du trafic des grandes lignes sera assuré normalement, avec quelques perturbations sur la Côte d'Azur, la Savoie et localement pour les omnibus. Dans la banlieue parisienne, le trafic pourrait être légèrement perturbé notamment sur les réseaux des gares de Lyon et d'Austerlitz.

Dans les P.T.T., plusieurs centres de tri ont encore été touchés par des mouvements de grève dans la nuit de mardi 1er au mercredi 2 novembre : ceux des gares d'Austerlitz, de Lyon et de Montparnasse à Paris, de Créteil (Val-de-Marne), d'Evry (Essonne), de Creil (Oise), de Laon (Aisne) et de Lyon, ainsi que de Marseille où le travail avait repris début octobre. En revanche, le travail a repris à Montpellier. Selon le ministère, si le mouvement se ralentit toujours, 45 millions d'objets et 32 000 sacs de courrier sont toujours en attente.

Dans le secteur privé, le mercredi 2 novembre, une grève a été déclenchée à l'usine Air-Industrie (matériel de textile) de Thann (Haut-Rhin) à la suite de l'annonce d'un plan de restructuration prévoyant la suppression de 185 emplois (sur 305). Les 45 transporteurs de fonds de la Société lorraine de surveillance, en Moselle, ont entamé une grève illimitée à l'appel de la C.F.D.T. A Angers, plusieurs milliers de personnes ont manifesté pour protester contre le licenciement de 175 salariés par les Ardoisières d'Angers.

D'autre part, une rédactrice du groupe d'assurances Drouot, licenciée après dix mois de maladie fait depuis dix jours une grève de la faim dans une voiture stationnée près du palais de justice de Versailles.

M. Ralite annonce un doublement de crédits destinés à faciliter l'emploi des handicapés

Les crédits destinés à faciliter l'accès à l'emploi des travailleurs hadicapés vont pratiquement doubler en 1984, a annoncé M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, le 2 novembre, au cours d'une conférence de presse. Le total du projet de budget 1984 du ministère de l'emploi pour les adultes handicapés s'élève avec la garantie de ressources (1) à 2,16 milliards contre 1,83 en 1983 soit une hausse de 18 %. Dans le budget 1984 du ministère de l'emploi ces crédits, hors garantie de ressources, passent de 47,76 millions de francs à 87,12 soit + 82 %.

« Si l'on y ajoute, a précisé M. Ralite, *les crédits du Fonds national de l'emploi pour les contrats individuels d'adaptation professionnelle, on constate que cette année, nous assistons pratiquement à un doublement des crédits destinés à aider l'emploi des handicapés. Oui, 1984 sera l'année d'un renforcement substantiel du dispositif d'emploi de ces travailleurs par la mise en place d'actions nouvelles et par le développement des actions qui nous paraissent les plus porteuses d'emplois. Ces chiffres disent bien notre volonté de tout faire pour que le plus grand nombre possible de pensionnés handicapés, qui en ont déjà les possibilités, puissent accéder à du travail. »*

M. Ralite a annoncé qu'il souhaitait réformer l'obligation d'emploi des mutilés de guerre et assimilés et des handicapés *« pour la simplifier et la rendre plus efficace ». « Je propose de substituer à l'obligation de procédure une obligation de résultat mieux acceptée par les entreprises et dont les effets se feront mieux sentir au niveau de l'embauche (...). Ne faudrait-il pas substituer aux pénalités actuelles, dont les résultats sont insuffisants une autre logique du type caisse de péréquation alimentée par les pénalités et, qui, payées par les employeurs publics et privés réticents à l'embauche des travailleurs handicapés, serviraient à aider les employeurs volontaires, à compenser les investissements et frais induits par l'embauche et l'insertion réussie dans l'emploi. »*

Le ministre a donné également quelques précisions sur les mesures nouvelles pour l'emploi des handicapés. Le contrat individuel d'adaptation professionnelle du Fonds national de l'emploi vise *« à faciliter l'embauche de travailleurs handicapés qui nécessitent une phase préalable d'adaptation au poste de travail »*. L'aide de l'Etat est fixée à 80 % du SMIC et des charges sociales pendant une durée maximum de six mois. Le contrat d'embauche Etat-entreprise *« fixe un programme pluri-annuel portant sur des actions d'embauche et de formation professionnelle des travailleurs handicapés reconnus par les Cotorep (2) et de sous-traitance au profit d'établissements de travail protégé »*. Ce programme fait l'objet d'une aide de l'Etat. Une expérience de télé-travail à domicile va être lancée au début de 1984.

(1) La garantie de resources assure un salaire minimum à des travailleurs handicapés pour leur permettre *« d'accéder à l'autonomie financière »*. En 1983, cette garantie s'élevait à 1,8 milliard (dont bénéficiraient 60 500 handicapés) ; en 1984, elle représentera une dépense de 2,07 milliards (70.000 bénéficiaires).

(2) Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel.

F.O. DÉCLENCHE UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

L'Union des syndicats Force ouvrière de Saint-Pierre-et-Miquelon a lancé, mercredi 2 novembre, un mot d'ordre de grève *générale illimitée* pour protester contre la baisse du pouvoir d'achat des salariés. Ce mot d'ordre semble très suivi, surtout dans la fonction publique. Rappelant que le département de Saint-Pierre-et-Miquelon est situé dans la zone dollar, F.O. souligne que du fait des variations monétaires *« le pouvoir d'achat a baissé localement de 35 % en quatre ans »*.

L'Union syndicale estime que les *« promesses de maintien du pouvoir d'achat »* faites par M. Pierre Mauroy lors de son passage dans l'archipel, en avril 1982, puis par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, en septembre 1983, *« n'ont pas été tenues »*. Elle affirme qu'elle *« n'acceptera de lever son mot d'ordre que dans la mesure où le gouvernement lui enverra un représentant ayant pouvoir de négocier »*. M. André Bergeron est intervenu en ce sens auprès du premier ministre. La grève a déjà provoqué des perturbations dans les liaisons téléphoniques. Elle menaçait de paralyser, jeudi 3 novembre, la reprise des cours dans les établissements scolaires publics et privés. L'ordre de grève s'appliquant également au personnel des compagnies aériennes, le trafic est interrompu entre l'archipel et le Canada. Une centaine d'employés de la fonction publique, massés sur la piste d'atterrissage, ont empêché, mercredi, l'avion assurant la liaison entre Halifax (Canada) et Saint-Pierre, de se poser, obligeant l'appareil à rebrousser chemin.

Faits et chiffres

Affaires

● **Automobile : vive poussée des exportations en septembre.** — La production française de voitures particulières a augmenté de 1,5 % en septembre, en dépit d'une baisse du marché intérieur de 7 % par rapport à l'an passé, grâce à la hausse marquée des exportations : 146 960 voitures ont été vendues à l'étranger, soit 17,7 % de plus que l'an passé et 54,7 % de la production (268 386 véhicules).

En revanche, comme il était prévu (*le Monde* daté 16-17 octobre), les importations ont marqué le pas : 41 255 voitures étrangères ont été vendues en France en septembre, soit 7,1 % de moins que l'an passé et 32,3 % du marché total (contre 32,7 % au cours des huit premiers mois de l'année).

● **Le groupe papetier allemand Haindl va racheter une usine aux États-Unis.** — Les négociations portent sur la reprise d'une usine à papier située à Port-Townsend (État de Washington) au groupe américain Crown Zellerbach. La société Haindlh 2 400 salariés, plus de 3,3 milliards de francs de chiffre d'affaires) est en pourparlers avec la banque d'État néerlandaise pour une prise de participation de 69 % dans le groupe papetier Parenco, qui doit lui-même reprendre les papeteries françaises de La Chapelle-Darblay. — *(A.F.P.)*.

Étranger

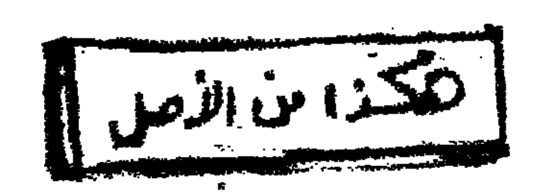
BRÉSIL

● **197 % de taux annuel de hausse des prix.** — L'inflation brésilienne a, de janvier à octobre, atteint 166,7 %, selon la Fondation Getulio-Vargas. En octobre, les prix ont augmenté de 13,3 % et le taux annuel d'inflation se situe largement au-dessus de l'objectif de 150 % fixé par le Fonds monétaire international. Calculée sur les douze derniers mois, l'inflation s'est élevée à 197,2 %, surtout à cause de la hausse des produits agricoles. Exclusion faite de ces produits, le taux est ramené à 11,2 % pour octobre, à 135,5 % pour la période janvier-octobre et à 162,3 % pour les douze derniers mois. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

Progression de 9,5 % des commandes de biens d'équipement en septembre. — Les commandes à l'industrie américaine ont progressé de 1,5 % en septembre, pour atteindre 181 milliards de dollars. Il s'agit de la dixième augmentation mensuelle consécutive. Les commandes de biens non durables ont progressé de 2 % et celles de biens durables de 1,1 %. Les commandes d'automobiles ont diminué de 14 % en septembre (du fait, notamment, de l'attente du renouvellement des modèles), mais celles de biens d'équipement non militaires ont progressé de 9,5 %, ce qui, selon les analystes, pourrait indiquer une reprise des investissements. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل



F.O. DÉCLENCHE UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Faits et chiffres

Affaires

Étranger

1847

Extrait du Manifeste de Karl Marx.

"... l'ouvrier moderne, loin de s'élever avec le progrès de l'industrie, descend au contraire plus bas, au-dessous des conditions de vie de sa propre classe. Le travailleur devient un pauvre et le paupérisme s'accroît plus rapidement encore que la population et la richesse."

1983

Extrait de L'Usine Nouvelle du 3 Novembre.

"... l'aspiration élémentaire à un niveau de ressources décent est largement satisfaite. Il y a longtemps que le salaire permet de subsister. Mieux encore leur salaire, au prix d'efforts qu'il serait néanmoins stupide de nier, leur a permis d'accéder à un certain standing. Le salaire ne joue plus comme un facteur d'insatisfaction collective. Il devient un élément de motivation individuelle."

Même si ses conditions de travail restent encore souvent très pénibles, l'ouvrier d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celui de 1847. C'est ce que montre l'enquête que publie L'Usine Nouvelle cette semaine.

L'ouvrier de 1983 a des aspirations et un style de vie personnels qui se confondent avec ceux des autres catégories sociales : il réagit en individu plus qu'en membre d'une classe spécifique.

Pour les entreprises, ce nouvel ouvrier représente un véritable défi car il refuse désormais l'autorité aveugle. Si ce refus n'est pas perçu il constitue un danger potentiel de désaffection pour le travail, voire de révolte.

Mais n'y a-t-il pas là, pour les entreprises, l'opportunité d'un dialogue constructif car les ouvriers qualifiés sont prêts à retrousser leurs manches si on leur permet de mieux satisfaire dans leur travail leur besoin d'expression personnelle.

C'est la question que pose L'Usine Nouvelle dans sa grande enquête "Où est passée la classe ouvrière ?"

En vente en kiosques à partir du 3 Novembre.



ÉNERGIE

L'aide de l'Etat aux Charbonnages de France : « Rien n'est tranché », *déclare M. Auroux*

« Ce que nous faisons est conforme aux engagements pris », a déclaré mercredi 2 novembre à l'Assemblée nationale M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat à l'énergie, interrogé par M. Joseph Legrand (P.C., Pas-de-Calais) sur la situation des Charbonnages de France. *« Le gouvernement veut ouvrir des perspectives aux zones minières dont l'avenir est lié totalement ou partiellement au charbon. Quant aux moyens, les choses ne sont pas tranchées dans la mesure où vous êtes en train d'examiner la loi de finance. Les arbitrages qui ont été rendus sont courageux : 6,5 milliards de francs iront au monde du charbon et 325 millions de francs aux zones qui choisiront de se doter d'un nouveau tissu industriel porteur d'avenir. (...) L'avenir du monde du charbon dépendra des moyens qui seront donnés au gouvernement, c'est-à-dire la loi de finance, du projet d'entreprise qui doit être défini non par des bruits de couloir ou des articles de presse, mais par les propositions du conseil d'administration des Charbonnages de France, enfin la volonté des régions. »*

Assurant, comme M. Auroux, que le montant de l'aide accordée par l'Etat aux Charbonnages *« n'est pas — pour l'instant — fixée pour 1984, puisque l'Assemblée nationale doit en débattre et la voter le 15 novembre prochain »*, M. Georges Valbon, président de C.D.F. déclare, de son côté, dans un communiqué qu'*« à aucun moment le conseil d'administration des Charbonnages de France n'a été saisi — ni même informé de l'existence d'un plan »* de rigueur prévoyant la suppression de quelques milliers d'emplois. *« Dans les régions où — pour des raisons techniques ou économiques — la production ne pourrait être maintenue à son niveau actuel »*, ajoute cependant M. Valbon *« l'action de C.D.F. et des bassins devra s'inspirer des déclarations du président de la République et du premier ministre, selon lesquelles aucune décision ne sera prise sans les concertations préalables et sans qu'aient été prévues les reconversions et l'installation d'industries nouvelles souhaitées dans ces régions »*.

Caen veut économiser l'énergie

Caméra infrarouge et factures de chauffage

De notre envoyé spécial

Caen. — Déjà bien classée au palmarès des villes « vertes » en 1977, la ville de Caen s'est lancée l'an dernier dans une politique d'économies d'énergie. Avec quelques autres — rares — villes de France, comme Meaux ou Conflans-Sainte-Honorine, elle s'est, en effet, portée candidate, en décembre 1982, à une expérience subventionnée par l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.) : établir, grâce au procédé de la thermographie, un diagnostic complet des pertes de chaleur de l'ensemble bâti (et chauffé).

« *Au départ*, explique le maire de Caen, M. Jean-Marie Girault, sénateur (républicain indépendant) du Calvados, *il s'agissait de diagnostiquer l'isolation thermique de nos 250 bâtiments communaux. Nous voulions profiter de l'offre de l'A.F.M.E. pour tenter de réduire nos notes d'électricité, de gaz et de carburants. »*

La municipalité achète donc une caméra infrarouge, c'est-à-dire munie d'objectifs et de films sensibles au rayonnement thermique, et elle affrète un avion pour l'opération « thermographie », fixée par la météorologie au 21 février 1983 (il faut, pour filmer, un ciel d'hiver froid et sec, sans la moindre brume pouvant brouiller l'image, ni vent capable de modifier les échanges de chaleur entre les bâtiments et l'air ambiant).

Au jour dit, pour le plus grand étonnement de la population, l'avion thermographe passe et repasse au-dessus de la ville, filmant l'ensemble par bandes, de nuit. Le plan complet est ensuite reconstitué par photos juxtaposées et présenté aux édiles avec le mode d'emploi : tout ce qui apparaît en *noir sur la carte* correspond à une absence de dégagement de chaleur (terrains non bâtis et bâtiments bien isolés) ; ce qui, au contraire, apparaît en blanc correspond aux bâtiments qui rayonnent un tant soit peu de chaleur, donc mal isolés.

La municipalité de Caen lance alors une idée : pourquoi ne pas inviter toute la population à venir examiner le plan thermographique de la ville, puisque chacun peut y retrouver son immeuble ou son pavillon ? Et pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour associer tous les Caennais à la politique municipale d'économies d'énergie ? La foire de septembre en est l'occasion, avec ses milliers de visiteurs, puis une opération « portes ouvertes » à la mairie, en octobre. Outre la maîtrise de l'énergie, qui intéresse directement le budget municipal, M. Girault et ses collaborateurs voient dans cette opération l'occasion de relancer un secteur économique en crise : *« L'ensemble des métiers gravitant autour des travaux publics et de l'habitat. »*

Une plaquette est donc remise à tous ceux qui viennent voir sur plan le rayonnement thermique de leur logement, avec les adresses des entreprises ou sociétés capables de fournir un diagnostic « personnalisé » de son état d'isolation. Pour la ville, l'opération thermographie n'aura coûté que 130 000 francs (avec une subvention de l'A.F.M.E. équivalent à 7 francs par habitant), mais elle devrait permettre d'économiser encore sur les factures municipales — la consommation d'énergie est déjà en baisse depuis 1979.

Une seule difficulté jusqu'à présent : les candidats au diagnostic thermographique ne se bousculent pas au portillon. Beaucoup regardent davantage à la dépense d'investissement qu'aux économies permises par l'isolation...

ROGER CANS.

● **Fléchissement de la facture pétrolière.** — La facture pétrolière de la France a atteint en septembre 12,4 milliards de F soit 1,6 milliard de F (11,4 %) de moins que la moyenne des neuf premiers mois de l'année. En rythme annuel, de septembre 82 à septembre 83, elle atteint 174,1 milliards de F, soit 2 % de moins que le mois précédent, selon les statistiques publiées par le secrétariat d'État à l'énergie. Au cours des douze derniers mois, la consommation d'énergie primaire a atteint 174.5 millions de tonnes équivalent pétrole soit 4,5 % de moins que l'an passé à même époque.

MARCHÉ COMMUN

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

« Il ne faut pas répéter l'erreur qui a marqué l'adhésion du Royaume-Uni » *déclare M. Cheysson*

Le mouvement d'opposition à l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne semble se durcir. Le comité d'action viticole de l'Hérault a lancé, mercredi 2 novembre, l'idée d'un rassemblement régional des viticulteurs et des producteurs de fruits et légumes pour protester contre cet élargisement. A l'Assemblée nationale, M. Claude Cheysson a reprécisé la position française.

Interrogé par M. Jacques Godfrain (R.P.R., Aveyron), mercredi 2 novembre pendant la séance de questions d'actualité au gouvernement, à propos de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E., M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a notamment déclaré : *« Le jour où l'Espagne entrera dans la Communauté, notre coopération pourra se développer, en même temps que l'Europe se rééquilibrera. Encore faut-il que cette entrée n'entraîne pas la mise en règlement judiciaire de la Communauté. Or, certains règlements sont désormais préjudiciables aux pays méditerranéens. D'abord, la politique agricole commune risque de ne pas disposer des ressources nécessaires, le plafond étant atteint, et augmenter les charges serait provoquer la faillite. La responsabilité du retard de la négociation avec l'Espagne incombe à nos voisins du Nord.*

» Mais le problème de l'agriculture méditerranéenne est encore plus grave. Il y a dans le cadre de la politique agricole commune un déséquilibre entre le Nord et le Sud, qui était difficilement tolérable à six, qui l'est plus encore à dix, et qui deviendra insupportable à douze. Il faut traiter des vins, des matières grasses, des fruits et légumes, pour lesquels un certain progrès a déjà été réalisé. Sinon, la politique agricole commune risque de périr.

» Il ne faut pas répéter l'erreur qui a marqué l'adhésion du Royaume-Uni. On avait alors remis à plus tard le règlement de ces problèmes difficiles qu'étaient la répartition budgétaire, la pêche, et cette lâcheté a finalement mis la Communauté dans une situation grave. Nous n'agirons pas de cette façon vis-à-vis de l'Espagne. »

ÉTRANGER

Le nouveau gouvernement argentin demandera de nouveaux délais de remboursement

Le nouveau gouvernement argentin sollicitera un moratoire sur la dette du pays, afin de donner à celui-ci un « ballon d'oxygène » qui permettra de réactiver son économie, a déclaré M. Antonio Troccoli, vice-président du parti radical, vainqueur aux élections.

Cette déclaration, faite à la radio, intervient alors que, l'avant-veille des élections de dimanche, les autorités argentines ont fait savoir aux banques commerciales que les arrérages d'intérêt cumulés au 30 septembre (130 millions de dollars au total) seront payés le 30 novembre prochain au plus tard.

Ces versements étaient en principe attendus le 28 octobre, de même que le remboursement par l'Argentine de la dernière tranche du crédit-relais de 1,1 milliard de dollars, signé le 31 décembre 1982, et le déblocage par les banques de la première tranche (500 millions) du nouveau crédit syndiqué de 1,5 milliard de dollars. Ces deux opérations ont été, elles aussi, repoussées au 30 novembre, annonce pour sa part, à New-York, la Citibank.

Moratoire de 90 jours pour le Venezuela

La commission chargée de représenter les deux cents banques créancières du Venezuela, dirigée par la Chase Manhattan Bank, a accordé à ce pays un nouveau moratoire de quatre-vingt-dix jours, jusqu'au 31 janvier 1984, pour le service de sa dette publique, a annoncé mercredi le ministère vénézuélien des finances.

Ce moratoire est le quatrième accordé en 1983. Il expirera à la date à laquelle un nouveau gouvernement, issu des élections du 4 décembre prochain, arrivera au pouvoir. Une de ses tâches devrait être de renégocier un rééchelonnement de la dette extérieure vénézuélienne. Les dettes publiques venant à échéance en 1983 et 1984 s'élèvent à 18,4 milliards de dollars.

On apprend encore que le Chili vient de demander aux banques qui lui ont prêté de l'argent un nouveau moratoire de quatre-vingt-dix jours.

LE PRÉSIDENT REAGAN ANNONCE UNE REPRISE DES NÉGOCIATIONS SUR LA DETTE POLONAISE

Le président Reagan a confirmé, mercredi 3 novembre, que les États-Unis allaient reprendre la négociation pour le réaménagement de la dette polonaise officielle échue en 1981. Il s'agit là *« d'une réponse limitée à une amélioration très modeste de la situation des droits de l'homme en Pologne »*, a indiqué le président Reagan. Ce rééchelonnement partiel aura pour effet concret d'obliger Varsovie à reprendre ses remboursements, a-t-on précisé de source américaine. Il n'est pas question pour l'instant des arriérés de 1982 et 1983.

La dette officielle polonaise s'élève, selon la Maison-Blanche, à 17 milliards de dollars, dont 2 milliards sont dus aux États-Unis. Quant au rétablissement des droits de pêche dans les eaux américaines pour les bateaux polonais, il restera sans effet concret tant que des quotas de prises n'auront pas été attribués par Washington.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT — Obligations 10,30 % - 1978

Les intérêts courus du 6 novembre 1982 au 5 novembre 1983 seront payables à partir du 6 novembre 1983 à raison de 185,40 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon nº 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 30,88 F, soit un net de 154,52 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros *132 945 à 142 236* sortis au tirage au sort du 20 septembre 1983 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon nº 6 au 6 novembre 1984 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des Finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée — Paris 15e, aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Banque de l'Indochine et de Suez, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Caisse Centrale des Banques Populaires, Crédit du Nord, l'Européenne de Banque, Messieurs Lazard Frères et Compagnie, Banque de l'Union Européenne, Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, Société Marseillaise de Crédit, Société Centrale de Banque, Société Générale Alsacienne de Banque, Banque Vernes et Commerciale de Paris.

Il est rappelé :

— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception, sous bordereau, des *certificats nominatifs concernés.*

ATELIERS DE MÉCANIQUE DE PRÉCISION F.M.

Le groupe pétrolier C.S. France, 12, rue Michelet à Saint-Ouen, a pris une participation de 51 % dans la société Ateliers de mécanique de précision F.M.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 novembre

Sans relief

La Bourse de Paris a rouvert ses portes mercredi après le long week-end de la Toussaint. Elle n'a toutefois pas retrouvé dans le repos l'entrain qui lui avait fait déjà défaut la semaine passée. Sur les six groupes de cotations, hausses et baisses ont alterné sans revêtir beaucoup d'ampleur, et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,17 % au-dessus de son niveau précédent.

A vrai dire, une fois de plus, le marché a donné l'impression de piétiner, ne sachant trop sur quel pied danser. L'actualité, notons le bien, et sauf s'agissant des bruits de guerre, s'est montrée particulièrement pauvre durant les quatre jours écoulés. La reprise du dollar, bien sûr ; mais la Bourse s'est déjà depuis longtemps habituée à ses frasques. L'encouragement n'est pas venu non plus du côté de Wall Street en pleine phase de consolidation. Alors, comme personne ne veut vendre, le marché tourne en rond.

Les professionnels expédient les affaires courantes, et les cours stagnent. Une sélection de valeurs ont un peu monté, comme Viniprix, Poliet, Maisons Phénix, U.C.B. et Amrep, d'autres ont baissé, telles S.G.E.-S.B., Bis, Elf.

Dans la foulée du dollar, la devise-titre est remontée pour se traiter entre 10,87 F et 10,92 F contre 10,70-10,80 F.

Après être tombé mardi à son plus bas niveau depuis quatorze mois, l'or s'est redressé à Londres : 381,50 dollars l'once contre 377,75 dollars.

A Paris, l'effet de rajustement ayant joué, le lingot s'est traité à 99450 F (–500 F). Hausse du napoléon, qui a successivement coté 661 F et 665 F contre 658 F.

Le volume des transactions a augmenté : 16,21 millions de francs contre 12,51 millions.

NEW-YORK

Reprise

Assez dépressif depuis plusieurs jours, Wall Street s'est redressé, mercredi, de façon très sensible. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de reprise s'est développé durant la séance et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 8,03 points à 1 237,29, la plus forte journalière depuis plus de trois semaines (+ 12,50 points le 10 octobre dernier).

Le bilan de la journée a encore été plus parlant que l'avance réalisée par le « Dow ». Sur 1 968 valeurs traitées, 1 050 ont monté, soit un nombre double de celles en baisse (542). Enfin, 376 d'entre elles n'ont pas varié.

En liaison avec la forte progression de leurs ventes en septembre (+ 13,7 %), les fabricants de maisons mobiles ont vu leurs actions monter en première ligne. Cette fermeté a eu un effet de contagion indiscutable, tout comme a bien été ressentie l'annonce d'une augmentation de 1,5 % en septembre aussi des commandes passées à l'industrie. Mais c'est surtout le facteur technique qui a joué (reconstitution des marges de couverture, rachats de titres retombés à des niveaux de prix raisonnables). Il reste que les inquiétudes relatives à l'évolution des taux ne se sont pas entièrement dissipées.

L'activité a été à la hauteur de la reprise observée, et 95,21 millions de titres ont changé de mains, contre 84,5 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er oct.	Cours du 2 nov.
Alcoa	41 3/8	42 3/4
A.T.T.	61 7/8	61 7/8
Boeing	39 1/8	40
Chase Manhattan Bank	43 5/8	44 1/8
Du Pont de Nemours	51 1/4	50 7/8
Eastman Kodak	67 5/8	67 7/8
Exxon	39 1/8	39 3/8
Ford	65 1/8	66 1/8
General Electric	51 1/2	52 3/8
General Foods	52 7/8	52 3/4
General Motors	77 1/4	77 1/2
Goodyear	31 3/8	32 1/2
I.B.M.	126 1/2	125 5/8
I.T.T.	41 1/8	41 3/8
Mobil Oil	29 1/4	29 1/2
Pfizer	38 3/8	39 7/8
Schlumberger	52 1/4	53 1/4
Texaco	35 1/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	30 3/4	31 1/4
Union Carbide	64 5/8	65 1/2
U.S. Steel	27 1/8	27 1/4
Westinghouse	49 3/4	49 1/2
Xerox Corp.	45 3/4	46 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ENTREPRISE J. LEFEBVRE. – Encore des pertes pour la société dont le montant se chiffre, pour le premier semestre, à 30 millions, contre 17 millions l'an passé à pareille époque. Les activités à l'étranger devraient, néanmoins, aider l'entreprise à redresser la barre pour le second semestre et à présenter pour l'exercice un résultat comparable à celui de 1982 (8,6 millions de francs de bénéfice).

MOTEURS LEROY-SOMER. – Malgré la baisse d'activité de Pompes Guinard, le bénéfice d'exploitation consolidé du groupe devrait être, pour 1983, de l'ordre de 100 millions de francs. Il est, néanmoins, en retrait sur le précédent (127,8 millions de francs), tout comme le bénéfice net prévisionnel retraité : 37,5 millions de francs, contre 43,7 millions, le groupe a revendu à Standard Oil of Indiana ses participations dans les firmes américaines Solarex et Semix.

La plus-value dégagée est de 4,8 millions de francs. Cette cession ne remet pas en cause le développement de l'activité dans le domaine photovoltaïque.

CONSOLIDATED GOLD-FIELDS OF SOUTH AFRICA. – Division par cinq des actions à compter du 31 octobre par abaissement de la valeur nominale de 25 cents à 5 cents.

EVERITUBE. – Émission au pair de 3 301 275 actions de 25 F, jouissance 1er janvier 1983, portant le capital de 66 025 500 F à 148 557 375 F (5 pour 4).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	28 oct.
Valeurs françaises	144,9
Valeurs étrangères	158,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	28 oct.	2 nov.
Indice général	141,3	140,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 3 nov. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 nov.	3 nov.
1 dollar (en yens)	234,45	clos

BOURSE DE PARIS Comptant 2 NOVEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tenneco	437	....
Thorn EMI	99 80	....
Thyssen c. 1 000	305	....
Toray indust. inc	19 40	19 50
Vieille Montagne	580	600
Wagons-Lits	321	322
West Rand	68	63

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	975	985
Dafsa	352	366 10
Far East Hotels	0 99	1 02
Merlin Immobilier	1870	1870
Métallurg. Minière	133 30	133
N.M.B	284	285
Novotel S.I.E.H.	1315	1306
Petit Bateau	350	350
Petrofigaz	478	477
Sodexho	2250	2250
Sofibus	221	219
Rodamco	471	480

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 80	8 30 o
Alser	170	....
Calciphos du Pin	29 50	30
C.G.Maritime	8	....
Coparex	430	430
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	2 10	....
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	61 10	....
Maurel et Prom	....	....
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	723	729
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	104 50	....
Total C.F.N.	59	....
Ufiner	219	....

SICAV 2/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	627 16	598 72
Laffitte-France	186 76	178 27
Laffitte-Oblig.	138 01	131 75
Laffitte-Rend.	205 08	195 78

Étrangères

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1915	1900 10	1901	– 0 73
3010	C.N.E. 3 %	3050	3030	3035	– 0 49
178	Accor	178	177	177	– 0 56
740	Euromarché	765	767	754	– 0 13
565	Europe n° 1	564	575	575	+ 1 95
760	Facom	732	713	715	– 2 32

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 974	8 070	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	304 740	304 410	292	312
Belgique (100 F)	14 970	14 972	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	271 800	271 830	258	298
Danemark (100 krd)	84 390	84 460	79	87
Norvège (100 k)	108 260	108 850	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 913	11 978	11 560	12 360
Grèce (100 drachmes)	8 517	8 510	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 007	5 013	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	375 050	374 610	364	385
Suède (100 krs)	102 280	102 660	99	106
Autriche (100 sch)	43 300	43 250	42 250	44 250
Espagne (100 pes.)	5 253	5 259	4 850	5 460
Portugal (100 esc.)	6 386	6 390	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 471	6 545	6 280	6 630
Japon (100 yens)	3 430	3 439	3 310	3 470

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/11
Or fin (kilo en barre)	99800	99800
Or fin (en lingot)	99950	99450
Pièce française (20 fr)	658	665
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	651	652
Pièce latine (20 fr)	632	635
Souverain	778	775
Pièce de 20 dollars	3930	3880
Pièce de 10 dollars	1865	1805
Pièce de 5 dollars	1080	.....
Pièce de 50 pesos	4120	4090
Pièce de 10 florins	647	660

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN POITOU-CHARENTES

« Les charges d'aujourd'hui préparent la France de demain »

De notre envoyé spécial

Niort. — M. François Mitterrand a commencé son voyage en Poitou-Charentes — le sixième de ce type dans les régions françaises — jeudi 3 novembre à Niort (Deux-Sèvres) accompagné par Mme Édith Cresson, *ministre du commerce extérieur*, maire de Chatellerault, ainsi que par MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, et Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat. Le chef de l'Etat a été accueilli à l'hôtel de ville où l'attendaient plusieurs centaines de personnes, par M. René Gaillard, maire, député socialiste, MM. Raoul Cartraud, président du Conseil régional, député socialiste de la Vienne et Georges Treille, président du Conseil général des Deux-Sèvres, sénateur U.D.F.

Après avoir écouté le maire de la ville qui a dressé un bilan « *éprouvant* » du point de vue social et économique de la vie de ses administrés, le président de la République a souligné une nouvelle fois que « *l'emploi demeure* [ma] *principale préoccupation* ». « *Toute la tâche du gouvernement* a-t-il dit, *consiste à harmoniser la démarche de la France vers le progrès et préserver si nécessaire les traditions sur lesquelles la France a bâti sa prospérité au cours des derniers siècles. On ne peut pas vivre sur le passé. Il faut cependant en préserver l'essentiel.* »

« *La France apparaîtra bientôt, au-delà de ses difficultés, comme l'un des pays industriels qui ont su se donner les moyens non seulement de survivre mais de dominer une époque bouleversée* », a-t-il assuré. « *Tout Français doit savoir*, a ajouté M. Mitterrand, *que les charges aujourd'hui supportées servent à préparer la France non pas d'après-demain mais de demain. Les jeunes connaîtront une France placée dans la compétition mondiale de telle sorte que nous pourrons montrer que la France reste un grand pays indépendant, maître de ses choix, capable de proposer à son peuple des objectifs ambitieux.* »

Le chef de l'Etat a déclaré : « *J'observe que les Français dans leur ensemble ont fait un grand pas dans la compréhension et la conscience des choses. Ils ont acquis un grand sens des responsabilités.* »

M. François Mitterrand devait ensuite visiter le centre informatique de la Mutuelle d'assurance des instituteurs de France avant de se rendre à Cerizay puis à Châtellerault (Vienne) où il devait prononcer une allocution sur le parvis de la mairie.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE DIFFÉREND FRANCO-GABONAIS

Me Roland Dumas a effectué une mission à Libreville

Me Roland Dumas, député socialiste de la Dordogne, et ami personnel de M. Mitterrand, a effectué une mission à Libreville, les 30 et 31 octobre, pour tenter d'apaiser le différend franco-gabonais, né de la récente parution en France du livre *Affaires africaines*, de Pierre Péan (*le Monde* du 26 octobre), qui relate vingt ans de rapports tourmentés entre la France et le Gabon. Lors de son séjour à Libreville, Me Dumas a été longuement reçu par le président gabonais, M. Omar Bongo, qui devait lui remettre un « mémorandum » faisant état de tous les « griefs recensés » par le Gabon contre la France au cours des dernières années. Pour protester contre la publication du livre de Pierre Péan, qui, dès sa parution, était introuvable en librairie, le Gabon avait décidé, il y a une huitaine de jours, d'interdire la diffusion, sur les médias gabonais, ainsi que sur la radio Africa no 1, qui a son siège à Libreville, de toute information d'origine française ou faisant état du rôle de la France dans le monde. Malgré la visite de Me Dumas dans la capitale gabonaise, cette mesure, qui n'a fait l'objet d'aucun *communiqué officiel, est toujours strictement* appliquée.

Ce n'est pas la première fois que Me Dumas, à la demande personnelle de M. Mitterrand, effectue des missions de bons offices de caractère non officiel. A propos du conflit tchadien, Me Dumas s'est rendu à plusieurs reprises dans des pays africains. Il avait notamment rencontré le colonel Kadhafi, en août dernier, à Tripoli.





LES CHIFFRES DE L'EMPLOI

Une si longue attente...

L'attente de la publication des chiffres de l'emploi de septembre tourne au roman-feuilleton. A la mi-octobre, date du rendez-vous habituel puisque les chiffres sont publiés vers le 15 du mois, le ministère de l'emploi avait indiqué qu'il faudrait attendre une bonne semaine, la grève dans les centres de tri postal ayant empêché l'acheminement vers l'A.N.P.E. des documents nécessaires à l'établissement des statistiques.

Le 2 novembre, ce même ministère laissait entendre que les chiffres seraient connus d'ici à la fin de la semaine. Ce 3 novembre, il annonce que leur publication interviendra le lundi 7 novembre... avec trois semaines de retard. Il s'en faudra de peu pour que soient diffusés en même temps les chiffres de septembre et d'octobre.

Tant au ministère de l'emploi qu'à celui des affaires sociales et de la solidarité nationale, on récuse avec force l'idée de « *manœuvre* » ou de « *consignes politiques aboutissant à faire de la rétention d'informations* ». Soit. Une telle rétention serait, en effet, d'autant plus fâcheuse qu'on s'attend généralement à une hausse du chômage en septembre. L'annonce d'une publication le 7 novembre laisse espérer que, le pont de la Toussaint étant passé, les statistiques du chômage ne sont plus égarées parmi les trente-deux mille sacs de courrier toujours en souffrance, mais sont actuellement traitées par les ordinateurs.

Ainsi, rassurons-nous, les grèves dans les centres de tri n'empêchent pas les ordinateurs de tourner. Il semble, en revanche, que le téléphone se révèle un outil totalement inefficace quand il s'agit de reprouper les informations nécessaires à l'établissement des statistiques de l'emploi.

En Grande-Bretagne

DES ENFANTS VICTIMES DE LEUCÉMIE A PROXIMITÉ D'UNE USINE DE RETRAITEMENT NUCLÉAIRE

Londres (A.F.P.). — Un taux d'enfants leucémiques dix fois supérieur à la moyenne nationale : c'est l'accusation lancée le 1er novembre par une émission de télévision de la chaîne britannique indépendante Yorkshire-TV contre l'usine de retraitement de combustibles nucléaires de Windscale, dans le nord-ouest de l'Angleterre. Selon les auteurs du reportage, le terrible cancer s'attaquerait surtout aux enfants de moins de dix ans qui habitent à proximité de l'usine.

Lors d'une séance aux Communes, le 2 novembre, le ministre britannique de l'environnement, M. Patrick Jenkin, a estimé qu'on avait exagéré l'affaire mais, compte tenu de la « *préoccupation naturelle* » de la population, il a annoncé l'ouverture d'une enquête.

[L'usine de Windscale (« la Hague anglaise ») joue décidément de malchance. Depuis sa construction, en 1956, elle n'a connu que des déboires. En 1957, un incendie provoque des dégagements d'oxyde de plutonium dans l'atmosphère. En 1970, l'usine est partiellement fermée à la suite d'une accumulation anormale de plutonium, qui entraîne une forte augmentation de la radio-activité.

En 1973, trente-cinq ouvriers sont irradiés après une fuite due à une réaction chimique entre du zirconium et un solvant. En 1979, on découvre que les fuites n'ont pas cessé depuis huit ans dans certains réservoirs, entraînant l'infiltration dans le sol de plus de 100 000 curies. L'usine sera déclarée responsable des fuites en 1980 par une commission d'enquête gouvernementale, mais on ne compte alors aucune victime à indemniser.]

DOLLAR PLUS CALME : 8,05 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar a cédé, jeudi 3 novembre, une partie du terrain qu'il avait gagné la veille en raison de l'aggravation de la tension internationale : intervention des Etats-Unis à la Grenade et, surtout, rumeur de la destruction de cinq bateaux iraniens par l'Irak. Cette rumeur n'ayant pas été confirmée, le cours du dollar est revenu, à Francfort, de 2,6520 DM à 2,6450 DM et, à Paris, de 8,07 F à 8,05 F.

Toutefois, la confirmation de la présence des Etendards français en Irak ne laisse pas d'inquiéter.

Le franc français a continué de se raffermir par rapport au mark, dont le cour, à Paris est revenus de 3,0440 F à 3,0425 F.

Le numéro du « Monde » daté 3 novembre 1983 a été tiré à 498 240 exemplaires



En Afrique du Sud

LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL EST APPROUVÉ PAR 65,96 % DES VOTANTS

Johanesbourg (*A.F.P.*). — Sur les deux millions soixante-deux mille électeurs blancs votants, 65,96 % ont approuvé le référendum constitutionnel. Un million trois cent soixante mille votants) se sont exprimés, soit 33,3 % en faveur du non. Seuls les électeurs blancs étaient autorisés à se prononcer en faveur de la nouvelle Constitution qui prévoit la présidentialisation du régime en Afrique du Sud et l'association partielle et séparée des Métis et Indiens à l'exercice d'un pouvoir dont la majorité noire reste exclue.

● *Grève à l'Unita.* — Pour la première fois depuis sa création, il y a soixante ans, l'*Unita*, organe du parti communiste italien, n'est pas paru jeudi 3 novembre en raison d'une grève des ouvriers du livre. Les quatre cents ouvriers qui fabriquent ce journal à Milan et à Rome protestent contre le retard dans le paiement des salaires du mois d'octobre. Pour faire face à un déficit évalué à quelque 15 milliards de lires (75 millions de F), les responsables avaient envisagé un plan de restructuration prévoyant à l'origine la fermeture de l'imprimerie de Rome. (A.F.P.)

LA JAMAÏQUE EXPULSE QUATRE DIPLOMATES SOVIÉTIQUES

Kingston (*A.F.P.*). — La Jamaïque a demandé à l'U.R.S.S. de rappeler quatre de ses diplomates en poste à Kingston, a annoné le premier ministre de la Jamaïque, M. Edward Seaga, le mercredi 2 novembre. En outre, le correspondant à Kingston de l'agence de presse cubaine Prensa Latina a été déclaré *persona non grata* et prié de quitter l'île dans les quarante-huit heures. Le bureau de Prensa Latina à Kingston sera dorénavant fermé. Les diplomates soviétiques sont MM. Viktor Ivanovitch Andrianov, Oleg Ivanovitch Malov, Andrei Mikiforev et Vladimir Bondarov, membres des services secrets soviétiques (K.G.B.), selon le premier ministre.

Il a affirmé que de hauts fonctionnaires de l'ambassade soviétique et un responsable du protocole au ministère jamaïcain des affaires étrangères, M. Bewry, auraient projeté de tuer un haut fonctionnaire de ce ministère, soupçonné d'avoir révélé les relations d'un des Soviétiques avec M. Bewry. Le gouvernement jamaïcain a fait part à l'ambassadeur d'U.R.S.S. de son désir de « *voir sa représentation diplomatique réduite à un niveau correspondant aux activités légales* », a ajouté M. Seaga.

Le premier ministre a, par ailleurs, accusé certains dirigeants du parti des travailleurs de Jamaïque (W.P.J., marxiste-léniniste) d'avoir voulu recruter des volontaires pour se battre à la Grenade aux côtés des Cubains. Il a ajouté que ses services de sécurité l'avaient informé que le W.P.J. avait reçu des instructions de Cuba pour engager des actions subversives contre le gouvernement de la Jamaïque.

L'amabassade soviétique a répondu que les accusations de M. Seaga étaient « *absolument sans fondement, constituaient une provocation et ne pouvaient aboutir qu'à aggraver les relations entre la Jamaïque et l'Union soviétique* ».

